

COLLECTION BIBLIOLOGIE

recherches la composition du codex de codicologie au moyen âge comparée en orient et en occident

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

RECHERCHES
DE
CODICOLOGIE COMPARÉE

La composition du *codex* au Moyen Âge,
en Orient et en Occident

COLLECTION BIBLIOLOGIE

RECHERCHES
DE
CODICOLOGIE COMPARÉE

La composition du *codex* au Moyen Âge,
en Orient et en Occident

Textes édités par Philippe Hoffmann
Indices rédigés par Christine Hunzinger

PRESSES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE
45, rue d'Ulm - Paris
1998

DANS LA COLLECTION BIBLIOLOGIE

La reliure médiévale

Trois conférences d'initiation,
Elisabeth Baras, Jean Irigoin et Jean Vezin

La Lettre et le Texte

Trente années de recherche sur l'histoire du livre,
Jeanne Veyrin-Forrer

Guides et inventaires bibliographiques, II

Guide de l'épigraphiste ; bibliographie choisie des épigraphies
antiques et médiévales,
François Bérard, Denis Feissel, Pierre Petitmengin et Michel Sève

Guides et inventaires bibliographies, III

Indices librorum. Catalogues anciens et modernes de manuscrits
médiévaux en écriture latine
Sept ans de bibliographie (1977-1983),
François Dolbeau et Pierre Petitmengin

Guides et inventaires bibliographiques, IV

Regards sur les études classiques au XIX^e siècle ; catalogue du
fonds Morante,
Pascale Hummel

Guides et inventaires bibliographiques, V

Indices librorum, II. Catalogues anciens et modernes de manuscrits
médiévaux en écriture latine (1984-1990),
François Dolbeau et Pierre Petitmengin

Pour une histoire de l'École normale supérieure

Sources d'archives (1794-1993),
Pascale Hummel, Anne Lejeune et David Peyceré

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Sébastien Stoskopff (Strasbourg 1597 - Idstein 1657)
La grande Vanité, 1641
Huile sur toile
avec l'autorisation du Musée de la Ville de Strasbourg

Sommaire

Avant-propos	
Philippe HOFFMANN	VII
Jean IRIGOIN	
Les cahiers des manuscrits grecs.....	1
Brigitte MONDRAIN	
Les signatures des cahiers dans les manuscrits grecs.....	21
Paul CANART	
Quelques exemples de division du travail chez les copistes byzantins.....	49
André JACOB	
Rouleaux grecs et latins dans l'Italie méridionale.....	69
Jean VEZIN	
Les cahiers dans les manuscrits latins.....	99
Birger MUNK OLSEN	
L'élément codicologique.....	105
Colette SIRAT	
Pour quelle raison trouve-t-on au Moyen Âge des quinions et des quaternions ? Une tentative d'explication.....	131
Malachi BEIT-ARIÉ	
Les procédés qui garantissent l'ordre des cahiers, des bifeuillets et des feuillets dans les <i>codices</i> hébreux.....	137

Sommaire

Françoise BRIQUEL-CHATONNET	
Cahiers et signatures dans les manuscrits syriaques.	
Remarques sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de France.....	153
Ugo ZANETTI	
Les manuscrits de Saint-Macaire : Observations codicologiques.....	171
François DÉROCHE et Francis RICHARD	
Du parchemin au papier : Remarques sur quelques manuscrits du Proche-Orient.....	183
Jacques GRAND'HENRY	
Les signatures dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï : un premier sondage.....	199
Dominique GROS DIDIER de MATONS et Philippe HOFFMANN	
La couture des reliures byzantines.....	205
Dickran KOUYMIAN	
Les reliures de manuscrits arméniens à inscriptions.....	259
<i>Indices par Christine HUNZINGER.....</i>	275

Avant-propos

Les différentes contributions rassemblées dans ce livre sont, pour la plupart, issues de communications présentées à la Table ronde qui s'est tenue à l'École normale supérieure les 5 et 6 décembre 1990, à la suite d'une première journée de travail au printemps de l'année 1988. Après ces rencontres, la recherche a continué, et l'on trouvera ici le résultat d'enquêtes dont le but commun est de contribuer aux études de codicologie comparée¹.

Divers spécialistes des domaines grec, latin, hébreu, arabe, persan, syriaque, copte et arménien se sont attachés à analyser les techniques de fabrication des manuscrits au Moyen Âge, en Orient et en Occident, en prêtant une attention particulière aux réalités qui constituent le *codex* (support de l'écriture, cahiers et «éléments codicologiques», signatures, réclames et autres marques assurant l'ordre du volume, et enfin reliure).

L'importance des traditions et la persistance des procédés de confection des manuscrits dans certaines aires orientales conduisait naturellement à admettre une chronologie plus ouverte, incluant les XVII^e-XIX^e siècles, et abordant même aux rives du XX^e siècle ! C'est ainsi, par exemple, que les reliures arméniennes présentées ici ne peuvent être dites, en réalité, «médiévales», puisqu'elles appartiennent toutes aux XVII^e-XVIII^e siècles.

Le domaine grec et byzantin occupe à lui seul presque la moitié du volume. L'on trouvera deux synthèses sur les cahiers

1. Qu'il soit permis de renvoyer, au début de ce recueil, aux réflexions stimulantes de M. Malachi Beit-Arié, *Why comparative codicology?*, dans la *Gazette du Livre Médiéval*, 23, automne 1993, p. 1-5.

et les signatures, mais aussi l'examen des quelques cas connus – certains ou probables – d'un mode d'organisation du travail qui évoque la technique occidentale de la «pecia». Ces études sur les *codices* grecs sont complétées par un exposé d'ensemble sur les rouleaux grecs et latins de l'Italie méridionale.

Les autres articles sont consacrés aux cahiers et aux signatures – et plus généralement à différents aspects de la structure des manuscrits – dans les domaines latin, hébreu, syriaque, copte, arabe et persan : ils contribueront à une démarche comparatiste par l'apport de mises au point, de synthèses ou d'observations sur des fonds particuliers.

Les manques sont évidents. Il faudrait encore prêter une attention plus spécifique aux supports de l'écriture – papyrus, parchemin, papier¹. Des domaines entiers, qui auraient leur place dans un projet de codicologie comparée, sont absents. L'enquête devrait être approfondie dans les champs abordés, et poursuivie systématiquement du côté des mondes slave et caucasien, mais aussi éthiopien. Par un heureux hasard du calendrier, l'excellent ouvrage collectif publié récemment sous la direction de François Deroche et Francis Richard permet désormais d'avoir un aperçu général sur l'état de la paléographie et de la codicologie des manuscrits du Moyen-Orient².

Deux articles seulement sont consacrés aux reliures. On trouvera un essai de synthèse sur la technique de la reliure byzantine – l'autre dimension, celle du décor, étant laissée de côté – : le but était d'offrir un protocole de description de la technique des reliures dont la méthode pût servir de socle à l'étude future des reliures fabriquées dans les diverses aires de l'Orient chrétien marquées par la tradition ou l'influence de Byzance.

Il eût été illégitime, dans l'état du travail collectif, de vouloir tirer des conclusions trop hâtives des observations ici

1. Sur cette question, on se reportera utilement aux Actes du Séminaire d'Erice, *Ancient and Medieval Book Materials and Techniques* (Erice, 18-25 september 1992), édités par Marilena Maniaci et Paola F. Munafò, 2 vol. (coll. «Studi e testi», 357 et 358), Cité du Vatican, 1993. Lite aussi, par exemple, dans le second volume («Studi e testi», 358), aux p. 269-331, l'article de Paola Orsatti, *Le manuscrit islamique : caractéristiques matérielles et typologie*.

2. *Scribes et manuscrits du Moyen-Orient*, Paris, Bibliothèque nationale de France (Collection «Études et recherches»), 1997, 392 pages. Il faut aussi mentionner le livre-catalogue de Francis Richard, *Splendeurs persanes. Manuscrits du XII^e au XVII^e siècle*, Paris, B.n.F., 1997, 240 pages.

Avant-propos

rassemblées. Il a donc été jugé préférable de concevoir, plus modestement, des *Indices*, et notamment un *Index rerum librariarum* consacré aux termes de paléographie et de codicologie, dont la structure, à «mailles fines», permettra non seulement d'effectuer les rapprochements et les comparaisons qu'autorise la documentation évoquée dans ce livre, mais aussi, dans le futur, de repérer des faits codicologiques appelés à entrer dans des séries.

La réalisation de ces *indices* est le travail de Madame Christine Hunzinger, à qui est due la version française de l'article de Monsieur Beit-Arié.

Il m'est agréable de remercier aussi très vivement mon collègue et ami Pierre Chiron, dont la générosité et l'acribie ont été précieuses lors de la lecture des épreuves.

Philippe HOFFMANN

Les cahiers des manuscrits grecs

Dans le passage du *volumen* au *codex*, l'apparition du cahier ne se présente pas comme une nécessité. C'est seulement une conséquence secondaire des dimensions de la peau traitée en parchemin : l'emploi de cette matière de grand format pour la confection du livre exige un pliage plusieurs fois répété qui entraîne automatiquement l'équerrage parfait des futurs folios aussi bien que l'identité de couleur de deux pages se faisant face à l'intérieur du livre, le côté chair du parchemin, plus blanc, et le côté poil, plus jaunâtre ou grisâtre (loi de Gregory)¹. Que le pliage soit fait à partir du plus grand rectangle inscriptible dans la peau ou à partir de rectangles plus petits déjà découpés dans cette peau, il aboutit nécessairement à un cahier, et c'est de l'assemblage d'une suite de cahiers qu'est fait le *codex*. Rien ne montre mieux le lien entre le parchemin et le cahier que l'examen des plus anciens livres de papyrus en forme de *codex* : les feuillets² découpés dans le rouleau de papyrus vierge, superposés, puis pliés en deux, aboutissent à un cahier unique qui se confond avec le *codex* lui-même ; il n'y a plus de subdivision du livre qui facilite l'assemblage des folios, permet de les feuilleter aisément et garantit une reliure solide. Une telle observation est confirmée par les conditions d'apparition du livre à pages dans des civilisations lointaines où le rouleau écrit sur une face était, comme dans l'Antiquité gréco-romaine, la forme traditionnelle du livre. En Chine, vers le VIII^e siècle, le pliage en accordéon du rouleau – obtenu par le collage de feuilles de papier – crée un type de pagination original, dans lequel seule une face est utilisée comme support du texte. Quand, avec les débuts de la technique de l'impression (XI^e siècle), on a utilisé directement des feuilles de papier indépendantes, le pliage en deux s'est fait assez tôt avec la face inscrite à l'extérieur pour éviter l'alternance régulière de deux pages inscrites

1. Voir *infra*, p. 4-5.

2. La terminologie utilisée dans cet exposé est la suivante : *feuille* (de papyrus, de parchemin ou de papier) pour le produit tel qu'il sort de la fabrication ; *feuillet* pour la feuille, entière ou déjà découpée, pliée en deux ; *folio* pour chacun des deux volets du feuillett.

puis de deux pages vierges dans l'espèce de liasse ainsi obtenue ; le fil de couture d'assemblage passe non pas à l'intérieur du pli, mais à l'opposé, à travers la marge située aux deux extrémités de la feuille. La constitution du livre chinois, fait d'un empilage de feuilles pliées en deux, ignorait, le cahier et excluait donc la possibilité d'une reliure fixée au corps du volume ; ce livre en est resté au stade du brochage et de l'étui groupant et protégeant plusieurs livres brochés.

Ces remarques préliminaires visaient à montrer l'importance du rôle joué par la matière à écrire dans la constitution du livre et dans l'évolution de sa forme. L'existence du cahier, qui paraît aller de soi en Occident, est liée fondamentalement à l'emploi du parchemin. Décrire les cahiers des manuscrits grecs¹ exige qu'on prenne en compte, du début de notre ère jusqu'à la Renaissance, la variété des supports de l'écriture. En dépit de la chronologie, la confection des cahiers dans le *codex* de papyrus sera examinée en premier lieu, car elle manifeste de la manière la plus nette les conséquences techniques du passage du rouleau au livre à pages, et en montre bien les effets secondaires.

Les cahiers de papyrus

Les plus anciens manuscrits grecs en forme de *codex* qui nous sont parvenus en assez bon état pour révéler leur composition sont tous faits de papyrus, mais il serait erroné, comme on vient de le voir, d'en tirer des conclusions sur l'origine du *codex*. Comme le papyrus était mis dans le commerce sous la forme de rouleaux, et non pas en feuilles indépendantes, les feuillets de papyrus destinés à la confection d'un *codex* devaient être découpés dans un rouleau : la hauteur du folio, c'est-à-dire la largeur du feillet à plier en deux, était donc égale à celle du rouleau.

Le cahier unique

L'assemblage des feuillets, dans le type qui paraît primitif, se faisait de la manière suivante. Le scribe ou un aide découpe en feuillets de la longueur désirée² le rouleau de papyrus déroulé devant lui comme pour la copie, c'est-à-dire le recto – face où les fibres sont parallèles à la longueur du rouleau – par-dessus. Il entasse les feuillets ainsi obtenus sans les retourner, puis, quand il a obtenu une liasse jugée suffisante pour son travail, il la prend et la plie en deux, le feillet supérieur (le dernier découpé) devenant ainsi le feillet

1. Les descriptions données dans ce rapport sont en général le produit d'un examen direct des manuscrits, mais on a aussi fait appel aux catalogues récents.

2. Et donc sans tenir compte des feuilles de papyrus rectangulaires collées les unes aux autres pour constituer le rouleau ; un bon exemple de découpage est donné par J. Scherer, *Extraits des livres I et II du Contre Celse d'Origène*, Le Caire, 1956, p. 2-3 et figure.

intérieur de ce qu'on pourrait appeler un cahier unique. Lorsque la liasse était épaisse, le pliage entraînait un décalage des feuillets intérieurs par rapport aux feuillets extérieurs ; pour éviter une perte de matière au moment du rognage – qui égalise tous les folios aux dimensions du plus petit –, le scribe avait soin de découper des feuillets de longueur décroissante, comme Ibscher l'a observé dans le *P. Chester Beatty II* [497 van Haelst]¹ (Épîtres de saint Paul), du III^e siècle (vers 200 selon certains) : les 52 feuillets qui, pliés en deux, forment 104 folios ou 208 pages, soit un énorme cahier unique, ont une longueur qui va en diminuant régulièrement, de 295 mm à l'extérieur jusqu'à 265 mm à l'intérieur ; la diminution de la largeur de la page est donc de 15 mm.

Le cahier simple

Pour éviter cet inconvénient du cahier unique, qui se présente comme un gros carnet avec un dos plus ou moins pointu, il suffisait de plier chaque feuillet indépendamment des autres avant de les superposer. Alors que, dans le premier cas, le cahier se confond avec le *codex* lui-même, dans le second cas, le cahier n'est qu'un simple feuillet plié en deux, un singulion. C'est ainsi qu'a été confectionné le *P. Chester Beatty I* [371 van Haelst] (Évangiles et Actes), du III^e siècle, qui comportait à l'origine 55 feuillets pliés en deux, soit 55 singulions et 220 pages.

Dans un cas comme dans l'autre, l'assemblage des feuillets entre eux faisait difficulté, par défaut ou par excès. Mais le résultat, pour qui ouvrait le livre, était différent à l'œil. Dans le cahier unique, les deux pages se faisant face sont différentes, à l'exception du seul milieu du cahier ; dans la première moitié, la page de gauche est un recto (fibres horizontales) et la page de droite un verso (fibres verticales), alors que dans la seconde moitié l'ordre est inversé. En revanche, pour les cahiers qui ne sont qu'un feuillet plié en deux, les deux pages qui se font face ont la même apparence, recto ou verso du papyrus. On retrouve là une particularité constante dans les cahiers du *codex* de parchemin, obtenus par pliage de la peau, avec son côté poil et son côté chair².

Les cahiers réguliers

La nécessité d'une reliure fixée solidement au corps du volume, pour assurer à la fois l'ordonnance des pages et la protection de leurs marges, a entraîné l'extension au *codex* de papyrus des cahiers

1. Il est ainsi renvoyé aux numéros du répertoire de J. van Haelst, *Catalogue des papyrus littéraires juifs et chrétiens*, Paris, 1976.

2. Voir *infra*, p. 4-5.

réguliers, comportant de 3 à 6 feuillets pliés en deux, avec une nette prédominance des types à 4 feuillets (quaternions) ou à 5 feuillets (quinions). L'un des plus anciens exemples est fourni par le *P. Chester Beatty V* [7 van Haelst] (Genèse), de la seconde moitié du III^e siècle ; il comptait à l'origine 84 folios, répartis en un binion initial (ff. 1-4) et 8 quinions (ff. 5-84). La présentation du recto et du verso du papyrus dans ces cahiers successifs est identique à celle qu'offre le cahier unique : les deux pages se faisant face sont différentes, sauf au milieu de chaque cahier (deux rectos) et au passage d'un cahier au suivant (deux versos). Progressivement, la confection des cahiers de papyrus a été faite à l'imitation des cahiers de parchemin : il suffisait, avant le pliage en deux, de retourner les feuillets impairs du petit ensemble destiné à former le cahier. L'hypothèse du pliage en quatre de feuillets découpés dans un rouleau beaucoup plus large est sans fondement ; ce pliage n'est attesté que pour la fabrication de petits carnets faits à partir d'un rouleau de largeur normale, tel celui de la collection Chester Beatty que T.C. Skeat a publié.

Les types de cahiers réguliers

La typologie du *codex* de papyrus a été décrite en détail par E.G. Turner¹. Il suffira donc d'indiquer ici que le type de cahier usuel est le quaternion, du *P. Hambourg* bil. 1 [605 et 263 van Haelst] (*Acta Pauli* et *Ecclésiaste*), du III^e siècle, aux *P. Caire* 88747 et 88748 [685 et 687 van Haelst] (Origène), du début du VII^e siècle, en passant par le *P. Caire* 43227 [1301 Pack²] (Ménandre)², du V^e siècle. Pour le quinion, plus rare, le *P. Chester Beatty V* a déjà été cité plus haut ; on lui ajoutera le *P. Bodmer II* [426 van Haelst] (Jean), du II^e-III^e siècle, et le *P. Antinoé* de Théocrite (1487 Pack²), du V^e-VI^e siècle. Le ternion, très rare, n'apparaît qu'en mélange, par exemple dans le *P. Bodmer V* [599 van Haelst] (Protévangile de Jacques), du III^e ou IV^e siècle.

Les cahiers de parchemin

La loi de Gregory

Le *codex* de parchemin, sous la forme la plus ancienne qui soit attestée, ne présente aucun des caractères primitifs relevés dans l'évolution du *codex* de papyrus. Dès les premiers témoins, créés à l'imitation des carnets de parchemin dont l'existence est attestée à Rome au I^{er} siècle de notre ère, le *codex* de parchemin est constitué d'une manière qui durera jusqu'à la fin de l'empire byzantin, et même au-delà : les feuillets sont assemblés, côté poil sur côté poil et côté

1. E.G. Turner, *The Typology of the Early Codex*, Philadelphia, 1977.

2. Renvoi à R.A. Pack, *The Greek and Latin Literary Texts from Greco-Roman Egypt*, 2^e éd., Ann Arbor, 1965.

chair sur côté chair, en cahiers du même type, le plus souvent des quaternions ou des quinions. Comme il a été dit dans l'introduction, cette alternance régulière est un effet naturel du pliage de la feuille de parchemin¹. Si ce pliage se fait à partir d'une peau étendue sur le côté chair, le cahier présentera à l'extérieur le côté chair ; ce sera le côté poil si la peau a été étendue sur le côté poil. La loi de Gregory, aperçue dès 1881, et formulée définitivement en 1885², ne concerne que la présence de deux faces identiques en quelque point qu'on ouvre le cahier ou le manuscrit entier ; elle s'applique donc aussi bien aux cahiers dont l'extérieur est un côté chair qu'à ceux où il est fait d'un côté poil. Les avantages de la formule étaient tels qu'elle a été étendue, comme on l'a vu plus haut, aux cahiers de papyrus. Et dans les cahiers de parchemin de grand format (pliage de la peau en quatre) et de très grand format (pliage de la peau en deux), où il fallait deux peaux dans le premier cas, quatre dans le second, pour constituer un quaternion, la formule conforme à la loi de Gregory a été respectée volontairement, alors qu'elle ne pouvait plus être obtenue automatiquement comme c'était le cas avec le pliage en huit³.

La face extérieure du cahier

Avant d'aborder la description des types de cahiers dans une perspective chronologique, il faut examiner les deux grandes séries qui se différencient seulement par la nature de la face externe du cahier.

Les cahiers avec côté chair à l'extérieur sont attestés dès les premiers exemplaires du *codex* de parchemin, aussi bien dans les grands manuscrits scripturaires, comme le *Sinaiticus* et le *Vaticanus*, tous deux du IV^e siècle, que dans des manuscrits profanes comme le *P. Rylands 53 [1106 Pack²] (Odyssée)*, du III^e-IV^e siècle, les *Vaticani gr. 2061 A et 2306* (palimpseste de Strabon) du V^e siècle, et le *Vindobonensis med. gr. 1* (Dioscoride), copié peu avant 512. Cette pratique durera jusqu'à la fin de l'empire byzantin, et se prolongera à la Renaissance.

1. Sur cette technique, voir L. Gilissen, *La composition des cahiers, le pliage du parchemin et l'imposition*, dans *Scriptorium* 26, 1972, p. 3-33.

2. C.R. Gregory, *Les cahiers des manuscrits grecs*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris 1885, p. 261-268 (selon lui, le feuillett plié en deux, et non la peau pliée en quatre ou en huit, est l'élément de base du cahier).

3. Dans les manuscrits palimpsestes, où les feuillets sont prédécoupés, la loi de Gregory est loin d'être toujours respectée. Ph. Hoffmann a montré que dans le *Perisinus 637 (olim I 31)* – un exemplaire des *Erotemata* de Manuel Moschopoulos copié au monastère de Petra, à Constantinople, vers 1420, par Georges Baiophoros, sur du parchemin lavé et gratté provenant d'un manuscrit du IX^e-X^e siècle – chaque feuille «est constituée par un folio (plié en deux) du manuscrit primitif, et l'organisation des côtés fleur et des côtés chair n'est en aucun point conforme à la loi de Gregory» (*La collection de manuscrits grecs de Francesco Maturanzio érudit pérugin [ca. 1443-1518]*, dans *Mélanges de l'École Française de Rome. Moyen Âge-Temps modernes* 95, 1983, p. 89-147, citation p. 133).

Toutefois, à partir du X^e siècle, en Italie méridionale d'abord, puis dans les possessions latines, sous l'influence directe ou indirecte des *scriptoria* occidentaux où cette pratique était devenue courante, il arrive que le cahier se présente avec le côté poil à l'extérieur. Tel est le cas de l'*Oxonienensis Lincoln College 82 (Praxapostolos)*, du *Matritensis 4585 [olim 0 74] (Nil)*, des *Vaticani gr. 1808 (Basile), 1809 (Maxime le Confesseur) et 1912 [ff. 89-110] (Maxime le Confesseur)*, tous copiés dans l'Italie méridionale, entre le milieu du X^e siècle et le début du XI^e siècle¹. La même pratique apparaît au début du XIV^e siècle dans le *Vindobonensis theol. gr. 311 (Psautier)*, copié par Michel Loulloudès en Crète, alors sous la domination vénitienne, et dans le *Vindobonensis theol. gr. 236 (Psautier)*, transcrit par Démétrios Skylitzès ὁ Μαλάκης, notaire de Corfou, en 1370, en un temps où l'île dépendait de la maison angevine de Naples et de Morée.

Les types de cahiers

Pendant plus d'un millénaire, le type de cahier le plus fréquent est le quaternion ; le quinion vient en seconde position, loin derrière lui. Les grands onciaux de la Bible se partagent entre les deux types. Sont faits de quaternions le *Sinaiticus* (IV^e siècle), l'*Alexandrinus* (V^e siècle) et trois manuscrits de la collection Freer (*Évangiles [331 van Haelst]*, IV^e ou V^e siècle ; *Deutéronome-Josué [54 v. H.]*, V^e-VI^e siècle ; *Épîtres de saint Paul [507 v.H.]*, VI^e siècle). Moins fréquents sont les manuscrits faits de quinions, comme le *Vaticanus* (IV^e siècle), le *Parisinus Coislin. 1* (fin du VI^e siècle) et le *Marchalianus* [*Vaticanus gr. 2125*], VII^e-VIII^e siècle. Parmi les rares manuscrits profanes, les trois qui ont été cités plus haut (*Odyssée*, Strabon, Dioscoride) sont faits de quaternions.

À partir de la Renaissance byzantine du IX^e siècle et avec l'apparition d'une nouvelle écriture, la minuscule, le quaternion reste le type le plus fréquent (on pourrait même le qualifier de «normal»). Les rares exemples d'autres types de cahiers paraissent employés dans des régions éloignées de Constantinople, où le quaternion est de règle.

Le ternion se rencontre en Anatolie avec le *Parisinus Coislin. 265* (Jean Climaque), de 1036-1037 ; dans l'Italie méridionale avec le *Parisinus Coislin. 58* (Grégoire de Nysse), du X^e siècle, le *Laurentianus 11, 9* (Jean Chrysostome), de 1020-1021, les *Scorialenses Ψ-IV-26* (Vies de Saints), du XI^e-XII^e siècle, et y-II-1 (Métaphraste de janvier), du XII^e siècle.

Le quinion est relativement fréquent dans l'Italie méridionale : *Vaticani gr. 1542 (Psautier, X^e siècle), 1524 (Collection ascétique,*

1. Mgr P. Canart m'a signalé que dans la production de Théophane d'Iviron, au début du XI^e siècle, les manuscrits les plus anciens ont des cahiers qui commencent par le côté poil, mais que le copiste se plie ensuite à la règle traditionnelle.

X^e-XI^e siècle) et 1633 (*Panegyrikon*, X^e-XI^e siècle); cette pratique s'y rencontre encore, au XIII^e siècle, avec le *Vaticanus gr. 360* (Nouveau Testament).

Le senion est d'un emploi exceptionnel. Le premier exemple est fourni par un Évangéliaire copié en 1226 à Césarée de Cappadoce par le protonotaire Basile de Mélitène (*Atheniensis Gennadii 15 [olim Vindobonensis Dumbae]*); un autre est un peu plus récent, le *Marcianus gr. 214* (Aristote), de la fin du XIII^e siècle (et non du XII^e siècle comme l'indique le catalogue).

Dès le XIV^e siècle et au cours de la Renaissance, la situation se modifie un peu. La tradition du livre byzantin subit une forte influence des pratiques de la librairie italienne, jusque dans la constitution des cahiers. Les copistes grecs travaillant dans la péninsule sont ainsi amenés à donner la préférence au quinion quand ils écrivent sur parchemin, alors qu'ils conservent le quaternion pour leurs manuscrits de papier. C'est le cas, dans la seconde moitié du XV^e siècle, d'*Andronic Callistos*, de *Georges Tribizias* et de *Jean Rhosos*. Il faut probablement voir la cause de cette habitude dans le mode de commercialisation du parchemin, vendu par cahiers de cinq feuillets, autrement dit par quinions¹.

Les cahiers de papier

À la différence du parchemin, dont la technique de fabrication ne change pas fondamentalement même si des variations peuvent se produire dans telle région ou à telle époque, la feuille de papier présente comme imprimées en elle des traces qui remontent à sa confection et témoignent, au fil des siècles, des progrès qu'a connus la technique de fabrication du papier. Sans entrer dans des détails qui ne concernent pas la facture du cahier, on se contentera de relever des faits essentiels. Le format rectangulaire de la feuille de papier est déterminé par les dimensions de la forme dans laquelle elle a été moulée. En transparence ou en lumière rasante, la feuille garde l'empreinte, plus claire dans le premier cas, en creux sur une face dans le second, des fils de chaînette qui surmontent les pontuseaux fixés dans le sens de la largeur de la forme, et des fils vergeurs disposés perpendiculairement, dans sa longueur. Enfin, à partir de la fin du XIII^e siècle pour les papiers fabriqués en Italie, chaque feuille comporte une marque de fabrique visible elle aussi en transparence ou

1. En France, au XIV^e siècle, c'est le senion de parchemin qui est majoritaire (57 %, contre 27 % pour le quaternion). La situation change au XV^e siècle, où le quaternion de parchemin l'emporte largement (72 %, contre 16 % pour le senion); cf. C. Bozzolo et E. Ornato, *Pour une histoire du livre manuscrit au Moyen Âge. Trois essais de codicologie quantitative*, Paris, 1980, p. 132 et tableau b.

en lumière rasante, le filigrane, dont l'empreinte correspond à un élément décoratif ou significatif fixé aux fils vergeurs. En règle générale, sauf dans les papiers italiens les plus anciens, le filigrane est placé au milieu de l'une des deux moitiés de la feuille ; à partir du XVI^e siècle, un second filigrane, la contremarque, apparaît dans la seconde moitié de la feuille, généralement vers l'un des deux angles extérieurs. L'identification du filigrane et, éventuellement, de la contremarque, est importante pour la datation et la localisation d'un manuscrit.

Les types de cahiers

Comme dans les manuscrits de parchemin, le type de cahier le plus fréquent dans les manuscrits de papier est le quaternion, que suit, de plus ou moins près, le quinion. Mais les autres types de cahiers employés en séries régulières sont plus variés et plus nombreux dans les manuscrits de papier, comme le montre l'inventaire suivant dont le classement est formel, avec ici et là quelques indications chronologiques.

Dans les manuscrits du plus grand format, in-plano, une feuille entière de papier constitue un folio. Réservé à des manuscrits de format exceptionnel, notamment ceux qui contiennent des cartes géographiques, cet emploi exige un montage sur onglets des feuilles isolées, de façon à permettre la reliure. Tel est le cas du *Leidensis Vossianus gr.* F. 1 (atlas de Ptolémée, XVI^e siècle), dont le format est de 545 mm sur 425 mm, et du *Bodleianus Auct. E. 1. 16* (extraits théologiques), copié en 1553-1554 à Fontainebleau par Jacques Diassorinos sur un papier dépourvu de filigrane ; ce manuscrit, fortement rogné (plus de 15 mm), mesure encore 525 mm sur 380 mm, et les feuilles y sont assemblées en quinions.

Les cahiers faits d'une seule feuille de papier pliée en deux pour constituer deux folios sont très rares ; on peut, en utilisant là encore la série des distributifs latins, les qualifier de singulions. Dans le troisième quart du XVI^e siècle, Nicolas Nancel emploie ce type de cahier dans les *Leidenses Voss. gr.* F. 62, 68, 69 et 70 [collection de traités musicaux].

Le binion n'apparaît que tardivement en série. Les exemples connus ne sont pas antérieurs au milieu du XVI^e siècle (*Scorialensis X-IV-2* [Hermogène], *Leidensis Voss. gr.* O.8 [Anthologie d'épigrammes]). Jean de Sainte-Maure l'utilise volontiers (*Leidensis Voss. gr.* F. 24 [*Vlastaris*], copié à Rome en 1612).

Le ternion en série est attesté dans les manuscrits de Jean Honoriūs, originaire de Maglie en Terre d'Otrante, copiste qui travailla de 1535 à 1555 pour la Bibliothèque Vaticane, où il était «instaurator librorum graecorum» ; dans le fonds des *Vaticani graeci*, les manuscrits

suivants, copiés par lui, sont faits de ternions (n°s 233 [a. 1540], 323, 324, 396 [a. 1537], 588 [a. 1552], etc.).

Le quaternion, dont la position dominante ne fait pas question, est déjà utilisé dans le plus ancien manuscrit grec de papier, datable du VIII^e-IX^e siècle, le *Vaticanus gr.* 2200 (traités théologiques).

Le quinion est attesté dès le début du XII^e siècle (*Vaticanus gr.* 504 [Maxime le Confesseur], de l'an 1105). Son emploi se développera à la Renaissance, mais, comme on l'a vu plus haut¹, un certain nombre de copistes qui adoptent le quinion quand ils écrivent sur parchemin, préfèrent le quaternion quand ils utilisent du papier.

L'emploi précoce du senion et de l'octonion indique que les copistes, lorsque le papier est apparu dans la région où ils travaillaient, ont tenu compte de la différence d'épaisseur des deux matières en confectionnant des cahiers aux folios plus nombreux. Dès le XI^e siècle le senion est attesté (*Patmiacus* 706 [épistolographes]), mais le type se fait rare par la suite (*Vaticanus gr.* 490 [Jean Damascène] du XII^e-XIII^e siècle ; *Vaticanus gr.* 1296 [*Souda*], a. 1205), même s'il connaît un certain renouveau à la Renaissance (*Vaticani gr.* 5 et 6 [lexiques grec-latin] ; *Leidensis Voss. gr. Q. 46* [Proclus sur le *Cratyle*], copié par André Darmarios). La chronologie est à peu près la même pour l'octonion : attesté au XI^e-XII^e siècle dans le *Parisinus Coislin.* 93 (Nicéphore de Constantinople), il apparaît sporadiquement par la suite (*Scorialensis Φ-II-14* [*Sortes Astrampsychi*], du XIV^e-XV^e siècle), et se fait un peu moins rare à la Renaissance (*Vindobonensis theol. gr.* 329 [Théodore], copié par Jean Soulani dans la seconde moitié du XV^e siècle ; *Parisinus Coislin.* 351 [Théocrite et Hésiode], copié en 1516 par Hector Pyrgotelis).

Enfin, le denion, avec ses 20 folios, est le plus gros type de cahier employé en série. Dans une courte période de son abondante production, André Darmarios l'utilise exclusivement (*Scorialensis γ-III-14* [Procopé de Gaza sur Isaïe], a. 1572 ; *Ambrosianus N 196 sup.* [Onésandros], a. 1575).

La confection des cahiers

Si la notion de pliage est fondamentale dans les cahiers de parchemin, aussi bien pour l'origine même du cahier que pour fonder la loi de Gregory, elle n'est pas moins importante dans les cahiers de papier, mais dans des conditions assez différentes.

Dans leur majorité, les cahiers de papier sont constitués de feuilles pliées en deux ou en quatre. Le format du cahier et du manuscrit entier est déterminé par les dimensions de la feuille utilisée : le nombre

1. Voir *supra* p. 7.

de feuilles utilisées pour la confection d'un cahier dépend donc à la fois des dimensions de la feuille et du format désiré. Il n'existe donc pas de relation directe entre le nombre de folios d'un cahier – huit dans le cas du quaternion – et le pliage de la feuille utilisée.

Lorsque le cahier est fait de feuilles pliées en deux, ces feuilles sont encartées les unes dans les autres, à raison de quatre pour un quaternion, de cinq pour un quinon. La largeur de la feuille devient la hauteur du cahier, dont la largeur est égale à la demi-longueur de la feuille.

Lorsque le cahier est fait de feuilles pliées en quatre, les données se compliquent un peu. Pour un quaternion, les deux feuilles nécessaires pour obtenir huit folios peuvent être encartées l'une dans l'autre après le premier pliage ou après le second. Pour un senion, les combinaisons obtenues avec les trois feuilles de papier nécessaires sont au nombre de cinq¹. Avec l'octonion, le nombre de combinaisons croît rapidement. Dans le cas des cahiers comportant un nombre impair de feuillets, comme le ternion et le quinon, il faut compléter la feuille unique ou les deux feuilles pliées en quatre par une demi-feuille, découpée à l'avance et pliée en deux, l'autre demi-feuille servant à compléter le cahier suivant.

Pour le codicologue d'aujourd'hui, les cahiers de papier permettent de restituer les étapes de leur confection avec beaucoup plus de précision qu'on ne peut le faire pour les cahiers de parchemin. Cet avantage tient aux particularités de fabrication imprimées dans la feuille. La disposition des vergeures et des pontuseaux permet de reconnaître si la feuille a été pliée en deux ou en huit (vergeures horizontales parallèles aux lignes du texte écrit), ou bien en quatre ou en seize (vergeures verticales, perpendiculaires aux lignes écrites). Le format du cahier permet en général d'opter entre le pliage en deux de la feuille et le pliage en huit, ou entre le pliage en quatre et le pliage en seize. Mais, quand on a affaire à des papiers filigranés, la place occupée par la marque fournit une indication décisive sur le type de pliage utilisé et, éventuellement, sur le mode d'encartage adopté². Si, pour les papiers italiens les plus anciens, le filigrane se trouve au milieu de la feuille, et donc, après pliage en deux, de part et d'autre du pli, sa place régulière, après quelques décennies, se situe au milieu de l'une des deux moitiés. Avec le pliage en deux, le filigrane se trouvera donc au milieu d'un folio, alors qu'avec le pliage en huit il

1. Schémas très clairs dans C. Bozzolo et E. Ornato, *op. cit.* [p. 7 n. 11], p. 148, reproduits par M. Zerdoun, *Les papiers filigranés médiévaux. Essai de méthodologie descriptive*, t. I, Turnhout, 1989, p. 60 (cf. p. 77).

2. On trouvera une étude détaillée sur les modes de pliage et la place du filigrane dans M. Zerdoun, *op. cit.* note précédente, t. I et II (pagination continue).

sera dans la tranche supérieure (exceptionnellement dans la tranche inférieure), du côté du pli, ce qui permet de distinguer sans peine les deux pliages possibles où les vergeures sont horizontales. Il en est de même pour les vergeures verticales : avec le pliage en quatre, le filigrane sera de part et d'autre du pli ; avec le pliage en seize, il se trouvera dans la tranche supérieure (exceptionnellement dans la tranche inférieure), à l'opposé du pli.

La présence d'un filigrane permet des observations beaucoup plus précises sur la manière dont le copiste prépare ses cahiers. Il suffit de renvoyer sur ce point aux ouvrages spécialisés¹. On retiendra seulement que la disposition des filigranes répond à un certain nombre de règles d'alternance, et que, dans un manuscrit, toute exception à ces règles doit être relevée, car elle est la trace d'une réfection due au scribe lui-même ou d'un accident postérieur à la copie.

Du cahier à la feuille de papier

Ce qui a été dit plus haut du pliage de la feuille de papier indique de quelle manière on peut, à partir des données fournies par l'examen du cahier, retrouver les dimensions de la feuille – non pas les dimensions originelles, mais les dimensions réduites après rognage du livre. La détermination des dimensions de la feuille est importante pour les papiers non filigranés, car elle est, à côté de l'examen de la disposition des pontuseaux ou fils de chaînette, et de la mensuration de l'épaisseur des vergeures, l'un des moyens les plus sûrs de reconnaître l'origine d'un papier de ce type. Elle n'est pas moins importante pour les papiers filigranés : il faut toujours tenir compte des dimensions de la feuille lorsqu'on consulte un répertoire en vue d'identifier un filigrane. Sur la variété des indications permettant de passer du cahier à la feuille de papier filigrané, on se reportera au livre de M. Zerdoun², dont les deux parties, l'une théorique, l'autre pratique, s'intitulent «Du manuscrit à la feuille de papier». Et pour ce qui est du format lui-même, on trouvera des indications ci-dessous, aux p. 15 sqq., «Formats et proportions».

Les cahiers mixtes

Il arrive que, dans un même manuscrit, on trouve employées deux matières différentes, le parchemin et le papier. À date ancienne, on rencontre même un mélange de parchemin et de papyrus, comme l'atteste un manuscrit d'époque byzantine, mais qui n'est pas de langue grecque, conservé à Tbilisi.

1. Voir C. Bozzolo et E. Ornato, *op. cit.* [p. 7 n. 1], M. Zerdoun, *op. cit.* [p. 10 n. 1].

2. Voir l'ouvrage cité *supra*, p. 10 n. 1.

Il arrive aussi, dans une période de transition, que le papier oriental et le papier italien soient utilisés pour la confection d'un même manuscrit, ce qui pose le problème de l'association de deux formats différents. Dans le *Vindobonensis hist. gr.* 63, collection hagiographique datée de 1319 et copiée en Thrace, les folios 1-89 sont en papier italien de Fabriano (au filigrane de la lettre M [8309 Briquet]), les folios 90-135 sont en papier oriental, le changement se faisant à l'intérieur de la *Passio S. Eustathii et sociorum* (*BHG*³ 641) ; le format résultant est de 260 × 185/190 mm.

Le mélange de parchemin et de papier est parfois dû à la rareté de la matière la plus chère, le parchemin. Tel est le cas du *Vindobonensis phil. gr.* 31 (Euclide), du XII^e siècle, où le scribe a utilisé du parchemin jusqu'au f. 242, puis a achevé son travail sur papier (ff. 243-293). Dans le *Parisinus Coislin.* 273 (Théodore Stoudite), copié dans l'Italie méridionale au XIII^e-XIV^e siècle selon Devreesse, les folios 1-220, faits de parchemin palimpseste, sont suivis de folios de papier (221-298). L'inverse, c'est-à-dire des folios de parchemin venant compléter des folios de papier, est rare ; le *Vaticanus gr.* 504, daté de 1105 et composé de quinions à quelques exceptions près, en offre un exemple assez compliqué : les folios 5 à 115 et 157 à 190 sont faits de papier, alors que les folios 1-4, 116-156 et 191-197 sont en parchemin.

Le plus souvent, l'association du papier et du parchemin tient compte de la résistance relative des deux matières : le papier, moins fort que le parchemin, risquant d'être coupé dans le pli par le fil de couture, on évite de le mettre en contact direct avec ce fil¹. Il faut noter que cette défiance n'a pas joué dans les plus anciens manuscrits byzantins faits de papier. C'est dans l'Italie méridionale et la Sicile, et dans les régions soumises à la domination vénitienne (des Iles Ioniennes à la Crète en passant par la Morée), que se développent, à partir du début du XIII^e siècle, des formules de cahiers mixtes dont voici les principaux types.

Entre les feuillets d'un cahier de parchemin on insère un ou deux feuillets de papier. Dans le *Parisinus suppl. gr.* 1232 [ff. 11-64] (Nicolas d'Otrante), du XIII^e siècle, un feuillet de papier a été placé entre deux groupes de trois feuillets de parchemin palimpseste, ce qui crée un type de cahier extrêmement rare, un septenion. Dans le *Parisinus Coislin.* 190 [ff. 198-fin] (Nicétas d'Héraclée), de la fin du XIII^e siècle, les cahiers sont des quinions faits de la superposition de deux feuillets de parchemin palimpseste, de deux feuillets de papier

1. L'un des moyens utilisés consiste à placer une bande étroite de parchemin, pliée en deux dans le sens de la longueur, à l'intérieur du cahier et parfois à l'extérieur ; on évite ainsi tout contact immédiat du fil de couture avec le papier. Cette pratique, qui remonte à l'Antiquité puisqu'on la rencontre déjà pour les cahiers de papyrus, persistera jusqu'à la Renaissance : mais elle a toutes les chances d'être le fait du relieur, et non du copiste lui-même.

et d'un feuillet de parchemin palimpseste. Les deux manuscrits sont des produits de la Terre d'Otrante.

Après ces types primitifs, les copistes des mêmes régions ne tardent pas à faire plus largement appel au papier. Le type le plus courant à partir du XIII^e siècle consiste à encarter un quaternion de papier dans un feuillet de parchemin plié en deux, ce qui forme un quinion, ou à encarter un ternion de papier dans un feuillet de parchemin pour obtenir un quaternion. Les deux variétés se rencontrent dans un même manuscrit : le *Vaticanus gr. 106* (première partie : collection rhétorique), daté de 1251, est ainsi composé de quaternions mixtes (cahiers 1 et 21 à 27) et de quinions mixtes (cahiers 2 à 20) ; dans le *Vaticanus gr. 10* (Lexique de Zonaras), de 1253, les cahiers sont tantôt des quaternions, tantôt des quinions, et il en est de même pour le *Vaticanus gr. 644* (Théophylacte sur les Évangiles), achevé en 1279-1280 par Théodore Hagiopétrites, un copiste ambulant. Cette pratique pourrait ne pas dépasser le milieu du XIV^e siècle, car le *Vaticanus Regin. gr. 42* (Éphrem le Syrien), daté de 1339, semble en être le dernier exemple. Mais l'examen de manuscrits de parchemin plus anciens, détériorés et restaurés, montre qu'elle a duré au moins jusqu'à la fin de ce siècle : le *Marcianus app. gr. II 32* (Jean Climaque), du XI^e siècle, a été restauré à Zante avec deux quaternions faits de trois feuillets de papier italien encartés dans un feuillet de parchemin ; les deux filigranes du papier appartiennent à la dernière décennie du XIV^e siècle.

Un autre type de quinion comporte deux feuillets de parchemin entre lesquels sont placés trois feuillets de papier. Il apparaît après le milieu du XV^e siècle, et semble avoir été utilisé surtout en Angleterre : le *Leicesterianus 6 D 32/1* (Nouveau Testament avec le texte césaréen), le *Londiniensis Harley 3100* (*Souda*) et les *Oxonienses Corporis Christi Collegii 76 et 77* (*Souda*) ont tous été copiés dans ce pays par Emmanuel de Constantinople ou un collaborateur, au cours de la seconde moitié du XV^e siècle. Toutefois, des exemples plus tardifs sont attestés en Italie, telle la collection de traités grammaticaux transcrise par Pilade Brocardo de Brescia (*Parisinus Coislin. 175*).

Les cahiers alternants

Il arrive souvent que des cahiers de type différent soient mêlés à des séries régulières de quaternions ou de quinions. Sauf en cas d'accident – pertes de folios ou de feuillets entiers – l'apparition de ces cahiers vise généralement à faire coïncider, à l'intérieur du livre, la fin d'une œuvre avec la fin d'un cahier, et donc le début de l'œuvre suivante avec le début d'un cahier, sans laisser de pages blanches inemployées. Tout différent est le cas des cahiers de papier à alternance régulière : binion/quaternion, ternion/quinion ou quaternion/

senion. Dans ces diverses formules, l'un des cahiers a presque toujours deux feuillets de plus que l'autre. Avec l'alternance binion/quaternion ou quaternion/senion, le résultat est équivalent à une série régulière de ternions ou de quinions. On pourrait donc croire que l'alternance a pour but d'éviter la confection de cahiers à nombre de feuillets impairs (qui, comme on l'a vu plus haut¹, exigent souvent le découpage d'une demi-feuille de papier), tout en procurant un résultat final comparable à celui d'une série de cahiers de ce type. Mais l'argument ne vaut pas pour le type ternion/quinion, dont la suite équivaut à une série de quaternions. Plutôt que de se lancer dans les hypothèses, il convient de décrire quelques exemples.

Les cahiers alternants apparaissent plus tôt qu'on ne le croit d'ordinaire, et cette apparition, loin d'être liée à l'emploi des feuilles de papier, se produit dans des manuscrits de parchemin. Le *Marcianus app. gr. II 4* (Chrysostome, Homélies sur la Genèse), du XI^e siècle, compte 37 cahiers qui, de 3 à 16, sont des ternions alternant régulièrement avec des quinions : la suite du manuscrit est faite de quaternions. De même, dans les 37 cahiers du *Chisianus gr. 48* (Grégoire de Nazianze), du XI^e siècle lui aussi, la série de quaternions est interrompue, du cahier 25 au cahier 32, par une série alternante de ternions et de quinions.

Les exemples ultérieurs ne commencent qu'avec la Renaissance des Paléologues et ne concernent que des manuscrits de papier. L'un des plus anciens est le *Vindobonensis phil. gr. 56* (*Odyssée*), manuscrit de papier italien que ses filigranes permettent de dater des alentours immédiats de l'an 1300. Du folio 1 au folio 75 (chants α - κ), senions et binions alternent régulièrement ; la suite du manuscrit (ff. 76-171, chants λ - ω) est faite de douze quaternions. L'association du binion et du senion, qui contredit l'observation présentée plus haut sur la différence de deux feuillets entre les types de cahier alternants, ne semble pas avoir été utilisée par la suite ; elle équivaut à une série de quaternions, comme celle qui constitue la fin du manuscrit de l'*Odyssée*.

Dans le courant du XIV^e siècle deux types sont employés :

- ternion/quinion dans une partie du *Vaticanus gr. 50* (ff. 91-185 : Sophocle, Hésiode, soit les cahiers 12 à 22, les autres cahiers de ce manuscrit, datable du milieu du siècle, étant des quaternions) et dans les dix premiers cahiers du *Vindobonensis hist. gr. 53* (Nicétas Choniates)² ;

1. Voir *supra*, p. 10.

2. Le catalogue de H. Hunger ne signale que des quaternions dans ce manuscrit, mais Buberl et Gerstinger (*Die byzantinischen Handschriften*, 2. *Die Handschriften des X.-XVIII. Jahrhunderts*, Leipzig, 1938, p. 60) donnent le détail de la constitution alternée des cahiers.

– quaternion/senion dans le *Vaticanus gr.* 729 (collection ascétique) et le *Vindobonensis hist. gr.* 39 (Ménologe)¹, daté de 1399.

Les mêmes types se rencontrent aussi aux XV^e et XVI^e siècles, mais il s'y ajoute l'alternance binion/quaternion, qui équivaut à une série de ternions. Dans le second tiers du XVI^e siècle, Jean Honorius, originaire de Maglie en Terre d'Otrante, dont la préférence pour le ternion a été signalée plus haut, emploie à l'occasion des binions alternant avec des quaternions, autre manifestation de cette préférence ; ainsi a été confectionné le *Vaticanus gr.* 146 (Dion Cassius).

Formats et proportions

Le format d'un manuscrit est une donnée primaire qui s'impose au lecteur avant même qu'il n'ait ouvert le livre : un simple coup d'œil lui permet d'estimer les dimensions – hauteur, largeur, épaisseur – du livre relié. Quand il s'agit d'une reliure byzantine ou *alla greca*, où les ais n'ont pas de chasses, les deux premières dimensions sont égales à celles des cahiers et légèrement diminuées, en raison du rognage, par rapport à celles des cahiers vierges que le copiste avait devant lui au moment d'entreprendre son travail.

Si le copiste adopte un certain format en fonction du texte à transcrire et des instructions du commanditaire, il ne peut le faire qu'en tenant compte, en même temps, des possibilités offertes par la matière qu'il utilise : les dimensions de la peau de parchemin ou de la feuille de papier déterminent automatiquement, après pliage, le format des folios du livre ; la situation est un peu différente pour le *codex* de papyrus, où la hauteur de la page est fixée par la largeur du rouleau, mais où le copiste décide de la largeur de la page quand il découpe le rouleau, avec, on l'a vu plus haut², la possibilité d'une variation régulière.

Il serait excessif de prétendre donner, dans une simple communication, une étude complète des formats des cahiers des manuscrits grecs avec restitution des dimensions de la feuille originelle. Ce serait difficile pour ce qui est du parchemin, en raison de la grande variété des peaux utilisées. Pour le papyrus, l'essentiel a été dit par E.G. Turner³. Reste le papier, où les dimensions de la forme assurent

1. D'après le catalogue de H. Hunger, les cahiers de ce manuscrit sont tous des quinions, mais J. Bick (*Die Schreiber der Wiener griechischen Handschriften*, Wien-Prag-Leipzig, 1920, p. 38) mentionne l'alternance régulière des quaternions et des senions. Comme dans le cas précédent (n. 2 de la p. 14), le total du nombre des cahiers, fourni par la dernière signature, peut faire croire à une série de cahiers identiques.

2. Voir *supra*, p. 3.

3. *The Typology of the Early Codex* (cité p. 4 n. 1).

des dimensions régulières à toutes les feuilles fabriquées avec elle. Quelques notations suffiront.

Le papier arabe d'origine orientale utilisé pour la confection des manuscrits grecs du XI^e au XIV^e siècle¹ se présente en trois formats (dont le plus grand est le moins fréquent), soit approximativement :

720 mm sur 560 mm

560 mm sur 360 mm

360 mm sur 280 mm.

Beaucoup plus rare est un quatrième format, dont l'origine n'est pas assurée ; il est de l'ordre de 530 mm sur 400 mm.

Sur les papiers arabes d'origine occidentale et sur les papiers espagnols, dont l'emploi est assez rare dans les manuscrits grecs, il suffit de dire ici que les premiers ont des formats comparables à ceux des papiers orientaux, alors que les autres anticipent sur le format des plus anciens papiers italiens².

Quand la fabrication du papier commence en Italie, dans la première moitié du XIII^e siècle, un seul format paraît attesté : il est de l'ordre de 490 mm sur 350 mm. Dès le milieu du XIII^e siècle apparaît un second format, d'environ 450 mm sur 290 mm. Avec l'invention du filigrane (le premier exemple daté est de 1282) et d'autres perfectionnements techniques, les dimensions de la feuille se différencient davantage. Les statuts de Bologne de 1389 mentionnent quatre formats³, soit :

- 1) impérial : 740 mm sur 510 mm
- 2) royal : 615 mm sur 450 mm
- 3) moyen : 504 mm sur 350 mm
- 4) réduit : 450 mm sur 318 mm.

Seuls les deuxième et quatrième formats se rencontrent couramment dans les manuscrits grecs du XIV^e siècle. Au-delà, et jusqu'au XVI^e siècle, les quatre formats de base restent les mêmes, avec, ici et là, et notamment hors d'Italie, de petites variations.

1. Les manuscrits grecs de papier antérieurs au XI^e siècle sont trop peu nombreux pour fournir des données utilisables. Pour plus de détails, on peut consulter l'article de Jean Irigoin et alii, *Papiers orientaux et papiers occidentaux*, dans *La paléographie grecque et byzantine*, Paris, 1977, p. 45-54, et, du même, *Papiers orientaux et papiers occidentaux. Les techniques de confection de la feuille*, dans *Bollettino dell'Istituto Centrale per la Patologia del Libro* 42, 1988 [1990], p. 57-79.

2. Voir les deux articles cités à la note précédente.

3. Les chiffres donnés par Briquet (*Les filigranes*, t. I, p. 2, avec un fac-similé de l'inscription à la p. 3) doivent être rectifiés d'après les mensurations de L. Balsamo, citées par O. Valls i Subirà, *Les formats du papier et la Pierre de Bologne*, dans *IPH-Information*, N. S. 9, 1975, p. 26-29.

Dans les trois formats des papiers orientaux comme dans les deux formats les plus courants du papier italien, le passage du grand format au format inférieur se fait comme par un pliage : la largeur du format supérieur devient la longueur du format inférieur, dont la largeur est égale à la moitié de la longueur du format supérieur (soit $a \times b$ et $b \times a/2$). Cette relation permet d'associer sans difficulté, mais avec un pliage de plus ou de moins, des feuilles de formats différents.

Le petit nombre des formats, dans les deux types de papier, a pour résultat une certaine uniformisation du format des livres, comme on peut le constater sur les rayons des bibliothèques, ou en feuilletant les catalogues de manuscrits. La même constatation peut être faite pour le parchemin : en un même centre de copie et dans les mêmes années, la majorité des manuscrits ont le même format, et ceux qui s'en distinguent, plus grands ou plus petits, ont des dimensions en relation étroite avec celles de la majorité. Un exemple suffira pour le montrer. Dans un centre de copie, de Constantinople selon toute vraisemblance, on a transcrit dans la seconde moitié du IX^e siècle une collection de manuscrits à dominante philosophique¹ dont le format moyen est de 270 mm sur 180 mm. Trois manuscrits de format différent appartiennent au même groupe ; l'un mesure 350 mm sur 255 mm, les deux autres 185-188 mm sur 135-139 mm.

La relation est évidente² :

(pliage en quatre)	350 × 255
(pliage en huit)	270 × 180
(pliage en seize)	185-188 × 135-139.

Reste un problème, encore assez mal étudié, celui du rapport entre la largeur et la hauteur du livre, et donc du cahier. Pour la période antique, le livre d'E.G. Turner³ fait connaître l'essentiel. On en retiendra ici que les cahiers de parchemin les plus anciens sont de format presque carré, quelles que soient leurs dimensions, alors que les cahiers de papyrus sont étroits, et même très étroits. Au fil des temps, le contraste tend à se réduire. Avec le IX^e siècle et l'apparition de l'écriture minuscule, le parchemin reste pratiquement l'unique support de l'écriture. Les plus anciens manuscrits sont relativement étroits, avec un rapport de l'ordre de 0,6, mais assez vite le rapport monte un peu au-delà de 0,7.

1. C'est à Th. W. Allen qu'est due l'identification de la «collection philosophique» (*A Group of Ninth-Century Greek Manuscripts*, dans *Journal of Philology* 21, 1893, p. 48-55).

2. Comme je l'ai montré il y a près de quarante ans (*Pour une étude des centres de copie byzantins*, dans *Scriptorium* 12, 1958, p. 208-227 [p. 212]) ; depuis lors, J. Leroy a ajouté le *Vaticanus gr. 2249* (pseudo-Denys et Théodore), un deuxième représentant du plus petit format, avec le *Marcianus gr. 258* dont l'attribution à la collection était jusqu'alors contestée.

3. Cité *supra*, p. 4 n. 1.

Dans l'étude des rapports, il faut tenir compte du pliage. Lorsque, pour la feuille entière, le rapport de la largeur à la longueur n'est pas égal à $\sqrt{2}/2$, soit 0,707¹, les pliages successifs ont pour effet de créer deux rapports alternant régulièrement. Le cas de la collection philosophique mentionnée ci-dessus est très net :

(pliage en quatre)	350 × 255	rapport : 0,73
(pliage en huit)	270 × 180	rapport : 0,66
(pliage en seize)	185-188 × 135-139	rapport : 0,73

Dans l'hypothèse d'un pliage en deux, non attesté, les dimensions seraient de l'ordre de 540 mm sur 360, avec de nouveau le rapport 0,66. Toute étude de la proportion des dimensions du livre, du cahier ou de la page doit prendre en compte ce phénomène.

On peut admettre que, jusqu'à la Renaissance, la hauteur et la largeur des manuscrits byzantins sont dans un rapport qui se situe généralement entre $2/3$ et $3/4$, mais il serait imprudent de généraliser. Il convient de mentionner, à cet égard, trois manuscrits qui semblent être les survivants d'une collection des traités d'Aristote ; copiés sur parchemin au XII^e siècle, ils sont très étroits, avec un rapport qui ne dépasse pas 0,5 (soit $1/2$) dans le *Barberinianus gr. 136* (230 mm sur 115 mm).

Préparation du folio et de la page

Tout cahier comporte un certain nombre de folios dont chaque face représente une page. Pour faciliter et régulariser le travail du copiste, une réglure limitant la surface à écrire et une linéation destinée à guider l'écriture sont tracées sur chaque folio ou sur chaque page.

L'ensemble de l'opération, dont on ne donnera ici qu'une esquisse², se fait sur le cahier déjà constitué, même si certaines étapes exigent une dislocation du cahier.

En premier lieu, des points-jalons sont percés dans les marges du cahier encore fermé ou ouvert à plat. Après quoi, en plaçant une règle sur les paires de points-jalons, on trace avec une pointe sèche les traits rectilignes de justification et la linéation. La disposition des feuillets lors de cette opération, qui se fait le plus souvent sur chaque feuillet du côté poil, constitue le système de réglure. Le schéma imprimé ainsi

1. C'est le principe adopté dans les normes récentes des formats du papier :

A3 420 mm × 297 mm
A4 297 mm × 210 mm.

2. On trouvera un exposé plus précis de cette opération complexe dans l'article cité *supra* (p. 17 n. 2), aux p. 213 à 220 ; pour la plupart des étapes, on aura avantage à consulter les travaux mentionnés *infra* (p. 19 n. 1 et 2).

dans le parchemin est qualifié de type de réglure. La pointe sèche laisse une trace en creux sur la face où elle a été passée, et en saillie sur la face opposée. Si l'on substitue à la pointe sèche une mine de plomb ou un calame, ou encore une plume encrée, le tracé doit être fait sur les deux faces du folio.

Pour le détail de ces opérations qui suivent la constitution du cahier et précèdent immédiatement la copie, on se reportera, pour les manuscrits de parchemin, aux travaux de J. Leroy¹, et, pour les manuscrits de papier, au rapport que j'ai présenté au colloque de Berlin-Wolfenbüttel². Il suffira de mentionner ici que le tracé à l'encre ou à la mine de plomb, usuel à la Renaissance, apparaît sporadiquement au IX^e siècle dans des manuscrits de la collection philosophique (encre brun-rouge pour guider le tracé des scholies marginales) et sert quelquefois, dans l'Italie méridionale, à renforcer la réglure faite à la pointe sèche dans les manuscrits de parchemin des XI^e et XII^e siècles³. On notera enfin que le tracé de la réglure fait à la mine de plomb semble avoir été effacé dans certains manuscrits de la Renaissance.

Une dernière remarque. La mise en page et la linéation sont en relation étroite avec le format du manuscrit. Dans l'exemple de la collection philosophique, cité plus haut⁴, le grand format comporte deux colonnes de 44 lignes, le moyen et le petit sont écrits à pleine page, avec 33 ou 34 lignes pour le premier, 28 lignes pour le second.

Jean IRIGOIN
(Collège de France)

1. J. Leroy, *Quelques systèmes de réglure des manuscrits grecs*, dans *Studia Codicologica* (éd. K. Treu), Berlin, 1977, p. 291-312 ; *Les types de réglure des manuscrits grecs*, Paris, 1977. Voir en dernier lieu J.-H. Sautel (éd.), *Répertoire de réglures dans les manuscrits grecs sur parchemin* («Bibliologia», 13), Turnhout, 1995. — Après avoir consulté ces exposés théoriques, on pourra avoir avantage à les confronter aux exemples reproduits et commentés dans H.-J. Martin et J. Vezin (éd.), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, 1990, *passim*.

2. *Typologie et description codicologique des manuscrits de papier*, dans *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale* (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983), Alessandria, 1991, p. 275-303, en particulier p. 291-296.

3. J. Leroy, *Le renforcement des réglures à la mine brune dans les manuscrits grecs du XII^e siècle*, dans *Rivista di Studi Bizantini e Neoellenici*, n.s. 27, 1990, p. 133-179.

4. Voir *supra*, p. 17.

Les signatures des cahiers dans les manuscrits grecs

Dans le livre byzantin comme dans le livre occidental, le cahier, cette unité intermédiaire entre l'élément qu'est le folio et l'ensemble que forme le volume avec toutes ses feuilles, est une composante dont le repérage aide l'historien du livre à comprendre selon quelles modalités un manuscrit a été construit. Les signatures, numéros d'ordre apposés sur les cahiers en délimitant explicitement au moins une de leurs frontières, constituent à cet égard une donnée immédiate pour l'identification de ces derniers, tout en permettant de contrôler que leur succession n'a pas subi d'accident, par suite de la perte ou de l'interversion de certains d'entre eux. Notées initialement pour permettre au relieur de réunir suivant un ordre déterminé les parties qui constitueront le manuscrit, elles présentent donc une utilité qui va au delà de la fabrication du livre : de même qu'elles sont susceptibles de renseigner le lecteur sur l'intégrité de son texte¹, les signatures des cahiers sont riches d'informations pour celui qui examine maintenant le manuscrit en tant qu'objet, et qui cherche à en retracer l'histoire matérielle.

Mais justement, que sont les signatures en tant que telles, en quel point du cahier et de la page sont-elles tracées, et de quelle manière, et dans quelle mesure ces particularités peuvent-elles se révéler pertinentes pour mieux apprécier le travail d'un copiste, sa

1. Cette fonction des signatures concerne d'ailleurs aussi bien les premiers imprimés, qui reproduisent les caractéristiques techniques des manuscrits, et privilégient à ce titre l'unité constitutive du volume qu'est le cahier : si les folios sont numérotés, c'est le plus souvent dans la première moitié des cahiers seulement (le bifolium est plus significatif que le folio pour la confection du livre) et en tant que premier, deuxième,... élément d'un cahier donné, conçu comme structure fermée, et non comme éléments de l'ensemble, le livre. Ainsi, W. Pirckheimer peut aisément noter, dans une lettre d'avril 1502 à Anton Kress, l'extension du texte qui manque dans son édition des *Argonautiques*, un cahier entier : voir E. Reicke, *Willibald Pirckheimers Briefwechsel*, I, München, 1940, lettre 50, p. 165. C'est également pourquoi les imprimeurs précisent fréquemment la composition de leurs ouvrages en indiquant le nombre et la qualité des cahiers (quaternion, ternion ou autre), ce qui permet, le cas échéant, de repérer l'absence d'un bifolium central de cahier.

date et, éventuellement, sa localisation ? La codicologie des manuscrits grecs les a un peu délaissées jusqu'à présent, et n'a pas examiné si un essai de typologie des signatures pouvait apporter des éléments nouveaux pour la connaissance du livre grec byzantin ; c'est ce que je voudrais tenter de faire ici.

Une telle étude se heurte à deux types de difficultés qu'il convient de signaler dès le début de cet exposé. D'une part, les signatures, en fonction de l'endroit où elles ont été portées, ont pu être rognées au cours des opérations de reliure effectuées à diverses époques sur les livres, et les signes originels ont ainsi disparu dans un certain nombre de cas. De plus, déterminer si un jeu de signatures a été apposé de première main, c'est-à-dire par le copiste ou, en adoptant un sens plus large, en un moment contemporain de la copie, n'est pas toujours une tâche aisée et, pour cette raison, l'on ne saurait se fier systématiquement aux indications que fournissent les catalogues¹. En fait, il est maintes fois délicat de préciser si les signatures des cahiers ont été notées par le scribe ou pas, et l'observation directe et attentive du manuscrit peut elle-même s'avérer décevante ou troublante : même si la couleur de l'encre utilisée pour noter les signatures est, à ce que l'on croit, identique à celle du texte, même si les tracés apparaissent très proches de ceux du copiste, tel détail sera susceptible de remettre en cause une conclusion qui semblait naturelle. Deux exemples tirés de manuscrits de l'*Österreichische Nationalbibliothek* peuvent illustrer ce fait : dans le *Vindobonensis med. gr. 16*, du milieu du XIV^e siècle, les signatures paraissent bien être de la main du scribe ; ce, jusqu'au moment où l'on arrive à une page sur laquelle la signature ne se trouve pas à l'emplacement habituel : une languette de papier collée postérieurement sur la feuille, dans la marge, a entraîné un déplacement latéral de la signature, qui ne peut donc en aucune façon remonter au copiste ! Dans le *Vindobonensis med. gr. 30*, un des manuscrits du scribe Manuel Pancratios², datable de 1315, les signatures des cahiers ne sont pas non plus, contrairement à la première impression que l'on a, attribuables au copiste : elles se poursuivent en effet jusqu'à la fin du volume, dont la dernière partie (ff. 486-523) a été copiée par une main différente et sur un papier plus tardif, à vergeures épaisse.

1. L'imposant ouvrage réalisé par K. et S. Lake, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200*, vol. I-X, Boston, 1934-1945, constitue, parmi d'autres, un bon exemple à cet égard : des vérifications que j'ai effectuées, en particulier dans les manuscrits parisiens datés de cette période, montrent que sont plus d'une fois présentées comme originelles des signatures manifestement notées bien postérieurement à la réalisation du livre.

2. Deux autres livres de ce copiste n'apportent pas d'informations plus claires : dans le *Parisinus gr. 2210*, les signatures ne sont pas de première main ; d'après le catalogue d'E. Mioni, les cahiers du *Marcianus gr. 398* ne sont pas signés.

L'emplacement des signatures

Avant toute chose, il faut regarder où sont localisées les signatures dans le cahier. Comme il est logique, c'est soit le début, soit la fin du cahier, soit ces deux bornes, qui portent le numéro d'ordre, c'est-à-dire le premier recto ou le dernier verso, ou bien le premier recto et le dernier verso. Lorsqu'une seule signature est apposée, c'est en tout cas le recto initial qui est favorisé, et cela à toutes les époques de l'histoire du livre byzantin, à la différence de ce qui caractérise le domaine occidental. Ce choix du premier recto peut être mis en relation avec le mode de reliure byzantin qui, pour le travail de couture en un seul bloc, prend en principe les cahiers en partant du dernier¹. En revanche, l'utilité de signatures notées à la fois au début et à la fin du cahier est claire lorsque la couture se fait en deux blocs, selon un procédé fréquent dans les reliures byzantines qui ont été conservées.

Mais un autre point de repère que le début ou la fin du cahier est également susceptible d'être mis en évidence, comme en témoignent deux exemples qui me semblent mériter une mention. Le *codex* de la Bibliothèque nationale de France *Parisinus gr. 214* est un manuscrit écrit en chypriote bouclée et daté de 1316². Les cahiers, en majorité des quaternions, sont signés par le copiste au premier recto et au dernier verso dans l'angle inférieur interne, mais ils portent de plus une signature en leur centre ; le bifolium central est signalé comme tel par le scribe, et selon le même procédé : signature, pour les quaternions, à 4v et à 5r de chacun dans l'angle inférieur interne également, reproduisant le numéro d'ordre du cahier. Quel est l'avantage d'un tel procédé ? Vraisemblablement, réduire pour le relieur le risque d'un déplacement de feuillets lorsqu'il ouvre le cahier en son milieu pour passer le fil de couture, et lui permettre, grâce à cette numérotation, de contrôler immédiatement la justesse de son travail. On trouve un cas comparable, bien qu'un peu moins précis, dans le *Vindobonensis med. gr. 1*, le fameux Dioscoride copié pour Juliana Anicia au début du VI^e siècle. Le texte écrit en majuscule a été transcrit en minuscule en 1405-1406 par un érudit constantinopolitain bien connu, Jean Chortasménos, qui a aussi donné une nouvelle

1. Sur cette question, se reporter en particulier à l'exposé de D. Grosdidier de Matons et Ph. Hoffmann dans ce volume (voir *infra*, p. 205-258, sp. p. 212 et 216).

2. C'est un des premiers exemples datés de ce type d'écriture étudié par P. Canart au cours du premier Colloque de paléographie grecque en 1974 : *Un style d'écriture livresque dans les manuscrits chypriotes du XIV^e siècle : la chypriote « bouclée »*, dans *La paléographie grecque et byzantine*, Paris, 1977, p. 303-321 (p. 313). – Voir également P. Canart, *Les écritures livresques chypriotes du XI^e au XVI^e siècle*, dans *Epeteris tou Kentrou Epistemonikón Ereuñón* 17, 1987-1988 (1989), p. 43-44. Le fait que P. Canart ait omis de mentionner sa date explique assurément qu'il soit oublié dans le catalogue, très complet par ailleurs, de C. N. Constantinidès – R. Browning, *Dated Greek manuscripts from Cyprus to the year 1570*, Washington – Nicosie, 1993.

reliure au volume. Or au milieu des cahiers, c'est-à-dire au début de la seconde moitié, au recto du cinquième folio, on peut encore lire à plusieurs reprises, au milieu de la marge inférieure près du bord de la page, la mention μέσον («milieu») notée d'une main cursive qui est en fait celle de Chortasménos. Là encore, il s'agit assurément d'une indication destinée à limiter les risques d'erreur au moment de la reliure¹. Ce type de précision, peut-être plus fréquent que ne le laissent penser les attestations dont nous disposons, conservées parce qu'elles n'ont pas été rognées, constitue une étape intermédiaire entre la simple numérotation des cahiers et le foliotage à proprement parler qui, naturellement, est le plus sûr moyen d'éviter des interversions. Mais, comme on peut le constater en étudiant les manuscrits, c'est le cahier, et non le bifolium ou le folio, qui demeure, au moins jusqu'à la Renaissance, l'unité de référence dans la construction du livre.

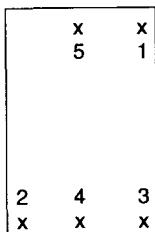
Si l'on s'attache maintenant à l'endroit où la signature est portée sur la page, qu'il s'agisse du premier recto du cahier, du dernier verso, ou des deux à la fois, on constate que les possibilités sont nombreuses. Mais en dépit de la variété des choix dont dispose celui qui signe un cahier, tous ces possibles ne sont pas représentés. L'espace des signatures est bien entendu celui des marges, portions de la page qui encadrent le texte principal, le bordent, et qui, en règle générale, ne sont pas totalement couvertes d'un commentaire. En théorie, si l'on simplifie tant soit peu, huit emplacements généraux pourraient être retenus, si l'on divise chacune de ces marges en trois parties :

- dans la marge supérieure : sur la partie gauche, sur la partie droite ou au milieu – les termes gauche, droite sont délibérément peu précis ici, ils déterminent plutôt une région, qui peut correspondre aussi bien à l'angle à proprement parler, le canton, qu'à la portion de marge allant jusqu'au niveau de la justification, interne ou externe, qui borne la longueur des lignes de texte ; le milieu, lui, désigne l'espace délimité par la largeur de la surface écrite ;
- dans la marge inférieure, les mêmes places ;
- et, dans les marges latérales, la partie médiane, dont la hauteur totale correspond à la hauteur de la surface écrite (les portions supérieure et inférieure ayant été rattachées respectivement aux marges du même nom).

En pratique, on peut éliminer tout de suite le milieu des marges latérales, où je n'ai pas relevé de signatures – et pourtant, la marge latérale interne est bien la seule où ne soient pratiquement jamais

1. Plus précisément, comme me l'a indiqué D. Grosdidier de Matons, que je remercie, il s'agit de l'étape de la couture des tranchesfiles.

notées des scholies, et qui reste donc blanche¹. Mais qu'en est-il des six autres possibilités ? En fait, selon qu'il s'agit du recto ou du verso, des différences se révèlent. D'après le matériel que j'ai étudié, cinq emplacements sont privilégiés lorsque *seul le premier recto du cahier* est signé.



Tout d'abord, l'*angle supérieur externe* (1), qui est l'endroit le plus fréquemment affecté d'une signature dans les manuscrits anciens jusqu'au milieu du XI^e siècle. C'est donc le cas aussi bien pour des manuscrits en majuscule que pour des manuscrits écrits en minuscule : ainsi le *Sinaiticus* du IV^e siècle², le *Parisinus Coislin. 1* du VI^e siècle, ou le manuscrit grec du pseudo-Denys l'Aréopagite offert en 827 par Michel le Bègue à Louis le Pieux, le *Parisinus gr. 437*, le *Parisinus gr. 1853*, E d'Aristote ou le *Vindobonensis med. gr. 4, Θ* d'Hippocrate.

Puis vient le bas de la première page écrite du cahier, en commençant par l'*angle inférieur interne* (2), emplacement attesté dans le fameux Dioscoride déjà mentionné, *Vindobonensis med. gr. 1*, comme dans le *Parisinus Suppl. gr. 1074* du VII^e siècle, et aussi dans des manuscrits plus tardifs, tels le *Monacensis gr. 358* (du IX^e-X^e siècle) ou le *Parisinus gr. 451* copié pour Aréthas par Baanès en 913-914. Au XV^e siècle, Jean Scoutariotès note encore les signatures en cet endroit : ainsi dans le *Monacensis gr. 332*.

Vient ensuite l'*angle inférieur externe* (3), que je n'ai pas trouvé signé dans des manuscrits antérieurs au X^e siècle ; il l'est par exemple dans le *Vaticanus gr. 2022* écrit en majuscule en 954, ou dans plusieurs manuscrits munichois copiés entre le X^e et le XII^e siècles, comme les *Monacenses gr. 373, 378, et 427*. Ce type de signature est encore bien représenté par la suite, comme les précédents.

1. Il est vrai que, dans un grand nombre de cas, sa largeur est assez limitée. Inversement, la marge latérale externe est l'emplacement réservé par excellence aux commentaires ; il est donc d'une certaine façon logique que la signature du cahier ne soit pas notée dans cet espace. Il me faut néanmoins signaler la mention faite par J. Leroy, *La description codicologique des manuscrits grecs de parchemin*, dans *La paléographie grecque et byzantine*, Paris, 1977, p. 39-40 (les signatures) et note 80, d'un manuscrit que je n'ai pas moi-même vu, le *Vaticanus Barberini. gr. 504*, qui présenterait «une signature dans la marge latérale externe à hauteur de la septième ou huitième ligne de texte».

2. Mentionné par J. Irigoin, *Pour une étude des centres de copie byzantins*, dans *Scriptorium* 12, 1958, p. 222.

Le *milieu de la marge inférieure* (4) du premier recto, lorsqu'il est seul signalé, porte bien moins souvent une signature, mais on peut noter le fait dans les *Parisini gr.* 580 et 1499, qui sont en réalité la suite l'un de l'autre – comme en témoigne la progression des signatures ! – et qui sont dus à Euthyme, copiste actif au milieu du XI^e siècle ; on peut aussi relever ce type dans une partie du *Monacensis gr.* 363 copié par un deuxième scribe, au XII^e siècle. Mais dans ces deux cas comme dans plusieurs autres comparables, la mise en pages du texte sur deux colonnes est un élément à souligner, la signature se trouvant donc portée dans l'espace blanc entre les deux colonnes : l'argument d'ordre esthétique n'est certainement pas absent dans un tel choix. Néanmoins, quelques exemples correspondent à des manuscrits écrits à pleine page, tel le *Parisinus gr.* 133, du XIII^e-XIV^e siècle (signatures placées au milieu de l'espace de la ligne écrite et non au milieu de la largeur de la page) ou le *Dresdensis Da 7* d'Hermogène, de la même période. À l'époque de la Renaissance, on constate que nombre de manuscrits écrits à pleine page sont également signés au milieu de la marge inférieure du premier recto du cahier, mais ils sont alors pourvus au dernier verso d'une réclame, élément dont je parlerai ensuite et qui remplace dans ce cas une signature.

Je n'ai d'autre part trouvé que sporadiquement des manuscrits témoignant d'une localisation des signatures au *milieu de la marge supérieure* (5) du premier recto des cahiers : ils sont assez récents, comme le *Vaticanus gr.* 294, manuscrit médical du XIV^e siècle, dans lequel les signatures sont bien portées au milieu de la largeur de la page et non au milieu de la largeur de la surface écrite, ou le *Vaticanus gr.* 125, un Polybe de la première moitié du XVI^e siècle. En revanche, je n'ai relevé aucun exemple de manuscrit offrant des signatures seulement au premier recto du cahier qui soient notées dans l'*angle supérieur interne*.

Pour des signatures notées uniquement au dernier verso des cahiers, les choix adoptés sont plus limités, puisque seuls trois cas semblent se présenter, le troisième étant fort peu adopté d'après mes relevés ; leur fréquence est moins élevée que pour les signatures les plus représentées au recto. Ces signatures sont toutes dans la marge inférieure, c'est-à-dire véritablement à la fin du cahier, après la copie de la dernière page.

3	1	2
x	x	x

C'est le plus souvent le *centre de la marge inférieure* (1) qui reçoit la signature et les exemples les plus nombreux dont je dispose sont, peut-être de manière fortuite, du XIV^e siècle, comme dans le manuscrit hippocratique *Vaticanus Urbin.* gr. 68 ou dans son modèle, un manuscrit vatican également, le *Vaticanus* gr. 277 ; mais quelques-uns sont plus récents, comme, dans la seconde moitié du XV^e siècle, une grande part de la production de Démétrios Damilas¹ que j'ai pu examiner directement, ou un manuscrit dû à Emmanuel Attramyttinos, le *Parisinus* gr. 1761 – dans ce livre, le texte n'occupe qu'une moitié de la largeur de la page, la partie droite au verso, la partie gauche au recto, et il est limité par une double ligne verticale centrale, dans l'espace de laquelle est notée la signature du cahier (l'autre moitié de la page était théoriquement prévue pour des scholies)². En tout cas, je n'ai pas de témoignages anciens de cet emplacement, alors que des signatures dans l'*angle inférieur interne* (2) du dernier verso peuvent être signalées tôt, par exemple dans le *Parisinus Suppl.* gr. 693, écrit en majuscule et attribué au Proche-Orient du IX^e siècle, qui offre de plus une croix à l'angle supérieur interne du premier recto des cahiers, ou le *Sinaiticus* gr. 794 de 992, ou encore un fameux manuscrit hippocratique du XII^e siècle, le *Vaticanus* gr. 276, dont la présence en Italie méridionale est historiquement attestée au siècle suivant sa copie – au début de la seconde moitié du XIII^e siècle –, par l'usage qui en a alors été fait³. Le cas est aussi représenté dans des témoins plus tardifs, tel le *Parisinus* gr. 118, des Évangiles sur parchemin copiés en 1291 au couvent du Saint-Sépulcre à Jérusalem, et également au delà de cette date. Dans le *Vaticanus* gr. 280, du XIV^e siècle, si l'*angle inférieur interne* porte

1. Cette constance de la pratique suivie par un même copiste peut être, comme on le soulignera plus bas, un critère contribuant à l'identification d'une main donnée. Dans le cas de Démétrios Damilas, il faut néanmoins noter que quelques manuscrits, tel le *Parisinus* gr. 2833, présentent également une signature portée au premier recto des cahiers, au bord de la marge inférieure, et souvent rognée, dans le prolongement de la justification externe. Est-ce à dire, question que l'on est maintes fois amené à se poser dans ce type d'études, que la disparition d'une partie des données codicologiques constitutives de la fabrication d'un livre, parce qu'elles ont été soumises à un rognage prévu ou involontaire, risque de fausser l'analyse que l'on fait aujourd'hui ? C'est assurément vrai dans une certaine proportion, que la rigueur critique de l'observation peut aider à limiter. Mais le système de numérotation employé par D. Damilas est plus complexe et complet : plusieurs manuscrits gardent trace d'un foliotage dans la première moitié des cahiers, porté dans la marge inférieure des rectos, près du bord, à droite, sous la forme « 1er,... (folio) du cahier x ». Le *Parisinus* gr. 2832, avec ses marges inférieures peu rognées et demeurées très grandes, en donne un bon exemple.

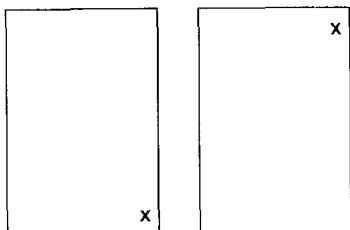
2. Cet emplacement des signatures est lié à la mise en pages du livre, et ne correspond pas à une pratique systématique du scribe.

3. Voir l'étude de J. Irigoin sur ce manuscrit, *Hippocrate et la Collection hippocratique*, dans *Annuaire du Collège de France 1987-1988. Résumé des cours et travaux*, Paris, [s.d.], en particulier p. 638-639 (cf. *Tradition et critique des textes grecs*, Paris, 1997, p. 191-210, spéc. p. 197-198). Les signatures des cahiers sont portées, selon moi, de première main, au même endroit, par les deux copistes du livre – le second numérotant sa partie à la suite du premier –, et diffèrent simplement par des variantes graphiques, le nombre de traits « décoratifs » notés au-dessus ou au-dessous du chiffre.

la signature dans la première partie du livre – jusqu'au f. 149v –, c'est l'*angle inférieur externe* (3) du dernier verso des cahiers qui en est affecté dans la seconde partie : cet emplacement est très rarement choisi.

La localisation de la signature sur le dernier verso des cahiers n'est globalement pas fréquente, et ne semble pas correspondre à l'origine à un usage proprement byzantin. Il serait tentant de mettre ce mode de numérotation au verso des cahiers en relation avec la pratique occidentale attestée dans les plus anciens manuscrits latins, d'après les spécialistes de ce domaine¹. Mais les exemples grecs les plus anciens que j'ai relevés ne le confirment pas et rendent difficile de rattacher cette pratique à une habitude provinciale occidentale, de l'Italie méridionale : la plupart des témoins ne sont pas italiotes et, inversement, le plus grand nombre de manuscrits assurément copiés en Italie du Sud ne présente pas ce type de signatures.

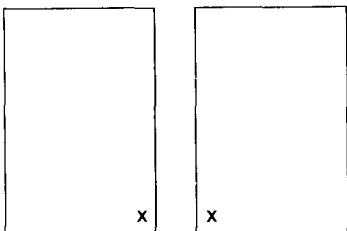
Lorsque les deux extrémités d'un cahier, premier recto et dernier verso, sont signées, ce n'est pas toujours le même emplacement sur chacune des deux pages, loin de là. Dans l'absolu, les combinaisons sont multiples puisqu'elles se montent à 36 possibilités mais, dans les faits, huit cas me paraissent représentés.



Les deux combinaisons les plus fréquentes sont, d'une part, celle (1) où le *dernier verso* est signé dans l'*angle inférieur interne* et le *premier recto* dans l'*angle supérieur externe* – je mentionne dans cet ordre le verso du cahier précédent, puis le premier recto suivant, parce que ces deux folios se font face dans le manuscrit ouvert ; c'est

1. Voir, par exemple, la mention un peu rapide dans le manuel de B. Bischoff, *Paléographie de l'Antiquité romaine et du Moyen Âge occidental* (traduction française de l'édition allemande de 1979), Paris, 1985, p. 30 : «Les cahiers sont numérotés. Dans les manuscrits latins d'origine orientale (Byzance), suivant l'usage grec, le chiffre est tracé dans l'angle inférieur gauche de la première page. En revanche, dans les plus anciens manuscrits latins, la numérotation est indiquée dans l'angle inférieur droit de la dernière page». J. Lemaire, *Introduction à la codicologie*, Louvain-La-Neuve, 1989, p. 61-67, ne tente pas de lier l'emplacement du numéro d'ordre à une habitude culturelle, et note simplement les différentes possibilités : «Ces systèmes de numérotation simple présentent de multiples variantes. Le plus commun repose sur la transcription d'un chiffre au verso du dernier feuillet de chaque cahier... Il arrive que, au lieu d'être placé à la fin du cahier, le numéro d'ordre soit établi en son début...».

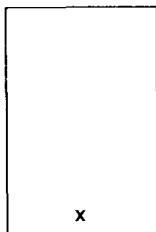
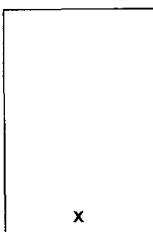
lorsqu'on arrive à la fin d'un cahier que se pose la question de ce qui va suivre. D'ailleurs, bien souvent, le tout premier recto d'un manuscrit n'est pas signé puisque le problème de la succession des cahiers n'existe pas encore, et n'aurait pas à exister si le livre ne devait comprendre qu'un seul cahier. Si le copiste appose lui-même les signatures — c'est une question que nous examinerons ensuite —, ce système incite à supposer qu'il signe le dernier verso d'un cahier au moment où il en achève la copie — et non auparavant —, avant de signer au recto le suivant qu'il entreprend tout juste d'écrire. En même temps, une telle explication peut rendre compte du fait que, lorsque seul le dernier verso est signé, il l'est, comme on l'a vu, toujours dans la marge inférieure. Je n'ai pas trouvé d'exemple de cette combinaison avant la fin du XI^e siècle-début du XII^e siècle — ainsi dans le *Monacensis gr. 308* —, mais ce système est ensuite très courant au XIV^e siècle.



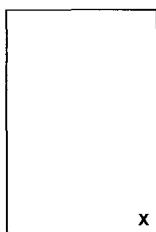
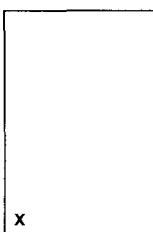
D'autre part, est relativement ordinaire la combinaison (2) dans laquelle l'*angle inférieur interne* est signé, *au premier recto comme au dernier verso*. Elle apparaît plus tôt que la première mentionnée, puisqu'on la trouve dans des manuscrits du X^e siècle : en particulier, dans les livres dus à Éphrem, scribe du milieu de ce siècle, lorsqu'il en est seul copiste¹, et dans plusieurs témoins produits dans le même atelier ou ailleurs, tel le *Monacensis gr. 4* ; pour sa part, le *Vindobonensis theol. gr. 39*, attribuable au début du XI^e siècle et copié sur deux colonnes, garde seulement des traces pour les signatures notées au verso, qui

1. La signature des cahiers est complétée par une croix apposée dans l'angle supérieur interne de la première page de chacun. Voir, à ce propos, A. Diller, *Notes on Greek Codices of the Tenth Century*, dans *Transactions of the American Philological Association* 78, 1947, p. 185-187 (repris dans A. Diller, *Studies in Greek Manuscript Tradition*, Amsterdam, 1983, p. 302-304) ; J. Irigoin, *Pour une étude des centres de copie byzantins (2. Le scriptorium d'Efrem)*, dans *Scriptorium* 13, 1959, p. 181-195 ; L. Perria, *Un nuovo codice di Efrem : l'Urb. gr. 130*, dans *Rivista di Studi Bizantini e Neellenici*, n.s. 14-16, 1977-1979, p. 33-114. Le manuscrit repéré par G. Prato, *Il monaco Efrem e la sua scrittura. A proposito di un nuovo codice sottoscritto (Atene. 1)*, dans *Scrittura e Civiltà* 6, 1982, p. 99-115 (repris dans G. Prato, *Studi di paleografia greca*, Spolète, 1994, p. 13-29), témoin signé par Éphrem, présente des caractéristiques différentes pour les signatures — angle supérieur externe du premier recto des cahiers —, mais il faut souligner qu'il est dû à trois mains et qu'Éphrem est responsable de la dernière partie du livre.

ont dû être rognées¹. Ce type de signatures est encore assez fréquent jusqu'au XIV^e siècle – c'est ainsi le cas du *Vaticanus gr. 1394*. Comme pour les deux combinaisons suivantes, l'on peut remarquer que ces signatures, situées dans la marge inférieure, sont symétriques par rapport à un axe vertical représenté par le pli de la feuille.

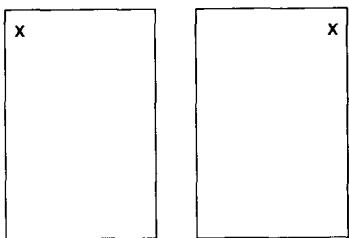


Les signatures portées (3) au milieu de la marge inférieure du premier recto et du dernier verso sont, d'après les exemples que j'ai rassemblés, en usage surtout à partir de la deuxième moitié du XIII^e siècle. En particulier, elles le sont régulièrement dans un certain nombre de manuscrits du milieu et de la deuxième moitié du XIV^e siècle qu'une étude détaillée permet de rattacher à un ensemble que l'on pourrait appeler «groupe Tzycandylès», du nom de ce scribe maintes fois présent dans le lot et qui a copié plusieurs livres à Mistra, dans le Péloponnèse ; ces manuscrits offrent quelques types d'écritures bien repérables et présentent la particularité codicologique d'être écrits le plus souvent sur un papier à vergeures épaisses. Au XV^e et au XVI^e siècles, ces signatures se trouvent en concurrence avec la réclame qui tend à les éliminer au dernier verso. Le phénomène est évident dans plusieurs témoins, comme le *Monacensis gr. 404* du XV^e siècle, ou des livres dus à Georges Hermonyme qui sont signés, dans les premiers cahiers, au premier recto et au dernier verso, la deuxième signature laissant ensuite la place à la seule réclame.

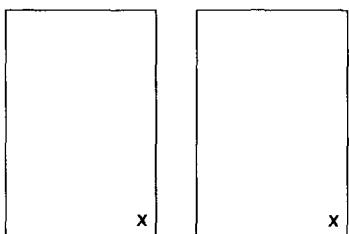


1. Ce manuscrit comporte également des signatures géorgiennes, localisées selon une combinaison que n'affectionne pas le domaine byzantin : milieu de la marge supérieure pour le premier recto, milieu de la marge inférieure pour le dernier verso.

Un quatrième type (4), bien moins fréquent, est celui où les deux signatures occupent l'*angle inférieur externe* de la page. Ce qui est ici intéressant est que cette combinaison associe une signature attestée au recto seul avec une autre qui l'est seulement très rarement pour le verso seul. Elle peut par exemple être relevée dans deux manuscrits datés du Sinaï, le *Sinaiticus gr.* 401 de 1086 et le *Sinaiticus gr.* 541 de 1180 et, sinon, dans quelques témoins du XIII^e au XV^e siècle, tels le *Vaticanus gr.* 667 du XIII^e-XIV^e siècle, le manuscrit de Gotha, *Gothensis Chart. A 253* du XIV^e ou le *Vaticanus Regin. gr.* 176 du XV^e siècle.

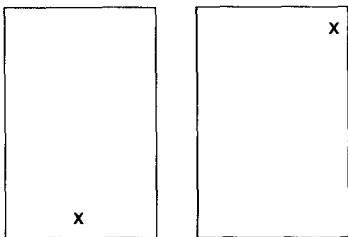


Est comparable le cas (5), encore plus rare, où ce sont les *angles supérieurs externes du premier recto comme du dernier verso* qui sont affectés d'une signature, ce qui instaure une fois de plus une symétrie dans l'emplacement du numéro d'ordre par rapport au pli de la feuille. On peut en outre rappeler que la présence d'une marque dans la marge supérieure du dernier verso seul n'avait pas été relevée, et noter que c'est là l'unique combinaison offrant une signature de fin de cahier apposée dans la marge supérieure. Dans le *Parisinus gr.* 566 de 1325-1326, ces signatures ont été portées postérieurement à la copie. Dans le *Parisinus gr.* 407 de 1371, elles se combinent avec un autre jeu de signatures de la même main, qui est apparemment celle du copiste, notées au milieu de la marge inférieure du premier recto et du dernier verso, et donc plus banales.

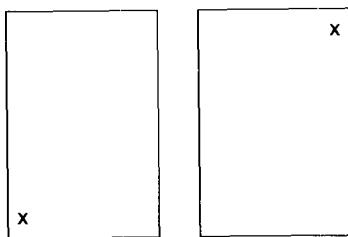


L'union (6) de la signature à l'*angle inférieur interne au dernier verso et externe au premier recto* ne doit être également mentionnée que parce qu'elle figure dans de rares manuscrits de mes relevés : ainsi, dans

un *codex* du XI^e siècle, le *Monacensis gr. 9*, mais en ce cas les signatures sont bien postérieures à la copie du manuscrit ; d'autre part, dans le manuscrit d'Iéna, *Ienensis 2^o Bos. 1*, dont la copie fut achevée le 20 mars 1304, et dans le *Parisinus gr. 104* du XIII^e siècle, seulement pour une partie du livre.



Il en est de même pour le schéma (7) *milieu de la marge inférieure au dernier verso, angle supérieur externe au premier recto* qui, d'après la fréquence des signatures en ces points, d'une part au recto et d'autre part au verso, aurait théoriquement dû être plus représenté que je ne l'ai trouvé. Il est attesté dans un manuscrit du Sinaï de 1177, le *Sinaiticus gr. 1218* et, d'après le répertoire des Lake, dans le *Vaticanus Barberini. gr. 528* de la fin du IX^e siècle (mais si la planche fournie permet de contrôler la justesse de l'indication pour le recto, ce n'est pas le cas pour le verso, et cet exemple doit donc être mis à part).



La huitième et dernière combinaison (8) relevée est proche de la précédente : signatures dans l'*angle inférieur externe du dernier verso* et dans l'*angle supérieur externe du premier recto*. Elle est présente dans le *Parisinus gr. 698*, manuscrit contenant surtout des œuvres de Jean Chrysostome, dû pour partie, avant une réfection bien postérieure, à un certain Nicéphore en 1042. Elle l'est également dans le *Monacensis gr. 429*, florilège copié sur un papier à vergeures épaisses en 1346, peut-être par un scribe homonyme du précédent, un certain Nicéphore dont le nom figure dans la souscription sur un grattage.

Pour être tout à fait pertinente, une description qui concerne la localisation générale des signatures des cahiers doit être accompagnée

d'informations sur leur emplacement précis. Les termes d'angle externe ou d'angle interne sont volontairement généraux, car il est vrai que la plupart des copistes ne notent pas toujours strictement au même endroit les signatures des cahiers, contrairement à l'impression que l'on pourrait avoir en feuilletant rapidement ces cahiers. Néanmoins, certains emplacements définis sont favorisés, qui tiennent compte de la réglure tracée sur les folios préalablement à la copie : il s'agit de la ligne de justification interne ou externe, selon le schéma adopté, le long de laquelle les signatures sont fréquemment notées, ou bien du niveau d'une ligne de réglure horizontale tracée dans la marge inférieure ou supérieure, ou bien encore, localisation plus précise et assez souvent choisie, du point ou de l'espace d'intersection entre ligne de justification et/ou ligne verticale d'un côté, ligne horizontale de l'autre¹.

D'autre part, lorsqu'il est question du milieu de la marge, il convient de préciser deux éléments, qui peuvent aussi se révéler des critères pertinents : tout d'abord et avant tout, on constate que certains copistes signent les cahiers, dans la marge inférieure, à peu près au milieu de la largeur de la page, alors que d'autres portent la signature au milieu de la largeur de la ligne écrite – ce dernier emplacement ne correspond pas au point précédent parce que les marges latérales externes sont en règle générale plus grandes que les marges internes ; d'un autre côté, il est dans une certaine mesure possible de noter également à quelle hauteur le numéro d'ordre du cahier est porté dans la marge, si c'est plus près du texte ou, au contraire, du bord de la marge. La présence d'une ou plusieurs lignes horizontales de réglure facilite la précision de l'observation ; en tout cas, c'est par rapport à la dernière ligne écrite ou par rapport à une ligne horizontale de réglure que la hauteur doit être appréciée, car il est clair que les proportions de la page, telles qu'on les examine aujourd'hui, sont tributaires du rognage des feuilles au moment des différentes reliures données au livre.

Il vaut la peine de regarder avec attention ces éléments qui peuvent, le cas échéant, confirmer l'attribution d'un travail à un copiste donné, permettre de proposer une datation relative dans la production d'un scribe (dont la façon de noter les signatures des cahiers est susceptible d'évoluer au cours de sa carrière) ou, au contraire, synchroniquement, contribuer à distinguer deux mains très voisines. Il n'en reste pas moins vrai que, globalement, peu nombreux sont les copistes qui se tiennent tout à fait précisément à un point

1. Il est en tout cas fort rare de relever des signatures portées dans le pli – et donc non destinées à être visibles une fois le livre relié –, comme c'est le cas pour le *Vaticanus gr. 282* du début du xv^e siècle, dans lequel le copiste a signé le premier recto et le dernier verso des quinions dans la marge inférieure avec des chiffres de toute petite taille.

donné, sans dévier tant soit peu, tout au long de la copie d'un manuscrit, et *a fortiori* dans un autre livre.

L'écriture des signatures

Après que la localisation de la signature sur la page a été envisagée, regardons les signatures elles-mêmes. Quelle est leur forme, sont-elles complétées par des éléments adventices, et si oui, lesquels ? Une chose est sûre : quel que soit l'endroit où elles sont apposées sur la page, et si l'on fait abstraction des signatures de type occidental que l'on peut trouver, à partir de la Renaissance, également dans les manuscrits grecs, les signatures des cahiers sont représentées par des chiffres grecs, figurés par les vingt-quatre lettres de l'alphabet auxquelles s'ajoutent trois lettres sorties très tôt d'usage, *stigma* qui vaut 6, et *koppa* et *sampi*, dont l'emploi est à peu près inexistant dans la numérotation des cahiers, puisqu'ils valent respectivement 90 et 900. Le *stigma* a parfois un statut particulier dans la mesure où quelques copistes l'accentuent, quand ils ne se trompent pas, à l'aide de l'esprit rude et de l'accent aigu attendus pour le chiffre 6 ; cette particularité se remarque surtout à partir du XIV^e siècle : ainsi, au dernier verso du sixième cahier du *Parisinus Suppl. gr. 462*, daté de 1312-1313, dans le *Vaticanus gr. 609*, copié pour la plus grande partie par Démétrios Cydonès ou, par exemple, dans des manuscrits de Démétrios Damilas écrits à la fin du XV^e et au début du XVI^e, tel le *Monacensis gr. 151*. La spécificité du 6, chiffre qui ne peut être employé comme lettre, explique vraisemblablement ce phénomène d'accentuation, mais je l'ai trouvé aussi, de manière tout à fait sporadique, pour le chiffre 7, *dzēta*.

L'utilisation de lettres, comparables à celles du texte, permet en tout cas de vérifier que les signatures sont en principe notées par le copiste lui-même dont on peut reconnaître les tracés, tout en contrôlant si la couleur de l'encre est semblable à celle qui est utilisée pour le texte et si l'épaisseur du trait est identique.

Dans les manuscrits écrits en majuscule, le numéro d'ordre des cahiers est en règle générale noté à l'aide de lettres majuscules et, dans les premiers manuscrits copiés en écriture minuscule, ce sont également les tracés majuscules qui dominent. Un livre tel que le *Parisinus gr. 494* du IX^e siècle, copié au monastère du Stoudios à Constantinople, présente ainsi des signatures majuscules, de même que le manuscrit des Apologètes copié par Baanès pour Aréthas en 913-914, le *Parisinus gr. 451*. Plus tardivement, on peut encore noter la présence de majuscules – dans le *Parisinus gr. 1460* du X^e-XI^e siècle par exemple. Néanmoins, dès la fin du IX^e siècle, l'emploi de la minuscule mêlée à la majuscule est attesté : c'est le cas dans le

Monacensis gr. 358, un manuscrit de Procope de Gaza qui a appartenu à Jean Chortasménos. Deux manuscrits liés au travail philologique de Maxime Planude et copiés partiellement par lui, le manuscrit de Milan, *Ambrosianus C 126 inf.* (Plutarque) de 1294-1295, et celui de Venise, *Marcianus gr. 481*, *codex* de l'Anthologie dite planudéenne, de 1299, offrent des signatures qui sont portées, au premier recto des cahiers, dans le canton supérieur externe et, au dernier verso, dans l'angle inférieur interne, et qui sont écrites en majuscule. Le détail est présenté en général comme une particularité planudéenne remarquable. Ce n'est pas exact : même si à cette époque la minuscule – ou bien la combinaison de tracés minuscules et majuscules mélangés – est nettement plus fréquente, les signatures avec des tracés majuscules existent également. Le *Parisinus Coislin. 341*, daté de 1318 dans sa partie ancienne, en fournit un exemple parmi d'autres : les numéros d'ordre originels des quinions, qui semblent bien dus à la main du copiste et dont il reste des traces, sont avant tout des chiffres notés avec des majuscules¹. La présence de majuscules ne peut donc constituer un critère de datation solide. Tout au plus, pourrait-elle certaines fois dénoter, dans les manuscrits récents, sinon une coquetterie de celui qui signe les cahiers, du moins une influence «visuelle» d'un manuscrit ancien utilisé comme modèle ? C'est une question à laquelle l'examen de la tradition des textes peut quelquefois apporter une réponse.

Le tracé de lettres simples ne laisse pas supposer des possibilités de variations infinies, et ce sont en fait plutôt les éléments adventices qui sont susceptibles de contribuer à l'originalité de tel ou tel type de signatures, comme on va le voir ensuite. Néanmoins, certains copistes trouvent, semble-t-il, le moyen de diversifier la présentation du système. J'en donnerai trois exemples, l'un purement graphique, les deux autres peut-être intéressants pour mettre en valeur la fonction des signatures. Dans le *Parisinus gr. 352* du XIII^e-XIV^e siècle, copié sur papier oriental avec une encre noire, les signatures du recto, portées dans l'angle supérieur externe, sont écrites en biais, alors qu'elles sont droites, comme on l'attend, au milieu de la marge inférieure du dernier verso. C'est le seul cas de ce type que j'ai rencontré jusqu'à présent. La particularité du *Sinaiticus gr. 973* de 1152/1153 est plus originale : suivant la deuxième combinaison que

1. Ce manuscrit est aussi intéressant en raison d'un jeu de signatures plus tardif, également en majuscules, qui intervertit graphiquement l'ordre attendu pour quelques nombres dans la série des dizaines, l'unité précédant la dizaine. On retrouve, avec une plus grande fréquence, ce phénomène de permutation des chiffres écrits en majuscules dans divers autres témoins, comme l'*Ambrosianus Q 25 sup.* ou le *Vaticanus gr. 760*, du XI^e siècle mais présentant des signatures postérieures : il ne concerne que les dizaines, de 11 à 19, l'ordre normal réapparaissant à partir du nombre 20, ce qui correspond à une pratique slave de l'écriture des nombres. Je remercie mon collègue W. Vodoff de m'avoir donné des précisions sur ce sujet.

nous avons signalée, les signatures se trouvent dans l'angle inférieur interne du premier recto et du dernier verso des cahiers ; mais au premier recto d'un nouveau cahier est répétée la signature du précédent. Chaque cahier ne porte donc son numéro d'ordre véritable qu'au dernier verso – ainsi, la première page du dixième cahier est signée «9» et non «10», 1' et non 0'. Le goût d'une certaine symétrie explique-t-il ce choix de notation, ou faut-il voir là une précision supplémentaire donnée à un relieur qui serait analphabète ? De cette manière en effet, le risque d'erreur possible dans la mise en place des cahiers pour la reliure se trouve réduit, deux signes de même nature devant toujours se faire face quand le livre est ouvert. Le cas est notable, mais celui d'un manuscrit parisien que j'ai pu, à la différence du témoin du Sinaï, examiner directement, le *Parisinus gr.* 552, du XIV^e siècle, semble attester un fait d'un type comparable et à première vue plus remarquable encore : le cahier qui va suivre est annoncé au dernier verso du cahier précédent par la lettre à venir qui est écrite à l'envers. Ainsi, au f. 10v, qui termine le premier cahier du livre, on a dans l'angle inférieur externe le numéro d'ordre du deuxième, B, mais tourné vers la gauche ; ce chiffre est noté normalement au f. 11r, également dans l'angle inférieur externe. Mais une observation attentive permet de constater que la symétrie par rapport à l'axe que constitue le pli du manuscrit – symétrie véritable cette fois-ci, au sens propre – est troublante, et cache, ou plutôt révèle, un phénomène différent. Tout d'abord, le fait que plusieurs derniers versos de cahiers ne présentent pas trace de la signature attendue surprend et surtout, le fait qu'un petit nombre de folios au verso soient maculés par quelques lettres «imprimées» à l'envers confirme qu'il ne peut s'agir en réalité que d'une décharge d'encre ! En est-il de même, de manière inverse, dans le *Sinaiticus* mentionné ? C'est moins vraisemblable, car cela laisserait supposer que les signatures, si elles sont bien de première main, sont apposées à la fin d'un cahier une fois que la première page du nouveau fascicule a été copiée, et juste avant qu'elle ne soit posée au contact de ce cahier précédent, quand l'encre n'est pas encore sèche¹.

Les éléments adventices, ce sont déjà les traits horizontaux, verticaux et/ou obliques qui entourent la signature et sont plus ou moins nombreux. Les simples points, notés après, ou de part et d'autre du chiffre, sont d'un emploi plus tardif que les traits. Plusieurs traits horizontaux, au-dessus et en dessous du nombre, traits de taille

1. L'exemple du *Monacensis gr.* 469, manuscrit galénique du XII^e siècle, est néanmoins troublant à cet égard : dans les ff. 1-82 dus à une première main, les quaternions sont signés par le copiste dans l'angle inférieur interne du dernier verso mais, au f. 41r, apparaît par impression le chiffre 5, €, noté normalement au f. 40v. Les signatures ont donc des chances d'avoir été écrites après la copie de cette portion du livre.

décroissante plus ils s'éloignent de ce nombre, et dont les deux extrémités s'épaissent le plus souvent, sont un signe caractéristique des manuscrits les plus anciens, écrits en majuscule surtout. On peut citer, parmi une multitude d'exemples, le manuscrit de Dioscoride *Parisinus gr. 2179*, datable de la fin du VIII^e siècle. Ces traits sont en général tracés à l'encre rouge, alors que la signature elle-même est de l'encre du texte. Leur nombre va par la suite en diminuant, mis à part quelques exceptions. De tels détails peuvent donc, dans une certaine mesure, donner des indices pour la datation du livre. Leur présence ou leur absence peut également contribuer à rattacher divers manuscrits à un groupe donné. Il en est ainsi pour des signatures simples constituées d'un chiffre que suit une apostrophe le signalant comme tel : localisées dans la partie médiane de la marge inférieure, à la fois au début et à la fin des cahiers, elles caractérisent en général les manuscrits qui appartiennent au groupe large, du milieu et de la seconde moitié du XIV^e siècle, que je propose de dénommer «groupe Tzycandylès». C'est en particulier le cas des livres dus à Tzycandylès lui-même, tel le *Vaticanus gr. 1711*, manuscrit de Grégoire Palamas dans lequel, comme dans d'autres témoins du même scribe, cette apostrophe est notée pour tous les chiffres, sauf pour le premier, α, suivi d'une sorte de circonflexe.

Aux XV^e et XVI^e siècles, le chiffre est souvent surmonté de – ov (ou parfois – ος). Cette pratique apparaît déjà dans des manuscrits du XIV^e siècle, tels les *Parisini gr. 248* et *557*, mais de façon sporadique. Un tel usage nous informe en même temps sur la nature du nombre : il s'agit alors assurément, dans l'esprit du copiste, d'un ordinal désignant le premier, le deuxième cahier... (πρῶτον, δεύτερον τετράδιον, etc.). Pourtant, lorsque seul figure le numéro d'ordre, on songerait spontanément à l'interpréter comme un cardinal et quelques cas, dans lesquels la numérotation des cahiers est écrite en toutes lettres, tendraient à étayer cette lecture. Dans le *Parisinus Suppl. gr. 462* de 1312-1313, le cas est net : les cahiers 3 et 6 sont notés τρία et ἐξ (sic). Dans le *Monacensis gr. 309* du XIII^e-XIV^e siècle, les cahiers sont signés avec des chiffres, à l'exception de trois d'entre eux : «10» au f. 73r δέκ (la suite du mot ne se lit pas à cause du rognage de la feuille), «11» au f. 81r ἐν σὺν τῷ δέκα... (l'accent sur le terme δέκα, dont la fin semble rognée, ferait plutôt attendre le cardinal en dépit de l'article au singulier), et «12» au f. 89r δύο σὺν τοῖς δέκα]. Mais dans un autre manuscrit daté de la première moitié du XIV^e siècle, le *Parisinus gr. 564* de 1326-1327, on a ἐν et δέκατον, soit à la fois un cardinal et un ordinal, comme dans le *Parisinus gr. 3014* qui a ἐνατον, suivi de δέκατον et, plus loin, de δώδεκα (l'accent fait attendre le cardinal même si la marge est rognée après l'α, d'autant qu'on a ensuite δέκατρια) ! On semble donc osciller dans l'interprétation du nombre. Mais si l'on rassemble plusieurs autres attestations de cette

numérotation notée en toutes lettres, attestations bien plus nombreuses qu'on ne le croirait de prime abord, la prépondérance des ordinaux sur les cardinaux est très nette. Ces exemples sont tous de la deuxième moitié-fin du XIII^e siècle, et du XIV^e siècle, et j'en citerai seulement quelques-uns ici : le *Vaticanus gr. 876*, attribuable pour sa plus grande part au début du XIV^e siècle, et dont plusieurs signatures de cahiers ont disparu, présente aujourd'hui un seul nombre en toutes lettres, δέκατον. Le *Vaticanus Urbinas gr. 67* de Galien, qui a successivement deux jeux de signatures dans le livre, donne en toutes lettres ἔκτον puis τρίτον et δέκατον. Le choix des chiffres écrits complètement ne paraît donc pas constant, même si l'on peut remarquer la présence fréquente de jalons, 10 et aussi 3 et 6. Deux manuscrits hippocratiques sont aussi intéressants à signaler à cet égard. Dans le *Vaticanus gr. 277*, R, plusieurs signatures sont écrites totalement par le copiste au milieu de la marge inférieure du dernier verso des cahiers : après la mention, pour un cahier numéroté comme le deuxième, β' ἵπποκράτους, on a effectivement la série de τρίτον à δέκατον, à l'exception du chiffre 4, noté δ'; la suite des chiffres reprend alors jusqu'au f. 440v où, pour le cinquantième cahier, le nombre est de nouveau rédigé en toutes lettres, mais l'abréviation à la fin du mot rend incertaine l'interprétation comme cardinal ou ordinal. Le *Vaticanus Urbinas gr. 68*, U d'Hippocrate et copié sur R, présente pour sa part des signatures notées à l'encre rouge des initiales et des titres, au dernier verso de chaque cahier au milieu de la marge inférieure comme dans R et, plus précisément, écrites sur la ligne horizontale de réglure marginale : elles vont, ordinaux en toutes lettres, du premier, πρῶτον, au cinquantième cahier, πεντηκοστόν. Ce cas est remarquable, mais peut être confronté avec celui d'un manuscrit de commentaire aristotélicien moins épais : le *Parisinus gr. 1881*, dont les cahiers sont signés par le copiste au premier recto de chacun, au milieu de la marge inférieure, propose une suite d'ordinaux complète du premier au onzième et avant-dernier cahier, au f. 81r, le f. 89r ayant simplement le nombre ιβ'. Nicolas-Nectaire de Casole, qui vit en Terre d'Otrante à une époque antérieure, la deuxième moitié du XII^e-le premier tiers du XIII^e siècle, témoigne quant à lui d'une pratique un peu différente dans la façon de numérotter les cahiers ; de cette pratique, le *Parisinus Suppl. gr. 1232*, copié sur deux colonnes et dû essentiellement à sa main, garde trace : les septenions sont signalés, à l'encre rouge dans la marge inférieure, à l'aide d'un chiffre grec suivi, plus à droite, du chiffre arabe correspondant ; et dans deux cahiers seulement à l'heure actuelle, le onzième et le douzième, au bord de la marge et presque rognée, on peut de plus lire la mention suivante sous la seconde colonne de texte : τὸ πρῶτον τῶν ὑστέρων pour 11 et τὸ δεύτερον τῶν ὑστέρων pour 12.

Signes annexes et réclames

La présence de croix dans la marge supérieure au début des cahiers est aussi un élément que l'on peut lier à la signature, dans la mesure où ces croix signalent les limites des fascicules. Nombre de manuscrits stoudites en offrent, mais ce n'est pas une caractéristique proprement stoudite¹. Dans les manuscrits d'Éphrem, dont il a été question plus haut, le copiste inscrit une croix dans le canton interne de la marge supérieure. Plus tardivement, on peut signaler aussi différents exemples, comme celui du *Vaticanus gr. 297*, témoin d'Aetius d'Amida datable du début du XIV^e siècle, dans lequel aucune signature de cahier n'est visible, mais qui a trois petites croix au bord de la marge supérieure de chaque premier recto de cahier, notées côté à côté plutôt vers la gauche de la page ; dans la première moitié du XV^e siècle, Démétrios Pépagonénos, copiste du *Parisinus gr. 2256*, écrit une petite croix dans la marge supérieure de la première page des cahiers, au niveau de la septième lettre de la ligne écrite – il n'y a là non plus pas trace de signatures, peut-être par suite du rognage des feuilles pour la reliure, ou parce que les croix en tiennent lieu d'une certaine façon². Mais d'autre part, il apparaît d'après mes relevés que plusieurs manuscrits chypriotes présentant une écriture du type chypriote bouclée, donc des manuscrits du XIV^e siècle, ont une croix au milieu de la marge supérieure du premier recto, au niveau du milieu de la surface écrite, en plus d'une signature dans le canton supérieur droit – c'est par exemple le cas du *Monacensis gr. 563* de Nicéphore Blemmyde non signalé jusqu'à présent dans ce groupe. Ce détail, associé à d'autres caractéristiques paléographiques et codicologiques, est susceptible de devenir un indice pertinent pour l'attribution d'une origine géographique précise à certains manuscrits. De plus, la particularité a déjà été signalée pour des témoins de l'écriture chypriote du style «epsilon», datables entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e siècle³. Au lieu de croix, on a quelquefois un astérisque plus ou moins travaillé, mais cela est beaucoup plus rare.

Il faut également mentionner le cas des invocations portées quelquefois en tête de cahier et qui, comme croix, astérisques ou autres éléments, peuvent aider à identifier le travail de copistes déterminés : Démétrios Trivolis, dans la seconde moitié du XV^e siècle, en fournit un bon exemple, lui qui écrit assez systématiquement dans

1. Comme l'a souligné J. Leroy, *Un témoin ancien des Petites Catéchèses de Théodore Stoudite*, dans *Scriptorium* 15, 1961, p. 48-49.

2. En même temps, il est clair que les croix ne peuvent remplacer parfaitement les numéros d'ordre donnés aux cahiers : elles assurent la délimitation des cahiers, mais non l'intégrité de leur succession.

3. Voir P. Canart, *Les écritures livresques chypriotes du milieu du XI^e siècle au milieu du XIII^e et le style palestino-chypriote «epsilon»*, dans *Scrittura e Civiltà* 5, 1981, p. 68.

la marge supérieure du premier recto des cahiers, au milieu de l'espace de la ligne écrite, la formule ἀγαθὴ τύχη ou parfois τύχη ἀγαθὴ, en lettres majuscules ou minuscules ; c'est là un détail pertinent qui contribue à confirmer l'attribution de certains manuscrits à sa main.

La réclame de cahier, cette annonce à la fin d'un cahier du ou des premiers mots du cahier suivant, est un autre problème, je ne l'abordeai que brièvement ici. Alors qu'on en relève dès le X^e siècle dans les manuscrits latins¹, le premier manuscrit grec daté dans lequel elles sont attestées, le *Vaticanus gr. 1296* qui contient la *Souda*, date de 1205². Près d'un siècle après, un des manuscrits de Maxime Planude, le *Marcianus gr. 481* déjà mentionné, en présente, de même que, plus tard, le fameux Plutarque *Parisinus gr. 1672*, qui est à rattacher aux prolongements de l'activité philologique du même Planude, et qui a été copié une cinquantaine d'années après sa mort. Mais déjà avant le XIII^e siècle, dans certains manuscrits de Ioannikios, donc dans la seconde moitié du XII^e siècle, on repère aussi des réclames : elles sont employées systématiquement par un de ses collaborateurs qui note d'ailleurs, en plus de la signature en chiffres grecs, une signature avec des chiffres romains, et trahit bien par là son origine occidentale ; dans les manuscrits ou parties de manuscrits dus à Ioannikios, il est possible d'en relever quelquefois, quand elles ne sont pas rognées : c'est peut-être le résultat de l'influence exercée par la pratique de son collègue. Par exemple, le *Parisinus gr. 1849* – dont les cahiers sont, à l'exception du premier, signés dans l'angle inférieur interne pour le dernier verso et, au premier recto, dans l'angle inférieur externe mais aussi, peut-être d'une autre main, semble-t-il, dans l'angle supérieur externe – a des réclames visibles dans quelques cahiers ; brèves, elles sont notées au-dessous de la signature et parallèlement au texte. Mais, malgré quelques attestations, les réclames restent très sporadiques jusqu'au XV^e siècle, moment où leur fréquence devient importante, correspondant alors à une influence occidentale.

1. Voir J. Vezin, *Observations sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* 125, 1967, p. 5-33, et *Codicologie comparée*, dans *La paléographie hébraïque médiévale*, Paris, 1974, p. 153-157.

2. Les différents spécialistes qui l'ont étudié ne s'accordent pas sur son origine géographique ; la tradition du texte, le *Vaticanus* étant apographe du *Leidensis Vossianus gr. F. 2* (voir J. Irigoin, dans *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études. IV^e Section. 1976/1977*, [Paris], 1977, p. 252-253), n'invite pas à en situer la copie en Occident, mais plusieurs savants relèvent certaines de ses particularités pour l'attribuer à l'Italie méridionale : par exemple, P. Canart, *Scriptoria di Grecia e scriptoria d'Italia*, dans *Il Veltro* 27, 1983, p. 138 et n. 53, («il Vat. gr. 1296 del 1205, quasi sicuramente italo-greco»), qui met en relation l'introduction de réclames dans les manuscrits byzantins avec une influence occidentale. Mais, comme pour l'emplacement des signatures en fin de cahier, si l'introduction d'un usage est peut-être initialement liée à une influence ou un emprunt extérieur, l'adoption et la reproduction d'une pratique ainsi introduite ne permettent pas de garantir qu'un manuscrit a été copié en Italie méridionale.

Pourtant, on peut se demander s'il n'y avait effectivement pas, antérieurement, apposition par les copistes de réclames ou si, ce que je serais tentée de penser, les réclames faisaient alors partie de tous les éléments destinés à disparaître sous le couteau du relieur. C'est, parmi d'autres, le cas planudéen qui m'inclinera à envisager cette hypothèse, car, dans des manuscrits copiés par Planude, sous sa direction, ou dans son entourage, il subsiste à plusieurs reprises des traces des titres de chapitres notés, en vue de la rubrication à venir, dans la marge supérieure ou dans la marge inférieure, titres qui se révèlent inutiles une fois la rubrication faite ; ils ont donc en quelque sorte été écrits trop près du texte. Il en est ainsi dans le *Monacensis gr. 85*, attribuable pour sa plus grande part à un scribe dont l'écriture est vraiment très proche de celle de Planude, et qui intervient aussi dans le *Vaticanus gr. 933*¹. Les réclames peuvent d'une certaine manière entrer dans cette catégorie des éléments qui aident à la confection matérielle du manuscrit, ne servant pas *a priori* au-delà, et sont donc en général copiés en un point de la marge où ils disparaîtront quand le livre sera relié. De fait, elles ne font que compléter, confirmer l'indication fournie par les signatures des cahiers. Ces dernières sont en fait elles-mêmes rognées de temps à autre mais, de par leur utilité pour prouver à l'acquéreur d'un livre ou à un lecteur qu'il a bien en main un volume complet, elles ont une fonction autre.

Notées d'abord, le plus souvent, parallèlement au texte, à égale distance des lignes d'écriture, ou plus bas dans la marge, ou bien notées perpendiculairement au texte dans le pli ou sur la ligne de justification interne, selon les copistes – pratique plus fréquente au XVI^e siècle et adoptée, par exemple, par plusieurs des copistes qui ont travaillé pour Johann Jakob Fugger² –, les réclames tendent à éliminer la signature de fin de cahier qui devient alors inutile, puisqu'un point de repère existe déjà. C'est ainsi que dans quelques manuscrits de Georges Hermonyme, certainement les plus anciens de sa production si riche, on trouve un jeu complet de signatures, portées au recto et au verso du cahier. Ensuite, seul le premier ou les deux premiers cahiers sont signés au verso, les autres ayant une réclame. Enfin, aucun verso n'offre plus de signature.

Comme pour les signatures, une question peut être posée : à quel moment la réclame est-elle notée ? À la fin de la copie du cahier, juste avant le changement de folio, ou après coup, une fois que l'ensemble du travail est terminé ? On ne suppose guère que ce puisse

1. Le rapprochement avec l'écriture de Maxime Planude est fait pour le *Vaticanus gr. 933*, par I. Pérez Martin dans son ouvrage *El patriarca Gregorio de Chipre (ca. 1240-1290) y la transmisión de los textos clásicos en Bizancio*, Madrid, 1996, p. 356 et planche 32.

2. Voir B. Mondrain, *Copistes et collectionneurs de manuscrits grecs au milieu du XVI^e siècle : le cas de Johann Jakob Fugger d'Augsbourg*, dans *Byzantinische Zeitschrift* 84/85, 1991/1992, p. 354-390.

être avant la copie bien qu'en soi, cela ne soit pas totalement inconcevable, si l'on envisageait un système de copie comparable en quelque sorte à la *pecia*, dans lequel le copiste n'a pas un seul cahier devant lui à reproduire, mais où il sait néanmoins qu'il doit respecter une correspondance avec la répartition des cahiers présente dans son témoin – j'en donnerai un exemple pour la période tardive à la fin de cet exposé. En dehors de cette éventualité, on pourrait spontanément penser que c'est au moment où la copie d'un cahier s'achève, le scribe écrivant dans la marge inférieure un ou quelques mots à venir au haut de la page suivante et qu'il va tout de suite reproduire. Mais un exemple curieux incite à la réflexion, celui du *Monacensis gr. 71*, manuscrit des années 1470-1480, qui fait intervenir deux copistes et, de plus, une erreur, prouvant que nécessairement les réclames ont été apposées après. Deux scribes se sont réparti la tâche de copier ici la *Collection hippocratique* : le premier, le maître d'œuvre¹, a été relayé par Démétrios Rhaoul Kabakès pour les 190 folios centraux, mais les réclames sont toutes de sa main, et l'une d'elles est d'ailleurs erronée, parce qu'elle est notée de façon surprenante à la fin du deuxième folio d'un cahier, donc au centre d'un bifolium ! Ce cas montre clairement que les réclames constituent un moyen de vérifier qu'il y a une bonne continuité du texte, en la mettant en valeur. Ce contrôle qu'effectue le copiste, et qui sera utile pour le commanditaire comme pour le relieur du livre, peut être concomitant de la réalisation de la copie, mais il peut également venir ensuite.

D'ailleurs, si l'on examine plus précisément les signatures, la couleur de l'encre employée peut aider à apporter une réponse. Dans le *Vindobonensis med. gr. 41* du XIV^e siècle, les signatures des quaternions, portées dans l'angle inférieur interne du premier recto et du dernier verso de chacun, dans le prolongement de la ligne de justification, sont faites de chiffres simples au début du volume. Au f. 39r commence un nouveau cahier qui suit le cahier ζ' (le début du volume est mutilé), mais le copiste a commencé par le numérotter aussi ζ', semble-t-il, à l'encre rouge ; ce chiffre a été recouvert à l'encre beige du texte par le numéro d'ordre 8 attendu, η'. Or la dernière ligne de la page est un titre copié à l'encre rouge, et cela invite à penser que le scribe signe le début de son cahier au moment où il vient d'achever la copie de la première page, et non avant ou après – pour peu que l'on suppose que le passage à l'encre rouge ne correspond pas à une étape postérieure de la copie. Un cas similaire est offert, en fin de cahier cette fois, par le *Vindobonensis phil. gr. 121*,

1. Il est anonyme, mais l'on retrouve sa main – et des réclames – dans d'autres manuscrits de contenu non médical ; je l'ai ainsi repéré dans deux manuscrits homériques parisiens, le *Parisinus Suppl. gr. 1095*, où il a copié du f. 1 au f. 262v l'*Iliade*, les *Hymnes homériques*, Callimaque et le début des *Hymnes orphiques*, et le *Parisinus gr. 2769* qui contient l'*Odyssée*.

du XIV^e siècle également, dont les signatures se trouvent en tête et en fin de cahier dans l'angle inférieur externe : au f. 26v, c'est ainsi écrit à l'encre rouge, comme la dernière ligne de la page. Mais un troisième exemple pousse à une analyse différente : le *Parisinus gr.* 118, de 1291 probablement et copié au couvent du Saint-Sépulcre à Jérusalem, a ses quaternions signés au milieu de la marge inférieure du dernier verso ; au f. 74v, la signature du cahier 14 est notée à l'encre verte : sur cette page, les initiales sont aussi de couleur verte, et dans le reste du livre, les signatures présentent aussi du rouge ou une encre brune utilisée pour rubriquer. La conclusion est nette : les signatures sont écrites au moment de la rubrication, au cours de la rubrication, pourrait-on dire, et donc après la copie du livre, plutôt que page après page.

Les signatures et le livre

Pour terminer cet exposé, je voudrais accorder quelque attention aux signatures non plus analysées séparément mais considérées dans leur ensemble, en tant que système, dans le livre. Plusieurs remarques sont possibles. Tout d'abord, les signatures nous donnent des informations sur la conception du livre en tant qu'ensemble dans le Moyen Âge byzantin : les index, *πίνακες*, placés au début des livres, ne sont en général pas considérés comme éléments constitutifs à part entière du volume auquel ils appartiennent. Ainsi, dans le *Monacensis gr.* 108, un Jean Chrysostome du X^e-XI^e siècle, le premier cahier est un *pinax* et il n'est pas compris dans le décompte des cahiers, qui commence à 1 à partir du f. 7. L'on pourrait évidemment penser que le *pinax* est copié après le reste du livre, et donc placé après coup en tête du volume. Mais cette explication n'est pas totalement satisfaisante car dans le modèle aussi, on a un *pinax*, et sa copie, quel qu'en soit le moment, est à coup sûr envisagée dès le départ par le scribe qui doit reproduire le témoin qu'il a sous les yeux. Évidemment, dans le cas de très longs index, il pourrait être difficile pour ce scribe, dans l'hypothèse d'une copie à la fin du travail, d'en calculer exactement l'extension en nombre de cahiers – par exemple, dans le *Parisinus gr.* 119 du XIII^e-XIV^e siècle, le cahier a' commence au f. 14r car il est précédé de tables canoniques – mais un tel cas n'est guère fréquent. Deux manuscrits du milieu du XVI^e siècle fournissent un exemple intéressant, les *Monacenses gr.* 115 et 116. Ils sont dus au même copiste, Manuel Môros, qui a signé seulement le second, en mars 1561, et offrent le même contenu. Dans le *Monacensis gr.* 115, le *pinax* occupe les ff. Ia-IX (le f. I est blanc), c'est-à-dire un cahier (ff. I-VIII) plus un folio, qui est le premier du deuxième cahier, offrant, aussitôt après, le début du texte ; bien que le *pinax* soit de ce fait à la fois sur deux cahiers et n'ait donc pu être copié après le livre, le cahier initial n'est pas numéroté. La

mise en pages est la même dans le *Monacensis gr.* 116, mais le premier cahier fait cette fois-ci partie intégrante du volume, il est numéroté – on peut supposer de ce fait que ce manuscrit a été copié après l'autre. En tout cas, la pratique de dissocier les tables des matières des livres, en ne les prenant pas en compte dans l'architecture du volume, se retrouve encore dans les imprimés du XVI^e siècle.

Une constatation codicologique plus technique à propos du début d'un volume est que le premier recto du livre demeure souvent non signé, même dans un système où le début des cahiers porte seul le numéro d'ordre. Dans ce cas, c'est assez souvent le dernier folio de ce cahier qui porte la signature au verso. On en trouve des exemples à toute époque, aussi bien dans le *Monacensis gr.* 568 du X^e siècle que dans des témoins du XV^e ou au-delà, tel le *Monacensis gr.* 111, que l'on peut attribuer à Démétrios Xanthopoulos. Lorsque la première et la dernière page des cahiers sont régulièrement signées, les choses sont plus simples : la signature manque au premier folio sans nécessité de report, comme dans le *Monacensis gr.* 429 de 1346, peut-être dû au Nicéphore dont le nom figure au-dessus d'un grattage et signalé déjà plus haut, à propos de la huitième combinaison de signatures. De manière symétrique, ce peut être le premier recto du dernier cahier d'un volume qui est signé aux «dépens» du tout dernier verso. Comme dans le *Parisinus gr.* 118 mentionné plus haut, dans le *Vaticanus Reginensis gr.* 117, un Boèce de la première moitié du XIV^e siècle, le dernier cahier (ff. 90-93) est signé à la première page au f. 90r, les signatures précédentes se trouvant au verso.

La constance avec laquelle un copiste peut apposer au même endroit, mais aussi avec les mêmes enjolivements, les signatures des cahiers, non seulement dans un même manuscrit, mais dans l'ensemble des livres qu'il copie, au moins à une époque donnée de sa production, est un fait notable et qui peut contribuer à l'identification de mains de scribes. Certains ont des habitudes assez rares, tel le scribe du *Parisinus gr.* 376, un témoin du XIII^e-XIV^e siècle, qui trace une croix après le chiffre grec. Plus banalement, au XV^e siècle, un Michel Apostolis, d'après les exemples que j'ai relevés en particulier à la Bibliothèque nationale de France (une vingtaine de manuscrits), signe systématiquement les cahiers au premier recto dans la marge inférieure, vers l'angle externe, c'est-à-dire un peu au delà de la ligne de justification. C'est là une pratique peu originale, mais deux éléments, le second surtout, rendent ce système plus intéressant pour celui qui voudrait s'assurer qu'il s'agit bien de la main d'Apostolis dans des manuscrits qu'il n'a pas souscrits : le plus souvent, le chiffre grec est surmonté de la finale – ov de l'ordinal, suivie d'une apostrophe ; mais surtout, Michel Apostolis note régulièrement un point à côté du chiffre : dans un système graphique donné, ce point est un élément pertinent.

Le type de signatures adopté peut d'ailleurs constituer un critère pour aider à différencier des mains très proches et qui se distinguent malaisément, phénomène fréquent en particulier dans des manuscrits du XVI^e siècle dus à des copistes qui travaillent ensemble dans un même atelier et se relaiuent au cours de la copie d'un livre sans que le passage de l'un à l'autre soit toujours très clair. L'emplacement des signatures des cahiers et, de manière plus spécifique encore, celui de la réclame, se révèlent souvent significatifs. Camille Venetus, auquel est attribuée une multitude de manuscrits, dont un certain nombre le sont à tort, me semble-t-il, adopte pour la signature des cahiers une pratique à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment prêté attention ; il ne signe pas le recto et appose au dernier verso une réclame parallèle au pli : ce choix paraît banal, mais ne l'est pas car non seulement la réclame est très brève, plus brève que celle notée généralement par les scribes qui travaillent autour de lui, mais elle est de plus écrite très près du texte, juste en dessous de la dernière ligne écrite de la page, ce qui est une pratique assez rare.

Par delà les points qui se rapportent à l'histoire de la confection du livre et à une histoire paléographique des copistes, l'examen des signatures des cahiers contribue parfois à mettre en évidence certaines modalités de l'histoire des textes. Elles permettent de contrôler globalement l'intégrité des manuscrits, c'est-à-dire de savoir si des cahiers manquent ou ont été intervertis ; elles informent donc sur certains avatars qu'a subis le livre, mettant ainsi parfois à la disposition de celui qui étudie la tradition des textes des indices qu'il devra confronter aux autres informations, paléographiques, codicologiques, philologiques et historiques, dont il dispose pour reconstituer les étapes de la transmission des textes. Par exemple, un manuscrit parisien de Platon du XIII^e-XIV^e siècle, le *Parisinus gr. 2011*, commence avec *Euthyphron* dans le premier cahier, qui est numéroté 21. Il ne me semble pas certain que les signatures soient dues au copiste, mais une telle indication invite de toute manière à poser des questions auxquelles seule la reconstitution de l'histoire du texte permet de répondre : manque-t-il vingt cahiers en tête du livre, qui serait alors fortement mutilé, et à quel moment s'est produite cette perte ? Ou bien ce manuscrit est-il seulement une partie d'un ensemble constitué à l'origine selon un projet défini, et dont les éléments ont pu très tôt mener une vie autonome qu'il s'agit de restituer, ou une partie d'une collection qui aurait été formée à une époque ultérieure à l'aide de témoins de provenances diverses ? Ce type de phénomène, somme toute assez banal, peut néanmoins nécessiter dans un cas très «pittoresque», que je voudrais analyser ici, une interprétation qui, si elle est comparable pour la forme, a une signification toute différente. Il s'agit de la production du copiste de la Renaissance

Georges Hermonyme de Sparte, le premier professeur de grec à Paris dans le dernier quart du XV^e siècle. Dans la multitude de manuscrits qu'il a copiés, il a souvent reproduit les mêmes textes. Sa technique de copie est subtile, comme le révèle l'étude de ses copies des Évangiles. Le *Parisinus gr.* 99 qui a appartenu à Germain Brie, correspondant d'Érasme, et qui porte sa reliure originelle, contient seulement l'Évangile selon saint Luc ; le premier cahier est signé κ'(20) et le livre va jusqu'au cahier 31. L'explication la plus naturelle est que l'on a affaire à une portion de manuscrit qui a été, à un moment donné, détachée de l'ensemble que constituent les quatre Évangiles, d'autant que trois autres manuscrits, dispersés dans différentes bibliothèques, contiennent chacun un Évangile différent. C'est d'ailleurs ce qui a été écrit, encore récemment¹. Mais si l'on confronte ce manuscrit au *Parisinus gr.* 100, qui contient les quatre Évangiles, on se rend compte qu'Hermonyme avait en fait découpé son texte en quatre parties, commençant chacune précisément à un cahier donné : saint Luc ici également débute au cahier 20 et se termine au cahier 31. La mise en pages n'est pour autant pas strictement la même, cela serait trop astreignant pour le copiste ; il se contente de laisser blancs en partie, ou inversement de compléter par le nombre de folios voulu, les cahiers constituant le dernier numéro d'une partie. Les variations de son écriture conduisent en effet à des différences, dans le nombre des pages, qui sont à chaque fois inférieures à un cahier entier. Cette constatation incite à penser que, dès l'origine, ce n'était certainement pas un seul livre qui était prévu mais bien quatre dont, commercialement, la vente avait des chances d'être plus fructueuse. On retrouve en effet le même phénomène pour Xénophon si l'on confronte les manuscrits *Parisini gr.* 1645, 1646, 1647. Les *Parisini gr.* 1646 et 1647 commencent tous deux à κγ'(23) avec l'*Économique*, tandis que le *Parisinus gr.* 1645 se terminait à κβ'. Les groupes de cahiers deviennent ainsi, grâce à leurs signatures qui permettent de les repérer, les éléments d'un puzzle à assembler par la suite.

Un changement de jeu de signatures dans un manuscrit avec nouveau départ au numéro 1 est également susceptible de devenir un élément pertinent pour l'histoire des textes, s'il est possible de le mettre en relation avec un changement de source au cours de la copie du livre. Ce nouveau départ se produit en règle générale avec le début d'un texte coïncidant avec un début de cahier, comme dans le *Vaticanus gr.* 277 du Corpus hippocratique, où le cinquième cahier

1. M. Kalatzì, *Corpus Christi College (Cambridge) 224 : the missing link*, dans *Scriptorium* 49, 1995, p. 262-263. L'auteur a le mérite de rapprocher ce manuscrit de l'Évangile de Marc des trois autres Évangiles, mais se félicite à tort d'avoir reconstitué «le» volume complet avec les quatre Évangiles. La présentation qu'elle fait des reliures du XVI^e siècle sur les témoins anglais aurait pu la mettre sur la voie.

correspond au début du traité *De la nature de l'homme* et est signé 1 – les cahiers portent le numéro d'ordre au dernier verso –, marquant le commencement d'une série de signatures qui se poursuit jusqu'à la fin du livre. Lorsque les cahiers sont signés à la fois au premier recto et au dernier verso, le résultat peut être surprenant : dans le manuscrit galénique *Vaticanus Urbinas gr. 67*, le f. 188r marque le départ d'un dix-huitième cahier qui est devenu le premier au f. 195v, et d'ailleurs le copiste hésite encore un peu au f. 196r. Si la constatation de ces variations dans un manuscrit est simple, il n'en reste pas moins qu'elles risquaient de provoquer des erreurs dans l'agencement des cahiers au moment de la reliure. C'est peut-être pour cette raison que le *Parisinus gr. 1671*, daté de 1296 et dû à un seul copiste (la première partie comprend les *Vies* de Plutarque, la seconde les *Moralia*) présente une particularité singulière : le début des *Moralia* coïncide avec un nouveau jeu de signatures, mais dans la première partie, les cahiers sont signés dans l'angle inférieur interne du premier recto et du dernier verso, alors que dans la seconde, c'est l'angle inférieur externe qui porte la signature.

Comme il a été dit au début de cet exposé, l'importance des signatures des cahiers pour repérer la cohérence et l'intégrité d'un livre est liée à un système dans lequel le folio ou même le bifolium n'est pas l'unité de base. De fait, le foliotage en chiffres grecs est présent dans plusieurs manuscrits, mais les exemples dont nous disposons montrent qu'il a été porté en général bien après la copie du livre. Certains de ces exemples sont peut-être plus anciens qu'on ne le pense généralement – ainsi dans le *Parisinus gr. 211*, il me paraît pouvoir être attribué au XIII^e ou au XIV^e siècle ; et d'ailleurs la mention par quelques copistes, comme celui du *Parisinus gr. 1115*, datable de 1276, du nombre de folios que comprend le volume, tend à le prouver. Un cas particulier de foliotage, pertinent pour notre propos, est celui qu'utilise Jean Chortasménos. Dans le *Vindobonensis phil. gr. 75* qu'il a copié pour son usage personnel, les quaternions sont signés par lui au premier recto et au dernier verso de chacun, au milieu de l'espace de la marge inférieure en largeur, près du bord. Il a de plus apposé une croix dans la marge supérieure de chaque page (et pas seulement de chaque folio !). D'autre part, on peut distinguer à quelques reprises des chiffres grecs au recto des folios dans l'angle inférieur externe de la marge inférieure, ou plus vers le milieu de cette marge : il s'agit en fait du foliotage des folios mais dans le cadre des cahiers, c'est-à-dire que chaque folio est numéroté dans le cahier de 1 à 8, α' à η'. Une telle indication du numéro d'ordre des folios dans le cahier peut ne pas surprendre de la part d'un Jean Chortasménos qui, comme on l'a vu avec l'exemple du Dioscoride de Vienne, s'occupait accessoirement de reliure et pouvait être de ce fait d'autant plus sensible aux risques d'interversion de feuillets. Mais le phénomène n'est peut-être pas si

rare. Dans le manuscrit de Rome, *Angelicus gr.* 68 copié sur un papier attribuable au milieu ou à la seconde moitié du XIV^e siècle, on peut ainsi relever, dans la marge inférieure des rectos, des indications comparables quand elles ne sont pas rognées, numérotant pour chaque quaternion les folios de 1 à 8 tout en rappelant le numéro d'ordre du cahier. Ce sont, néanmoins, toujours les cahiers avec leur signature qui servent de référence, car eux seuls portent un numéro d'ordre progressif.

L'utilité des signatures des cahiers dans les manuscrits byzantins ne saurait donc être remise en cause. Pourtant, les copistes se livrent parfois à des constructions certainement ludiques dans une large mesure, mais qui en tout cas compliquent sérieusement le système. Les exemples en sont plutôt rares. Dans le *Parisinus gr.* 1115, à peu près au milieu du livre, le copiste, alors qu'il se trouve au milieu d'une œuvre et non à la fin d'un texte, a repris la numérotation des cahiers à 1, si bien qu'il parvient à constituer deux parties de 18 cahiers chacune, mais en abandonnant les deux cahiers finals du volume. Le calcul, si du moins calcul il y a, était mauvais. Démétrios Rhaoul Kabakès conçoit les choses différemment dans le *Monacensis gr.* 336 dans lequel il a rassemblé des textes variés pour son usage personnel : du f. 1 au f. 174r, les cahiers suivent une progression ascendante en allant de 1 à 25 (le point de rebroussement se situe dans le *Timée*, qui occupe les folios 160 à 207), puis intervient à partir de là un ordre décroissant qui conduit au dernier cahier, numéroté 19 au f. 234. Il ne semble pas qu'il y ait de solution de continuité dans le texte, ni d'interversion de folios ; quel est le sens de cela ? Kabakès avait-il prévu de poursuivre la copie de ce manuscrit jusqu'à revenir à un cahier qu'il pourrait numérotter 1 ? Ou faut-il chercher une valeur symbolique dans ces nombres, ce qui ne serait pas à exclure de la part de ce disciple de Georges Gémiste Pléthon ? Dans le *Marcianus gr.* 269, en revanche, une série de signatures ici postérieures à la copie se révèle plus astucieuse, ou plus immédiatement satisfaisante : le manuscrit composé de 59 cahiers présente des signatures ascendantes jusqu'à 30, puis descendantes ensuite pour parvenir au numéro 1 dans le dernier cahier (1 à 30, 30 à 1)¹. À partir de données simples, les modalités de réalisation se révèlent en tout cas multiples.

Brigitte MONDRAIN
(École pratique des Hautes Études)

1. Jean Irigoin, dans son étude de ce manuscrit hippocratique, se demande s'il ne faudrait pas voir dans ce système de signatures une influence syrienne : voir *L'Hippocrate du cardinal Bessarion* (*Marcianus graecus 269 (533)*), dans *Miscellanea Marciana di Studi Bessarionei* (*Medioevo e Umanesimo* 24), Padoue, 1976, p. 161-174.

Quelques exemples de division du travail chez les copistes byzantins

On constate assez fréquemment, dans les manuscrits grecs, que plusieurs copistes ont collaboré pour copier le même texte ou une série de textes plus ou moins liés entre eux. Ce phénomène peut revêtir un intérêt philologique, paléographique et codicologique. Du point de vue philologique, il met parfois sur la piste d'un changement de modèle : autre copiste, autre modèle ; il y aura lieu de le vérifier : si ce n'est pas le cas, la comparaison entre copistes mettra éventuellement en relief leurs qualités et leurs défauts, et éclairera la transmission du texte et les modifications qu'il a subies. Du point de vue paléographique, le rapprochement entre deux ou plusieurs écritures contemporaines, issues du même milieu, est souvent éclairant. Enfin, les modalités de la collaboration entre copistes nous font mieux comprendre la nature et la consistance des *scriptoria*, leur fonctionnement et leur durée.

Le présent rapport s'intéresse à un cas particulier de collaboration entre copistes : celui où ils transcrivent chacun un certain nombre de cahiers, sans qu'il y ait, normalement, relais à l'intérieur d'un cahier. *A priori*, le motif saute aux yeux : c'est la possibilité de diviser les cahiers du modèle en vue de pratiquer une copie simultanée. En Occident, cette idée a donné naissance au système «industrialisé» de la *pecia* ; dans le domaine byzantin¹, il n'existe rien d'aussi systématique,

1. Il serait évidemment intéressant de comparer les usages d'autres aires linguistiques et culturelles, spécialement autour de la Méditerranée. Pour le domaine hébreïque, Malachi Beit-Arié a signalé un cas semblable à ceux que j'étudie ici dans un manuscrit daté de 1279, l'*Oxonensis Bodl. Hunt. 200* : voir M. Beit-Arié, *The Codicological Data-Base of the Hebrew Palaeography Project : a Tool for Localising and Dating Hebrew Medieval Manuscripts*, dans M. Beit-Arié, *The Makings of the Medieval Hebrew Book. Studies in Palaeography and Codicology*, Jérusalem, 1993, p. 41-73 (précisément p. 54 n. 6, où l'auteur renvoie à son article, en hébreu, dans *Kiryat Sefer*, 53 [1978], p. 365-367). D'autres exemples ont été cités au cours de la discussion qui suivit l'exposé lors du Colloque. Je reviendrai ailleurs sur le cas du *Paris. gr. 2654*, un *Etymologicum Magnum* daté de 1273 et copié par une équipe de 13 scribes sous la direction du moine Athanase : je n'ai pas encore eu le temps d'examiner à loisir ce volume, qui

mais il vaut la peine de relever les cas signalés, d'en mettre en relief les particularités et d'en jauger la portée.

Nous commencerons par les cas sûrs, ceux où le modèle et la copie ont été retrouvés.

Les cas sûrs

Le Bodl. Auct. T.4.1 (misc. gr. 239) et son modèle, le Paris. gr. 1962

Le manuscrit de la Bodléienne, copié sur un papier occidental du début du XIV^e siècle, contient les *Dissertations philosophiques* de Maxime de Tyr. En 1915 déjà, dans sa dissertation sur les manuscrits de Maxime, F. Schulte¹ avait reconnu que le manuscrit d'Oxford était une copie directe du *Parisinus gr. 1962*, un des volumes de la fameuse «collection philosophique», datable du IX^e siècle. Pour cette copie, dit Schulte, les scribes se sont divisé les cahiers du modèle². Ses arguments ont été repris et confirmés en 1974 par John Whittaker³. On constate en effet :

1^o que 15 scribes se sont partagé la copie dans le manuscrit d'Oxford. Le premier a exécuté les quatre premiers cahiers : trois quaternions et un cahier de cinq folios, c'est-à-dire un quaternion dont les trois derniers folios ont été coupés (ce détail déjà est significatif) ; chaque autre scribe a exécuté l'un des 14 quaternions restants. Notons aussi que les quatre premiers cahiers sont numérotés de 1 à 4, et les suivants, comme dans le modèle parisien, de 32 à 45 (le manuscrit de Paris présente en effet, avant le texte de Maxime, une énorme lacune, qui a causé la perte des œuvres d'Albinos) ;

2^o que chaque cahier du *Bodleianus* correspond exactement, pour le contenu, à un cahier du *Parisinus* ;

3^o que, pour arriver à ce résultat, les copistes ont eu des difficultés, quand il s'est agi de répartir le texte sur le cahier entier. Tantôt ils ne sont pas arrivés à remplir la dernière page (par exemple aux ff. 29v, 53v, 109v ; dans le premier cas, il restait encore trois folios blancs, qui ont été coupés) ; tantôt ils ont dû resserrer les dernières lignes (par exemple au f. 37v). J'appellerai ce phénomène celui des «raccords imparfaits».

avait été signalé au Colloque par Philippe Hoffmann ; voir en attendant Ch. Astruc (et six autres auteurs), *Les manuscrits grecs datés des XIII^e et XIV^e siècles conservés dans les bibliothèques publiques de France. I. XIII^e siècle*, Paris, 1989, n° 16, p. 44-46 et pl. 34-45.

1. F. Schulte, *De Maximi Tyrii codicibus*, Gottingae, 1915.

2. Schulte, p. 8-9.

3. J. Whittaker, *Parisinus Graecus 1962 and the Writings of Albinus*, dans *Phoenix*, 28 (1974), p. 320-354 (voir p. 348-349).

Cette division du travail avait évidemment pour but de permettre aux copistes d'opérer simultanément ; elle implique que le modèle soit matériellement dépecé, s'il ne l'était déjà. Whittaker note que les copistes du *Bodleianus*, à l'écriture fort cursive, semblent avoir travaillé à la hâte¹. L'exigence de faire vite expliquerait le recours au dépeçage du modèle.

Le Vaticanus gr. 1340 et son modèle, le Cantabrigiensis Univ. Libr. 12998 (Ff.V.8)

Le *Vat. gr. 1340* est un manuscrit de papier arabe oriental. On peut le ranger dans la catégorie des «recueils organisés»². Le noyau primitif est constitué par les ff. 43-194³. Il est datable, sur la base de l'écriture, de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle⁴, et contient des commentaires et des scholies sur la *Rhétorique* d'Aristote⁵. À la fin du XIII^e siècle, un érudit a recueilli le manuscrit déjà mutilé et endommagé, l'a restauré⁶ et a ajouté en tête (ff. 7-42) le texte même de la *Rhétorique* ; c'est cette partie qui nous intéresse. Enfin, dans le courant du XIV^e siècle⁷, plusieurs autres érudits ont inscrit, sur les folios ajoutés en tête et en queue du volume (ff. 1-6 et 195-199, eux aussi de papier arabe oriental), des notes, des textes et des comptes⁸ sur lesquels il serait trop long de nous étendre, mais qui jettent certainement d'intéressantes lumières sur l'histoire du manuscrit.

Revenons maintenant aux ff. 7 à 42. Ils constituent quatre quaternions, numérotés de 3 à 6 ($\gamma'-\varsigma'$; ff. 7-38), suivis d'un binion (ff. 38-42 ; ce dernier cahier n'a pas de signature visible) ; la numérotation

1. Whittaker, p. 349.

2. Sur ce concept, voir [M.-J. Beaud-Gambier et L. Fossier], *Guide pour l'élaboration d'une notice de manuscrit* (I.R.H.T. Bibliographies. Colloques. Travaux préparatoires), Paris, 1977, p. 6.

3. Les numéros 185-187 ont été omis par erreur au moment du foliotage.

4. Inmaculada Pérez Martín, dans sa communication au XIX^e Congrès International d'Études Byzantines de Copenhague, propose la fin du XII^e siècle : voir I. Pérez Martín, *Un esemplare della Rethorica di Aristotele copiato da Massimo Planude e Giovanni Zaride*, dans *Byzantium. Identity, Image, Influence... Abstracts of Communications*, éd. par K. Fledelius, Copenhagen, 1996, n° 8126. Je me rallie à son opinion, tout en étant un peu plus prudent.

5. Voir I. Pérez Martín, *loc. cit.*

6. Voir I. Pérez Martín, *loc. cit.* Dans la suite, le manuscrit a subi d'autres mutilations et a été l'objet, au XVI^e siècle, d'une nouvelle restauration de la part de Giovanni Onorio da Maglie, «instaurator librorum graecorum» de la Bibliothèque Vaticane : voir par exemple les deux dernières lignes du f. 43 ; sur le travail d'Onorio, voir les articles cités p. 63 n. 3.

7. Le *terminus post quem* est fourni par un chapitre des *Miscellanea* de Théodore Métochite (f. 9), le *terminus ante quem* par les comptes.

8. Ceux-ci ont été publiés et commentés par P. Schreiner, *Texte zur spätbyzantinischen Finanz- und Wirtschaftsgeschichte in Handschriften der Biblioteca Vaticana* (Studi e Testi, 344), Città del Vaticano, 1991, p. 65-79 (Text 2).

semble originale, ou de peu postérieure à la copie. Une équipe de quatre copistes s'est partagé le travail, sous la direction de l'un d'eux. Celui-ci vient d'être identifié de manière convaincante comme étant Maxime Planude¹. Il a réparti le gros du travail entre lui-même et trois collaborateurs, dont son élève Jean Zaridès. Chacun a copié un quaternion (ff. 7-14v : l'anonyme 1² ; ff. 15-22v : l'anonyme 2 ; ff. 23-30 : Planude ; ff. 31-38v : Zaridès), puis Planude s'est chargé du binion (ff. 39-42³ ; le f. 42v, vide, a été rempli par des notes d'un des possesseurs du XIV^e siècle).

Chaque quaternion correspond à trois quaternions du modèle, le *Cantabr. Univ. Libr.* 1298 (Ff. V. 8), datable du XII^e-XIII^e siècle⁴ (il fait partie d'un groupe de manuscrits aristotéliciens, qui se caractérisent par l'écriture, un «nouveau style» élégant à base cursive⁵, et par le format insolite : la hauteur du folio est le double de la largeur⁶). Des raccords imparfaits (entre les copistes 1 et 2, 2 et Planude) confirment que les scribes ont travaillé simultanément. Les données sur la collaboration ont été exposées par Rudolf Kassel, aidé par des observations et des suggestions de Nigel Wilson⁷.

*Le Laurentianus 85, 27 et son modèle, le Mutinensis α.M.5.25
(III. E. 8 ; gr. 161)*

Le manuscrit de Florence⁸ contient actuellement le commentaire de Simplicius aux livres II-IV du *De caelo* d'Aristote, mais, à l'origine, il devait présenter le commentaire en entier. Dans son état présent, il comporte une partie originale (ff. 27-186), de la fin du

1. Par I. Pérez Martín, dans la communication citée p. 51 n. 4.

2. I. Pérez Martín pense que le f. 13 (à partir de la ligne 9) et le f. 13v sont d'une autre main, «più rozza». Il y a une légère différence d'aspect, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait vraiment changement de main, et je ne qualifierais pas cette hypothétique autre main de «più rozza». En revanche, elle a raison d'attribuer à Planude les deux premières lignes du f. 19.

3. Il a été relayé par une autre main, différente de toutes les autres, au f. 41, de la ligne 10 (en partie) à la ligne 21 (en partie); pour I. Pérez Martín, cette main a copié les lignes 1-20 du f. 41.

4. Le manuscrit de Cambridge est décrit soigneusement par J. Wiesner dans *Aristoteles Graecus. Die griechischen Manuskripte des Aristoteles*, unters. und beschrieben von P. Moraux et al. (Peripatoi, 8), Berlin - New York, 1976, p. 103-104.

5. Sur ce courant stylistique, lire P. Canart - L. Perria, *Les écritures livresques des XI^e et XII^e siècles*, dans *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale* (Berlino - Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983), a cura di D. Harlfinger e G. Prato (Biblioteca di Scrittura e Civiltà, 3), Alessandria, 1991, t. I, p. 89-92.

6. Outre le *Cantabrigiensis*, divers auteurs, dont J. Wiesner dans l'*Aristoteles Graecus* (cité supra, n. 4), ont signalé le *Vat. gr.* 260 et le *Barb. gr.* 136.

7. R. Kassel, *Der Text der aristotelischen Rhetorik* (Peripatoi, 3), Berlin-New York, 1971, p. 54-55.

8. Il est décrit par J. Wiesner dans l'*Aristoteles Graecus* (cité supra, n. 4), p. 279-281.

XV^e siècle, et une partie supplémentaire un peu avant le milieu du XVI^e (ff. 1-26, 187-188). Dans la partie originale, Manuel Grégoropoulos et Antoine Damilas sont responsables chacun de deux groupes de cahiers, César Stratègos (relayé pour deux folios et demi par un collaborateur anonyme), d'un groupe (dans l'ordre : Grégoropoulos quatre cahiers, Damilas deux cahiers, Stratègos cinq cahiers, Damilas trois cahiers, Grégoropoulos trois cahiers). Comme Heiberg l'avait déjà observé dans son étude sur les manuscrits du commentaire¹, les passages d'un copiste à l'autre coïncident avec le passage d'un cahier à l'autre du modèle, le *Mutinensis gr. 161*, manuscrit «bombycin» du XIII^e-XIV^e siècle². La division du travail est attestée par les raccords imparfaits, signalés aussi par Heiberg (par exemple au f. 64v, entre le premier bloc Grégoropoulos et le premier bloc Damilas). Mais on notera que les copistes utilisent le même papier (un même filigrane revient dans les différents blocs), réglé de la même manière, et qu'ils respectent la même mise en pages. Il y a donc eu travail concerté et simultané.

Dans plusieurs autres cas, la copie simultanée n'est que probable, voire simplement possible : nous n'avons conservé en effet que le modèle ou la copie.

Les cas probables ou possibles

L'équipe de copistes de l'Athous Cutlumusii 10

L'*Athous Cutlumusii 10* est un volume de parchemin³. Il compte aujourd'hui 361 folios, mais, si l'on exclut les ff. de garde 1-2 et 361, 358 seulement. Il a subi au début une mutilation assez sévère, de cinq ou six cahiers, attestée par une foliotation ancienne et trois numérotations différentes des cahiers⁴. Il contient l'*Epitome* sur l'*Octateuque*

1. J. L. Heiberg, *Handschriftliches zum Commentar des Simplicius zu Aristoteles de caelo*, dans *Sitzungsberichte der Kön. Preuss. Akad. der Wiss. zu Berlin*, 1892, p. 59-76 : voir p. 63.

2. Ancien III.E.8 : voir I. L. Heiberg, *Simplicii in Aristotelis de caelo commentaria* (Comm. in Aristot. Graeca, VII), Berolini, 1894, p. VI. Voir aussi le catalogue de V. Puntoni, *Indice dei codici greci della Biblioteca Estense di Modena*, dans *Studi ital. di filol. class.*, 4 (1896), p. 486. Cote plus récente : a.M.5.25.

3. J'ai pu l'étudier sur les excellentes photographies mises à ma disposition par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, que je remercie vivement.

4. Dans la foliotation ancienne, le f. 3 actuel porte le n° 41 ($\mu\alpha'$) ; à ce moment, le manuscrit comptait 5 cahiers supplémentaires au début ; cette foliotation correspond à la numérotation des cahiers inscrite dans l'angle inférieur interne de la première et de la dernière page, et qui commence par le chiffre 6 (ζ'). Deux autres numérotations des cahiers se situent respectivement dans l'angle supérieur externe de la première page et dans l'angle inférieur externe de la même page ; la première est visible à partir du f. 13 (le deuxième cahier actuel, un ternion, avec une double signature ζ' et η'), la deuxième à partir du f. 43 (ι'). Des trois numérotations, les deux premières ne tiennent pas compte de la lacune d'un cahier entre les ff. 34 et 35, la troisième peut-être. La première numérotation saute un numéro entre le f. 43 ($\iota\alpha'$) et le f. 59

de Procope de Gaza. Rahlfs¹ et Françoise Petit² l'ont considéré comme unitaire, et l'ont daté du X^e siècle. Je croirais personnellement que la partie originale se limite aux ff. 13-360, datables de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle (la main 7 [6 de la partie originale] a subi une forte influence de l'écriture de la chancellerie impériale de la fin du XI^e siècle³) ; le quinon du début, que je daterais du XII^e-XIII^e siècle, voire de la première moitié du XIII^e, comble une partie de la lacune du début. Quoi qu'il en soit, «dans la partie conservée, on observe sept mains différentes. Le changement d'écriture coïncide toujours, non pas avec une division du texte ni même avec le début d'une phrase, mais avec le début d'un cahier. La conclusion s'impose : le travail a été réparti entre différents scribes, dont chacun avait pour tâche de recopier un certain nombre de cahiers du modèle. Il est probable que cet exemplaire n'était pas relié et que les divers copistes ont travaillé simultanément»⁴. Peut-on vérifier ces observations et conclusions ? Je me bornerai à la partie que je considère comme originale : les ff. 13-360. Ce manuscrit, unitaire du point de vue du système (un système double⁵) et du type de réglure⁶, a été copié en collaboration par six scribes, auxquels s'ajoute probablement une main supplémentaire, qui intervient à deux reprises pour quelques lignes⁷. Ces six scribes se reliaient bien par cahiers : le premier a copié trois cahiers (ff. 13-34 : un ternion et deux quaternions), le deuxième un quaternion (ff. 35-42), le troisième cinq quaternions (ff. 43-82), le quatrième quatorze cahiers (ff. 83-196 : 12 quaternions, un quinon, un quaternion), le cinquième douze quaternions (ff. 197-292), le sixième huit quaternions et un binion (ff. 293-360). Observe-t-on les raccords imparfaits caractéristiques de la division du travail en morceaux indépendants ? Je pense que oui, même si ce n'est pas de façon parfaitement nette. De 1 à 2 (ff. 34v-35r), la page finale ne compte que

(18' ; au f. 51, la numérotation n'est pas visible). À partir du f. 59, les numérotations 1 et 3 coïncident, la deuxième est en retard d'une unité.

1. A. Rahlfs, *Verzeichnis der griechischen Handschriften des Alten Testaments* (Nachrichten v. d. König. Ges. d. Wiss. zu Göttingen. Philol.-hist. Klasse. 1914. Beiheft), Berlin, 1914, p. 15.

2. F. Petit, *Les fragments grecs du livre VI des Questions sur la Genèse de Philon d'Alexandrie*, dans *Le Muséon*, 84 (1971), p. 93-150 : voir p. 109.

3. On peut la comparer aux pl. XLIV (n° 41) de l'année 1081 et XLVIII-XLIX (n° 46) de 1084 dans les *Actes de Lavra. Première partie*, éd. P. Lemerle – A. Guillou – N. Svoronos – D. Papachryssanthou (Archives de l'Athos, V), Paris, 1970.

4. Petit, *art. cit. (supra)*, n. 2) p. 109.

5. Les lignes horizontales sont tracées selon le système 10 (ou plus rarement 9), les verticales selon le système < (?) ▷ > ▷ > ▷ > ▷ . Sur les systèmes et les types, on se reportera désormais commodément à J. Leroy - J.-H. Sautel, *Répertoire de réglures dans les manuscrits grecs sur parchemin* (Bibliologia, 13), Turnhout, 1995.

6. Type 32 C 2 selon la codification Leroy.

7. Par exemple, au f. 198v, lignes 1-11 *ab imo* et au f. 202, lignes 1-12 *ab imo*.

23,5 lignes au lieu de 30 ; les raccords de 2 à 3 et de 3 à 4 sont normaux ; de 4 à 5 (ff. 196v-197r), on observe un léger tassemement (32 lignes au lieu de 29/30 normalement) ; à la fin de 5 (f. 292v), le copiste a ajouté trois mots et demi en dessous de la dernière ligne pour assurer le raccord : cela s'expliquerait difficilement si la copie s'était poursuivie sur la page suivante. Au total, je crois qu'on peut considérer comme probable une division du travail.

Resteraient la confirmation décisive : la coïncidence avec la division en cahiers du modèle. On dispose bien d'un autre témoin du texte, le *Monacensis gr. 358*, datable du IX^e siècle et très proche du manuscrit de Koutloumous. «Les textes sont tellement apparentés, écrit Petit, qu'ils dérivent probablement d'une copie commune»¹, mais les divisions en cahiers ne coïncident pas. Le *Monacensis* n'est donc pas, apparemment, la source de l'*Athous* : tous deux dériveraient d'une copie endommagée, ce qui expliquerait les «blancs» assez nombreux des deux manuscrits². Mais il faudrait encore vérifier plus à fond les relations entre le manuscrit de l'Athos et celui de Munich.

Le cas du Bodleianus Baroccianus 133

Sur ce manuscrit, je ne dispose que de données partielles, fournies par Nigel Wilson dans son recueil de *specimina* d'écritures livresques minuscules³, et aimablement complétées, dans une certaine mesure, par une lettre de 1992. Le *Baroccianus 133* est un recueil composite, fait de papier arabe oriental et de papier occidental (filigrané et non filigrané) ; les différentes parties sont datables du dernier quart du XIII^e siècle ou du début du XIV^e. Le contenu (pour lequel je renvoie au catalogue de Coxe⁴) est varié, allant de traités physiques et philosophiques à des recueils ascétiques, des poésies d'époques patristique et byzantine, des recueils de lettres apocryphes.

L'unité codicoiologique qui requiert notre attention est celle qui contient les deux *épitomés* de Nicéphore Blemmyde, celle sur la physique et celle sur la logique. Elle est constituée par les ff. 26-112 ; les ff. 51-58 sont en désordre, deux folios sont tombés après le f. 96, puis suivent les ff. 112 et 97-111 ; curieusement, le copiste avait laissé vide le f. 112r, qui a été rempli par des notes de peu postérieures, dont un *abit* (au nom illisible) du 16 avril 1293, qui nous fournit un précieux *terminus ante quem* pour la copie du texte, qu'on peut situer

1. Petit *art. cit. (supra)*, p. 54 n. 2), p. 107.

2. Dans l'*Athous*, on en relève par exemple aux ff. 24, 138v, 184v, 298v, 310, 313r-v.

3. N.G. Wilson, *Mediaeval Greek Bookhands. Examples Selected from Greek Manuscripts in Oxford Libraries*, Cambridge, Mass., 1973, numéros 56 et 57, p. 28-29 du texte.

4. H. O. Coxe, *Catalogi codicium Manuscriptorum Bibliothecae Bodleianae*, Pars prima, *recensionem codicium graecorum continens*, Oxford, 1853, col. 232-235.

dans les dernières décennies du XIII^e siècle. Bien que Wilson signale la présence d'une numérotation des cahiers et d'un certain nombre de réclames, je ne suis pas en mesure actuellement de rétablir l'ordre primitif des cahiers. Mais Wilson fait remarquer qu'au passage d'un cahier à un autre, dans l'*épitomé* sur la logique (du f. 42v au f. 43r), on constate un changement de main, avec le tassement caractéristique du copiste qui doit faire tenir la fin de sa portion dans les limites du cahier¹; et il renvoie au cas parallèle du *Vat. gr. 1340*, étudié par Kassel. Il n'en dit pas plus. Il reste donc à examiner de plus près la composition du volume, à déterminer la portion assignée à chaque copiste, à vérifier la présence d'autres raccords imparfaits, à identifier éventuellement l'une ou l'autre main² et surtout à rechercher si le modèle existe encore. Les manuscrits de l'*épitome logica* sont nombreux³, mais ceux qui entrent en ligne de compte du fait de leur ancienneté devraient être en nombre réduit⁴; on notera d'ailleurs que la copie elle-même est déjà proche du temps de l'auteur. L'autographe (ou la première copie au net) de Blemmyde aurait-il été confié, dépecé, à une équipe de copistes? L'hypothèse est à tout le moins séduisante.

L'équipe de copistes du Laurentianus 74,10 et son mode de travail

Le *Laurentianus 74,10* est composé de deux parties indépendantes à l'origine, qui correspondent aux actuels ff. 1-85 et 86-354⁵. Je ne traiterai ici que de la seconde partie⁶. Elle contient le traité de médecine en 12 livres d'Alexandre de Tralles, édité par Puschmann au siècle dernier⁷, mais dont l'histoire du texte reste à faire⁸. Le texte a été

1. Ce tassement se voit bien sur la planche 56 de Wilson.

2. Je regrette de ne pas l'avoir fait à l'occasion du Colloque de paléographie grecque d'Oxford en 1993 : un oubli malencontreux.

3. On peut se reporter à la liste fournie par R. E. Sinkewicz, *Manuscript Listings for the Authors of the Patristic and Byzantine Periods* (Greek Index Project. Series 4), Toronto, 1992.

4. J'ai déjà pu éliminer tous les manuscrits du Vatican. J'espère pousser plus loin la vérification.

5. Je suis la numérotation des folios au crayon, qui est la plus correcte.

6. La première est datable du début du XIV^e siècle, sur la base des filigranes. Elle contient des extraits de Galien, Dioscoride et Hippocrate qu'il faudrait examiner de plus près.

7. *Alexander von Tralles. Original-Text und Übersetzung...*, von Th. Puschmann, I-II, Wien, 1878-1879. Sur les manuscrits grecs connus et utilisés par l'éditeur, voir I, p. IX et 87-91.

8. Puschmann fournit quelques précisions, plutôt sommaires, sur les rapports entre les manuscrits. H. Diels, *Die Handschriften der antiken Ärzte*, II. Theil. *Die übrigen griechischen Ärzte...* (Abh. d. Kön. Preuss. Akad. d. Wiss. Philos.-hist. Cl., 1906, Abh. I), p. 11, donne aussi quelques indications à ce sujet. Voir également la liste des manuscrits fournie par R. E. Sinkewicz, *Manuscript Listings for the Authors of Classical and Late Antiquity* (Greek Index Project. Series 3), Toronto, 1990. Au traité d'Alexandre de Tralles est ajoutée une série de recettes, qui se terminent au f. 346v. Suit, après une page vide, remplie de notes un peu plus tardives, le traité de Rhazès sur la peste (ff. 347v sq.).

copié par (ou plus exactement sous la responsabilité de) une équipe de 17 scribes, dont les noms sont inscrits, en tête de chaque cahier, dans la marge inférieure de la première page, vers la droite¹. À droite du nom, est noté chaque fois le numéro du cahier, en une série continue qui va de 1 à 36 (les chiffres α' au f. 86 et τ' au f. 147 sont omis); cette numérotation date probablement du moment où les cahiers ont été assemblés après la copie². Voici comment les copistes se sont répartis la besogne :

- 1) (ff. 86-115) trois quaternions et un ternion : Tzykandylès ;
- 2) (ff. 116-125) un quaternion et un bifolium : le *kyr* Nil Cabasilas ;
- 3) (ff. 126-138) un quaternion et 5 folios : Jacques ;
- 4) (ff. 139-153) un quaternion et 7 folios : le *kyr* Théodore Cabasilas ;
- 5) (ff. 154-177) trois quaternions : Charsianitès ;
- 6) (ff. 178-189) un quaternion et un binion : le *papas kyr* Nicolas ;
- 7) (ff. 190-197) un quaternion : Sigèros ;
- 8) (ff. 198-206) un cahier de 5+4 folios : Pothos ;
- 9) (ff. 207-222) deux quaternions : le *papas kyr* Malachie ;
- 10) (ff. 223-237) un quaternion et 7 folios (4+3) : le *papas kyr* Néophyte ;
- 11) (ff. 238-267) un quaternion, un ternion et deux quaternions : l'higoumène (ou Hègouménos, s'il s'agit d'un nom de famille) ;
- 12) (ff. 268-275) un quaternion : Glykys ;
- 13) (ff. 276-286) un cahier de 11 folios (6+5) : Sophianos ;

1. Ces noms sont inscrits d'une seule main, d'une écriture rapide et d'une encre généralement assez pâle. Ils sont tantôt au génitif, tantôt au nominatif. En voici la liste en transcription diplomatique (on peut hésiter sur l'un ou l'autre accent ; l'abréviation qui précède beaucoup de noms peut se lire κῦρ ou κῦρος) ; quelle que soit l'interprétation, son aspect est curieux : (ff. 94, 102 et 110) τζυκανδύλ(η)ας ; (ff. 116 et 124) του καβασ(ι)λ(ας) κυρ(οῦ) νειλ(οῦ) ; (ff. 126 et 134) του ιακωβου ; (ff. 139 et 147) ὁ καβασ(ι)λ(ας) κῦρ θεοδωρ(ος) [non pas θεοδωρητης], comme lit Mazzucchi cité *infra*, p. 60 n. 3, à la p. 197 n. 132] ; (ff. 154, 162 et 170) ὁ χαρσιαντης ; (ff. 178 et 186) ὁ παπιᾶς κυρ νικ(ο)λ(ας) ; (f. 190) ὁ σιγηρός ; (f. 198) ὁ πόθος ; (ff. 207 et 215) ὁ παπιᾶς κυρ μαλαχίας ; (ff. 223 et 231) ὁ παπιᾶς κυρ νεόφυτος ; (ff. 238, 246, 252 et 260) ὁ ήγουμενος ; (f. 268) ὁ γλυκύς ; (f. 276) ὁ σοφιανός ; (ff. 287 et 295) ὁ κύρ λουκᾶς ; (ff. 304 et 312) ὁ γλυκύς ; (ff. 315 et 323) ὁ βαλσαμών ; (ff. 325 et 333) ὁ ἄγγελος ; (f. 337) ὁ κρατερός. D'après Mazzucchi (cité *infra*, p. 60 n. 3), p. 196 n. 130, la main qui a inscrit les noms n'apparaît nulle part ailleurs dans le manuscrit ; il se peut qu'il ait raison, bien que j'aie encore des doutes à ce sujet : il n'est pas tout à fait exclu que ce soit la main de Tzykandylès.

2. Je n'ose encore me prononcer sur le problème de savoir si cette numérotation est de la main de celui qui a inscrit les noms des copistes.

- 14) (ff. 287-303) un quaternion et 9 folios (5+4) : le *kyr* Luc;
- 15) (ff. 304-314) un quaternion et trois folios : Glykys (une seconde fois) ;
- 16) (ff. 315-324) un quaternion et un bifolium : Balsamon ;
- 17) (ff. 325-336) un quaternion et un binion : Angélos ;
- 18) (ff. 337-346) un quinion : Kratéros.

J'ai dit plus haut que chaque section avait été transcrise «sous la responsabilité» d'un des 17 copistes. En effet, plus d'une fois, on constate la présence, au sein d'une même section, de deux ou plusieurs mains différentes : c'est le cas des sections 1, 2, 7, 10, 12, 13 et 15 (je n'entre pas ici dans les détails, d'autant plus qu'il est parfois difficile de distinguer sûrement entre les mains)¹.

Comment les copistes ont-ils travaillé ? On aura remarqué que, souvent, le dernier cahier de la section est irrégulier. Cela montre que le copiste n'a pu faire tenir dans un cahier régulier la quantité de texte du modèle qui lui était prescrite. La division du travail est confirmée par le phénomène des raccords imparfaits, que nous retrouvons certainement à la fin des sections 2, 4, 6, 10, 11, 12, 16 et 17 (il s'agit généralement de blancs d'une page ou plus ; à la fin des sections 4 et 12, il y a un tassement caractéristique) et probablement à la fin des sections 1, 3, 5 et 13² ; aux sections 7, 8 et 15, les raccords sont parfaits ou presque parfaits³.

Pour confirmer l'hypothèse d'une copie simultanée, il faut encore vérifier si la quantité de texte contenue dans chaque section est égale à ou est un multiple d'une quantité déterminée, qui correspond au contenu moyen d'un cahier du modèle. Les contrôles que j'ai faits ne sont pas pleinement convaincants : certains chiffres semblent converger, d'autres font difficulté ; il y aura lieu d'affiner les calculs⁴.

1. J'y reviendrai lorsque j'aurai complété la recherche de l'identité des copistes, travail long et délicat.

2. Section 1 : au f. 115v, on observe un léger élargissement de la dernière ligne. Section 3 : au f. 138v, la dernière ligne est complétée en dessous du cadre écrit normal. Section 5 : au f. 177v, on observe un léger tassement à la fin, mais ce n'est pas tout à fait sûr. Section 13 : au f. 236v, une demi-ligne est ajoutée en dessous de l'espace écrit normal.

3. La section 18 (ff. 337-346v), œuvre de Kratéros, se termine sur une recette : Εἰς γυναικαὶ οὐ ποιοῦσαν πατθῖν· στέαρ ἐλάφου, qui semble incomplète. Le reste des folios (ff. 347-355), auxquels je donnerai le nom de section supplémentaire, mérite un examen ultérieur : cette section fait partie, je crois, de la même copie, mais le contenu et la structure (un quaternion + un folio isolé, semble-t-il) posent encore des problèmes.

4. L'édition de Puschmann ne se prête pas facilement aux calculs, à cause des transpositions opérées par l'auteur dans le texte, et de sa mise en pages des recettes. Je me suis donc basé sur l'édition de Jacques Goupyl (ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΤΡΑΛΛΙΑΝΟΥ ΙΑΤΡΟΥ ΒΙΒΑΙΑ ΔΥΟΚΑΙΔΕΚΑ..., Lutetiae, 1548), qui respecte l'ordre et la mise en pages des manuscrits.

Bien sûr, si l'on pouvait retrouver le modèle du *Laur.* 74,10, le problème serait résolu. Mais il reste peu d'espoir. Des manuscrits énumérés par Puschmann, par Diels et par les *listings* du *Greek Index Project*¹, aucun de ceux qui contiennent (ou contenaient) le texte intégral ne semble antérieur à la copie de Florence. Et il n'y a guère de chance que l'on retrouve un autre témoin plus ancien que le *Laurentianus*.

Peut-on dater et localiser le travail de l'équipe ? Sur la base des filigranes présents dans le manuscrit², on peut situer la copie dans les années 1348-1370 environ. Cette datation est confirmée et précisée par l'identification que j'ai faite de deux des membres de notre groupe. Le premier, Tzykandylès, n'est autre que le copiste bien connu Manuel Tzykandylès, qui, avant son séjour à Mistra, travailla à Constantinople pour l'empereur et pour Démétrius Cydonès³. Le second, Sigèros, est Nicolas Sigèros, haut fonctionnaire lettré du milieu du XIV^e siècle, possesseur et annotateur de manuscrits⁴. La date de sa mort, que Pertusi situe peu après octobre 1357, fournit un précieux *terminus ante quem* pour la confection du *Laur.* 74,10, deuxième partie. En outre, la collaboration de Tzykandylès et de Sigèros amène à conclure que le travail fut exécuté à Constantinople, dans un cercle étudit lié au milieu impérial.

1. Voir les études citées *supra* (p. 56 n. 8).

2. Pour ceux-ci, je renverrai au répertoire de V. A. Mošin et S. M. Traljić, *Filigranes des XIII^e et XIV^e siècles*, Zagreb, 1957. On rencontre deux filigranes dans la partie du manuscrit qui nous intéresse : 1) la croix à deux traverses, de type patriarchal (les deux signes jumeaux se voient bien, au f. 87 pour l'un, au f. 267 pour l'autre ; cf. M.-T. 3586, 3588 et 3589 ; tout le groupe se situe dans les années 1348-1370) ; 2) la roue (voir le f. 354 ; cf. M.-T. 6923-6930 : ce groupe date des années 1348-1370 ou 1375).

3. La bibliographie essentielle sur Manuel Tzykandylès copiste est fournie par E. Gamillscheg - D. Harlfinger - H. Hunger, *Repertorium der griechischen Kopisten 800-1600* (Österr. Akad. der Wiss. Veröffentlichungen der Kommission für Byzantinistik, III), Wien, 1981 -. Je citerai les deux parties parues à ce jour (1 : Grande-Bretagne, 2 : France) par le numéro attribué à chaque copiste. Sur Tzykandylès, voir *Repertorium*, 1, n° 255 et 2, n° 351. On se reportera surtout aux considérations d'A. Turyn, *Codices graeci Vaticanani saeculis XIII et XIV scripti annorumque notis instructi* (Codices e Vaticanis selecti quam simillime expressi, 28), in Civitate Vaticana, 1964, p. 150-153, à propos du *Vat. gr.* 616 ; p. 162-163, à propos du *Vat. gr.* 674 ; et p. 165-166, à propos du *Vat. gr.* 127. Laissant de côté pour le moment le problème posé par le *Vat. gr.* 619, souscrit par Tzykandylès, mais copié peut-être par des collaborateurs (c'est la thèse soutenue par Turyn), je dirai seulement que l'écriture de Tzykandylès dans le *Laur.* 74,10 se rapproche davantage des copies datées de 1358 (*Mosq. Mus. Hist., Synod. gr.* 228 [Vladimir]) et de 1362 (*Oxon. Bodl. Canon. gr.* 93) que de celles datées de 1370 (*Vat. gr.* 674) et de 1372 (*Vat. gr.* 127).

4. Sur lequel voir E. Trapp - H.-V. Beyer, *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, Wien, 1976-1996, n° 25282 (je citerai désormais le *Lexikon* par le sigle PLP). Pour l'identification, je me suis basé sur l'article d'A. Pertusi, *L'Omero inviato al Petrarca da Nicola Sigero ambasciatore e letterato bizantino*, dans *Mélanges Eugène Tisserant*, III (Studi e Testi, 233), Città del Vaticano, 1964, p. 113-139 ; la pl. I (entre les p. 120 et 121) fournit un bon spécimen de l'écriture de Sigèros, un chrysobulle de Jean V Paléologue (Venise, Archivio di Stato, Miscell. atti diplom. e priv., busta 17, doc. 583), daté du 8 octobre 1357.

Ces conclusions recevront une confirmation ultérieure si, comme je l'espère, un supplément d'enquête permet d'identifier le Nil Cabasilas de l'équipe avec le célèbre théologien du même nom, qui servit l'empereur Jean Cantacuzène et enseigna à Démétrius Cydonès¹, et le Théodore Cabasilas avec celui qui posséda et annota le *Bononiensis Bibl. Comm.* A I 18-19, fameux manuscrit d'Euclide².

D'autres recherches, seulement amorcées, concerneront les Alyatès, Angélos, Balsamon, Charsianitès, Glykys, Hègoménos (s'il s'agit d'un nom de famille et non d'une fonction), Kratéros, Pothos et Sophianos³. Même pour les copistes dont nous n'avons que le prénom, il n'est pas exclu qu'on puisse retrouver la main de certains dans d'autres manuscrits⁴.

Enfin, comme le nom de Charsianitès est un de ceux qui figurent en tête de quelques cahiers du *Vat. gr. 130*, fameux manuscrit de Diodore de Sicile dont il sera question tout de suite, j'avais pensé que le Diodore avait pu être confié pour transcription à une équipe qui avait au moins un membre en commun avec celle du *Laurentianus*. Mais il semble bien que le Charsianitès du *Vat. gr. 130* doive être daté du début du XIII^e siècle, ce qui exclut l'identité des deux hommes. Cela m'amène à traiter du problème posé par les annotations marginales du manuscrit de Diodore.

Le problème du Vaticanus gr. 130

Le *Vat. gr. 130* est un manuscrit sur parchemin copié dans une écriture cursive peu après le milieu du X^e siècle⁵. Il contient

1. Voir sur lui le PLP, fasc. 5, n° 10102, qui en fait aussi un copiste (apparemment sur la base de notre manuscrit, d'après les indications de Vogel - Gardthausen).

2. Voir sur lui le PLP, fasc. 5, n° 10089, qui renvoie à Vogel - Gardthausen et à l'édition d'Euclide de J. L. Heiberg, mise à jour par E. S. Stamatis (dans la *Bibliotheca Teubneriana*), V, 1, Leipzig, 1977, p. XXIV. On notera que le Théodore du *Laur. 74,10* inscrit en tête de sa copie κύπει λησοῦ χριστοῦ τοῦ Θεοῦ ἐλέησον με, à l'instar de celui du *Bononiensis*, qui note en tête du quaternion i.e. : ὁ χριστὸς ἐβοήθει μοι τῷ καρβασίλα(α) θεοδώρῳ. Suivant la remarque de S. I. Kourousès, 'Ο μέγας διοικητὴς Θεόδωρος Καβάσιλας, dans *'Επετηρίς Έταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, 42 (1975-76), p. 413-414 n. 3, le PLP distingue le copiste (n° 10089) du *mégaris diokētēs* (n° 10090). De fait, ce dernier semble antérieur au nôtre d'une génération.

3. Le point de départ est évidemment le PLP. Pour quelques-uns d'entre eux, la recherche sera facilitée par l'étude magistrale de C. M. Mazzucchi, *Leggere i classici durante la catastrofe (Costantinopoli, maggio-agosto 1203) : le note marginali al Diodoro Siculo Vaticano gr. 130*, dans *Aevum*, 68 (1994), p. 164-218 (partie I), et 69 (1995), p. 200-258 (partie II) ; je renverrai désormais à l'article sous la forme : Mazzucchi, *Leggere*, I ou II, et les numéros des pages. Sur Alyatès, voir I, p. 192-194 ; sur Charsianitès, I, p. 194. Je signale déjà que le Balsamon du *Laur. 74,10* (PLP n° 2109 ; mais rien ne dit qu'il est moine : c'est une conclusion injustifiée de Vogel-Gardthausen) est certainement différent du copiste Démétrius Balsamon (PLP n° 2114 ; *Repertorium*, 1, n° 91), ainsi que du copiste Michel Balsamos (PLP n° 2331 ; *Repertorium*, 2, n° 380), et, bien sûr, du Michel Balsamon de la première moitié du XV^e siècle (PLP n° 2119).

4. Ici aussi, on partira des données du PLP.

5. Voir la description récente, et très détaillée du point de vue codicologique, de Mazzucchi, *Leggere*, I (cité *supra*, n. 3), p. 165-176.

les livres I-V de l'*Histoire* de Diodore de Sicile. Pierre Bertrac, qui a longuement étudié l'histoire du texte¹, a reconnu, parmi les 28 manuscrits connus, quatre «prototypes», parmi lesquels notre *Vaticanus*; les autres sont : le *Neapolitanus Bibl. nat. suppl. gr.* 4, le *Vat. gr.* 996 et le *Laur.* 70,10.

Le manuscrit comptait primitivement 38 cahiers, des quaternions numérotés dans l'angle supérieur externe de la première page; dans la suite, pour compléter le début, le copiste lui-même ajouta cinq folios en tête; un nouveau numérotage des cahiers, effectué probablement au XIII^e siècle, tient compte de cet ajout et est donc supérieur d'une unité. Le volume porte les traces d'une utilisation répétée : d'abondants *marginalia* consistent surtout en extraits et en notes sur le texte, dont certaines font allusion à des situations ou à des événements contemporains; le tout, qui s'échelonne de la fin du XII^e siècle à la fin du XV^e ou au début du XVI^e, vient de faire l'objet d'une étude détaillée de Carlo Maria Mazzucchi². L'encombrement des marges explique que l'on ait relevé seulement récemment la particularité suivante : dans le coin inférieur externe de la première page de quatre cahiers, une main très cursive du XIII^e siècle a noté des noms de manière abrégée : au f. 247 (cahier 31 [32]) τοῦ Χαρσιανίτου ; au f. 255 (cah. 32 [33]) τοῦ Ἀλυάτου ; au f. 263 (cah. 33 [34]) τοῦ λογοθέτου ; au f. 271 (cah. 34 [35]), il n'y a rien ; au f. 279 (cah. 35 [36]) de nouveau τοῦ Χαρσιανίτου.

Ces noms, dont deux appartiennent à des familles byzantines bien connues et le troisième évoque une haute fonction administrative³, sont apparemment ceux d'érudits ayant de l'intérêt pour Diodore, mais quel est leur rôle ?

Dès 1978⁴, j'émettais l'hypothèse qu'il s'agissait des membres d'une équipe de copistes, chargés de transcrire le *Vat. gr.* 130 en se divisant le travail, chacun ne recevant qu'un cahier à la fois.

1. Voir P. Bertrac, *Le texte de la Bibliothèque Historique*, dans le premier volume de l'édition de Diodore de la Collection des Universités de France : *Diodore de Sicile, Bibliothèque Historique*. Introduction générale par F. Chamoux et P. Bertrac, Livre I, par P. Bertrac et Y. Vernière, Paris, 1993, p. LXXVII-CLXIV. C'est un agréable devoir pour moi d'évoquer ici avec gratitude la mémoire de Pierre Bertrac, qui, au cours de plusieurs entrevues, m'a fourni, avant la parution de son étude, d'importantes précisions sur l'histoire du texte de Diodore.

2. Citée *supra*, p. 60, n. 3.

3. Voir Mazzucchi, *Leggere*, I, p. 191-196.

4. Dans mes notes de cours polycopiées à l'intention des étudiants en paléographie grecque de la «Scuola Vaticana di paleografia, diplomatica e archivistica», sous le titre *Lezioni di paleografia e codicologia greca*, p. 85. Le texte est cité par Mazzucchi, *Leggere*, I, p. 196. Puisque ces notes ont déjà été citées plusieurs fois dans la littérature érudite, je signale qu'on peut se les procurer en écrivant à la susdite «Scuola», I-00120 Città del Vaticano. Elles devraient bien entendu être complétées et modifiées sur pas mal de points. J'espère, quand j'en aurai le loisir, les transformer en un petit manuel de paléographie et de codicologie grecques.

Si nous avions retrouvé la copie, nous en aurions eu immédiatement la confirmation. Malheureusement, des deux descendants connus du *Vat. gr. 130*, aucun ne présente les caractéristiques requises. Le *Neapolitanus Bibl. nat. III B 6* (gr. 240)¹, manuscrit de papier arabe oriental de la fin du XIII^e siècle, gravement mutilé aujourd’hui, aurait pu constituer un bon candidat. Mais il est l’œuvre de deux copistes, dont le second a pris le relais en plein cahier, sur un verso, à un endroit qui ne correspond pas à un début de cahier du *Vat. gr. 130*², et a laissé de nouveau la place au premier dans le cahier suivant, à un endroit qui ne correspond pas non plus à une césure du *Vat. gr. 130*. Aussi bien, P. Bertrac postule entre le *Vaticanus* et le *Neapolitanus* un intermédiaire, qui aurait présenté dans les interlignes les nombreuses gloses qui caractérisent le manuscrit de Naples³. Quant au *Pal. gr. 423*⁴, c’est un recueil factice qui présente, sur papier du XVI^e siècle, 25 folios de Diodore destinés à compléter la restauration du *Neapolitanus*, et qui n’ont pas pu être mis en place. Sans parler de la date tardive, il n’y a pas trace, ici, non plus, d’un travail d’équipe à partir du *Vat. gr. 130*.

Faute de l’argument décisif que constituerait le repérage de la copie, existe-t-il d’autres indices en faveur de mon hypothèse ? Tout un temps, j’ai cru que le Charsianès du *Vat. gr. 130* pouvait être identique à celui du *Laur. 74,10*. Mais si celui qui a inscrit les noms dans les marges du *Vaticanus* est bien l’annotateur n° 3 de Mazzucchi⁵ – et cela paraît très vraisemblable –, alors les deux hommes sont différents : l’un se situe au début du XIII^e, l’autre en plein XIV^e siècle. D’autre part, s’il y a bien eu transcription avec division du travail, pourquoi les noms ne figurent-ils que sur un bloc restreint de cahiers, dont l’un reste dépourvu d’indication ? Le commanditaire ne désirait-il qu’une partie du volume ?

L’hypothèse de la transcription n’a pas convaincu Mazzucchi, même s’il ne la rejette pas catégoriquement. Il avance avec prudence une autre explication⁶. Charsianès et consorts seraient les membres

1. Sur lequel voir Bertrac (cité *supra*, p. 61 n. 1), p. LXXXIV-LXXXV. Les indications qui suivent sont tirées en outre des données que m’avaient aimablement fournies P. Bertrac et Maria Rosa Formentin ; je saisiss l’occasion de remercier vivement cette dernière, qui m’a procuré aussi de bonnes photos des deux mains du manuscrit original.

2. Ce second copiste a écrit seulement les ff. 82v à 89v. Dans la structure ancienne du manuscrit, telle qu’elle est reconstituée par Bertrac, les ff. actuels 80-87 constituaient le cahier 16 et les ff. 88-95 le cahier 17.

3. Bertrac (cité *supra*, p. 61 n. 1), p. LXXXV.

4. Bertrac, *ibid.*

5. Voir Mazzucchi, *Leggere*, I, p. 188-191. Celui-ci soutient qu’on peut identifier les deux mains «con grande probabilità» (p. 191).

6. Mazzucchi, *Leggere*, I, p. 196-197.

d'un cercle de lecteurs érudits, de niveau social élevé, qui se réunissaient pour lire et commenter en commun les auteurs classiques, sous la direction de l'annotateur. Chacun, tour à tour, lisait à haute voix et, faute de subdivisions à l'intérieur des livres, le relais se serait fait cahier par cahier, «avec les ajustements nécessaires». L'hypothèse est ingénieuse. Cependant, si l'existence de pareils cercles est connue à différentes époques¹, le mécanisme du relais n'est pas attesté par ailleurs, à la différence de celui de la copie sur cahiers divisés. De toute façon, cette hypothèse alternative soulève les mêmes questions que la précédente.

En conclusion, sans trancher de manière définitive, je dirais que l'hypothèse de la transcription reste possible, et même aussi probable que celle de la lecture partagée.

En dernier lieu, il nous reste à envisager quelques cas douteux, ou qui demandent un supplément d'enquête. Même si les copistes s'y sont répartis le travail par cahiers, il semble peu probable qu'ils aient opéré simultanément sur les cahiers divisés du modèle.

Cas douteux

Le Vaticanus gr. 1329

Le *Vat. gr. 1329*, manuscrit sur papier arabe oriental de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e siècle, contient actuellement les livres II (depuis 574d) à XVII de la *Géographie* de Strabon, mais la copie est fort mutilée du début. Dans son étude sur la tradition manuscrite de Strabon², Aubrey Diller a noté que les copistes, nombreux, semblaient avoir copié chacun un certain nombre de cahiers; il pense toutefois que les morceaux ont été transcrits successivement et non simultanément, parce que, malgré la quantité de texte différente incluse sur chaque feuillet selon les copistes, on n'observe pas de raccords imparfaits, sauf en deux endroits (ff. 122v et 130v, auxquels il faut peut-être ajouter le f. 40v, où les dernières lignes semblent élargies).

J'ai vérifié les remarques de Diller. Malgré la forte restauration subie par le volume³, on peut, avec une bonne probabilité,

1. Mazzucchi, *Leggere*, I, p. 197 et n. 133 et 134.

2. A. Diller, *The Textual Tradition of Strabo's Geography*, Amsterdam, 1975, p. 63.

3. Voir Diller, *op. cit.*, p. 64-65. Le volume a d'abord été restauré par Giovanni Onorio da Maglie : sur son travail, voir M. L. Agati, *I manoscritti restaurati da Giovanni Onorio da Maglie*, article qui sera publié dans le *Bollettino dei classici* de 1997, et M. L. Agati - P. Canart - C. Federici, *Giovanni Onorio da Maglie, "instaurator librorum graecorum" à la fin du moyen âge*, dans *Scriptorium*, 50 (1996), p. 363-369. Une seconde restauration, beaucoup plus drastique, eut lieu au siècle dernier, probablement au moment où fut exécutée la reliure

reconstituer la composition primitive des cahiers, en tenant compte des folios perdus signalés par Diller. Tous les cahiers sont des quaternions, sauf trois ternions (du f. 57 au f. 74) et un bifolium (ff. 129-130), œuvre du copiste n° 9 ; la reconstitution est confirmée par une signature de cahier originale qui a survécu au coin supérieur externe du f. 107 ($\kappa\alpha' = 21$) ; le premier cahier conservé (ff. 1a-8) serait le septième. Douze copistes, je crois (le dixième pourrait éventuellement être dédoublé), se sont partagé le travail de transcription. Les changements de main et les raccords imparfaits coïncident bien avec des débuts de cahiers. Voici les portions exécutées par chaque copiste : 1 (ff. 1a-16) deux quaternions, 2 (ff. 17-32) deux quaternions ; 3 (ff. 33-48) deux quaternions ; 4 (ff. 49-62) un quaternion et un ternion ; 5 (ff. 63-74) deux ternions ; 6 (ff. 75-96) trois quaternions ; 7 (ff. 99-122) trois quaternions ; 8 (ff. 123-128) un quaternion dont les deux derniers folios sont perdus ; 9 (ff. 129-130) un bifolium ; 10 (ff. 131-146) deux quaternions¹ ; 11 (ff. 147-154) un quaternion ; 12 (ff. 155-160) un quaternion dont le deuxième et le septième folios sont perdus.

L'hypothèse d'une copie simultanée semble difficile à soutenir, à cause des nombreux raccords parfaits. Mais alors, comment expliquer les deux ou trois raccords imparfaits, surtout celui du f. 122v ? Il est vrai qu'on observe aussi, à l'intérieur d'une portion de copiste, un raccord imparfait et deux élargissements curieux². Malheureusement, le modèle du *Vaticanus* a disparu, empêchant de vérifier une coïncidence éventuelle entre débuts et fins de cahiers dans le modèle et la copie. Bornons-nous prudemment à un *non liquet*.

Le Barberinianus gr. 212

Le *Barb. gr. 212* est un *corpus* de traités hippiaires, de la même recension que les fameux *hippiatrica* de Berlin³. Si l'on néglige les feuillets de garde et les erreurs dans la numérotation des

actuelle, qui date des années du pontificat de Pie IX (1846-1878) et de celles où Jean-Baptiste Pitra fut cardinal bibliothécaire (1869-1889). Tous les feuillets furent démontés et insérés dans des cadres de papier fort.

1. S'il faut le dédoubler en 10a et 10b, 10a a copié le premier quaternion, 10b le second.
2. Aux ff. 60v et 61, qui étaient respectivement le quatrième et le cinquième du ternion dû au copiste 4, on observe un élargissement des 5 dernières lignes du verso et des 3 premières lignes du recto. Dans ce cas, on pourrait penser qu'une portion du texte, d'abord laissée en blanc pour une raison quelconque, a ensuite été complétée par le scribe.
3. Voir la description par J. Mogenet, *Codices Barberiniani graeci. Tomus II: Codices 164-281* (Bibl. Apost. Vaticanae codices manu scripti recensiti...), in *Bibl. Var.*, 1989, p. 52. On y corrigerai le nom de Björck en Björck. À la bibliographie sur le manuscrit, on peut ajouter les deux articles d'A.-M. Doyen (ou Doyen-Higuet), *Les textes d'hippiatrie grecque. Bilan et perspectives*, dans *L'Antiquité Classique*, 50 (1981), p. 258-273 (voir p. 268, où le manuscrit est cité d'après Björck), et *The "Hippiatrica" and Byzantine Veterinary Medicine*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 38 (1984), p. 111-120 (voir p. 115 : n'apporte pas de précision supplémentaire).

folios¹, il compte 15 cahiers, tous quinions, sauf le 12^e (ff. 119-130), un senion. Il est l'œuvre d'une équipe de 9 copistes, qui, si on laisse de côté le premier, responsable seulement du f. 1 r-v, se sont partagé le travail par cahiers. Copiste 2 : cah. 1-4 (ff. 1-38) et 15 (ff. 151-160); 3 : cah. 5 (ff. 39-48); 4 : cah. 6-7 (ff. 49-68); 5 : cah. 8 (ff. 69-78); 6 : cah. 9 (ff. 79-98); 7 : cah. 10 (ff. 99-108); 8 : cah. 11 (ff. 109-118) et 13-14 (ff. 131-150); 9 : cah. 12 (ff. 119-130). Ces copistes se rattachent visiblement à la même école ou tradition d'écriture; leur travail est datable de la fin du XV^e siècle. Je ne crois guère probable qu'ils aient travaillé de manière simultanée, tellement le passage de l'un à l'autre est régulier. Mais, dans ce cas-ci également, si l'on retrouve le modèle immédiat, on pourra sans doute trancher définitivement dans un sens ou dans l'autre².

L'Oxoniensis Collegii Novi 31

Le manuscrit d'Oxford, *New College 31*, constitue, avec le *Bodleianus Auct. E.1.15*, les deux premiers volumes d'une chaîne exégétique sur le psautier, dont le représentant le plus connu est le célèbre *Paris. gr. 139*; le troisième volume est perdu ou introuvable³. Le premier, celui qui nous intéresse ici, est le produit de la collaboration de quatre copistes, qui se sont réparti le travail (il s'agit de 440 ff.) par cahiers. En tête de chacun de ceux-ci, le maître d'œuvre (appelons-le ainsi) a écrit, dans la marge inférieure, le nom du copiste: «*Cremonini*», c'est-à-dire Bernardino Sandro de Crémone; «*Gentiani*», c'est-à-dire Gentien Hervet; «*Bernardi*», c'est-à-dire Bernardino Feliciano; et «*Constantini*», c'est-à-dire Constantin Mésobotès. Nombre de ces mentions ont été rognées avec la marge, en tout ou en partie. Les copistes, dont l'activité se situe dans la première moitié du XVI^e siècle, ont été identifiés pour la première fois par Edgard Lobel⁴,

1. Ajouter les ff. 3a et 3b; les numéros 80-89 ont été omis par erreur.

2. Les manuscrits contenant la même recension (autres que la copie de luxe de Berlin) sont énumérés par A.-M. Doyen-Higuet, *The "Hippiatrica"...* (cit. *supra*, p. 64 n. 3), p. 115: tous sont attribués au XV^e ou au XVI^e siècle, mais ces datations sont à revoir; on peut déjà éliminer l'*Urb. gr. 80*, ff. 267-279, copie inachevée de Jean Chortasménos (voir P. Canart - G. Prato, *Les recueils organisés par Jean Chortasménos et le problème de ses autographes*, dans *Studien zum Patriarchatsregister von Konstantinopel*, I [Österr. Akad. d. Wiss. Philos.-hist. Kl. Sitzungsberichte, 383], Wien, 1981, p. 145).

3. Voir, sur le manuscrit et sur la chaîne du *Paris. gr. 139* en général, G. Dorival, *Les chaînes exégétiques grecques sur les psaumes*, 1 (*Spicilegium Sacrum Lovaniense. Études et Documents*, 43), Leuven, 1986, p. 245-248. Dans une lettre du 3 janvier 1991, G. Dorival me précisait aimablement qu'il n'avait pas étudié les mains des copistes des deux manuscrits d'Oxford, mais s'était basé sur l'article d'E. Lobel cité à la note suivante. Il ajoutait que le modèle des manuscrits d'Oxford, écrits à pleine page, était une chaîne à disposition marginale, très proche de celle du *Paris. gr. 139*, voire identique à elle. Il faudra donc vérifier si le manuscrit parisien a pu être divisé en cahiers pour servir de modèle aux *Oxonienes*.

4. E. Lobel, *Cardinal Pole's Manuscripts*, dans *Proceedings of the British Academy*, 1931, p. 97-101.

et signalés à nouveau par le *Repertorium* de Gamillscheg - Harlfinger - Hunger¹.

Les renseignements dont je dispose actuellement sur le manuscrit ne permettent pas de dire si l'on a affaire à une copie simultanée ou non. Lobel et le *Repertorium* fournissent la répartition par folios, non par cahiers ; la reconstitution que, sur la base des indications de Lobel, j'ai opérée jusqu'au f. 146, pose quelques problèmes. À côté du nom des copistes, figure en tête des cahiers une précision qui reste pour le moment énigmatique : «ex...» (suivent une ou plusieurs lettres ou chiffres, semble-t-il) ; s'agit-il d'une référence au modèle ? D'autre part, Lobel ne fournit aucune précision sur la manière dont s'effectuent les raccords. Dans ce cas-ci, donc, toute conclusion serait pré-maturée avant un complément de recherche².

Appendice : les copistes au service de Démétrius Cydonès

Je ne citerai que pour mémoire les indications portées sur le *Vat. gr. 609*³, manuscrit composé en grande partie d'œuvres autographes de Démétrius et de Prochore Cydonès. La partie du volume qui nous intéresse est la deuxième (ff. 8-131 + 147-172), qui contient la traduction par D. Cydonès de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin. Il s'agit, si je ne m'abuse, de la copie de travail, exécutée en grande partie par Cydonès lui-même⁴, mais complétée par deux de ses aides au moins⁵, dont l'un n'est autre que Manuel Tzykandylès⁶. Cette copie elle-même a fait l'objet d'une transcription, sous la direction d'un maître d'œuvre⁷, qui, à cette fin, a inscrit des instructions en marge du modèle, le *Vat. gr. 609*. L'instruction principale, au f. 79v,

1. *Repertorium*, 1, n° 39 (Sandro), 40 (Feliciano), 47 (Hervet), 224 (Mésobotès).

2. Du point de vue de l'histoire de l'érudition et des études bibliques, une recherche sur les témoins de la chaîne du *Paris. gr. 139* serait certainement la bienvenue.

3. Voir sur le manuscrit la description de R. Devreesse, *Codices Vaticani graeci. III. Codices 604-866* (Bibl. Apost. Vaticanae codices manu scripti recensiti...), in Bibl. Vat., 1950, p. 16-18, et la bibliographie fournie par les répertoires de P. Canart - V. Peri, *Sussidi bibliografici per i manoscritti greci della Biblioteca Vaticana* (Studi e Testi, 261), Città del Vaticano, 1970 ; M. Buonocore, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca Vaticana (1968-1980)*, I-II (Studi e Testi, 318-319), Città del Vaticano, 1986 ; M. Ceresa, *Bibliografia...* (1981-1985) (Studi e Testi, 342), Città del Vaticano, 1991.

4. Comme l'ont relevé G. Mercati et R. Devreesse (voir la description de Devreesse citée à la note précédente).

5. Je dis «au moins», parce que dans la partie attribuée à Cydonès par Mercati et Devreesse interviennent sporadiquement d'autres mains, à ce qu'il me semble. Mais c'est là un problème que je dois encore approfondir.

6. Bien reconnaissable à son écriture aux ff. 155-163. Par inadvertance, Devreesse écrit : «Michael Tzykandiles» (p. 18 de sa description).

7. L'écriture, rapide et négligée, rend l'identification malaisée. Tant la graphie que l'orthographe excluent qu'il s'agisse de Cydonès lui-même.

est recopiée par Devreesse dans son catalogue¹. Elle signale que le texte, à partir de la croix rouge inscrite en marge, a <déjà> été recopié par Meligalas, et que Tzykandylès doit recopier le reste du quaternion (le n° 9) qui précède la croix, à savoir les ff. 74 à 79v, ligne 24. En tête de quatre des cahiers suivants, les n°s 10-13 (ff. 82-89, 90-97, 98-105, 106-113), le nom de Meligalas revient, inscrit par la main du maître d'œuvre dans la marge inférieure. Celui-ci signale ainsi que Meligalas a déjà recopié ou doit recopier les susdits cahiers². Mais, dans tout cela, il n'y a pas division des cahiers du modèle en vue de la transcription simultanée. Je n'ai fait mention de ces notes que parce qu'y figure le nom de Tzykandylès, celui que nous avons vu à l'œuvre dans le *Laur.* 74,10.

Paul CANART

(Vice-Préfet de la Bibliothèque Vaticane)

1. En voici une transcription légèrement améliorée : + το απὸ τ(ὸ)ν κόκινον στ(αυ)ρὸν καὶ κάτω ἐγραψεν ο μελίγαλ(ας) ἀπὸ δὲ τῇ ἀρχῇ του τετραδίου οφίλει ίνα το γράψει ὁ τζυκανδιλης ἔως τ(ὸ)ν κόκινον στ(αυ)ρὸν · εκείνος {νος} γὰρ γράφη καὶ τὸ οπισθεν βιβλίον.

2. Cette transcription nous est-elle parvenue ? C'est ce que je dois encore vérifier. Le Meligalas collaborateur de Tzykandylès est connu par ailleurs, notamment comme copiste de manuscrits. Voir le PLP, n° 17775 : Manuel Meligalas.

Rouleaux grecs et latins dans l'Italie méridionale

L'histoire du rouleau liturgique grec «*transversa charta*», ou, en termes plus prosaïques, vertical, reste à faire¹. Il serait par ailleurs témoigne de l'entreprendre sans étudier au préalable les exemplaires découverts il n'y a guère au Sinaï. Selon Linos Politis, qui parle à juste titre d'un nombre impressionnant, il n'y en aurait pas moins de treize en onciale et de quatre-vingts en minuscule², qui viennent s'ajouter aux vingt-six rouleaux déjà répertoriés dans le catalogue de Gardthausen³. C'est dire combien les études publiées jusqu'à présent risquent peu d'apporter des solutions définitives au problème de l'origine, de l'utilisation et de la diffusion du rouleau liturgique grec. Aussi bien doivent-elles être considérées comme de simples travaux préparatoires à l'élaboration d'une véritable synthèse⁴.

1. On notera que les plus anciens rouleaux verticaux signalés jusqu'ici ne sont pas liturgiques. Le ms. W. 145 de la Chester Beatty Library, rouleau de parchemin du IV^e siècle, contient la version grecque des lettres de Pachôme : description dans H. Quecke, *Die Briefe Pachoms. Griechischer Text der Handschrift W. 145 der Chester Beatty Library eingeleitet und herausgegeben (Textus patristici et liturgici, 11)*, Ratisbonne, 1975, p. 73-78. Un autre rouleau, de papyrus cette fois, copié vers 500, renferme le Testament de Salomon : cf. K. Preisendanz, *Ein Wiener Papyrusfragment zum Testament Salomonis*, dans *Eos*, 48, 3 (1956), p. 161-167.

2. L. Politis, *Nouveaux manuscrits grecs découverts au Mont Sinaï. Rapport préliminaire*, dans *Scriptorium*, 34 (1980), p. 5-17.

3. V. Gardthausen, *Catalogus codicum graecorum Sinaiticorum*, Oxford, 1886, n° 591, p. 140 (ménée ; voir aussi *idem*, *Differences provinciales de la minuscule grecque*, dans *Mélanges Graux*, Paris, 1884, p. 733, avec fac-similé hors-texte en regard), n° 956, p. 204 («pontifical» : cf. A. Dmitrievskij, *Opisanie liturgičeskikh rukopisej branjačihja v bibliotekah pravoslavnago Votoska, II : Еўхолόγια*, Kiev, 1901, p. 12-19 ; M.L. Agati, *La minuscola bouletée [Lettera antiqua, 9, 1-2]*, Cité du Vatican, 1992, p. 301 et pl. 217), n° 1012-1035, p. 219 (Liturgies eucharistiques).

4. Citons ici B.V. Farmakovskij, *Vizantijskij pergamenyyj rukopisnyj svitok s miniatjurami, prinadležaščij Russkomu arheologičeskomu Institutu v Konstantinopolje*, dans *Izvestija Russkomu arheologičeskomu Instituta v Konstantinopolje*, 6 (1901), p. 253-359 ; L. Bréhier, *Les peintures du rouleau liturgique n° 2 de la bibliothèque du monastère de Lavra*, dans *Annales de l'Institut Kondakov (Seminarium Kondakovianum)*, 11 (1940), p. 1-19 ; L. Santifaller, *Beiträge zur Geschichte der*

C'est dans cette optique que nous nous bornerons ici à tenter une approche partielle consistant à mieux cerner la place du rouleau liturgique grec dans l'Italie méridionale. Outre les enseignements que pareille recherche est susceptible d'apporter sur l'histoire du livre byzantin dans cette région, elle intéresse aussi par ricochet l'un des phénomènes culturels les plus remarquables de l'Italie médiévale, celui des rouleaux d'Exultet, bénéventains dans leur quasi-totalité, sur lequel paléographes et historiens de l'art n'ont cessé de se pencher depuis plus d'un siècle.

Il y a longtemps déjà, Émile BERTAUX pensait que les ateliers latins de la *Longobardia minor*, autrement dit du duché de Bénévent, ont sans doute adopté le rouleau parce que les copistes et les peintres qui y travaillaient avaient eu l'occasion d'admirer sur place des rouleaux grecs enluminés¹.

Cette hypothèse, qui vient tout naturellement à l'esprit, n'a pas recueilli une adhésion unanime. Pour Hans BELTING, les ancêtres des rouleaux bénéventains sont des rouleaux latins comme celui de Ravenne, exécuté au VII^e siècle. Il insiste sur le fait que deux des principaux rouleaux italo-grecs connus laissent plutôt transparaître l'influence latine, que ce soit dans leur décoration, comme le *Borgianus gr. 27*, ou dans leur contenu, comme le *Barberinianus gr. 544*, originaire d'Otrante, qui renferme des prières traduites du latin². Si l'argument tiré du rouleau Borgia est en partie valable, le second exemple, en revanche, porte à faux pour la simple raison que le *Barberinianus gr. 544* n'est pas un rouleau³.

Plus récemment, Guglielmo CAVALLO a repris l'ensemble de la question et tranché sans ambages en faveur d'un modèle italo-grec des

Beschreibstoffe im Mittelalter. Mit besonderer Berücksichtigung der päpstlichen Kanzlei. Erster Teil : Untersuchungen (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, Ergänzungsband XVI, 1), Graz et Cologne, 1953, p. 153-184 ; *idem, Über Papierrollen als Beschreibstoff*, dans *Mélanges Eugène Tisserant*, V (*Studi e testi*, 235), Cité du Vatican, 1964, p. 361-371 ; *idem, Über späte Papyrusrollen und frühe Pergamentrollen, dans Speculum historiale. Geschichte im Spiegel von Geschichtsschreibung und Geschichtsdeutung*, hrsg. von C. Bauer, L. Boehm, M. Müller, Munich, 1965, p. 117-133 ; A. GRABAR, *Un rouleau liturgique constantinopolitain et ses peintures*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 8 (1954), p. 161-199 ; L.W. DALY, *Rotulus Beratinus. A Greek Liturgy Roll*, dans *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 13 (1972), p. 109-117 ; *idem, Rotuli : Liturgy Rolls and Formal Documents*, *ibid.*, 14 (1973), p. 333-338.

1. É. BERTAUX, *L'art dans l'Italie méridionale*, I, Paris, 1904, p. 238-239.

2. H. BELTING, *Studien zur beneventanischen Malerei (Forschungen zur Kunstgeschichte und christlichen Archäologie*, 7), Wiesbaden, 1968, p. 183.

3. À en juger par les références données par l'auteur, on a certainement affaire à l'*Ottobonianus gr. 344*, un euchologe de plus de deux cents feuillets, achevé à Otrante en 1177, où se trouvent effectivement quelques formules empruntées à la liturgie latine. Dans un article paru quelques années plus tard, seul le *Borg. gr. 27* est encore évoqué dans le même contexte : cf. H. BELTING, *Byzantine Art Among Greeks and Latins in Southern Italy*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 28 (1974), p. 6. Le seul rouleau conservé dans le fonds Barberini grec est le *Barber. gr. 451*, dont il sera question plus loin.

rouleaux d'Exultet, considérant qu'une liste de sept rouleaux grecs originaires de l'Italie méridionale, ou ayant été utilisés dans cette région, suffisait amplement à prouver sa thèse¹.

De la présence côté à côté, ou tout au moins dans des zones contiguës, de rouleaux grecs et latins, découle-t-il nécessairement que les uns ont servi de modèles aux autres, et que l'influence se soit exercée dans telle ou telle direction plutôt que dans telle autre ? Pour être à même de répondre à ces questions, il nous paraît indispensable de dresser tout d'abord l'inventaire des rouleaux confectionnés dans l'Italie méridionale ou qui y ont séjourné, d'en relever les caractéristiques essentielles et la typologie liturgique, d'identifier les catégories ecclésiastiques (diacres, prêtres ou évêques) qui en ont fait usage, et en quels endroits elles l'ont fait, de déterminer enfin l'intensité et la durée du phénomène.

Le nombre de rouleaux grecs qui ont vu le jour dans l'Italie méridionale, ou y ont été employés, est beaucoup plus élevé que ne le laisserait supposer la liste établie par G. Cavallo, qui omet des témoins d'une certaine importance, dont, notamment, le plus ancien. Il est aisément de multiplier cette énumération par deux, voire par trois. Aux témoins dont le lecteur trouvera la description ci-dessous, nous avons ajouté quelques rouleaux non italo-grecs conservés dans les bibliothèques italiennes, et dont on ignore à quelle époque ils sont arrivés dans la Péninsule. Nous avons, en revanche, rayé de notre liste les rouleaux d'origine orientale des mêmes bibliothèques dont l'histoire exclut qu'ils aient été employés en Italie. Sans parler des *Vaticani gr. 2281*² et *2282*³, trop connus pour que l'on s'y attarde, il s'agit, en premier lieu, de l'*Ambrosianus M. S. III. 54* (XIV^e siècle), vendu à la fin du siècle dernier par un moine athonite à l'archevêque d'Athènes De Angelis (1895-1900), comme en fait foi une note d'Achille Ratti⁴. Le *Vat. gr. 2285A*, diakonikon fragmentaire de la première moitié du XV^e siècle (rubriques en grec et en arabe) a été copié par le prêtre

1. G. Cavallo, *La genesi dei rotoli liturgici beneventani alla luce del fenomeno storico-librario in Occidente ed Oriente*, dans *Miscellanea in memoria di Giorgio Cencetti*, Turin, 1973, p. 213-229 ; l'étude est partiellement reprise dans *idem, Rotoli di Exultet dell'Italia meridionale. Exultet 1, 2, Benedizionale dell'Archivio della cattedrale di Bari...*, Bari, 1973, p. 32-35 et 40-43 (=notes 52-91).

2. A. Turyn, *Codices graeci Vaticani saeculis XIII et XIV scripti annorumque notis instructi (Codices e Vaticanis selecti..., 28)*, Cité du Vatican, 1964, p. 23-25 et pl. 3 (Liturgie de saint Marc, an. 1209).

3. B.-Ch. Mercier, *La Liturgie de saint Jacques. Édition critique du texte grec avec traduction latine (Patrologia orientalis, XXVI, 2)*, Paris, 1946, p. 134 (IX^e siècle).

4. Description dans Aem. Martini et D. Bassi, *Catalogus codicum graecorum Bibliothecae Ambrosianae*, II, Milan, 1906, p. 1151. Nous ignorons pour quelles raisons une origine italo-grecque lui est attribuée par R. F. Taft, *The Great Entrance. A History of the Transfer of Gifts and other Preanaphoral Rites of the Liturgy of St. John Chrysostom* (*Orientalia christiana analecta*, 200), Rome, 1975, p. 171 («another Italian source»).

Manuel Gouliarmos au monastère de Sainte-Catherine à Candie, ainsi qu'il ressort du colophon inédit¹; le *Vat. gr.* 2285B est un morceau d'un rouleau plus ancien (XII^e siècle) qui renfermait la Liturgie de saint Basile. Les deux modestes fragments du *Vat. gr.* 2321 (XIII^e siècle), achetés à Chypre par T. J. Chamberlayne, ont été offerts à Léon XIII en décembre 1893 par l'intermédiaire de Mgr V. van den Branden de Reeth. Enfin, les *Vat. gr.* 2631A et B sont des morceaux de deux rouleaux récents en papier (Liturgies de saint Jean Chrysostome et des Présanctifiés).

Passons maintenant à la description des rouleaux retenus dans notre enquête.

1. *Cryptensis Γ.β. VI** (fin du X^e siècle)²

L'euchologe Γ.β. VI de l'abbaye de Grottaferrata comprend un cahier palimpseste de dix feuillets empruntés à un rouleau. La datation de Rocchi, qui en situait l'écriture à la charnière des IX^e et X^e siècles³, a été reprise par Edoardo Crisci⁴. Si cette datation était exacte, on aurait affaire à l'une des plus anciennes attestations de la minuscule livresque dans l'Italie méridionale, mais c'est dans le dernier quart, voire dans les dernières années, du X^e siècle qu'il convient de la placer⁵, ce qui, au demeurant, n'enlève rien à l'intérêt du rouleau, dont la facture italo-grecque paraît sûre, et qui renfermait, dans l'ordre, les Liturgies de saint Basile et de saint Jean Chrysostome. Malgré la préséance donnée encore à la Liturgie basilienne, l'analyse du formulaire de la messe chrysostomienne montre à l'évidence qu'il

1 † Ἐτελειώθη τὸ παρὸν διακονικὸν διὰ χειρὸς κάμου τοῦ ἀμαθοῦς | ταπινοῦ καὶ ἀμαρτολοῦ Μανουὴλ | τάχα καὶ ἵερέως τὸ ἐπίκλην Γουλιάρμου | ἵεροθυτοῦντος ἐν τῇ σεβασμίᾳ μονῆ | τῆς ἁγίας μεγαλομάρτυρος Αίκαταιρίνης ἐν τῇ νήσῳ Κρήτῃ | κάστρου Χάνδακος διὰ συνδρομῆς | (καὶ) ἔξόδου τοῦ πανοσιωτ(ά)του π(ατ)ρ(ὸ)ς ἡμῶν | Μιωσέως διακόνου καὶ οἰκονόμου | τῆς εἰρημένης σεβασμίας μονῆς | πεμφθεῖς παρὰ τοῦ παναγιωτ(ά)του π(ατ)ρ(ὸ)ς ἡμῶν ἀρχιερέως καὶ καθηγουμένου τῆς ἀγιωτ(ά)της μονῆς τοῦ [.....]. Moyse, l'économie du monastère, dépendance de Sainte-Catherine au Sinaï, est cité dans le colophon du *Sin. gr.* 968, daté de 1426 : cf. M. Vogel et V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber des Mittelalters und der Renaissance (Beihefte zum Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 33), Leipzig, 1909, p. 51. Manuel Gouliarmos ne semble pas connu par ailleurs.

2. Les cotes flanquées d'un astérisque désignent les rouleaux palimpsestes.

3. A. Rocchi, *Codices Cryptenses seu Abbatiae Cryptae Ferratae in Tusculano*, Grottaferrata, 1883, p. 257 et 277-278.

4. E. Crisci, *Un frammento palinsesto del «Commento al Vangelo di s. Matteo» di Origene nel codice Criptense Γ.β. VI*, dans *Jahrbuch der österreichischen Byzantinistik*, 38 (1988), p. 96 ; analyse du texte et de l'écriture, considérée à tort comme appartenant au type «Anastase» et datée du premier quart du X^e siècle, dans *idem*, *I palinesti di Grottaferrata. Studio codicologico e paleografico (Pubblicazioni dell'Università degli studi di Cassino. Sezione di studi filologici, letterari, storici, artistici e geografici*, 2), Naples, 1990, I, p. 116-119 (fac-similé, *ibid.*, II, pl. 41).

5. Description détaillée chez A. Jacob, *Le plus ancien rouleau liturgique italo-grec*, dans *Helikon*, 29 (1989), p. 321-334.

s'agit de la nouvelle recension constantinopolitaine du texte, soit, dans les grandes lignes tout au moins, de la recension encore en usage de nos jours. Il en est même le témoin le plus vénérable, puisque les premiers manuscrits complets de la recension en question sont de la première moitié du XI^e siècle. Un détail supplémentaire mérite d'être noté. Bien que la Liturgie de Chrysostome, sous sa nouvelle forme, ait été progressivement adoptée dans l'Italie byzantine tout entière, notre rouleau n'a guère vécu plus d'une centaine d'années sous sa forme originelle, puisque l'euchologe dans lequel il a été remployé date de la fin du XI^e siècle ou, au plus tard, des toutes premières années du siècle suivant¹. La patrie de cet euchologe se situant dans le nord de la Calabre ou en Lucanie, c'est certainement là que le rouleau était utilisé avant d'être dépecé et là aussi, selon toute vraisemblance, qu'il a été transcrit.

2. *Kontakion Officii Ecclesiastici* (X^e siècle)

Dans son *Diarium Italicum*, Montfaucon décrit très sommairement un rouleau du X^e siècle, conservé au monastère de Saint-Basile *de Urbe* et renfermant un «office ecclésiastique»²; les quelques détails supplémentaires qu'il fournit à son propos dans la *Bibliotheca bibliothecarum*³ donnent à penser que ce rouleau présentait le rituel du baptême. Il a disparu depuis, et ne faisait pas partie du fonds basilien lorsque ce dernier fut acquis par la Bibliothèque Vaticane en 1786⁴.

3. *Cryptoferratense Arsenii* (an. 1001)

On n'a plus de traces non plus d'un rouleau de la Liturgie de saint Basile que Jacques Goar avait trouvé au monastère grec de Grottaferrata. Grâce aux précieuses indications fournies à son propos par le savant dominicain⁵, il est néanmoins possible de reconstituer quelques-unes de ses caractéristiques. Il était en effet pourvu d'un colophon portant la date de 1001 et le nom de son copiste, le moine Arsène⁶. On pense tout naturellement au moine homonyme qui

1. *Ibid.*, p. 330-331. Le *Crypt. Γ.β.* VI est situé au XIII^e siècle par Crisci, *Un frammento palinsesto*, p. 95-96; *I palinesti di Grottaferrata*, I, p. 28 («Sec. XIII¹»).

2. B. de Montfaucon, *Diarium Italicum*, Paris, 1702, p. 211.

3. *Idem*, *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum nova*, I, Paris, 1739, p. 194: «Kontakion Officii Ecclesiastici X. saeculi. Est contacium brevissimum baculus, cui haeret obvoluta mirae longitudinis Charta membranea, ex multis foliis consequenter agglutinatis confecta, ubi descriptae Orationes & Officia Sacerdotibus obeunda, cum sacra administrantur».

4. J. Bignami Odier, *La Bibliothèque Vaticane de Sixte IV à Pie XI. Recherches sur l'histoire des collections de manuscrits* (*Studi e testi*, 272), Cité du Vatican, 1973, p. 184 et note 23, p. 192.

5. J. Goar, *Eὐχολόγιον sive Rituale Graecorum*, 2^e éd., Venise, 1730, f. e ij^v et p. 150, note x.

6. Il n'était pas natif d'Ochrid, comme le croyait Goar, Αχρίδου (Αχριδοῦ) étant certainement une mélecture de l'adjectif ἀχρείου: cf. A. Strittmatter, *Notes on the Byzantine Synapte*, dans *Traditio*, 10 (1954), p. 90, note 18.

transcrivit à la même époque le *Casinensis* 431 en Campanie¹, mais il s'agit là d'une simple hypothèse, que rien ne permet de vérifier. Les variantes du texte relevées par Goar sont privées de toute connotation italo-grecque².

4. *Messanensis gr. 177* (peu après 1005)

Le *Messanensis gr. 177* est, à n'en pas douter, le rouleau italo-grec le plus célèbre. Comme nous pensons l'avoir démontré³, il a été copié dans le style dit en «as de pique»⁴, à Rossano ou dans les environs, peu après 1005, date du décès du patriarche Oreste de Jérusalem, dont le nom est ajouté de première main dans les diptyques des défunts⁵. La Liturgie syro-palestinienne de saint Jacques et la Liturgie alexandrine de saint Marc y ont été transcrrites par le même copiste, la seconde dans un module beaucoup plus petit que la première, sans doute par manque de place. La Liturgie de saint Jacques reproduit un formulaire sinaïtique remontant aux années 979-983. Le modèle du *Messanensis* se présentait-il déjà sous la forme d'un rouleau ? Comme le plus ancien rouleau liturgique décrit à ce jour – le *Vaticanus gr. 2282* – contient précisément la Liturgie de saint Jacques et vu, par ailleurs, le grand nombre de rouleaux conservés au monastère de Sainte-Catherine, l'hypothèse ne peut être exclue *a priori*.

5. *Londinensis Libr. Brit. Arundelianus 529** (première moitié du XI^e siècle)

L'*Arundelianus 529* de la British Library est un manuscrit entièrement palimpseste, dont le colophon anonyme porte la date du 7 juin 1111⁶. Il est dû à deux mains salentines, dont la première utilise

1. Sur ce copiste, voir E. Follieri, *Due codici greci già Cassinesi oggi alla Biblioteca Vaticana : gli Ottob. gr. 250 e 251*, dans *Palaeographica, diplomatica et archivistica. Studi in onore di Giulio Battelli*, I (*Storia e letteratura*, 139), Rome, 1979, p. 173-175.

2. Goar, p. 150-153, *passim*.

3. A. Jacob, *La date, la patrie et le modèle d'un rouleau italo-grec (Messanensis gr. 177)*, dans *Helikon*, 22-27 (1982-1987), p. 109-125.

4. Fac-similés dans G. Cavallo, *La genesi*, 2^e pl. à déplier après la p. 229, et M. B. Foti, *Due testimoni della scrittura «ad asso di picche» nel fondo del SS. Salvatore della Biblioteca Universitaria di Messina : i mss. 117 e 177*, dans *Calabria bizantina. Tradizione di pietà e tradizione scrittoria nella Calabria greca medievale*, Reggio de Calabre, 1983, pl. 7, p. 178. Le *Borgianus gr. 24* est un fac-similé complet du rouleau, réalisé sur parchemin à la fin du siècle dernier (achevé le 17 mars 1880) par le prêtre de rite byzantin F. Matranga : voir P. Franchi de' Cavalieri, *Byblithoeae Apostolicae Vaticanae codices manu scripti... Codices graeci Chisiani et Borgiani*, Rome, 1927, p. 139.

5. Matranga avait déjà relevé l'importance de cet ajout puisqu'il datait le rouleau de 1012 dans son catalogue manuscrit (cf. Jacob, *La date*, p. 114, note 33).

6. K. et S. Lake, *Dated Greek Minuscule Manuscripts to the Year 1200*, II, Boston Mass., 1934, n° 78, p. 17 ; fac-similé du colophon dans *The New Palaeographical Society*, Second Series, I, pl. 138c. Description du contenu dans J. Forshall, *Catalogue of Manuscripts in the British*

le style rectangulaire primitif typique de la Terre d'Otrante (f. 1^r-6^v, 173^r-183^v, 71^r-75^r, lg. 6)¹, alors que la seconde est d'allure un peu plus moderne². Ses feuillets proviennent de plusieurs *codices*³ et d'un rouleau liturgique, qui a fourni le parchemin des bifolia 119-124, 121-122, 128-131, 144-147, 145-146, 153-154, 159-164, 161-162. La largeur actuelle du rouleau est de 230 mm, celle de la surface écrite de 180/185 mm environ. Son écriture, de facture orientale⁴, est datable de la première moitié du XI^e siècle. Opistographe, le rouleau renfermait la cérémonie de la consécration d'une église⁵ et, peut-être, d'autres textes qu'il ne nous a pas encore été loisible d'identifier. Il s'agissait donc d'un rouleau à l'usage d'un évêque. À en juger par l'intérêt de la collection conciliaire copiée en 1111 et par la présence d'un fragment oncial de la Bibliothèque de Photius parmi les écritures sous-jacentes⁶, il y a beaucoup à parier que le manuscrit a vu le jour dans un centre ecclésiastique important du Salento méridional, Otrante, peut-être, ou Gallipoli.

6. *Vaticanus gr. 2649* (première moitié du XI^e siècle)

Ce fragment de rouleau, conservé autrefois parmi les *Vaticanini latini* sous la cote 13118⁷, est de facture orientale, probablement constantinopolitaine⁸, et peut être daté de la première moitié du

Museum. New Series, I, 1, Londres, 1834, p. 158-160. Voir aussi E. Schwartz, *Acta conciliorum oecumenicorum*, I.I, 1, Berlin et Leipzig, 1927, p. VII ; M. Aubineau, *Codices Chrysostomici graeci*, I : *Codices Britanniae et Hiberniae* (*Documents, études et répertoires publiés par l'Institut de recherche et d'histoire des textes*, 13), Paris, 1968, p. 40 ; P. G. Nikolopoulos, Αἱ εἰς τὸν ἄγιον Ἰωάννην τὸν Χρυσόστομον ἐσφαλμένως ἀποδιδούμεναι ἐπιστολαί («Αθηνᾶ» ... Σειρὰ διατριβῶν καὶ μελετημάτων, 9), Athènes, 1973, p. 332-333 ; *Summary Catalogue of the Greek Manuscripts. Supplementary to Richard's Inventaire*, The British Library, 1992, p. 34-37.

1. Voir les fac-similés dans *The New Palaeographical Society*, Second Series, I, pl. 138b ; Lake, II, pl. 137b ; Nikolopoulos, Αἱ... ἐπιστολαί, pl. 120.

2. *The New Palaeographical Society*, Second Series, I, pl. 138a ; Lake, II, pl. 137a.

3. On notera que le f. 111 est emprunté à un manuscrit latin.

4. Cf. A. Jacob, *Culture grecque et manuscrits en Terre d'Otrante*, dans *Atti del III^o Congresso internazionale di studi salentini e del I^o Congresso storico di Terra d'Otranto* (Lecce, 22-25 ott. 1976), Lecce, 1980, p. 56.

5. Les bifolia 121-122, 145-146, 153-154, 119-124, 128-131 et 144-147 fournissent un texte suivi et déchiffrable en partie sur le côté poil : inc. [Ο θεὸς ὁ ἀναρχος καὶ ἀΐδιος ἐν] αὐτῷ εἰσιόντων καὶ ἐπικαλουμένων τὸ πάντιμον καὶ προσκυνητὸν ὄνομά σου, des. Κύριε ὁ θεὸς ἡμῶν, ὁ πιστὸς ἐν τοῖς λόγοις σου καὶ ἀψευδῆς ἐν ταῖς ἐπαγγελίαις σου κτλ. (Goar, p. 658, lg. 14-661, lg. 29 suiv.).

6. Le mérite de l'identification revient à M. T.S. Pattie, conservateur des manuscrits grecs à la British Library, qui en prépare l'édition. Nous le remercions vivement de nous avoir mis au courant de cette importante découverte.

7. Description dans S. Lilla, *Codices Vaticanini graeci 2648-2661*, dans *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, IV (*Studi e testi*, 338), Cité du Vatican, 1990, p. 134-137.

8. Voir *ibid.*, pl. I, p. 136.

XI^e siècle¹. Il renferme la Liturgie des Présanctifiés, suivie des vêpres de la Pentecôte. Son histoire montre qu'il se trouvait au Moyen Âge à Stilo, en Calabre, puisqu'il faisait partie des archives du monastère de Saint-Jean-Thériste², conservées aujourd'hui sous la cote 2650 dans le fonds Vatican grec³.

7. *Messanensis gr. 176* (première moitié du XI^e siècle)

Le fonds du Saint-Sauveur de Messine conserve un deuxième rouleau liturgique, le *Messanensis gr. 176*, qui renferme la Liturgie de saint Basile⁴. G. Cavallo note à son sujet : «Dalla scrittura non è desumibile una sicura origine italo-greca del manufatto, il quale, tuttavia, fu di certo adoperato nell'Italia meridionale»⁵. Ce jugement paléographique est un euphémisme, puisqu'une analyse de l'écriture et de la décoration indique clairement qu'il a été exécuté à Constantinople dans la première moitié du XI^e siècle⁶. Par ailleurs, on n'y décèle pas la moindre trace d'une quelconque utilisation dans l'Italie méridionale. Comme il n'est pas enregistré dans les inventaires anciens de la bibliothèque du Saint-Sauveur⁷, il n'est pas possible de déterminer l'époque à laquelle il y est arrivé. Les morceaux de parchemin qui forment le rouleau sont collés⁸.

8. Brébion de Reggio (milieu du XI^e siècle)

Quittant le domaine liturgique pour une brève incursion dans celui de la diplomatique, nous nous devons de signaler la liste des propriétés de la métropole byzantine de Reggio, établie au milieu du XI^e siècle et transcrise sur un rouleau de parchemin composé de onze feuillets⁹. Les divers morceaux sont unis l'un à l'autre par des languettes de parchemin, enfilées dans des fentes pratiquées sur les

1. C'est également l'avis de Mgr P. Canart que nous avons consulté à ce propos ; la datation au X^e siècle, proposée *ibid.*, p. 134, nous paraît un peu trop haute.

2. *Ibid.*, p. 137.

3. Description *ibid.*, p. 137-161 ; édition A. Guillou, *Saint-Jean-Théristès (1054-1264) (Corpus des actes grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie, 5)*, Cité du Vatican, 1980.

4. A. Mancini, *Codices graeci monasterii Messanensis S. Salvatoris*, Messine, 1907, p. 242-243 ; M. B. Foti, *I codici basiliani del fondo del Ss. Salvatore. Catalogo della mostra*, Messine, 1979, p. 44-45.

5. Cavallo, *La genesi*, p. 255, note 52.

6. Fac-similés dans *Mostra di manoscritti in occasione dell'VIII Congresso internazionale di studi bizantini*, Palerme, 1951, pl. 8 ; Foti, *I codici basiliani*, pl. 8 ; A. Daneu Lattanzi, *I manoscritti ed incunaboli miniati della Sicilia*, Palerme, 1984, pl. XXII, 78.

7. Cf. M. B. Foti, *Il monastero del S.mo Salvatore in Lingua Phari. Proposte scrittorie e coscienza culturale*, Messine, 1989, p. 93.

8. Cf. Foti, *I codici basiliani*, p. 44.

9. A. Guillou, *Le brébion de la métropole byzantine de Région (vers 1050) (Corpus des actes grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie, 4)*, Cité du Vatican, 1974.

extrémités des feuilles. Le verso du rouleau a accueilli par la suite les regestes des donations en faveur de la cathédrale d'Oppido¹.

9. *Parmensis* 1217/2 (XI^e siècle)

Le *Parmensis* 1217/2 est un rouleau de provenance orientale, dont les divers morceaux sont cousus, et qui renferme la nouvelle recension constantinopolitaine de la Liturgie de saint Jean Chrysostome². Contrairement à Martini, qui l'avait daté du XI^e siècle, P. Eleuteri l'a récemment rajeuni de deux siècles³. La belle reproduction en couleurs du début du rouleau publiée par le paléographe italien⁴ permet de confirmer la datation de Martini, que l'analyse du formulaire liturgique ne fait que renforcer. Contentons-nous, à ce propos, de mentionner deux particularités qui ne se rencontrent pour ainsi dire plus par la suite : l'absence de titre général⁵, comme dans le *Hierosolymitanus Staurou* 109, rouleau du XI^e siècle à l'usage d'un évêque⁶, et la place de la grande synaptè, qui, conformément à la pratique ancienne, est encore transcrise avant la prière du trisagion⁷. Le formulaire eucharistique est suivi d'une série de huit prières pour les malades, les défunts, la bénédiction du raisin et des prémices, ainsi que pour la fête de la dédicace des églises⁸. L'écriture est quelque peu différente de celle qui a transcrit la Liturgie chrysostomienne.

Au XII^e siècle, le rouleau se trouvait dans l'Italie méridionale, comme il ressort de l'insertion (après 1130) du mot ὥνξ dans la synaptè et dans l'ecténie pour désigner le roi normand⁹, et de la présence

1. *Idem*, *La Théotokos de Hagia-Agathè (Oppido) (1050-1064/1065) (Corpus des actes grecs d'Italie du Sud et de Sicile. Recherches d'histoire et de géographie*, 3), Cité du Vatican, 1972.

2. Description dans E. Martini, *Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, I, Milan, 1893, p. 168-169.

3. *I manoscritti greci della Biblioteca Palatina di Parma*, a cura di P. Eleuteri (*Documenti sulle arti del libro*, 17), Milan, 1993, p. 63-64.

4. *Ibid.*, planche 16, après la p. 64.

5. Le texte commence directement par le titre de la prière de prothèsé : † Εὐχὴ λεγομένη ἐν τῷ σκευοφυλακίῳ ἀποτιθεμένου (et non ἀποτιθεμένη, *ibid.*, p. 63) τοῦ ἱερέως τοὺς ἄρτους τῆς προθέσεως ἐν τῷ δίσκῳ (l'expression «epigraphische Auszeichnungs-majuskel», *ibid.*, p. 63, à propos de ce titre, porte à faux). Comme dans l'Euchologe Barberini, le vrai titre est encore celui de la prière des catéchumènes : Εὐχὴ κατηχουμένων πρὸ τῆς ἀγίας ἀναφορᾶς τοῦ ἀγίου Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου.

6. Grabar, *Un rouleau liturgique*, p. 161-199.

7. Voir à ce propos Strittmatter, *Notes on the Byzantine Synapse*, p. 85-108.

8. Cf. Martini, *Catalogo di manoscritti*, p. 168-169. La troisième de ces prières (Εὐχὴ ἐπὶ κολύβων εἰς μνήμα ἀγίου, inc. Κύριε ὁ Θεός ὁ παντοκράτωρ, ὁ ποιήσας τὸν οὐρανὸν καὶ τὴν γῆν), qui n'est pas identifiée dans Eleuteri, *Manoscritti*, p. 64, est éditée dans Dmitrievskij, II, p. 35.

9. Les mots ἡμῶν ᾧγός sont ajoutés en caractères plus petits à la pétition Υπὲρ τοῦ ἐνσεβεστάτου (καὶ θεοφυλάκτου ἡμῶν βασιλέως).

d'anthroponymes de personnages normands dans les diptyques¹ : Χαρβέρτος (Harbert), Ρομβέρτος (Robert), Μαλτζέρης (Mauger), d'une même main élégante dans les diptyques des défunts², ainsi que Γοννόρα et Ρικκάρδος, dus à des mains différentes mais contemporaines, dans ceux des vivants³.

10. *Exultet* 3* de la cathédrale de Bari (XI^e siècle)

L'*Exultet* 3 de la cathédrale de Bari, qui n'est pas décoré, a été copié au XII^e siècle ou dans la première moitié du XIII^e sur un rouleau grec que l'on date généralement du XI^e siècle⁴. G. Cavallo, suivi par F. Magistrale, affirme qu'il s'agit d'un rouleau liturgique⁵. Ainsi qu'on peut le constater sur les fac-similés publiés par Myrtilla Avery⁶, il en a, en effet, toutes les apparences, avec sa πύλη initiale réservée⁷, son titre et ses initiales omicron à tête humaine, qui sont au nombre de quinze⁸. Les difficultés surgissent au moment d'identifier l'office liturgique byzantin dont les quinze prières commençaient par un omicron. Si l'on considère en outre que l'espace entre chaque initiale est nettement inférieur à la longueur moyenne des oraisons byzantines et que la largeur du rouleau n'est que de 13 cm environ – alors que celle des rouleaux liturgiques oscille en général entre 20 et 26 et ne descend jamais en tout cas au-dessous de 17 cm –, force est de conclure que l'on n'a pas affaire à un texte liturgique proprement dit.

Il n'est hélas guère possible d'en déterminer la nature, car il a été poncé et lavé avec un soin extrême. Abstraction faite des initiales

1. Toutes ces additions sont placées au XIV^e siècle par Eleuteri, *ibid.*

2. Dans la marge de gauche, on relève les noms de Théophanô et du moine Léonce, transcrits, toujours à la même époque, par des mains beaucoup plus grossières.

3. L'invocation μνησθητι του δουλου Ιωαννου, transcrise immédiatement après la rubrique 'Ο δε ιερεὺς ἐπεύχεται, est antérieure et pourrait encore appartenir au XI^e siècle ; cela vaut aussi pour le prénom Constantin, copié par deux fois dans la marge de gauche, prénom attesté de plus en plus rarement après la fin de la domination byzantine dans l'Italie méridionale.

4. M. Avery, *The Exultet Rolls of South Italy*, I, Princeton, Londres et La Haye, 1936, p. 15-16 ; F. Magistrale, *L'apparato grafico dei rotoli liturgici baresi*, dans *Gli Exultet di Bari*, a cura di G. Barracane (*Per la storia della Chiesa di Bari. Studi e materiali*, 8), Bari, 1994, p. 89-91 et pl. 10-11 ; A. Pratesi, *Influenze della scrittura greca nella formazione della beneventana del tipo di Bari*, dans *Frustula palaeographica* (*Biblioteca di Scrittura e civiltà*, 4), Florence, 1992, p. 331. Voir aussi *Bibliografia dei manoscritti in scrittura beneventana*, 1, Rome, 1993, p. 71-72.

5. Cavallo, *La genesi*, p. 225 ; *idem*, *Rotoli di Exultet*, p. 132, note 104 ; Magistrale, *L'apparato grafico*, p. 91.

6. Avery, *The Exultet Rolls*, II, pl. XXIV, 1-2.

7. Elle est reproduite dans Magistrale, *L'apparato grafico*, pl. 10, p. 90.

8. Cf. *ibid.*, p. 89.

anthropomorphes¹, les seuls mots que nous ayons réussi à déchiffrer avec l'aide d'une lampe de Wood appartiennent au titre, qui s'étend sur trois lignes : [.....] εὐαγγ[.....] τ ἐ | κεφαλαια τοῦ [.....] | αὐ[.....]. S'agirait-il d'une liste d'évangiles pour certaines circonstances, à l'instar des onze évangiles de l'aurore (ἐωθινά)², des douze évangiles τῶν παθῶν³ ou des quatre des heures du Vendredi-Saint⁴, ou bien encore des douze évangiles des principales fêtes de l'année liturgique⁵? Le fait que chacune des quinze sections commence par un omicron rend l'hypothèse peu probable. Pour en savoir plus, il faudrait au moins lire les premiers mots de l'un ou l'autre paragraphe.

La provenance du rouleau primitif fait également problème. Les initiales anthropomorphes ne s'opposent pas à une origine italo-grecque, que suggère aussi la manière d'unir les différents morceaux du rouleau avec des rubans de parchemin – ce qui est la technique la plus répandue dans l'Italie méridionale. Quant à la localisation de la πύλη, dont la facture est apparentée au «Blütenblattstil», elle dépend de la date que l'on attribue à l'écriture puisque ce genre de décoration n'apparaît pas en Italie avant la fin du XI^e siècle.

Il ne semble pas, enfin, qu'il faille identifier le rouleau palimpseste de Bari avec le «condaky peri tis liturgia», cité dans un document de 1032⁶.

11. *Cryptensis Γ.β. XXXVII, 8, A-B** (première moitié du XI^e siècle)

Ce rouleau italo-grec palimpseste, dont il ne reste aujourd'hui que deux fragments⁷, est daté des trois premières décennies du XI^e siècle par S. Lucà⁸. La Liturgie de saint Basile, transcrise sur le côté chair, y précédait celle de saint Jean Chrysostome, qui suivait vraisemblablement la nouvelle recension constantinopolitaine. Selon S. Parenti, les fragments en question pourraient provenir du *Cryptensis E.α. XIII*, qui se trouvait dans la bibliothèque de Sainte-Marie du Patir

1. Quelques-unes représentent un visage féminin (*ibid.*).

2. Cf. C. R. Gregory, *Textkritik des Neuen Testamente*, I, Leipzig, 1900, p. 338 et 364.

3. *Ibid.*, p. 338 et 363.

4. *Ibid.*

5. K.D. Kalokyrs, art. Τερταί, δώδεκα δατοι Θρησκευτική καὶ ήθική ἐγκυκλοπαιδεία, 5, Athènes, 1964, c. 741-756.

6. Voir ci-dessous, p. 93 et n. 1.

7. Rocchi, p. 282 ; description détaillée dans S. Parenti, *Membra disiecta di un rotolo liturgico italo-greco*, dans *Bollettino della Badia greca di Grottaferrata*, n. s., 49-50 (1995-1996), p. 121-129.

8. Cité *ibid.*, p. 125.

à Rossano¹. On peut raisonnablement penser qu'il a été copié en Calabre, peut-être même dans la Calabre septentrionale.

12. *Cryptensis Γ.γ. XLI* (XI^e siècle)

Il s'agit de quatre feuillets² détachés du *Cryptensis A.γ. VIII*³. Ils sont datables du XI^e siècle, et renferment des fragments de la Liturgie de saint Jean Chrysostome dans la nouvelle recension constantinopolitaine. Le rouleau n'était écrit que sur le côté chair d'un parchemin de très bonne qualité ; sa largeur actuelle est de 225 mm, la largeur de la justification de 100/105 mm : les quatre morceaux, qui étaient cousus (les piqûres sont bien visibles dans la partie supérieure du fragment II) sont d'égale longueur (345 mm), et chacun d'entre eux accueille 29 lignes⁴ ; les initiales, les titres et les rubriques sont en bistre. Le tout donne l'apparence d'un rouleau de luxe.

Le psautier A.γ. VIII, dans lequel le rouleau a été remployé, a été copié au XII^e siècle, peut-être dans la Calabre septentrionale, dans une écriture ronde ornée d'initiales carminées. Les f. 34-35 (de restauration ?) sont d'une écriture toute différente, anguleuse, avec des lettres partiellement remplies de vermillon.

13. *Cryptensis Δ.γ. III** (XI^e siècle)

Les f. 73, 80-81, 88, 105-106, 111-113, 120-122, 127-129, 139 du *Cryptensis Δ.γ. III* ont été empruntés à un rouleau du XI^e siècle de facture orientale, qui renfermait la Liturgie de saint Jean Chrysostome dans sa nouvelle recension⁵. Le paraclèticon, dans lequel le rouleau a été remployé⁶, est datable du XII^e-XIII^e siècle et son écriture s'apparente à des écritures de transition que l'on peut observer dans certains manuscrits salentins. Les feuillets 134-136 proviennent d'un autre *codex* italo-grec du début du XI^e siècle et contiennent un office de saint Pancrace de Taormina (9 juin)⁷.

1. *Ibid.*, p. 127.

2. Rocchi, p. 284-285 ; description détaillée dans Crisci, *I palinsesti*, p. 137-139.

3. *Ibid.*, p. 33-34.

4. Les quatre morceaux se suivent et vont de la fin de la première prière des fidèles aux premières lignes de l'anaphore, inc. [ἀκαταγνώστως καὶ ἀπροσκόπως, des. Σὺ γὰρ εἶ] (C. A. Swainson, *The Greek Liturgies Chiefly from Original Authorities*, Londres, 1884, p. 120, c. B, lg. 17-128, c. A, lg. 6).

5. Description dans Crisci, *I palinsesti*, I, p. 153.

6. Rocchi, p. 308.

7. Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que le culte de saint Pancrace de Taormina n'était pas inconnu dans le Salento méridional : cf. A. Jacob, *Gallipoli bizantina*, dans *Paesì e figure del vecchio Salento*, III, Galatina, 1989, p. 282-283.

14. *Vaticanus gr. 1170** (XI^e siècle)

Le *Vat. gr. 1170* est un petit *codex* de luxe sur parchemin de couleur de la fin du XI^e siècle ou du début du siècle suivant ; un bifolium est en bleu foncé, tout le reste est d'une teinte rougeâtre d'autant plus indéfinissable qu'elle semble avoir perdu en grande partie son aspect primitif¹. Le texte, en lettres d'argent et d'or, est la Liturgie de saint Jean Chrysostome dans la nouvelle recension constantinopolitaine à l'état pur, soit avec des rubriques fort succinctes et sans les litanies diaconales. Ces dernières ont été brièvement suppléées dans les marges assez longtemps après la réalisation du manuscrit, dans un milieu monastique, comme l'indique la pétition [Ὑπὲ]ρ τοῦ πνευματικοῦ (ἡμῶν πατρός) dans l'ecténie (f. 6^v). Le volume a été offert en 1583 à Grégoire XIII par François Accidas, né, sans doute à Messine, d'un père rhodien². On ne peut parler du *Vat. gr. 1170* sans évoquer l'*Ottobonianus gr. 326*³, dont l'écriture et les caractéristiques codicologiques sont identiques⁴, et qui contient les évangiles du δωδεκάορτον. Un troisième manuscrit sur parchemin teinté, le *Borgianus gr. 27*, est un rouleau italo-grec, qui fera plus loin l'objet d'une analyse détaillée (n° 15). Tous trois ont été copiés en Calabre, comme on le verra par la suite.

Le *Vaticanus* est entièrement palimpseste. Il est difficile de savoir si le parchemin de remplacement provient d'un unique manuscrit, car les traces du texte inférieur ont disparu presque entièrement. Le seul endroit quelque peu lisible se trouve au recto du f. 11, un feuillet simple mesurant 161 × 133 mm, dont le talon est visible après le f. 14. Du texte, perpendiculaire à l'écriture supérieure, il n'est possible de déchiffrer avec certitude que les deux premières lignes (τῶν δυνάμεων, τῷ καταξ[ιώ]σαντι ἡμᾶς παραστῆ[ναι]), qui permettent néanmoins d'identifier le texte, puisqu'il s'agit de la première prière des fidèles de la Liturgie chrysostomienne. L'écriture, de facture orientale, vraisemblablement constantinopolitaine, est datable du XI^e siècle. Bien que l'on n'aperçoive plus aucune trace du contenu du verso, la dimension des lettres (6 à 7 mm) et la distance entre les lignes

1. Sur le manuscrit, voir surtout P. Canart, *Les Vaticanani graeci 1487-1962. Notes et documents pour l'histoire d'un fonds de manuscrits de la Bibliothèque Vaticane (Studi e testi, 284)*, Cité du Vatican, 1979, p. 178-179 et note 36, ainsi que S. Lucà, *Il Diodoro Siculo Neapol. B. N. gr. 4** è italo-greco ?, dans *Bollettino della Badia greca di Grottaferrata*, n. s., 44 (1990) [1992], p. 68-69.

2. Sur le personnage, voir Canart, *Les Vaticanani graeci 1487-1962*, p. 173-193.

3. *Ibid.*, note 36, p. 178-179 ; Lucà, *Il Diodoro Siculo*, *ibid.* ; E. Feron et F. Battaglini, *Codices manuscripti graeci Ottoboniani Bibliothecae Vaticanae*, Rome, 1893, p. 172 ; K. Aland, *Kurzgefasste Liste der griechischen Handschriften des Neuen Testaments (Arbeiten zur neutestamentlichen Textforschung, 1)*, 2^e éd., Berlin, 1994, p. 226 (l 132).

4. Cf. Canart, *Les Vaticanani graeci 1487-1962*, p. 179, note 36 ; Lucà, *Il Diodoro Siculo*, p. 69, note 155.

rectrices (12/13 mm) nous invitent à penser que le feuillet n'a pas été emprunté à un euchologe, mais bien à un rouleau opistographe, dont la largeur dépassait 200 mm¹. Un certain nombre de lignes rectrices, disposées de semblable manière et avec un intervalle identique, étant visibles sur d'autres feuillets, on peut en déduire que ces derniers proviennent du même rouleau.

15. *Borgianus gr. 27* (XI^e-XII^e siècle)

C'est un rouleau d'apparat, composé de morceaux de parchemin palimpseste (en partie tout au moins)², assemblés par collage et teints en pourpre, en écarlate et en bleu³. Le texte des prières y a été transcrit en lettres d'argent, tandis que l'or est utilisé pour les rubriques ou la lettre initiale de ces dernières⁴. La présence, dans les diptyques des vivants, de l'archevêque de Salerne Alfan (II)⁵ et de Roger Borsa, duc de Pouille et de Calabre, permet de dater ce rouleau entre le 17 juillet 1085 et 1111. Il contient la Liturgie de Chrysostome dans la nouvelle recension constantinopolitaine. L'histoire du *Borgianus* est singulière puisqu'il a pris à un moment donné le chemin de la Syrie, d'où il est revenu au début du siècle dernier.

Le nom d'Alfan n'est pas inséré dans la formule qui commémore l'évêque du lieu, en tête des diptyques des vivants, mais il est inséré

1. La marge de gauche, dans son état actuel, est de 36 mm ; 2 ou 3 lettres manquent en bout de ligne.

2. Le texte inférieur est bien visible dans les morceaux 3 et 4 (cf. Belting, *Byzantine Art*, pl. 37). Le manuscrit remployé était de grand format (370 × 250 mm au moins), à deux colonnes larges de 95 mm et séparées l'une de l'autre par un intervalle de 20 mm ; l'écriture, de la fin du X^e siècle ou des premières années du XI^e, est orientale.

3. Voir, en particulier, G. Mercati, *Note ed appunti*, 1. *Per la storia del contacchio di Propaganda, ora Vaticano, contenente la Liturgia di san Giovanni Crisostomo*, dans *Opere minori*, III (*Studi e testi*, 78), Cité du Vatican, 1937, p. 357-363 (= *Rassegna Gregoriana*, 13, 1914, col. 395-403) ; P. Franchi de' Cavalieri, *Bibliothecae Apostolicae Vaticanae coäcives manu scripti recensiti... Codices graeci Chisiani et Borgiani*, Rome, 1927, p. 140-141 ; I. Spatharakis, *Corpus of Dated Illuminated Greek Manuscripts to the Year 1453*, I (*Byzantina Neerlandica*, 8), Leyde, 1981, n° 102, p. 34, et II, pl. 194-195 ; P. Canart, *Les Vaticani graeci 1487-1962*, p. 179, note 36. Pour les autres mentions, on se reporterà à P. Canart et V. Peri, *Sussidi bibliografici per i manoscritti greci della Biblioteca Vaticana* (*Studi e testi*, 261), Cité du Vatican, 1970, p. 170 ; M. Buonocore, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca Vaticana* (1968-1980), I (*Studi e testi*, 319), Cité du Vatican, 1986, p. 246 ; M. Ceresa, *Bibliografia dei fondi manoscritti della Biblioteca Vaticana* (1981-1985) (*Studi e testi*, 342), Cité du Vatican, 1991, p. 93.

4. On trouvera une belle reproduction en couleurs dans G. Cavallo, *La cultura italo-greca nella produzione libraria*, dans *I Bizantini in Italia*, Milan, 1982, pl. 488, p. 547 ; d'autres fac-similés dans A. Carucci, *Il ricordo di Alfonso II nella liturgia greca attestato da un codice vaticano (sec. XI-XII)*, dans *Rassegna storica salernitana*, 24 (1963), après les p. 190 et 194 ; Belting, *Byzantine Art*, pl. 4, 37, 38 et 40 ; Spatharakis, *Corpus*, II, pl. 194-195.

5. Il pourrait à la rigueur s'agir encore d'Alfan I^{er}, décédé en octobre 1085, puisque Robert Guiscard est mort le 17 juillet 1085 et que Roger a été reconnu comme duc de Pouille dans le courant du mois de septembre, mais on a plus probablement affaire à son successeur, Alfan II, dont l'épiscopat dura jusqu'en 1121.

plus loin, en compagnie de Roger Borsa, à la suite d'un moine Jean, de Michel et Marie, et tout de suite après un couple portant les noms grecs d'Argyros et Semnè. Le problème des commémoraisons du *Borgianus* n'ayant jamais été abordé de façon systématique, il n'est peut-être pas inutile de les publier ici *in extenso*. Comme on peut le constater, les divers noms évoqués, qui auraient dû normalement prendre place après la mention des diptyques, sont divisés en deux groupes et insérés plus loin après deux intercessions distinctes. Étant donné le sens de la seconde de ces intercessions, il est manifeste que le but poursuivi de la sorte par le copiste est de souligner explicitement que l'archevêque Alfan et le duc Roger sont des bienfaiteurs de l'église à laquelle était destiné le rouleau :

'Εν πρώτοις μνήσθητι, Κύριε, τοῦ ἀρχιεπισκόπου¹ ἡμῶν τοῦ δεῖνος ὃν χάρισαι κτλ.

'Ο διάκονος τὰ δίπτυχα τῶν ζώντων.

'Ο δὲ Ἱερεὺς ἐπεύχεται· Μνήσθητι, Κύριε, τῆς πόλεως... ἐν αὐταῖς.

Μνήσθητι, Κύριε, καὶ τῆς ἐμῆς ἀναξιότητος... ἀπὸ τῶν προκειμένων δώρων².

Μνήσθητι, Κύριε, πλεόντων, ὁδοιπορούντων, νοσούντων, καμνόντων, αἰχμαλώτων καὶ τῆς σωτηρίας αὐτῶν.

Μνήσθητι, Κύριε, Ἰωάννου μοναχοῦ, Μιχαὴλ καὶ Μαρίας.

Μνήσθητι, Κύριε, τῶν καρποφορούντων καὶ καλλιεργούντων ἐν ταῖς ἀγίαις σου ἐκκλησίαις καὶ μεμνημένων τῶν πενήτων καὶ ἐπὶ πάντας ἡμᾶς τὰ ἐλέη σου ἐξαπόστειλον.

Μνήσθητι, Κύριε, Ἀργυροῦ καὶ Σεμνῆς. Μνήσθητι, Κύριε, Ἀλφάνου ἀρχιεπισκόπου καὶ Ρωκερίου δουκός.

'Εκφώνησις· Καὶ δὸς ἡμῖν κτλ.

L'analyse des commémoraisons montre qu'il serait téméraire d'affirmer, comme l'ont fait presque sans exception les auteurs qui ont parlé du rouleau Borgia, qu'il a été copié dans le diocèse de Salerne ou bien encore au Mont-Cassin, comme l'a suggéré H. Belting³, frappé par les initiales latines P⁴ et surtout S⁵, dont il retrouve le

1. ἀρχ(ι) sup. lin.

2. Cette «apologie» du célébrant, empruntée à la Liturgie de saint Basile (F. E. Brightman, *Liturgies Eastern and Western*, I : *Eastern Liturgies*, Oxford, 1896, p. 336), n'est attestée à cette place que dans des manuscrits italo-grecs : cf. G. Winkler, *Die Interzessionen der Chrysostomusanaphora in ihrer geschichtlichen Entwicklung*, dans *Orientalia christiana periodica*, 37 (1971), p. 358.

3. Belting, *Byzantine Art*, p. 27.

4. *Ibid.*, fig. 40.

5. *Ibid.*, fig. 38.

motif (deux animaux tête-bêche) dans le *Casinensis* 109¹. Le recours à des thèmes décoratifs bénéventains n'a rien de surprenant en Calabre, où le phénomène est déjà présent dès 941 à Reggio², et, par ailleurs, l'exécution des initiales dans le *Borgianus* trahit une technique toute différente, proche de celle qui est utilisée dans les manuscrits constantinopolitains. À ce qui a déjà été dit sur les initiales du rouleau, il n'est peut-être pas superflu d'ajouter quelques observations supplémentaires. Des lettres d'attente bénéventaines, de couleur rouge, ont été tracées dans les marges à la hauteur des initiales «latines», qui ne sont utilisées que dans les deux derniers morceaux³ (Soi, Εὐχαριστοῦμεν, Πρόσχες, Εὐχαριστοῦμεν); dans le cas du S, il y en a même deux, une majuscule et une minuscule⁴. On ne décèle, en revanche, aucune trace de lettres d'attente au niveau des initiales grecques présentes dans tout le reste du rouleau⁵.

Une localisation campanienne du *Borg. gr.* 27 paraît d'autant plus improbable que les derniers manuscrits italo-grecs copiés dans la région ne vont pas au-delà du premier quart du XI^e siècle : au *Petropolitanus gr.* 71 (région de Salerne)⁶ et au *Laurentianus* 11,9 (San Giovanni a Piro sur le golfe de Policastro)⁷, qui portent respectivement les dates de 1019/1020 et 1020/1021, il faut sans doute ajouter l'*Ambrosianus B* 56 sup., un évangéliaire copié en 1022⁸. De l'étude des signatures grecques dans les documents napolitains, il ressort que la

1. *Ibid.* fig. 39.

2. Voir G. Ostuni, *L'iniziale italogreca : il caso del Patmiano* 33, dans *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio. Atti del seminario di Erice* (18-25 settembre 1988), a cura di G. Cavallo, G. De Gregorio et M. Maniaci, Spolète, 1991, p. 641-643 ; de nombreux autres exemples, du X^e au XII^e siècle, dans S. Lucà, *Attività scrittoria e culturale a Rossano : da s. Nilo a s. Bartolomeo da Simeri (secoli X-XII)*, dans *Atti del Congresso internazionale su s. Nilo di Rossano* (28 settembre - 1^{er} ottobre 1986), Rossano et Grottaferrata, 1989, p. 56 et 64-67.

3. Inc. Μνήσθητι, Κύριε, Ἀργυροῦ καὶ Σεμνῆς... Ἐκφώνησις· Καὶ δὸς ἡμῖν... des. [...] ἵκεσίας τῆς ἀγίας (Swainson, p. 93, lg. A5-94, lg. B7).

4. Elles sont bien visibles dans Belting, *Byzantine Art*, pl. 38. L'utilisation de la bénéventaine en Calabre n'a rien d'exceptionnel : voir, à ce propos, F. Troncarelli, *Tra beneventana e gotica. Manoscritti e multigrafismo nell'Italia meridionale e nella Calabria normanno-sveva*, dans *Civiltà del Mezzogiorno d'Italia. Libro, scrittura e documento in età normanno-sveva*, Salerne, 1994, p. 115-167, *passim*. La bénéventaine n'est pas inconnue non plus en Basilicate : cf. G. Breccia et D. Fugaro, *Scritture latine di età normanna nei documenti del monastero di S. Elia di Carbone*, dans *Archivio storico per la Calabria e la Lucania*, 61 (1994), p. 5-36, *passim*.

5. Voir les reproductions dans Belting, *Byzantine Art*, fig. 37 ; Cavallo, *La cultura italo-greca*, pl. 488, p. 547 ; Spatharakis, *Corpus*, II, pl. 194-195.

6. Cf. R. Devreesse, *Les manuscrits grecs de l'Italie méridionale (Histoire, classement, paléographie)* (*Studi e testi*, 183), Cité du Vatican, 1955, p. 29 ; liste des fac-similés dans S. J. Voicu et S. d'Alisera, *I.M.A.G.E.S. Index in manuscriptorum graecorum edita specimina*, Rome, 1981, p. 348.

7. R. Devreesse, *Les manuscrits grecs*, p. 32 ; Voicu-d'Alisera, *I.M.A.G.E.S.*, p. 302. Pour l'aspect paléographique et l'histoire du manuscrit, voir S. Lucà, *Scritture e libri della «scuola niliana»*, dans *Scritture, libri e testi nelle aree provinciali*, p. 347-348.

8. Lucà, *Scritture e libri*, p. 352 et note 150.

présence hellénophone atteint son plus haut niveau à la charnière des X^e et XI^e siècles, et ne fait que diminuer par la suite¹. Plusieurs monastères grecs survivent dans le voisinage de Salerne et Amalfi au XI^e siècle², mais l'absence d'une population hellénophone d'une certaine consistance a forcément entraîné leur latinisation progressive, et rien ne permet de croire qu'on ait exercé dans ces monastères une activité de transcription dans la seconde moitié du siècle³. On ne voit pas, enfin, comment un produit aussi raffiné que le *Borg. gr. 27* aurait pu voir le jour dans la communauté grecque de la vallée du Tanagro, dont les documents conservés (1092-1180/81)⁴ suffisent à illustrer le niveau de décadence culturelle⁵ et graphique⁶.

Le problème de la localisation du rouleau ne peut être résolu sans évoquer d'autres documents contemporains en parchemin de couleur⁷. Il s'agit en premier lieu de deux manuscrits dont il a déjà été question plus haut, le *Vaticanus gr. 1170* et l'*Ottobonianus gr. 326*, qui, rappelons-le, sont dus à une même main⁸. Les caractéristiques qu'ils partagent avec le rouleau Borgia au plan de l'écriture, de la décoration et de la codicologie sont telles que S. Lucà a justement proposé de les attribuer à un même scriptorium italo-grec, «localizzabile nella

1. F. Luzzati Laganà, *Le firme greche nei documenti del Ducato di Napoli*, dans *Studi medievali*, s. III, 23 (1982), p. 729-752 ; voir aussi la liste complète de ces signatures dans P. Skinner, *Family Power in Southern Italy. The Duchy of Gaeta and its Neighbours, 850-1139* (*Cambridge Studies in Medieval Life and Thought*. Fourth Series, 29), Cambridge 1995, p. 304-308.

2. Sur le monachisme grec dans cette région, voir surtout P. Cherubini, *Le pergamene di S. Nicola di Gallucanta (sec. IX-XII)* (*Fonti per la storia del Mezzogiorno medievale*, 9), Altavilla Silentina, 1990, p. 11-17 et *passim* (avec bibliographie).

3. On notera à tout hasard que le «condacium unum» cité en janvier 1058 dans une liste de manuscrits de Saint-Nicolas de Gallucanta (*ibid.*, doc. 76, p. 194) ne peut, pour d'évidentes raisons chronologiques, être identifié avec le rouleau Borgia.

4. Voir V. von Falkenhausen, *Il documento greco in area longobarda (secoli IX-XII)*, dans *Scrittura e produzione documentaria nel Mezzogiorno longobardo. Atti del Convegno internazionale di studio* (*Badia di Cava, 3-5 ottobre 1990*) (*Acta Cavensis*, 1), a cura di G. Vitolo et F. Mottola, Badia di Cava, 1991, p. 184-190.

5. *Ibid.*, p. 185-186.

6. Fac-similés de plusieurs documents dans F. Trinchera, *Syllabus graecarum membranarum*, Naples, 1865, pl. 5, n° 147 ; V. von Falkenhausen et M. Amelotti, *Notariato e documento nell'Italia meridionale greca (X-XV secolo)*, dans *Per una storia del notariato meridionale*, Spolète, 1982, p. 7-69, pl. 7 ; F. d'Oria, *Attività scrittoria e cultura greca in ambito longobardo (note e spunti di riflessione)*, dans *Scrittura e produzione documentaria nel Mezzogiorno longobardo*, pl. 1-11, p. 154-164.

7. Signalons ici, à titre d'information, que la chancellerie normande connaissait l'usage du parchemin pourpré : cf. C. Brühl, *Purpururkunden*, dans *Festschrift für Helmut Beumann*, Sigmaringen, 1977, p. 12-13 = *idem*, *Aus Mittelalter und Diplomatik. Gesammelte Aufsätze*, II, Hildesheim-Munich-Zurich, 1989, p. 610-611 (priviléges du 28 janvier 1134 pour les Pierleoni et du 28 avril 1140 pour la Chapelle Palatine).

8. Fac-similé de l'*Ottob. gr. 326* dans G. Cavallo, *La cultura greca. Itinerari e segni*, dans *Storia e civiltà della Campania. Il Medioevo*, a cura di G. Pugliese Carratelli, Naples, 1992, p. 287 (= f. 14^r).

Calabria settentrionale largamente intesa»¹. Mais comme il va de soi que des manuscrits de cette qualité n'ont pu être exécutés n'importe où, force est de penser à Rossano, qui est, à l'époque, le seul centre culturel important dans la région. Deux indices d'un certain poids permettent, à notre avis, de donner quelque assise à semblable hypothèse.

Le premier nous est offert par l'étude d'O. Kresten et G. Prato sur un bifolium du *Codex purpureus* de Rossano (f. 121-122), dont ils ont montré, grâce à une analyse minutieuse de la miniature de l'évangéliste Marc (f. 121^v), qu'il a été ajouté plus tard au manuscrit². Renonçant à juste titre, par manque d'éléments de comparaison, à dater avec précision la miniature en question, ils se limitent à affirmer qu'elle n'est pas antérieure au XI^e siècle³. Ajoutons simplement qu'elle pourrait difficilement avoir été exécutée après le XII^e. Certes, rien ne prouve que le *Codex purpureus* se trouvait déjà à Rossano lorsque le bifolium y a été inséré, mais la chose paraît cependant fort probable.

Le second indice vient de la mention de l'évêque du lieu dans les diptyques. Comme nous l'avons signalé dans notre transcription, le copiste, après avoir, dans un premier temps, écrit ἐπισκόπου, a ajouté ἀρχ(ί) au-dessus du mot pour le transformer en «archevêque». Cette modification du texte indique avec évidence qu'il travaillait dans un archevêché et qu'il ne transcrivait pas mécaniquement son modèle, comme il arrive parfois dans ce genre de manuscrits, mais qu'il savait se corriger en le recopiant. Rossano étant le seul archevêché grec de la Calabre septentrionale, il est assez probable que le *Borg. gr. 27* y ait vu le jour, comme du reste l'*Ottob. gr. 326* et le *Vat. gr. 1170*⁴.

16. *Parisinus Suppl. gr. 1232** (XII^e siècle)

Le *Paris. Suppl. gr. 1232* est un livre autographe de Nicolas-Nectaire de Casole⁵. Il y a transcrit, sans doute entre 1220 et 1225,

1. Lucà, *Il Diodoro Siculo*, p. 68. On aurait aimé savoir sur quels arguments se fonde l'opinion de Cavallo, *La cultura italo-greca*, p. 556, qui juge le *Vat. gr. 1170* et l'*Ottob. gr. 326* «prodotti di sicuro a Costantinopoli»; plus récemment, influencé sans doute par les jugements de P. Canart et S. Lucà, le même auteur a quelque peu modifié son jugement: «Caratteristiche analoghe [au *Borg. gr. 27*]... si ritrovano in altri due manoscritti prodotti tra XI e XII secolo, il Vaticano Ottob. gr. 326 e il Vaticano gr. 1170... anche questi, perciò, forse da riferire ad ambito salernitano, pur se - datane la fattura assai raffinata - non si può escludere si tratti di genuini prodotti greco-orientali» (*Idem, La cultura greca. Itinerari e segni*, p. 286, 288).

2. O. Kresten et G. Prato, *Die Miniatur des Evangelisten Markus im Codex Purpureus Rossanensis: eine spätere Einfügung*, dans *Römische historische Mitteilungen*, 27 (1985), p. 381-399.

3. *Ibid.*, p. 399.

4. On notera que les diptyques des vivants (f. 20^r) y font mention d'un archevêque.

5. Ch. Astruc et M.-L. Concasty, *Le Supplément grec. III. N°s 901-1371*, Paris, 1960, p. 403-407.

ses *Tria Syntagma¹*, en partie sur des feuillets de papier, en partie sur du parchemin de remploi provenant de sept manuscrits différents, parmi lesquels se trouve aussi un rouleau, que M.-L. Concasty date du XII^e siècle² et dont l'écriture n'a rien d'italo-grec. Il contenait les Liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile. L'addition entre les deux prières des fidèles d'une courte litanie de quatre pétitions («slavic peculiarity»)³ indique que ce rouleau a été utilisé pendant un certain temps dans l'Italie méridionale, dans le Salento selon toute vraisemblance.

17. *Barberinianus gr. 451* (début du XII^e siècle)

Le *Barber. gr. 451* est un rouleau⁴ italo-grec constitué de sept morceaux de parchemin mesurant respectivement : 68,7 ; 82 ; 88,5 ; 91,3 ; 95 ; 91,3 et 42,5 cm, pour une longueur totale de 5,59 m. La largeur varie de 289 à 296 mm. Les morceaux sont attachés l'un à l'autre par des languettes de parchemin passant dans des ouvertures pratiquées au canif. Le *Barberinianus* est un bel exemple du style de Rossano, que les recherches de S. Lucà ont bien mis en relief⁵, et il peut être daté du début du XII^e siècle, voire de la fin du siècle précédent. Les rubriques et les initiales sont tracées au vermillon. Un détail de nature codicologique vaut la peine d'être relevé : une ligne verticale divise le rouleau tout entier et le texte en deux parties égales.

Contrairement aux témoins précédents des Liturgies byzantines, il contient un formulaire de la messe basilienne conforme à l'usage italo-grec et doté de rubriques, ainsi que la Liturgie des Présanctifiés. Dans les diptyques des défunts, on trouve, transcrits de première main, les noms de Léon et Grégorô (τῆς δούλης σου Γρηγοροῦς); dans l'espace blanc qui suit, une seconde main contemporaine a transcrit les noms de plusieurs moines, à savoir Côme, Euthyme, Méthode, Luc, et d'une moniale, Élisabeth ('Ελισάβετ); une autre main, grossière et sans doute quelque peu postérieure, a ajouté dans la marge, d'une encre

1. Sur la date de composition des *Syntagma*, voir J. M. Hoeck et R. J. Loenertz, *Nikolaos-Nektarios von Otranto, Abt von Casole. Beiträge zur Geschichte der ost-westlichen Beziehungen unter Innozenz III. und Friedrich II.* (*Studia patristica et byzantina*, 11), Ettal, 1965, p. 98.

2. Astruc-Concasty, p. 407.

3. Cf. A. Strittmatter, *A Peculiarity of the Slavic Liturgy Found in Greek Euchologies*, dans *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, ed. by K. Weitzmann, Princeton, 1955, p. 197-203.

4. Cité *ibid.*, p. 201.

5. S. Lucà, *Rossano, il Patir e lo stile rossanese. Note per uno studio codicologico-paleografico e storico-culturale*, dans *Rivista di studi bizantini e neocellenici*, n.s., 22-23 (1985-1986), p. 93-170 ; 25-73, *passim* ; *idem*, *Scrittura e produzione libraria a Rossano tra la fine del sec. XI e l'inizio del sec. XII*, dans *Paleografia e codicologia greca. Atti del II Colloquio internazionale* (Berlino-Wolfenbüttel, 17-21 ottobre 1983), a cura di D. Harlfinger e G. Prato, Alessandria, 1991, I, p. 117-130 et II, p. 69-78 (planches).

très noire, quatre anthroponymes occidentaux portés par des Normands : Robert, Roch, Guillaume et Emma. Comme dans la grande synaptè, l'évêque du lieu commémoré dans les diptyques des vivants est un archevêque. Dans ces mêmes diptyques, deux mains différentes ont inséré le nom d'une moniale, Catherine, ainsi que celui de deux personnages probablement normands, Raon et Héloïse.

Nombre d'éléments, comme on le voit, nous ramènent à Rossano. Une analyse attentive du formulaire de la Liturgie basilienne montrerait sans peine que notre rouleau est apparenté au *Bodleianus Auct. E.5.13*, au *Vat. gr. 1811* et au *Crypt. Γ.β. II¹*, dont le modèle est certainement rossanien. Qu'il nous suffise de citer ici la rubrique et la formule de la cathèdre², ou la prière de l'évangile "Ελλαμψον³".

18. *Vaticanus gr. 1554* (début du XII^e siècle)

Cet euchologe calabrais des toutes premières années du XII^e siècle, dû à la main d'un prêtre Jean, a pour feuillet de garde un morceau de rouleau contemporain et de provenance identique, qui contenait à la fois les Liturgies de saint Jean Chrysostome et de saint Basile⁴. Bien que le fragment conservé de l'anaphore chrysostomienne ne comprenne que le récit de l'institution eucharistique et l'anamnèse, il se distingue néanmoins par deux particularités qui méritent d'être mentionnées ici. D'une part, le copiste s'est préoccupé de mettre en exergue le récit de l'institution en transcrivant certains mots en rouge et d'autres en bleu. C'est, à notre connaissance, le seul témoin de cet usage, qui ne laisse pas d'évoquer l'alternance de rouge et de bleu dans les titres et les rubriques de certains manuscrits latins. On trouve par ailleurs dans les marges deux commémoraisons dont la place normale eût été dans les diptyques. Une main du XII^e siècle a inséré Jean et ses enfants en regard du récit de l'institution. Le copiste lui-même, nous semble-t-il, a transcrit dans l'épiclesse, au niveau du mot ἀναστάσεως, la commémoration d'une défunte, dont le nom est mu-tillé : Μνησθ(η)τ(ι) K(υριε) [τῆς δού]λις σου Λ[..... καὶ ἀνά]παισω[ν].

Nous ne disposons d'aucun élément sûr pour déterminer la localisation précise du rouleau. Il convient avant tout de signaler que la main bien caractéristique du prêtre Jean se retrouve dans deux

1. Voir A. Jacob, *Un euchologe du Saint-Sauveur «in Lingua Phari» de Messine. Le Bodleianus Auct. E.5.13*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 50 (1980), p. 295 et 298-306.

2. Εἴτα ἀνέρχεται ὁ ἵερεὺς ἐν τῷ συνθρόνῳ λέγων· Εὐλογημένος ἐί, ὁ καθήμενος ἐπὶ τῶν χερουβίμ, Χριστὲ ὁ θεὸς ἡμῶν, πάντοτε νῦν καὶ ἀεί: cf. *ibid.*, n° 1.8, p. 300.

3. *Ibid.*, n° 1.9, p. 301.

4. Description dans C. Giannelli, *Bybliothecae Apostolicae Vaticanae codices manu scripti recensiti ... Codices Vaticanani graeci. Codices 1684-1744*, Cité du Vatican, 1961, p. 143.

autres manuscrits, l'évangéliaire *Crypt. A.α. V*¹ et le *Chisianus R.VI.39*². C'est le cardinal d'Ascoli, Felice Centini³, qui offrit à la Bibliothèque Vaticane les *Vat. gr. 1554*, 1538⁴ et 1547⁵ à une époque (1611) où il était encore évêque de Mileto, dans la Calabre méridionale, comme il résulte d'une note transcrise au f. I^r du *Vat. gr. 1538*⁶. Il n'est donc pas exclu que le *Vat. gr. 1554* ait été copié dans la région, plusieurs des pièces qu'il renferme trahissant par ailleurs une étroite parenté avec un euchologe originaire du diocèse voisin de Tropea, le *Crypt. Γ.β. III*⁷ (milieu du XIV^e siècle); qu'il suffise de mentionner ici le Synodikon de l'Orthodoxie⁸ et la Liturgie des Présanctifiés, dont le formulaire, caractérisé entre autres choses par le recours à la prière Ο ἐποκεψάμενος ἡμᾶς à la grande entrée⁹, se distingue nettement des autres recensions utilisées en Calabre. On remarquera enfin que la décoration du *Vat. gr. 1554* est typiquement italo-grecque¹⁰, tandis que celle du *Crypt. A.α. V* est toute différente et s'inspire de modèles occidentaux¹¹.

19. Séville, *Archivo ducale Medinaceli, Fondo Messina*, perg. n° 1250 (première moitié du XII^e siècle)

Ce fragment de rouleau de 753 × 230 mm, datable de la première moitié du XII^e siècle, est copié dans un style calligraphique

1. Cf. Lucà, *Attività scrittoria e culturale a Rossano*, p. 66 (le manuscrit était conservé anciennement au Patir de Rossano, *ibid.*, note 189); Jacob, *Le plus ancien rouleau*, p. 332, note 36. Description dans Rocchi, p. 135-144.

2. Lucà, *Attività scrittoria*, p. 66.

3. Sur le personnage, voir G. Benzoni, art. *Centini, Felice*, dans *Dizionario biografico degli Italiani*, 22 (Rome, 1979), p. 593-597.

4. Il s'agit d'un euchologe calabrais de la fin du XV^e siècle (Giannelli, p. 100-109).

5. Anthologion du XII^e siècle en écriture de Reggio (*ibid.*, p. 123-126).

6. «Librum hunc è Mileto Romam translatum à fratre Felice Centino Ord: Minorum tituli sancti Laurentij in Pane et Perna Cardinali de Asculo ...» (Giannelli, p. 109).

7. Rocchi, p. 249-251.

8. J. Gouillard, *Le Synodikon de l'Orthodoxie. Édition et commentaire*, dans *Travaux et mémoires*, 2 (1967), p. 16-17.

9. Plusieurs extraits du *Crypt. Γ.β. III* («Cryptoferatensis Basilii Falascae») sont publiés dans Goar, p. [169]-172.

10. A. Jacob, *Nouveaux documents italo-grecs pour servir à l'histoire du texte des prières de l'ambon*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 38 (1967), pl. I-IV, après la p. 144; A. Grabar, *Les manuscrits grecs enluminés de provenance italienne (IX^e-X^e siècles)* (Bibliothèque des *Cahiers archéologiques*, 8), Paris, 1972, pl. 66-68, fig. 268-284.

11. M. Bonicatti, *Miniatura bizantina ed italogreca in alcuni codici della Badia di Grottaferrata*, dans *Accademia e biblioteche d'Italia*, 25 (1957), pl. XII-XIII, fig. 26-28, après la p. 118; *idem*, *Aspetti dell'industria libraria medio-bizantina negli «scriptoria» italogreci e considerazioni su alcuni manoscritti criptensi miniati*, dans *Atti del 3^o Congresso internazionale di studi sull'alto medioevo*, Spolète, 1959, pl. VII-X, après la p. 352.

apparenté à celui de Rossano, et pourvu d'initiales carminées¹. Le texte se distingue des rouleaux italo-grecs décrits précédemment par l'abondance et la prolixité des rubriques, dont l'analyse demanderait un examen approfondi. Le rouleau était manifestement conservé parmi les archives de la ville de Messine, qui furent transportées en Espagne en 1679 par le vice-roi Francisco de Benavides².

20. *Vallicellianus G 70 (XII^e-XIII^e siècle)*

Martini a daté le *Vallicellianus G 70* du XII^e siècle³, mais il pourrait être un peu plus récent et avoir été copié au début du siècle suivant. Conformément au système le plus couramment utilisé dans l'Italie méridionale, les différents morceaux sont reliés entre eux par des languettes de parchemin. Bien que l'écriture ne soit pas extrêmement caractéristique de la Terre d'Otrante, deux particularités de la Liturgie de saint Jean Chrysostome permettent de localiser le rouleau dans cette région. D'une part, le rite du zéon n'est pas placé avant la communion aux deux espèces, mais bien après la communion au pain, ce qui l'apparente à l'adaptation salentine de la traduction de Léon Toscan⁴, seul autre témoin connu de l'usage en question. Il recourt en outre à une formule d'immixtion empruntée à la Liturgie de saint Jacques⁵ et attestée dans huit euchologes de Terre d'Otrante, les *Ambrosiani* E 20 sup. et C 7 sup., le *Massiliensis* 103, le *Cryptensis* Γ.β. XVIII,1, le *Borgianus gr.* 7, les *Corsiniani* 41.E.29 et 41.E.31, ainsi que le *Stampato Barberini* B.III.52⁶. Plusieurs noms sont transcrits de première main dans les diptyques des défunts : deux moniales, Kanèsia et Marthe, Nicolas et deux fois Georges. Dans les diptyques des vivants, apparaissent les noms de Georges, Eurétô (?) (au génitif, Εὐρέτοῦς), Sophie, dus également à la main du copiste.

1. *Messina. Il ritorno della memoria. Messina, Palazzo Zanca, dal 1 marzo al 28 aprile 1994*, Palerme, 1994, n° 56, p. 173 ; le recto y est reproduit en couleurs.

2. Cf. C. Brühl, *Das Archiv der Stadt Messina in Sevilla*, dans *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 34 (1978), p. 560-566 ; M. A. Vilaplana Montes, *Documentos de Mesina en el Archivo Ducal de Medinaceli (Sevilla)*, dans *Archivio storico messinese*, 26-27 (1975-76) [1978], p. 7-28.

3. Martini, *Catalogo di manoscritti*, II, p. 192.

4. R. Engdahl, *Beiträge zur Kenntnis der byzantinischen Liturgie (Neue Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche*, 5), Berlin, 1908, p. 32 ; A. Jacob, *La traduction de la Liturgie de saint Basile par Nicolas d'Otrante*, dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 38 (1967), p. 105. Cf. A. Strittmatter, *Notes on Leo Tuscus' Translation of the Liturgy of St. John Chrysostom*, dans *Didascaliae. Studies in Honor of Anselm M. Albareda*, New York, 1961, p. 417, note 22.

5. A. Jacob, *Deux formules d'immixtion syro-palestiniennes et leur utilisation dans le rite byzantin de l'Italie méridionale*, dans *Vetera christianorum*, 13 (1976), p. 39.

6. *Ibid.*, p. 39-48.

21. *Contacium Casinense* (XII^e-XIII^e siècle)

Parmi les quelques manuscrits grecs conservés à l'abbaye du Mont-Cassin, on compte un rouleau de parchemin, daté par Sajdak et Mioni de la fin du X^e siècle ou du début du XI^e¹, mais qui devrait, en réalité, appartenir au XII^e-XIII^e siècle. Les morceaux sont cousus. L'écriture n'est pas italo-grecque ; le vermillon est utilisé pour les initiales. Il contient la Liturgie de saint Basile, mutilée du début et de la fin, sans particularités dignes d'être relevées.

22. *Florentinus Riccardianus* Banco n° 1 (XIII^e siècle)

La Biblioteca Riccardiana de Florence possède un rouleau du XIII^e siècle en papier oriental², pourvu d'un colophon non daté, qui se présente sous forme d'invocation : Μνησθ(η)τ(ι) Κ(υρι)ε του δουλ(ου) του θ(εο)υ Φιλήππ(ου) ἵερε|ως καὶ ξενος καὶ | Σικαλος³. Le fait que le copiste ait pris soin de préciser qu'il était étranger et Sicilien nous invite à penser qu'il écrivait en dehors de sa patrie. La présence de notes arabes nous oriente vers la Palestine, la Syrie ou l'Égypte. Le rouleau renferme la Liturgie de saint Basile.

23. *Mutinensis gr. 104* (XIV^e siècle)

Dans son catalogue des bibliothèques mineures d'Italie, E. Mioni décrit un feuillet de parchemin qu'il attribue au X^e siècle. Il s'agit en réalité d'un morceau de rouleau datable du XIV^e siècle, dû à un copiste oriental et réalisé probablement dans la Grèce continentale ou insulaire. Les deux extraits conservés de la Liturgie chrysostomienne montrent qu'il était destiné à un monastère⁴ et que le formulaire recopié était bien constantinopolitain⁵. À la Renaissance, le rouleau se trouvait en Vénétie, où les petites initiales ont été dorées à la feuille et

1. J. Sajdak, *De codicibus graecis in Monte Cassino*, dans *Rozprawy Wydz. filologicznego Akademii Umiejętności w Krakowie*, 50 (1913), p. 73-74 ; E. Mioni, *Catalogo di manoscritti greci esistenti nelle biblioteche italiane*, I, Rome, s.d., n° 119, p. 211.

2. Description dans G. Vitelli, *Indice de' codici greci Riccardiani, Magliabecchiani e Marucelliani*, dans *Studi italiani di filologia classica*, 2 (1894), p. 473. N'ayant pas revu le manuscrit depuis près d'un quart de siècle, nous reprenons ici la datation de Vitelli. Quatre des sept morceaux du rouleau ont une longueur de plus de 70 cm pour une largeur de 26 cm ; les vergeures sont assez nettement visibles (malgré un renforcement récent) et fort espacées (70/75 mm environ par groupe de 20) ; l'écartement des pontuseaux est d'à peu près 45 mm.

3. Le copiste a également inséré son nom dans l'ecténie ("Ετι δεόμεθα ύπερ τοῦ δουλοῦ τοῦ θεοῦ Φιλήππου ἡερέως") et dans l'anaphore (Μνήσθητι Κύριε των δούλων σου Φιλήππου καὶ σινγχώρησον αὐτῶν πάν πλημμέλημα ἐκούσιῶν τε καὶ ἀκούσιων).

4. Cf. la pétition Υπὲρ τῆς ἀγίας μονῆς ταύτης dans la grande synaptè.

5. La rubrique de la prière de l'ambon Εὐχὴ ὁπισθάμβωνος ἐκφωνουμένη, inconnue des euchologes italo-grecs médiévaux, trahit un stade récent dans l'évolution du formulaire.

les grandes effacées pour faire place à des lettrines enluminées dans le style de Ferrare¹.

* * *

Il est temps de résumer et de synthétiser les données fournies par les vingt-trois rouleaux que nous venons d'énumérer et de décrire. Nous ne tiendrons compte, dans les lignes qui suivent, que des rouleaux liturgiques qui ont été copiés ou effectivement utilisés dans l'Italie méridionale, et qui sont au nombre de dix-huit (n°s 1, 3-7, 9-20).

Un phénomène d'importation

Il est frappant de constater que la moitié, ou presque, des rouleaux conservés sont de facture orientale (n°s 5, 6, 7, 9, 12, 13, 14, 16). Les autres² contiennent des textes étrangers à la tradition liturgique italo-grecque, soit la nouvelle recension constantinopolitaine de la Liturgie de saint Jean Chrysostome et, dans un cas seulement, les Liturgies de saint Jacques et de saint Marc (n° 4). Il faut en déduire, nous semble-t-il, que le rouleau grec dans l'Italie méridionale est un phénomène d'importation pure et simple, qui ne peut guère remonter au-delà de la fin du X^e siècle, époque à laquelle la Liturgie de saint Jean Chrysostome, après l'avoir emporté sur la messe basilienne, subit les transformations rendues nécessaires par son nouveau rôle de formulaire principal.

Un phénomène de courte durée

Une deuxième considération vient aussitôt à l'esprit. Le rouleau liturgique n'a jamais eu en Italie l'importance qu'il a eue en Grèce et en Orient. La rapidité avec laquelle les rouleaux y sont dépecés pour fournir du parchemin de remplacement ne laisse pas planer le moindre doute sur le peu de cas qu'on en faisait. Sept d'entre eux (n°s 1, 5, 11, 12, 13, 14, 16) sont réutilisés peu de temps après avoir été copiés, parfois à moins d'un siècle de distance. L'exemple du *Paris. Suppl. gr. 1232* (n° 16) est particulièrement éloquent, dans la mesure où la destruction du rouleau a eu lieu dans l'un des monastères les plus prestigieux de l'Italie méridionale, celui de Saint-Nicolas de Casole. Pratiquement, plus personne en Italie ne songe à transcrire des textes liturgiques sur rouleau après le début du XIII^e siècle, alors que le phénomène ne fait que s'amplifier en Grèce jusqu'à la fin du Moyen Âge.

Les inventaires de bibliothèques confirment que le rouleau liturgique n'a obtenu dans l'Italie méridionale byzantine qu'un succès

1. C'est sans doute aussi à cette époque qu'ont été tracées en rouge les doubles lignes visibles le long des bords.

2. Nous laissons de côté l'*Exultet* 3 de Bari, dont le texte n'a pas encore été identifié.

très limité. Les plus anciens témoignages se trouvent dans une charte de Bari datée de 1032 («condaky peri tis liturgia»)¹ et dans le document de Saint-Nicolas de Gallucanta cité plus haut, qui porte la date de 1058². Le testament de Gerasimos (première moitié du XII^e siècle)³, higoumène du monastère calabrais des Saints-Pierre-et-Paul d'Arena, en mentionne quelques-uns dans une liste d'une cinquantaine de livres : κωνδάκια... καὶ ἐν τετράδιον... κωνδάκια ἔτερα δύο, τὸ ἐν ἔχων τὰ προηγιασμένα, καὶ τὸ ἔτερον ἐνθα ἡ βάπτισις⁴. Il n'y en a pas, en revanche, dans les livres légués par Scholarios-Sabas au monastère du Saint-Sauveur de Bordonaro (an. 1114)⁵, et il n'y en a pas non plus parmi les dix livres donnés par Oulô, veuve de Roger de Messine, au monastère de Sainte-Marie en 1189⁶. Pour l'ensemble des monastères calabrais visités par Athanase Chalkéopoulos en 1456-1457, on ne dénombre que deux rouleaux sur plus de 110 euchologes⁷. Les autres inventaires calabrais ou siciliens n'en mentionnent pas⁸.

Pour ce qui est de la Terre d'Otrante, la liste des prêts de Saint-Nicolas de Casole n'en renferme pas un seul⁹. Il n'y en a pas non plus dans l'inventaire des livres liturgiques de l'église Saint-Georges de Corigliano, dans le diocèse d'Otrante¹⁰, pas plus d'ailleurs que dans

1. G. B. Nitto de Rossi et F. Nitti di Vito, *Le pergamene del duomo di Bari (952-1264) (Codice diplomatico barese, 1)*, Bari, 1897, n° 18, p. 31.

2. Ci-dessus, p. 85 n. 3.

3. Il est cité en 1125/26 dans le colophon du *Vat. gr. 2048* (Lake, VIII, p. 11-12, n° 312, pl. 570-573).

4. B. de Montfaucon, *Palaeographia graeca*, Paris, 1708, p. 404.

5. Le testament, dans la version latine de Constantin Lascaris, est publié dans R. Pirri, *Sicilia sacra*, II, Palerme, 1733, p. 1004-1006 (liste des manuscrits, p. 1005). Sur le personnage, voir F. Lo Parco, *Scolario-Saba bibliofilo italiota, vissuto tra l'XI e il XII secolo, e la biblioteca del monastero del Ss. Salvatore di Bordonaro, presso Messina*, dans *Atti della Reale Accademia di archeologia, lettere e belle arti di Napoli*, n. s., 1 (1910), p. 207-286.

6. A. Guillou, *Les actes grecs de S. Maria di Messina. Enquête sur les populations grecques de l'Italie du sud et de Sicile (XI^e-XIV^e s.)* (Istituto di studi siciliani. *Testi e monumenti. Testi*, 8), Palerme, 1963, p. 210.

7. M.-H. Laurent et A. Guillou, *Le 'Liber Visitationis' d'Athanase Chalkéopoulos (1457-1458). Contribution à l'histoire du monachisme grec en Italie méridionale* (*Studi e testi*, 206), Cité du Vatican, 1960, p. 54 (Sainte-Marie de Trapezomata : Liturgie de saint Basile) et 92 (Saint-Jean-Théristes de Stilo ; il pourrait s'agir du *Vat. gr. 2649*).

8. Voir, parmi d'autres, les inventaires publiés par P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano. Contribution à l'histoire de la Vaticane*, Paris, 1891, et G. Mercati, *Per la storia dei manoscritti greci di Genova, di varie badie basiliane d'Italia e di Patmo* (*Studi e testi*, 68), Cité du Vatican, 1935. D'autres inventaires sont signalés dans le répertoire dressé par J. Bompaire, *Les catalogues de livres-manuscrits d'époque byzantine (XI^e-XV^e s.)*, dans *Byzance et les Slaves. Études de civilisation. Mélanges Ivan Dujčev*, Paris, 1977, p. 58-91.

9. H. Omont, *Le Typicon de Saint-Nicolas di Casole près d'Otrante. Notice du ms. C. III, 17 de Turin*, dans *Revue des études grecques*, 3 (1890), p. 389-390.

10. C. R. Gregory, *Textkritik des Neuen Testamentes*, I, Leipzig, p. 130. D'autres inventaires d'églises appartenant au même diocèse dans M. Cassone, *Il tramonto del rito greco in Terra*

les inventaires de 18 églises du diocèse de Nardò dressés dans la seconde moitié du XV^e siècle¹, ou dans ceux des églises de Galatone au XVI^e siècle². Il n'est peut-être pas superflu d'évoquer ici en quelques mots un thème iconographique très en vogue dans le Salento aux XIII^e et XIV^e siècles et qui regarde indirectement notre enquête. Il s'agit de la représentation dans l'abside d'évêques concélébrants, qui tiennent dans leurs mains un rouleau sur lequel est transcrit l'incipit d'une prière appartenant à l'une des trois Liturgies byzantines³. C'est un thème importé de Grèce⁴ à un moment où le rouleau liturgique n'était plus de mise dans l'Italie méridionale, et il n'a eu aucune influence sur la pratique liturgique.

Hors d'Italie, dans le monde byzantin, la situation est tout autre. Nous avons déjà évoqué les nombreux rouleaux conservés au Sinaï. Il suffit de jeter un coup d'œil dans les catalogues de manuscrits pour relever l'importante proportion de rouleaux dans les monastères de l'Athos, de la Grèce continentale ou des îles. Pour ne citer que quelques exemples, on en dénombre 50 à la Grande Lavra⁵, 26 à Vatopédi⁶, 17 à Dionysiou⁷, 20 au monastère de la Transfiguration aux Météores⁸, ou bien encore 29 à Patmos⁹.

Il nous reste à étudier l'éventuelle influence que les rouleaux italo-grecs auraient pu exercer sur la genèse du rouleau

d'Otranto (*Documenti inediti*), dans *Rinascenza salentina*, 2 (1934), p. 1-15, 3 (1935), p. 71-80, 4 (1936), p. 73-83 et 5 (1937), p. 234-250.

1. C. G. Centonze, A. de Lorenzis et N. Caputo, *Visite pastorali in diocesi di Nardò (1452-1501)*, a cura di B. Vetere (*Fonti medioevali e moderne per la storia di Terra d'Otranto*, 1), Galatina, 1988.

2. M. Petta, *Manoscritti liturgici greci nelle chiese di Galatone*, dans *Studi di storia pugliese in onore di Giuseppe Chiarelli*, II, Galatina, 1973, p. 685-706.

3. M. Berger, *Les peintures de l'abside de S. Stefano à Soleto. Une illustration de l'anaphore en Terre d'Otrante à la fin du XIV^e siècle*, dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge - Temps modernes*, 94 (1982), p. 134-145 ; M. Berger et A. Jacob, *Un nouveau monument byzantin de Terre d'Otrante : la chapelle Saint-Nicolas de Celsorizzo, près d'Acquarica del Capo, et ses fresques (an. 1283)*, dans *Rivista di studi bizantini e neoellenici*, n. s., 27 (1990), p. 221-223.

4. Voir, à ce propos, G. Babić et C. Walter, *The Inscriptions upon Liturgical Rolls in Byzantine Apse Decoration*, dans *Revue des études byzantines*, 34 (1976), p. 269-280 (réimprimé dans C. Walter, *Studies in Byzantine Iconography*, Londres, 1977, n° X; S. Djurić, *Some Variants of the Officiating Bishops from the End of the 12th and Beginning of the 13th Century*, dans *XVI. Internazionaler Byzantinistenkongress. Akten*, II/5, Wien 1981, Vienne, 1983, p. 481-489).

5. Chrysostomos Lauriotis, *Κατάλογος λειτουργικῶν εἰληταρίων τῆς Ἱερᾶς Μονῆς Μεγίστης Λαύρας*, dans *Μακεδονικά*, 4 (1955-1960), p. 391-402.

6. L. Politis, *Κατάλογος λειτουργικῶν εἰληταρίων τῆς Ἱερᾶς Μονῆς Βατοπεδίου*, dans *Μακεδονικά*, 4 (1955-1960), p. 403-408.

7. S. P. Lampros, *Catalogue of the Greek Manuscripts on Mount Athos*, I, Cambridge, 1895, p. 333-334, n^os 3630-3646.

8. N. A. Béès, *Τὰ χειρόγραφα τῶν Μετεώρων*, I, Athènes, 1967, *passim*.

9. J. Sakkélion, *Πατμιακὴ βιβλιοθήκη...*, Athènes, 1890, p. 275-278, n^os 707-735.

bénéventain¹. L'histoire du rouleau dans l'Italie byzantine, telle qu'elle vient d'être résumée dans ses grandes lignes, ne permet en aucune façon de conclure qu'elle a déterminé automatiquement la naissance des rouleaux bénéventains, des rouleaux d'Exultet en particulier. À vrai dire, on ne voit pas très bien comment des rouleaux renfermant des textes eucharistiques destinés à des prêtres ou des évêques que l'iconostase cache aux fidèles et à d'éventuels curieux, auraient pu faire germer dans l'esprit des Lombards l'idée de confectionner des rouleaux d'apparat, contenant le *Praeconium paschale*, chanté par le diacre sur l'ambon au milieu de l'assistance, ou bien encore des pièces relevant du pontifical. Il s'agit de deux typologies privées à l'évidence de tout dénominateur commun.

À cette objection de bon sens viennent s'ajouter des arguments d'ordre chronologique et géographique. Le plus ancien rouleau bénéventain, à savoir la première partie du *Casanatensis* 724 de l'archevêque de Bénévent Landolf I^{er} (957-982), copiée peut-être déjà avant 969, en tout cas avant 982, est, dans l'hypothèse la plus favorable, contemporain du plus ancien rouleau italo-grec, le *Cryptensis Γ.β. VI*. Le témoignage du *Vaticanus lat.* 10673, un fragment de graduel que G. Cavallo date du milieu du X^e siècle², permet de remonter encore d'un quart de siècle, puisque l'une de ses miniatures représente un diacre sur l'ambon tenant dans ses mains un rouleau d'Exultet.

La plupart des rouleaux italo-grecs examinés paraissent avoir été utilisés ou copiés en Calabre, deux seulement en Terre d'Otrante. Les rouleaux de facture calabraise (*Crypt. Γ.β. VI*, *Borg. gr. 27*, *Barber. gr. 451*) mentionnent dans les diptyques des vivants un archevêque et non un simple évêque. Il y avait trois archevêchés en Calabre : les métropoles de Reggio et de Santa Severina, ainsi que l'archevêché autocéphale de Rossano. Il est peu probable que les rouleaux proviennent de la région de Santa Severina, dont aucun manuscrit n'a été conservé. Au vu des caractères paléographiques, il paraît préférable de les localiser à Rossano, où doit être aussi situé le *Messan. gr. 177* des Liturgies de saint Jacques et saint Marc. La distance qui sépare Bénévent de Rossano exclut la possibilité de contacts fréquents avant 980, époque à laquelle les moines calabrais remontent vers la Campanie. Il convient enfin de noter que le *Crypt. Γ.β. VI*, le seul rouleau qui soit plus ou moins contemporain des premiers rouleaux

1. Le lecteur trouvera une abondante bibliographie sur les rouleaux bénéventains dans H. Douteil et F. Vongrey, *Exultet-Rolle. Vollständige Faksimile-Ausgabe in Originalgrösse des Codex Vaticanus Latinus 9820 der Biblioteca Apostolica Vaticana. Kommentarband (Codices e Vaticanis selecti quam simillime expressi..., 35)*, Graz, 1975, et dans *Exultet. Rotoli liturgici del medioevo meridionale*, Rome, 1994 (catalogue de l'exposition organisée à l'abbaye du Mont-Cassin) ; voir aussi la *Bibliografia dei manoscritti in scrittura beneventana*, citée p. 78 n. 4.

2. Cavallo, *La genesi*, p. 226.

bénéventains, a été remployé dans la Calabre septentrionale ou en Lucanie, comme il résulte de l'analyse de l'euchologe.

Si les rouleaux italo-grecs ne sont pas les modèles des rouleaux bénéventains, d'où viennent donc ces derniers ? Le rouleau vertical était loin d'être inconnu dans l'Italie centrale et septentrionale. S. Benz a rassemblé la plupart des témoignages relatifs aux rouleaux contenant des oraisons¹. Le rouleau le plus important, par le simple fait qu'il existe encore, est sans conteste celui de Ravenne, qui renferme une série d'oraisons de l'Avent et remonte au VII^e siècle. Mais les témoignages les plus intéressants pour notre sujet se trouvent dans le «Beroldus», l'Ordinaire de la cathédrale de Milan², ainsi appelé du nom de l'archevêque qui codifia, au début du XII^e siècle, les traditions liturgiques de l'Église ambrosienne, lesquelles, cela va sans dire, sont beaucoup plus anciennes. Aux mercredis et vendredis de carême, le prêtre prend un rouleau pour réciter les prières qui accompagnent le chant des litanies ; la même pratique s'observe lors du «triduum letaniarum» de l'Église milanaise, qui se célèbre les lundi, mardi et mercredi précédent la Pentecôte.

Mais le «Beroldus» contient une rubrique beaucoup plus remarquable encore, dans laquelle est décrite la bénédiction du feu et du cierge pascal :

«Tunc sacerdos ecclesiae s. Sepulcri debet cereum unius librae portare ab ecclesia sua, accensum novo igne et benedictum, in ecclesiam hyemalem, et ponere ante altare s. Mariae pro ficto, ex quo cicendelarius ebdomadarius debet habere candelam accensam in secretario ecclesiae estivae. Post haec tres diaconi induti dalmaticis debent ire super tribunam ecclesiae estivae, duobus portantibus duos cereos sine lumine, et unus subdiaconus ebdomadarius debet portare rotulum similiter indutus alba, et debet tenere ipsum rotulum ante diaconum, donec legerit et benedixerit ceram et ignem»³.

G. Cavallo, qui ignore cette rubrique du samedi saint, non mentionnée par Benz, dit à propos des autres rouleaux utilisés à Milan : «Tuttavia tale pratica dovette di sicuro essere esclusiva della Chiesa milanese»⁴. Voilà une affirmation pour le moins imprudente.

1. S. Benz, *Der Rotulus von Ravenna nach seiner Herkunft und seiner Bedeutung für die Liturgiegeschichte kritisch untersucht* (*Liturgiewissenschaftliche Quellen und Forschungen*, 45), Münster-en-Westph., 1967, p. 17-22.

2. Éd. M. Magistretti, *Beroldus sive Ecclesiae Ambrosianaे Mediolanensis kalendarium et ordines saec. XII*, Milan, 1894.

3. *Ibid.*, p. 109-110. Sur cette rubrique, voir P. Mazzucchelli, *Osservazioni intorno al saggio storico-critico sopra il rito ambrosiano contenuto nella dissertazione vigesimaquinta delle antichità longobardico-milanesi, illustrate dai monaci della congregazione cisterciense di Lombardia*, Milan, 1828, f. 201 (cité par Magistretti, *Beroldus*, p. 217).

4. Cavallo, *La genesi*, p. 220.

Il est peu probable, en effet, que la liturgie ambrosienne n'ait eu aucune influence sur les usages cultuels des Lombards christianisés. À vrai dire, c'est même le contraire qui serait étonnant. Il serait trop long d'entrer ici dans des détails techniques. Les points communs existent effectivement entre la liturgie bénéventaine et la liturgie ambrosienne et les transferts se font toujours dans une seule direction, du nord au sud¹. On peut donc exclure de façon catégorique que la pratique du rouleau lié au chant de l'Exultet soit remontée de Campanie en Lombardie. Les Lombards de Bénévent n'ont pas eu besoin de s'inspirer des Italo-grecs pour créer le rouleau d'Exultet, et cela pour la simple raison qu'ils le possédaient déjà lorsqu'ils sont venus s'établir en Campanie.

André JACOB

(*Fonds national de la recherche scientifique,
Université de Louvain, Belgique*)

1. Nous reviendrons, dans un prochain article en collaboration avec J.-M. Martin, sur les relations entre Lombards du nord et Lombards du sud. Pour ce qui est de la liturgie, signalons en attendant R. Andoyer, *L'ancienne liturgie de Bénévent*, dans *Revue du chant grégorien*, 21 (1912-1913), p. 14-20, 44-51, 81-92, 112-115, 144-148, 169-174, et 22 (1913-1914), p. 8-11, 41-44, 80-83, 106-111, 141-145 ; H. W. Codrington, *The Liturgy of Saint Peter (Liturgieschichtliche Quellen und Forschungen*, 30), Münster-en-Westph., 1936 ; M. Avery, *The Beneventan Lections for the Vigil of Easter and the Ambrosian Chant Banned by Pope Stephen IX at Montecassino*, dans *Studi Gregoriani*, 1 (1947), p. 433-458.

Les cahiers dans les manuscrits latins

D epuis longtemps, les spécialistes des livres manuscrits latins étudient les techniques mises en œuvre pour leur réalisation. Ils se sont en particulier intéressés à la confection des cahiers que des analyses minutieuses permettent de mieux comprendre, bien que de nombreux aspects de ce travail des artisans du livre médiéval demeurent encore mal compris. L'objectif de cet exposé est de dresser brièvement l'état des connaissances actuelles en indiquant les principales études consacrées à ce sujet¹, afin de faciliter la tâche des codicologues qui se consacrent à d'autres domaines et souhaitent pouvoir comparer les résultats de leurs recherches avec ceux qu'ont obtenus les latinistes.

L'arrangement des feuilles de parchemin à l'intérieur des cahiers a varié suivant les époques et les lieux, et nous ne nous attarderons pas longtemps sur cet aspect. Si l'on excepte certains manuscrits insulaires dont les cahiers sont constitués d'un nombre fort variable de feuillets, les cahiers de manuscrits anciens – nous voulons dire antérieurs au VIII^e siècle – comprennent quatre ou cinq *bifolia*, c'est-à-dire huit ou dix feuillets. Les cahiers de quatre *bifolia*, ou quaternions,

1. On trouvera une vue d'ensemble de la bibliographie dans Leonard E. Boyle, *Medieval Latin Palaeography, a bibliographical Introduction* (Toronto, 1986), en particulier p. 236-237 et 242-244 (Toronto medieval Bibliographies, 8). L'ouvrage essentiel est le traité de Bernhard Bischoff, *Paläographie des römischen Altertums und des abendländischen Mittelalters*, 2^e éd. (Berlin, 1986), p. 37-49 (Grundlagen der Germanistik... 24), trad. française par Hartmut Atsma et Jean Vezin, 2^e éd. (Paris, 1993), p. 27-37. Voir aussi quatre livres récents : Denis Muzerelle, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits* (Paris, 1985), p. 91-108, fig. 27-63 (Rubricae, 1) ; Elisa Ruiz, *Manual de codicología* (Madrid, 1988), p. 119-173 ; Jacques Lemaire, *Introduction à la codicologie* (Louvain-la-Neuve, 1989) [Université catholique de Louvain, Publications de l'Institut d'études médiévales, Textes, Études, Congrès, 9] ; Marilena Maniaci, *Terminologia del libro manoscrito, Préface de Denis Muzerelle* (Roma, 1996), p. 125-158 (Addenda. Studi sulla conoscenza, la conservazione e il restauro del materiale librario, 3). On renverra aussi à Jean Vezin, *La réalisation matérielle des manuscrits latins pendant le Moyen Âge*, dans *Codicologica*, 2. *Éléments pour une codicologie comparée*, réd. A. Gruijs et J. P. Gumbert (Leiden, 1978), p. 15-51 ; id., *La fabrication du manuscrit*, dans *Histoire de l'édition française*, t. 1, *Le livre conquérant...*, éd. Henri-Jean Martin et Roger Chartier (Paris, 1982), p. 24-47.

deviennent ensuite la règle, sauf dans les ateliers insulaires où l'usage des quinions persiste assez longtemps.

À partir du XIII^e siècle, époque qui voit se produire des modifications profondes dans la réalisation des livres, le nombre des feuillets dans un cahier devient très variable : huit, dix, douze et même vingt-quatre ou trente-six, ce nombre élevé s'expliquant par la finesse des peaux utilisées pour réaliser certains livres de qualité.

À l'intérieur d'un cahier, les feuillets de parchemin sont ordinairement empilés côté chair contre côté chair, et côté poil contre côté poil, pour des raisons esthétiques évidentes¹, car il est préférable que les deux pages se faisant face dans un livre ouvert présentent le même aspect. On remarque du reste que, dans nombre de *codices* de papyrus, les scribes disposaient en regard deux pages présentant des fibres horizontales, puis deux pages présentant des fibres verticales. On ne trouve de disposition côté chair contre côté poil que dans des manuscrits insulaires, les deux faces du parchemin utilisé en Angleterre ou en Irlande étant d'un aspect très comparable, à cause d'une technique de fabrication particulière. Des exceptions de ce genre existent aussi sur le Continent dans des *scriptoria* ayant subi des influences insulaires.

Les formats des manuscrits anciens sont fort variables. Certains livres sont presque carrés ; d'autres, et c'est l'usage qui prévaudra, sont rectangulaires. Dans de nombreux cas – cela semble particulièrement évident dans celui des manuscrits carrés – les feuilles de parchemin étaient d'abord découpées aux dimensions convenables, puis empilées par quatre, cinq, six ou davantage, suivant la nature du cahier que l'on désirait obtenir. On a toutefois récemment montré que des cahiers avaient pu être constitués par pliage d'une peau, ce qui, entre parenthèses, pourrait expliquer la disposition si constante des feuillets côté chair contre côté chair, côté poil contre côté poil².

Le pliage des peaux rend peut-être également compte d'un phénomène que l'on constate assez souvent. Suivant les formats donnés aux manuscrits, il a ordinairement fallu une, deux ou quatre peaux pour réaliser un quaternion. Ces chiffres montrent clairement que le nombre de peaux nécessaires pour faire un manuscrit est beaucoup moins élevé qu'on a pu le dire. C'est ainsi que, lorsque les quaternions d'un volume sont constitués d'une seule peau pliée en quatre, il faut

1. Cet usage est si général qu'on l'a appelé «loi de Gregory», du nom du savant qui en a donné la première description dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Paris, 1885), p. 261-268.

2. Graham Pollard, *Notes on the Size of the Sheet*, dans *The Library*, Fourth Serie, Vol. 22 (1941), p. 107-108 ; A.-I. Doyle, *Further observations on Durham Cathedral MS. A. IV. 34*, dans *Varia codicologica, Essays presented to G.I. Lieftink*, t. I (Amsterdam, 1972), p. 35-47 (Litterae textuales) ; Léon Gilissen, *La composition des cahiers, le pliage du parchemin et l'imposition*, dans *Scriptorium*, 26 (1972), p. 3-33, pl. 4-5 ; id., *Prolégomènes à la codicologie* (Gand, 1977) (Les publications de *Scriptorium*, 7).

seulement autant de peaux qu'il y a de cahiers, soit, en général, de vingt à trente. Quand les quaternions sont formés avec deux peaux, il en faut le double. Bien entendu, les chiffres sont tout autres pour un énorme volume comme le «*Codex grandior*» de Cassiodore, qui se composait de quatre-vingt-quinze quaternions, ce qui donne un total de sept cent soixante feuillets¹. Compte tenu des dimensions de ce volume, qui est l'archéotype des Bibles géantes du Moyen Âge, on peut penser que chaque *bifolium* nécessitait une peau entière. Afin de réaliser ce manuscrit, Cassiodore a donc eu besoin d'un troupeau de trois cent quatre-vingts moutons ou chèvres.

Si maintenant nous examinons la production de quelques *scriptoria* entre le IX^e et le XII^e siècle, nous constatons fréquemment que les volumes peuvent être groupés suivant trois formats – in-folio, in-4° et in-8° –, comme, par exemple, une bonne partie des manuscrits copiés à Angers au XI^e siècle et au commencement du siècle suivant², ainsi que plusieurs volumes décorés vers 1100 par le peintre de la Bible de Saint-Yrieix³.

Les *bifolia* des manuscrits de grand format mesurent un peu moins de la moitié d'un mètre carré, ce qui est à peu près la surface moyenne d'une peau⁴. Nous avons déjà observé qu'à partir du XIII^e siècle les cahiers pouvaient comprendre un nombre de feuillets beaucoup plus grand qu'auparavant, et que cet accroissement du nombre des feuillets pouvait être dû au fait que le parchemin employé pour réaliser ces volumes était très mince. On n'a pas, à notre connaissance, observé qu'au moins pour les bibles de petit format – appelées souvent «*bibles parisiennes*» ou «*bibles de l'Université*» –, la surface de la peau utilisée pour chaque cahier ne dépasse pas, ou très peu, la moitié d'un mètre carré⁵. Il y a donc toujours un rapport étroit entre la peau et le cahier.

1. Pierre Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Macrobe à Cassiodore* (Paris, 1948), p. 358.

2. Jean Vezin, *Les scriptoria d'Angers au XI^e siècle* (Paris, 1974), p. 107-111 (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 322). – Par exemple, in-fol. : Angers 3-4 (2), 500 × 370 mm ; in-4° : Angers 65-66 (58), 390 × 280 ou Rouen 1390 (U. 36), 320 × 250 mm ; in-8° : Paris, B.n.F., lat. 12600, 280 × 195 mm, ou Angers 19 (15), 240 × 175.

3. Jean Vezin, *La réalisation matérielle...*, p. 24-25.

4. Marcel Thomas, *Introduction à Lucien Fèvre et Henri-Jean Martin, L'apparition du livre...* (Paris, 1958), p. 5-6. A. Ruppel, *Johannes Gutenberg, sein Leben und sein Werk* (Berlin, 1947), p. 141, a calculé que chacun des exemplaires de la Bible à 42 lignes dont les 340 ff. mesurent 420 × 310 mm, c'est-à-dire à peu près les dimensions de la deuxième Bible de Charles le Chauve (Paris, B.n.F., lat. 2), aurait exigé 170 peaux.

5. Prenons, par exemple, le manuscrit lat. 178 de la Bibliothèque nationale de France. Ce volume de 608 ff. mesure 185 × 125 mm ; il est composé de 26 cahiers comprenant chacun 24 ff. (s'il n'y avait pas d'irrégularités, le manuscrit devrait compter 624 ff.). Chaque *bifolium* mesure 185 × 250 mm. Si l'on fait le calcul de la surface totale des douze *bifolia* que contient un cahier, on atteint le chiffre de 5540 cm². Dans la Bible, dite de saint Louis, B.n.F., lat.

Afin d'assurer la régularité de la copie, il fallait tracer sur le support de l'écriture des lignes verticales simples ou doubles destinées à marquer les limites du texte à droite et à gauche, ainsi que des lignes rectrices. Des piqûres, imprimées avec un instrument pointu, servaient à guider la règle du scribe ou de l'artisan chargé des derniers apprêts du parchemin ou du papier. Plus que la manière dont sont faites ces piqûres – avec une lame pointue ou relativement large –, l'emplacement de celles qui servent de repère pour tracer les lignes rectrices peut fournir des éléments utiles de datation ou de localisation des manuscrits. Ainsi, l'usage antique de placer ces piqûres dans l'entre-colonne, ou au milieu du texte écrit à pleine page¹, persiste dans certains ateliers du nord-est de la France au VIII^e siècle, et encore au siècle suivant. Il survit en Espagne en plein X^e siècle, et l'on peut même citer un fragment du XII^e siècle où cette méthode est employée².

Les scribes insulaires, qui se singularisaient aussi dans ce domaine, traçaient deux rangées de piqûres de chaque côté de la page, près des bords de fond et de gouttière. Cette habitude s'observe aussi dans des centres soumis aux influences insulaires, comme celui où fut copié l'évangéliaire de Charlemagne. Cette technique réapparaît, après quelques siècles d'oubli, vers le milieu du XII^e siècle, aussi bien sur le Continent que sur les îles britanniques.

Dans les plus anciens manuscrits, la réglure est tracée à la pointe sèche, méthode qui se maintiendra pendant tout le Moyen Âge, et même au-delà. On a ainsi pu régler en même temps plusieurs feuilles empilées les unes sur les autres, en partant de l'intérieur ou de l'extérieur du cahier. Cet usage est tombé progressivement en désuétude, et a complètement disparu au cours du XI^e siècle. Alors se généralise une technique, déjà employée au IX^e siècle, qui consistait à régler chaque feuillet indépendamment sur le côté poil. Ainsi, à l'intérieur d'un cahier, non seulement un côté poil faisait face à un côté poil et un côté chair, à un côté chair ; mais on avait aussi en regard soit les billons soit les sillons imprimés par la pointe sèche. Une méthode particulièrement complexe de réglure dont aucune explication satisfaisante n'a encore été trouvée, caractérise de nombreux manuscrits du haut Moyen Âge copiés dans la péninsule Ibérique³.

Si l'on excepte quelques rares exemples isolés, la réglure à la mine de plomb entre en concurrence avec la réglure à la pointe

10426, qui mesure seulement 155 × 100 mm, la surface de parchemin utilisée pour chaque cahier est de 3720 cm².

1. Émile Chatelain, dans le *Journal des Savants* (1900), p. 45-46, est le premier, à notre connaissance, à avoir attiré l'attention sur ce point.

2. Manuel C. Díaz y Díaz, *Códices visigóticos en la monarquía leonesa* (León, 1983), pl. 5.

3. Jean Vezin, *La réalisation matérielle...*, p. 32-33 ; Adriaan Keller, *Le système espagnol de réglure dans les manuscrits visigothiques*, dans *VIII Coloquio del Comité internacional de paleografía latina, Actas, Madrid-Toledo 29 setiembre-1 octubre 1987* (Madrid, 1990), p. 107-114.

sèche vers le début du XII^e siècle. Dans les dernières décennies de ce siècle, apparaît la réglure à l'encre ordinaire. À partir de la fin du XIV^e siècle, certains livres seront réglés à l'encre rose ou violette. Ce type de réglure, destiné à des manuscrits de luxe, sera encore utilisé dans des livres imprimés aux XV^e et XVI^e siècles à l'intention de grands personnages, par un simple souci de décoration.

Une fois les cahiers écrits et décorés, il fallait les disposer dans un ordre convenable pour les relier. Pendant la basse Antiquité et le haut Moyen Âge, ils portent un simple numéro d'ordre, la signature, tracée en bas de la dernière page au moyen de chiffres romains ou, plus rarement, de lettres. Dans les manuscrits les plus anciens, cette signature est tracée tout près de la pliure ; elle se déplace progressivement vers le milieu de la marge inférieure qui sera son emplacement pendant tout le Moyen Âge¹. Quelques manuscrits, comme ceux qui ont été copiés au début du XI^e siècle par Adémar de Chabannes, sont signés à la fois au bas de la première et de la dernière page.

Le X^e siècle voit se développer en Espagne un nouveau système pour permettre la mise en ordre des cahiers : la réclame, qui consiste à écrire dans la marge inférieure de la dernière page d'un cahier les premiers mots du cahier suivant. Deux volumes copiés en France, l'un à la fin du VIII^e siècle (Laon, B. M., 50) et l'autre au IX^e siècle (Londres, B. L., Egerton 604) sont munis de réclames ; mais il s'agit de deux cas isolés qui ne signifient donc pas grand-chose. Le manuscrit 22 de l'Archivo catedral de León, du IX^e siècle, présente lui aussi des réclames. Cette méthode devient bien attestée en Espagne dans les manuscrits datés à partir de 902. Elle apparaît au siècle suivant en Italie et dans le sud-ouest de la France. Au cours du XII^e siècle, l'usage des réclames se diffuse dans toute la France, puis en Angleterre et en Allemagne ; il est général dans le monde latin au XIII^e siècle².

Dès le XII^e siècle, de profonds changements apparaissent dans les modes de fabrication du livre. Celle-ci devient de plus en plus une affaire d'artisans laïcs qui doivent satisfaire non seulement la clientèle ecclésiastique traditionnelle, mais aussi les universitaires et les laïcs cultivés, grands seigneurs mécènes ou bourgeois et commerçants. Une certaine répartition du travail s'établit alors entre copistes, peintres de titres ou d'initiales et enlumineurs, qui laisse, à partir des années 1230-1240 environ, des traces dans la manière de numérotter les cahiers ainsi que les feuillets à l'intérieur d'un même cahier. Ce nouveau type

1. Émile Chatelain, *Uncialis scriptura codicum latinorum..., explanatio tabularum* (Paris, 1902), p. 1, 24, 40, 72.

2. Jean Vezin, *Observation sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 125 (1967), p. 5-33. Les plus anciennes réclames datées figurent dans Madrid, B. N., V^a 5.2 (10.007, Tolet. 10. 25).

de signature est destiné à éviter les confusions de feuillets, dont les possibilités se multiplient par suite de l'intervention de plusieurs artisans dans la réalisation d'un volume. Il consiste à affecter à chaque cahier un chiffre ou une lettre. Ces chiffres ou ces lettres sont tracés tout à fait en bas du recto de chacun des feuillets situés avant le milieu du cahier. On sait ainsi que tous les *bifolia* marqués par le même chiffre ou la même lettre appartiennent au même cahier. Leur place à l'intérieur du cahier est indiquée de plusieurs manières qui reviennent toutes à établir une numérotation de 1 à 4 pour un quaternion, de 1 à 5 pour un quinion, de 1 à 6 pour un sexternion (ou senion), et ainsi de suite. Le chiffre ou la lettre désignant le cahier peuvent être suivis de chiffres ou de signes divers, par exemple des petits cercles au nombre successivement de un, deux, trois, quatre, etc. Les possibilités sont presque infinies, et les artisans chargés de la confection des livres ont fait preuve à cet égard d'une grande imagination¹. On peut toutefois penser que des recherches systématiques permettraient de mettre en évidence des habitudes liées aux pratiques d'un atelier ou d'un artisan.

Désormais, jusqu'à la fin du Moyen Âge, on ne verra pas apparaître de grandes modifications dans la réalisation matérielle des cahiers, si ce n'est que l'emploi du papier à la place du parchemin devient de plus en plus fréquent à partir de la fin du XIV^e siècle. Enfin, Charles Samaran a eu le mérite de révéler une technique de copie des manuscrits qu'il a comparée à l'imposition des livres imprimés, sans que l'on puisse savoir actuellement avec certitude si les scribes l'ont inventée ou s'ils l'ont empruntée aux premiers typographes². Quoiqu'il en soit de cette méthode, il est possible de la considérer comme un avatar du pliage des feuillets pour réaliser un cahier, avec cette nouveauté que les feuillets étaient coupés après la copie, et non plus avant. Ce ne sont du reste pas les seules relations entre le travail des scribes et celui des premiers imprimeurs que l'on puisse établir dans ce domaine très matériel de la réalisation des cahiers. Les typographes ont en effet utilisé les signatures et les réclames dès qu'ils ont été capables d'introduire dans leurs formes des caractères en dehors de la page proprement dite.

Jean VEZIN
(École pratique des Hautes Études)

1. Jean Vezin, *Paléographie et codicologie*, dans *École pratique des Hautes Études*, IV^e Section, *Sciences historiques et philologiques*, Annuaire 1976/1977 (Paris, 1977), p. 496-497.

2. Charles Samaran, *Manuscrits «imposés» à la manière typographique*, dans *Mélanges en l'honneur de M. Fr. Martroye* (Paris, 1940), p. 325-336 ; id., *Manuscrits «imposés» et non coupés, un nouvel exemple*, dans *Codices Manuscripti*, 2 (1976), p. 38-41 ; Jean Irigoin, *Manuscrit imposé ou copie sur carnet ?*, dans *Scriptorium*, 46 (1992), p. 88-90.

L'élément codicologique

Il est bien difficile de définir de façon satisfaisante le manuscrit en tant que *codex*, car le mot peut couvrir une vaste gamme de manifestations concrètes, depuis un seul texte copié dans une unité parfaitement homogène jusqu'à un recueil de fragments, qui, à la rigueur, n'est peut-être pas encore relié, comme c'est le cas de la fameuse série Clm 29000 de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, laquelle s'est modifiée au fur et à mesure qu'on a détaché de nouveaux fragments ou qu'on a identifié des *membra disiecta* qui avaient d'abord reçu des numéros distincts¹.

Pour les manuscrits composites, il semble donc utile d'introduire la notion d'«élément codicologique». Nous le définissons comme l'unité la plus petite qui ait pu mener une existence indépendante dans la mesure où la fin d'un texte coïncide avec la fin d'un cahier. Parfois, ces cahiers finals sont réguliers, mais le plus souvent on observe des irrégularités à la fin d'un élément : des feuillets isolés, ou des cahiers plus grands ou plus petits que ceux utilisés pour le reste de l'élément, ou bien, plus simplement, des pages blanches qui ont pu être utilisées après coup pour la copie de textes courts.

Un élément codicologique renferme le texte ou les textes que le copiste ou le chef du *scriptorium* avait prévus initialement, et il va sans dire que le contexte, la combinaison de textes à l'intérieur d'un élément, présente un intérêt particulier. C'est justement ce contenu qui devrait surtout retenir l'attention des rédacteurs de catalogues spécialisés, par exemple, des manuscrits d'un texte ou d'un auteur. On observe, d'ailleurs, que les éléments ne contiennent en général qu'un seul texte ou quelques textes. Cela arrive même dans le cas d'œuvres d'un seul auteur comme formant un tout. Ainsi, par exemple, 39 % des exemplaires copiés avant le XIII^e siècle du *De inventione* de Cicéron et de la *Rhetorica ad Herennium*, toujours attribuée à Cicéron, se

1. Cf. H. Hauke, *Die lateinischen Handschriftenfragmente der B.S.*, dans *Bibliotheksforum Bayern BFB* 9 (1981), p. 30-43 [Les fragments semblent avoir été catalogués maintenant de façon définitive : *Katalog der lateinischen Fragmente der Bayerischen Staatsbibliothek München*. T. I. Clm 29202-29311. Beschrieben von Hermann Hauke. Wiesbaden, 1994 (Catalogus codicum manu scriptorum Bibliothecae Monacensis. Tomus IV, pars 12, 1)].

composent de deux éléments distincts. Pour les trois poèmes de Virgile, il y a 29 % des manuscrits complets qui sont divisés en deux éléments : le plus souvent les *Bucoliques* et les *Géorgiques* sont mises ensemble, et l'*Énéide* est à part ; on a même trois éléments, un pour chaque poème, dans 2,5 % des copies. Les deux ouvrages de Salluste sont séparés dans 10,5 % des copies, et pourtant bien des scribes prennent soin de préciser, dans les titres et dans les souscriptions, qu'il s'agit du «liber primus» et du «liber secundus» d'une même œuvre.

Le plus souvent, le contenu d'un élément est donc très simple et bien organisé, mais quelquefois on a affaire à des combinaisons surprenantes : par exemple, le *Culex* et l'*Aetna*, attribués à Virgile, combinés avec des commentaires bibliques (Cambridge, University Library, Kk. 5.34, X^e siècle), le *Moretum*, attribué également à Virgile, avec le *De astrolabio* de Gerbert d'Aurillac, des lettres de Symmaque et de Fulbert de Chartres, etc. (Luxembourg, Bibliothèque nationale, 27, XII^e siècle), l'*Ars amandi* d'Ovide avec les *Categoriae* de Boèce (Saint-Gall, Stiftsbibliothek, 821, XI^e siècle), l'*Ars poetica* d'Horace avec le *Timée* de Calcidius (Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, 163 Extrav., XII^e siècle) ou un commentaire aux *Amores* d'Ovide avec une *Expositio in Cantica Canticorum* (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14758, XII^e siècle)¹.

Lorsqu'on peut démontrer avec une certaine vraisemblance qu'un manuscrit constitue la copie directe d'un autre manuscrit, on observe une tendance à réunir en un seul élément codicologique plusieurs éléments du modèle dont on disposait. C'est le cas, par exemple, des deux éléments du ms. lat. 6331 de la Bibliothèque nationale de France (Cicéron et Sénèque), qui n'en occupent qu'un seul dans la copie qui en a été faite (Amsterdam, Universiteitsbibliotheek, I.C. 47), et des deux éléments du ms. de Florence, Biblioteca Laurenziana, San Marco 284 (Apulée et Pline le Jeune) copiés ensemble dans le ms. de Berne, Burgerbibliothek, 136.

Parfois, on trouve réunis dans un seul élément un nombre élevé de textes. Le vaste ms. d'Oxford, Corpus Christi College, 82 (3^e quart du XII^e siècle, France), dont les 203 feuillets de grand format sont divisés en deux éléments seulement, contient ainsi, dans le premier, l'*Histoire d'Alexandre le Grand* de Quinte-Curce, les *Res gestae Alexandri* de Julius Valerius, d'autres textes concernant Alexandre le Grand et la *Guerre des Gaules* de César, et, dans le second, les *Gesta Francorum*, l'*Historia Apollonii* ainsi que l'*Historia Langobardorum* de Paul Diacre.

1. Pour que l'enquête ne soit pas trop dispersée, nous avons pris de préférence nos exemples avant le XIII^e siècle. La plupart des manuscrits et des inventaires cités sont décrits dans B. Munk Olsen, *L'étude des auteurs classiques latins aux XI^e et XII^e siècles*, t. I-III, 2. Paris, 1982-1989. Nous avons essayé d'y appliquer la notion d'élément codicologique.

Mais il s'agit sans doute de la copie d'un recueil ; en tout cas, l'abbaye de Pontigny possédait, d'après l'inventaire du XII^e siècle¹, un manuscrit dont le contenu ressemble beaucoup à celui du manuscrit d'Oxford.

Les éléments, même lorsqu'il s'agit d'œuvres d'un seul auteur comme Virgile et Salluste, ont souvent des systèmes de signatures indépendants, soit de la main du copiste, soit d'autres mains contemporaines ou plus récentes. Dans le premier cas, il peut s'agir naturellement de copistes qui ont travaillé simultanément², mais le plus souvent on a probablement profité de l'achèvement d'un élément pour le mettre à la disposition des usagers, en attendant que la suite soit terminée.

Il est probable que des éléments sont restés sans reliure pendant un certain temps. En effet, on signale parfois dans les inventaires des textes «in quaternionibus», mais souvent le petit nombre de «quaterniones» indiqué montre qu'il s'agit de textes inachevés ou partiels, par exemple dans l'inventaire du XI^e siècle contenu dans le ms. lat. 943 de la Bibliothèque nationale de France, parfois attribué à Notre-Dame de Paris³ : «Oratii quaterniones II», «Virgilii caterniones III». À part le cas des «quaterniones», il est difficile de savoir dans quelle mesure des éléments sont restés sans reliure dans les bibliothèques. En s'appuyant sur des pages fortement jaunies au début et à la fin des manuscrits copiés à Saint-Pierre de Corbie jusqu'au milieu du XII^e siècle, et sur le fait que le premier texte commence régulièrement au verso du premier feuillet, Christian de Mérindol est enclin à penser «qu'une technique de reliure n'était pas alors connue ou employée» dans cette bibliothèque⁴. D'autre part, dans l'inventaire de la bibliothèque scolaire de Christ Church de Cantorbéry⁵, le bibliothécaire a pris soin d'indiquer, pour trente-neuf des deux cent vingt-trois volumes, qu'ils sont reliés «in asseribus», «in corio» ou «in pargameno», tandis qu'il n'y a aucune indication pour le reste, qui constitue 82,5 % du fonds et qui comprend des manuscrits ayant le plus souvent un seul texte ou un nombre très limité de textes ; mais il est naturellement possible que la description des reliures n'ait pas été faite de façon systématique.

1. Montpellier, Faculté de médecine, H. 12, f. 180 r°, cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements (in 4°)*, t. I., Paris, 1849, p. 715.

2. Cf. E. Lesne, *Les livres, «scriptoria» et bibliothèques du commencement du VIII^e à la fin du XI^e siècle*, Lille, 1938, p. 371.

3. Paris, Bibl. nat., lat. 943, f. 154 v°-155 r° ; l'inventaire a été publié par D. De Bruyne, *Le plus ancien catalogue des manuscrits de Notre-Dame de Paris*, dans *Revue bénédictine* 29 (1912), p. 484-485.

4. Chr. de Mérindol, *La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XII^e siècle. Étude historique et archéologique*, t. I, Lille, 1976, p. 121.

5. Cambridge, University Libr., II.3.12, f. 135 r°-137 r° ; l'inventaire a été publié, avec un fac-similé, par M. R. James, *The Ancient Libraries of Canterbury and Dover*, Cambridge, 1903, p. 7-12.

Une telle absence de reliures peut expliquer, en partie au moins, les nombreuses pertes de feuillets ou de cahiers qui sont attestées souvent dès le Moyen Âge. Toutes ces lacunes ne peuvent guère être dues à des vols prémedités, quoiqu'on en signale quelquefois dans les manuscrits mêmes, par exemple dans le ms. 51 de l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne (fin du XII^e siècle), où une main peu postérieure a noté au f. 117 v°, juste avant une lacune de deux feuillets à la fin du *De inventione* de Cicéron : «Hic precisa sunt duo folia. Iusto an furto factum sit et pars littere de pleno corpore sublata est. Puto Petrus nutrit fures».

L'élément codicologique ne semble pas avoir beaucoup retenu l'attention des codicologues : la récente *Introduction à la codicologie* de Jacques Lemaire¹ n'envisage que des manuscrits unitaires, et il ne figure pas non plus dans le *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle². Le phénomène qui y ressemble le plus est l'«unité codicologique», qui est ainsi définie : «Volume, partie de volume ou ensemble de volumes dont l'exécution peut être considérée comme une opération unique, réalisée dans les mêmes conditions de lieu, de temps et de technique» (143.04). Même si l'unité codicologique et l'élément codicologique coïncident souvent, celle-là est plus vaste que celui-ci, et la définition introduit un élément de subjectivité («peut être considérée comme») : des éléments homogènes, copiés peut-être par la même main, n'ont pas forcément été conçus initialement comme formant un tout, mais ont pu être reliés ensemble plus ou moins par hasard, par exemple à cause de leurs formats identiques. Il n'y a de certitude que lorsque le copiste même a continué la numérotation des cahiers d'un élément à l'autre. Denis Muzerelle opère également avec la «pièce», qui est définie comme «chacun des textes ou chacune des unités codicologiques constituant un recueil» (431.17), mais un élément codicologique peut apparemment contenir plusieurs pièces.

L'élément codicologique ressemble plutôt au «booklet», qui a été décrit et analysé par P.R. Robinson dans deux articles très intéressants³. Il y examine les critères qui permettent de le définir, et donne un grand nombre d'exemples pertinents. Mais, alors que l'élément codicologique a pu seulement mener une existence indépendante, sans qu'il soit nécessairement possible de le prouver, il semble que le «booklet», en tant que «self-contained unit», ait

1. J. Lemaire, *Introduction à la codicologie*, Louvain-la-Neuve, 1989.

2. D. Muzerelle, *Vocabulaire codicologique. Répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985.

3. P.R. Robinson, *Self-Contained Units in Composite Manuscripts of the Anglo-Saxon Period*, dans *Anglo-Saxon England* 7 (1978), p. 231-238, et *The 'Booklet'. A Self-Contained Unit in Composite Manuscripts*, dans *Codicologica*, 3 : *Essais typologiques*, Leyde, 1980, p. 46-69.

toujours existé indépendamment pendant un certain temps, ce que montrent, par exemple, des cahiers pliés («*gefaltete Handschriften*»)¹, ou des premières et dernières pages jaunies ou portant des traces de reliures antérieures.

Plus récemment, J.P. Gumbert a repris la question dans un petit article très suggestif intitulé *L'unité codicologique ou : à quoi bon les cahiers ?*². Tout en précisant que la notion «mérite une discussion plus approfondie», il adopte en gros la définition de Denis Muzerelle : «une partie d'un livre résultant d'une activité qui peut être considérée comme unitaire sous le rapport du temps, du lieu et des circonstances», et il introduit la notion très utile de césure, qui est définie comme «une limite de cahier qui est en même temps une limite de texte, de main et/ou de quelque autre aspect codicologique». La césure ainsi définie a donc un emploi plus large que celle qui sépare les éléments codicologiques, puisqu'il n'est pas exigé que le texte soit complet, ou au moins aussi complet que le permettent le modèle ou l'esprit de devoir du copiste³. Elle peut donc se produire à l'intérieur d'un texte s'il y a un changement de main ou de justification. J.P. Gumbert cite également un passage d'un livre récent de Paul Needham⁴ sur Henry Bradshaw (1831-1886), qui montre que, déjà au milieu du XIX^e siècle, le célèbre bibliothécaire de Cambridge attachait une grande importance à la composition des manuscrits : «He wanted to know if the text or texts were written or printed continuously from one quire to the next, or whether distinct texts or divisions of texts ended with given quires, new sections beginning afresh on the following quires».

Même si la définition d'un élément codicologique semble claire et objective, sa délimitation n'est pas sans poser des problèmes pratiques. D'abord, les éléments, ou les unités qui pourraient constituer des éléments, sont souvent fragmentaires. Parfois, on a pu trouver dans d'autres manuscrits, conservés fréquemment dans d'autres bibliothèques, des *membra disiecta* qui les complètent, constituant ainsi des éléments théoriques. Dans les catalogues de bibliothèques modernes, les auteurs sont bien obligés de décrire le manuscrit tel qu'il se présente à eux, en signalant, s'il y a lieu, des *membra disiecta* qui se trouvent ailleurs, mais dans les études codicologiques et dans les

1. B. Bischoff, *Über gefaltete Handschriften, vornehmlich hagiographischen Inhalts*, dans ses *Mittelalterliche Studien*, t. I, Stuttgart, 1966, p. 93-100.

2. J.P. Gumbert, *L'unité codicologique ou : à quoi bon les cahiers ?*, dans *Gazette du livre médiéval*, n° 14 (1989), p. 4-8.

3. Dans le ms. 375 de la Bibliothèque municipale de Colmar, par exemple, le copiste arrête la transcription de la *Rhetorica ad Herennium* à IV, 54, 67 («... nolo plura dicere»), en ajoutant «Nolo plura scribere» (f. 100 r^o).

4. P. Needham, *The Bradshaw Method. Henry Bradshaw's Contribution to Bibliography*, Chapel Hill (N. C.), 1988, p. 10.

catalogues spécialisés, il est possible de les reconstituer, ce que font d'ailleurs aussi parfois les bibliothécaires en insérant des photocopies à la place des feuillets manquants, comme dans le ms. lat. 7900 A de la Bibliothèque nationale de France, dont deux feuillets des *Épodes* d'Horace ont échoué à la Staats- und Universitätsbibliothek de Hambourg (Scrin. 53 b). Cela est plus grave lorsque se suivent dans un manuscrit deux textes dont la présentation est homogène, mais dont le premier est mutilé de la fin et le second du début. Il est impossible, en général, de savoir s'ils ont constitué initialement, avant la mutilation, des éléments distincts. C'est le cas, par exemple, du ms. lat. 7928 de la Bibliothèque nationale de France, dans lequel les *Géorgiques* de Virgile s'arrêtent à III, 124 tandis que l'*Énéide* commence avec la souscription du livre IV.

Comme nous l'avons vu, les manuscrits avaient souvent été mutilés dès le Moyen Âge par la perte de cahiers ou de feuillets. Les mutilations peuvent se trouver à l'intérieur d'un élément, mais plus souvent les pertes se sont produites au début ou surtout à la fin – endroits qui sont beaucoup plus exposés. Il arrive fréquemment que les lacunes ont été complétées au Moyen Âge, parfois en plusieurs étapes, par des copistes qui ont remplacé les feuillets manquants, en essayant même quelquefois d'imiter la justification et l'écriture du manuscrit primitif, comme dans le ms. H. 336 de l'École de médecine de Montpellier (fin du XI^e siècle), où le copiste s'est donné beaucoup de mal pour que ses nombreux compléments à l'*Institution oratoire* de Quintilien, faits près d'un siècle après la transcription du manuscrit, ne soient pas trop visibles. Mais le plus souvent, on va au plus pressé en recopiant les parties manquantes sans souci esthétique.

Les textes inachevés, conservés peut-être «in quaternionibus», ont pu être complétés également, parfois longtemps après la première copie. Un manuscrit de Juvénal de la British Library de Londres (*Addit. 30861*) porte une inscription contemporaine, selon laquelle le volume aurait été donné à la cathédrale de Constance par l'évêque Eberhard 1^{er}(1034-1046): «Presul Eberhardus Christi famulamine parcus / Hunc tribuit librum Christi genetricis ad usum». Le manuscrit a donc été recueilli dans le *Catalogue of Dated and Datable Manuscripts* par Andrew G. Watson, et daté «entre 1034 et 1046»¹. Or, Hartmut Hoffmann² a démontré que les quarante-sept premiers feuillets ont été copiés à Wurtzbourg à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle, tandis que le reste du manuscrit a été complété à Constance à l'initiative d'Eberhard, qui a fait inscrire sa note de don au

1. A. G. Watson, *Catalogue of Dated and Datable Manuscripts c. 700-1600 in the Department of Manuscripts. The British Library*, t. I, Londres, 1979, n° 342, p. 73.

2. H. Hoffmann, *Buchkunst und Königtum im ottonischen und frühsalischen Reich*, t. I, Stuttgart, 1986, p. 361-362.

début du manuscrit, dans la partie – justement – qui avait vu le jour à Wurtzbourg.

Les compléments ne servent pas seulement à remédier aux mutilations qui se sont produites dans le manuscrit même au cours du Moyen Âge, mais aussi à réparer des négligences du copiste, comme dans un manuscrit de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (Luxembourg, Bibliothèque nationale, 138), où le copiste a omis un passage dans le livre XXVIII, au f. 140 r°. Un correcteur a noté en marge, en regard de la lacune : «Quid hic per negligentiam interceptum est require in fine libri sub tali signo +», et le passage manquant a été transcrit sur un *bifolium* ajouté à la fin du manuscrit. Ces compléments peuvent aussi bien combler des lacunes qui remontent au modèle utilisé, ou plus loin encore. La grande lacune du *Jugurtha* de Salluste, la «Jugurthalücke», a été comblée sur un *bifolium* inséré dans un cahier du ms. lat. 10195 de la Bibliothèque nationale de France. Le même procédé a été utilisé pour compléter le début manquant dans quelques *mutili* de la *Rhetorica ad Herennium*, comme les mss lat. 7698 et 7714 de la Bibliothèque nationale de France.

En général, nous ignorons les circonstances dans lesquelles ces compléments ont été apportés. Il est rarement possible d'identifier la main du correcteur, mais celle de Loup de Ferrières a comblé, sur le premier feuillet ajouté d'un manuscrit de Valère-Maxime à Berne (Burgerbibliothek, 366)¹, une lacune ancienne dans le premier livre des *Facta et dicta*, en ayant recours à l'abrégié de Julius Paris. De même, Hartwig de Ratisbonne, au XI^e siècle, a transcrit le début du premier livre du commentaire de Macrobe au *Somnium Scipionis*, qui faisait défaut dans une copie du X^e siècle qu'il avait réussi à se procurer en France (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, Clm 14436)². Il arrive pourtant, de temps en temps, que les copistes qui ont complété les textes se nomment dans des colophons : ainsi Julien, bibliothécaire de Fleury-sur-Loire, qui a complété en 1148 une lacune dans les *Institutions divines* de Lactance d'après un exemplaire qu'il avait réussi à dénicher à l'abbaye de Plainpied³; ou encore Odon à Saint-Maur-des-Fossés, qui a complété en 1058 un volume d'homélies sur des binions ajoutés ou insérés, encore que seule une partie des compléments soit de sa main⁴.

1. Cf. É. Pellegrin, *Les manuscrits de Loup de Ferrières*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* 115 (1957), p. 10.

2. Cf. B. Bischoff, *Literarisches und künstlerisches Leben in St. Emmeram (Regensburg) während des frühen und hohen Mittelalters*, dans ses *Mittelalterliche Studien*, t. II, Stuttgart, 1967, p. 82-84.

3. Paris, Bibl. nat., lat. 1663, f. 59 v° : «Ego Julianus armarius, cum hec quatuor folia deessent, quesui ea multis in locis et quia liber hic raro inuenitur uix tandem repperi in monasterio clericorum prope Bituricas quod Planipedes dicitur».

4. Paris, Bibl. nat., lat. 3786, f. 256 v° : «Finis namque istius libri, dum a cunctis neglegenter contempneretur multis annorum curriculis, ab Odone, nutritio in coenobio sancti

Il est difficile de classer ces compléments ajoutés, qui ne se distinguent pas tellement de ceux qui ont été copiés sur des espaces blancs ou grattés dans bien des manuscrits. D'après la définition de Gumbert, il y a certainement des césures qui en font des unités codicologiques, et les quatre feuillets de Julien de Fleury, ainsi que les douze d'Odon, font l'objet de notices détaillées distinctes dans le *Catalogue des manuscrits datés*¹, mais il n'est guère possible de les considérer comme des éléments codicologiques, puisqu'ils ne contiennent pas un texte indépendant.

Des problèmes similaires se posent pour des textes ajoutés au texte principal. Le noyau primitif (ff. 9-72) du ms. Pal. lat. 1615 de la Bibliothèque Vaticane contient, en huit quaternions dont les quatre premiers sont numérotés de «I» à «III», les huit premières comédies de Plaute mutilées de la fin puisqu'on a enlevé les deux derniers feuillets, probablement isolés, après le f. 72. Le texte commence au f. 10 r°, tandis que le f. 9 r° était primitivement blanc, et que le f. 9 v° porte une table en grande partie grattée. Peu de temps après la confection de ce manuscrit, on a copié au début le *Querolus* sur un quaternion ajouté, en utilisant également le f. 9 r° primitivement blanc, et après le f. 72 on a recopié la fin de l'*Epidicus* et transcrit les douze comédies suivantes (ff. 73 r°-211v°). En tête, une nouvelle table des vingt-deux comédies a été rédigée : elle comprend le *Querolus*, qui a reçu le numéro «I». Même si les différentes parties sont homogènes et ont été copiées dans le même *scriptorium* dans un laps de temps assez court, il est clair que le copiste des huit premières comédies et de la table primitive n'avait aucune idée, au moment de la transcription, des autres textes, qui sont survenus après coup ; en tout cas, la transcription ne peut guère être «considérée comme une opération unique».

Il arrive aussi qu'on ajoute, lorsque les méthodes d'explication des *auctores* se perfectionnent, tout un matériel didactique au début ou à la fin d'un manuscrit scolaire ou scolarisé : des *accessus*, des *vitae* ou des notes de toute nature. Dans le ms. Clm 4593 de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, qui contient la *Pharsale* de Lucain, il s'agit de deux binions, et dans le ms. lat. 7900 de la Bibliothèque nationale de France, qui contient les *Comédies* de Térence, d'un seul feuillet. Mais dans le dernier cas, le manuscrit a été exécuté à Corbie dans le deuxième tiers du IX^e siècle, alors que le premier feuillet a été copié un peu plus tard à Fleury-sur-Loire et porte un *ex-libris* du

Mauri super Ligerim sito, curiose quesita est ac recollecta et que deperierant rescripta. Que uero deerant ob amorem sancte Marie sanctique Petri Fossatensis deuote sunt perscripta anno incarnati Verbi millesimo LVIII. Amen.

1. Ch. Samaran & R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. II, Paris, 1962, p. 79 et 197.

XII^e siècle de cette abbaye. On ne peut pas exclure que ce feuillet provienne d'un autre manuscrit, et qu'il ait été ajouté par Claude Dupuy, ancien possesseur du livre¹, mais la main qui l'a copié se retrouve apparemment dans les gloses marginales et interlinéaires ajoutées sur les premières pages du texte de Térence.

Enfin, nous nous trouvons devant un problème particulièrement délicat lorsqu'un feuillet ou des feuillets laissés blancs à la fin d'un élément ont servi, postérieurement, à la copie d'un nouveau texte qui continue sur toute une série de cahiers ajoutés, lesquels constituent dans une certaine mesure une unité indépendante très différente de la première. Dans le ms. 641 de la Biblioteca Casanatense de Rome, par exemple, les ff. 1 à 81 ont été transcrits au Mont-Cassin dans le premier quart du IX^e siècle, tandis que les ff. 82 à 189 ont été copiés au début du X^e siècle à Bénévent, où le manuscrit se trouvait alors. Nous avons donc en apparence un manuscrit composite, et le catalogue de la Biblioteca Casanatense le divise en deux parties décrites séparément, conformément aux règles². Malheureusement, il y a un petit problème puisque les ff. 76 à 82 constituent un quaternion dont le dernier feuillet a été coupé. Matériellement, il n'est donc pas possible de séparer les deux parties. La même chose s'est produite dans le ms. lat. 1618 de la Bibliothèque nationale de France, qui contient jusqu'au f. 90 v^o une copie de la fin du XI^e siècle du *Corpus dionysien*, et du f. 91 v^o au f. 141 r^o une copie de la première moitié du XII^e siècle des *Déclamations majeures* du Pseudo-Quintilien. Mais, ici aussi, il y a un ternion (ff. 89-94) qui est commun aux deux parties. Les ff. 91 r^o à 94 v^o sont donc primitivement restés blancs, et le f. 91 r^o l'est toujours. De surcroît, le premier «élément» présente des signatures de cahiers contemporaines, tandis que le second est pourvu de réclames.

Plus ou moins longtemps après la copie, les éléments codicologiques ont généralement reçu une reliure. S'ils étaient suffisamment importants, ils sont restés indépendants, ou ont même été répartis en deux ou en plusieurs volumes. Mais bien souvent, ils ont été réunis en recueils d'éléments qu'il serait utile de distinguer des recueils de textes dans la mesure où ceux-ci ne comportent pas de césures.

La réunion en recueils s'imposait surtout lorsqu'on avait affaire soit à des éléments minces de grand format, soit à des éléments de très petit format qui ne comportaient qu'un seul cahier ou quelques cahiers. Comme exemple du premier cas, les trois éléments, contenant de cinquante-huit à cent quatre feuillets et mesurant 42,5 × 32,5 cm, du ms. lat. 9345 de la Bibliothèque nationale de France, copié à la fin

1. B. Bischoff, *Hadoard und die Klassikerhandschriften aus Corbie*, dans ses *Mittelalterliche Studien*, t. I, Stuttgart, 1966, p. 59.

2. *Catalogo dei manoscritti della Biblioteca Casanatense*, t. VI, Rome, 1978, p. 151-157.

du X^e siècle à Echternach ou à Saint-Maximin de Trèves, auraient été tout à fait mal proportionnés s'ils avaient été reliés chacun à part, et ils ont certainement été conçus au départ pour former un recueil scolaire contenant les œuvres d'Horace, de Perse, de Juvénal et de Térence ; en tout cas, les deux premiers éléments sont liés par des signatures contemporaines qui se suivent. Il est vrai qu'un inventaire anglais de la fin du XII^e siècle semble indiquer l'existence indépendante d'un quaternion unique de grand format : «Passiones s. Agathe et aliorum in magno quaternione»¹. Pour les petits éléments, nous avons le témoignage précieux de Burchard, bibliothécaire de Michelsberg près de Bamberg dans la première moitié du XII^e siècle. Il explique, dans sa description détaillée de la bibliothèque, qu'il a réuni en quatre volumes épais, en y ajoutant d'autres textes du même genre, des «libelli» contenant des Vies de saints, rassemblés par le moine Héroldus, «quia paruitas librorum uidebatur minus apta cernentibus, et facile poterat furto uel qualibet surrepcione perire res modica»².

Cependant, il est difficile en général de savoir quand de tels recueils ont été constitués, et s'il s'agit de recueils primitifs ou de recueils plus récents. Tout ce que nous avons, ce sont les recueils actuels, qui renferment souvent des éléments de dates très diverses, et dans la plupart des cas, nous pouvons affirmer seulement qu'ils ne peuvent pas être antérieurs à l'élément le plus récent qui entre dans leur composition. Évidemment, dans le recueil ainsi constitué, il peut y avoir des parties qui ont été regroupées plus anciennement et qui y ont été insérées en bloc. Il semble, en effet, que les reliures ont eu une durée limitée, et assez rares sont les volumes anciens, surtout du haut Moyen Âge, qui ont gardé jusqu'à nos jours une reliure contemporaine de la copie. Elles se sont vite usées, ce qui peut expliquer également les fréquentes pertes de feuillets ou de cahiers, ou bien on a enlevé les reliures pour permettre à plusieurs scribes de copier simultanément les différentes parties d'un ouvrage important³ ou pour faciliter le transport d'un volume prêté à l'extérieur. Pour ce dernier procédé, nous avons un témoignage explicite du franciscain Adam de Moricso, qui, dans une lettre écrite vers le milieu du XIII^e siècle à Guillaume de Nottingham, ministre provincial des franciscains anglais, demande le retour de certains livres en ajoutant : «Bene, si placet, faciatis componi libros praenominatos, ablatis asseribus, in panno cerato...»⁴. On devait d'ailleurs souvent envoyer seulement l'élément

1. Londres, British Library, Harley 50, f. 48 v°.

2. Cf. K. Dengler-Schreiber, *Scriptorium und Bibliothek des Klosters Michelsberg in Bamberg*, Graz, 1979, p. 184.

3. Voir, par exemple, J. Vezin, *La répartition du travail dans les «scriptoria» carolingiens*, dans le *Journal des Savants*, 1973, p. 212-227.

4. *Monumenta Franciscana*, éd. par J. S. Brewer, t. I, Londres, 1858, p. 377.

demandé. Jean Vezin a également attiré l'attention sur les reliures souples de cuir ou de parchemin, auxquelles «les cahiers étaient fixés par des fils faciles à défaire»¹, et sur les reliures «in asseribus» à partir du XII^e siècle, où «le bloc formé par les cahiers est cousu indépendamment et attaché ensuite aux ais»², ce qui rendait aisée la séparation.

Chaque fois qu'il fallait relier de nouveau des volumes, on pouvait en profiter pour combiner les éléments d'une façon différente, et obtenir ainsi des recueils mieux organisés, ou bien pour mettre ensemble, en de gros volumes, des textes qui étaient devenus moins utilisés.

Il est rare que nous ayons des informations précises sur les circonstances et la date de la constitution d'un recueil. Les quatre volumes si bien décrits par Burchard n'ont pas été identifiés, mais parmi les nombreuses notes apportées par Bernard Itier, bibliothécaire de Saint-Martial de Limoges de 1204 à 1225, il y en a qui sont relatives à la reliure des manuscrits dont il avait la charge. Ainsi dans le ms. lat. 2770 de la Bibliothèque nationale de France, on trouve à la fin la note «Anno M° CC° V° fecit me ligare Bernardus Iterii armarius et IIII^{or} quaterniones ultimos qui antea non erant mecum adiunxit». Le manuscrit actuel se compose, en effet, d'un noyau qui est une copie du début du XI^e siècle du *De vita contemplativa* de Julien Pomère (ff. 2-145), auquel ont été ajoutés quatre cahiers très hétérogènes copiés à la fin du XII^e ou au début du XIII^e. Une inscription semblable se trouve au verso d'un feuillet isolé au début du ms. lat. 3549 de la Bibliothèque nationale de France : «Anno M° CC° V° ab incarnatione Dei fecit me legare Bernardus Iterii». Il s'agit d'un important recueil de cent soixante-neuf feuillets, dans lequel sont réunis quatorze éléments très hétérogènes et parfois fragmentaires, comprenant de un à trente-cinq feuillets. Une trentaine d'années séparent la copie de l'élément le plus ancien de celle de l'élément le plus récent (le huitième), qui a été transcrit, en partie par Bernard lui-même, justement en 1205 comme il ressort d'une note au f. 88 v° : «Hunc quaternum consummavit Bernardus Iterii armarius anno M° CC° V° in octaba Omnia sanctorum». Tandis qu'il est possible que la copie de Julien Pomère ait été reliée déjà une première fois, les dix-huit autres éléments des deux manuscrits ont certainement dû attendre jusqu'à trente ans l'intervention d'un bibliothécaire énergique et consciencieux pour être enfin protégés. On ne peut même pas exclure que les éléments fragmentaires l'aient déjà été au moment de

1. J. Vezin, *Une faute de copiste et le travail dans les scriptoria du haut Moyen Âge*, dans *Sous la règle de Saint Benoît. Structures monastiques et sociétés en France du Moyen Âge à l'époque moderne*, éd. par J. Dubois, Genève, 1982, p. 427.

2. J. Vezin, *Le vocabulaire latin de la reliure au Moyen Âge*, dans *Vocabulaire du livre et de l'écriture au Moyen Âge*, éd. par O. Weijers, Turnhout, 1989, p. 57.

la constitution du second recueil. Les deux volumes ont maintenant des reliures du XVIII^e siècle, qui ont remplacé, directement ou indirectement, celles de Bernard Itier.

À défaut de témoignages explicites, on peut avoir recours à divers critères qui permettent d'éclairer la constitution d'un recueil, à condition naturellement qu'ils soient bien datés : les signatures de cahiers qui se suivent d'un élément à l'autre, des tables du contenu, des mentions dans les inventaires, des reliures anciennes, des titres copiés à la fin d'un élément et qui renvoient au premier texte de l'élément suivant, des textes ajoutés qui commencent sur une page blanche ou sur un espace blanc à la fin d'un élément pour continuer sur la première page laissée en blanc de l'élément suivant, etc. Dans tous les cas, cependant, on n'arrive au mieux qu'à un *terminus a quo*, qui est souvent très postérieur à la date de copie des éléments qui entrent dans la composition du recueil.

Il va sans dire que les signatures et les tables dues aux copistes ou à des mains contemporaines ont une importance particulière. Ainsi, la première et la troisième décades de Tite-Live, dans un manuscrit italien de la seconde moitié du XII^e siècle (Naples, Biblioteca Nazionale, Vindob. lat. 33) ont, pour les deux éléments, un seul système de signatures contemporaines, peut-être de la main du copiste, montrant ainsi que, bien avant Pétrarque¹, on a eu l'idée de réunir en un seul *corpus* tout ce qu'on pouvait trouver alors de l'*Histoire romaine*. De même, dans le ms. Auct. F. 3.14 de la Bodleian Library d'Oxford, les trois éléments (sans signatures) sont décrits dans une table très détaillée de la main de Guillaume de Malmesbury, qui a également contribué à la copie des textes avec treize autres scribes². Mais de tels cas sont malheureusement rares.

Pour caractériser les recueils, on dispose de toute une gamme de termes qui se rapportent à la fois à l'aspect extérieur et au contenu. En principe, il est assez facile de distinguer un *recueil homogène* et un *recueil hétérogène*, qui ont reçu respectivement, dans le *Vocabulaire codicologique* de Denis Muzerelle, les définitions suivantes : «Ensemble de textes indépendants copiés en un même volume par une même personne, dans un même lieu ou à une même époque», et «Recueil constitué de pièces copiées en des lieux et en des temps divers»³. Toutefois, il semble un peu rigoureux d'exiger que les textes aient été

1. Londres, British Library, Harley 2493, cf. G. Billanovich, *Petrarch and the Textual Tradition of Livy*, dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes* 14 (1951), p. 137-208, et *La tradizione del testo di Livio e le origini dell'umanesimo*, t. I, 1, Padoue, 1981, p. 108-122.

2. «Ecclesie codex multarum materiarum / Sicut ager plenus uariarum delitiarum / Willelmi nomen faciet post funera clarum ...», cf. R. Thomson, *William of Malmesbury*, Woodbridge, 1987, p. 83-85.

3. D. Muzerelle, *Vocabulaire codicologique*, Paris, 1985, p. 130 (431. 09 et 431. 15).

copiés «par une même personne», puisque les scribes se relayaient souvent même pour la copie d'un seul texte, et que ce soit «en un même volume», puisque les copistes, comme nous l'avons vu, ont travaillé très souvent avec des éléments qui ont été reliés après coup. En revanche, il serait légitime de demander que les textes d'un recueil homogène aient été copiés à la fois dans un même lieu et à une même époque. De même, il serait plus sûr de mettre «et/ou» pour les recueils hétérogènes, car les éléments peuvent bien avoir été transcrits dans un même lieu en des temps divers, sans constituer pour autant un recueil homogène. C'est au contenu uniquement que se réfère le *recueil organisé*, qui est défini comme un «recueil rassemblant des textes ou des unités codicologiques dont la réunion répond à une intention quelconque»¹, et qui peut donc être homogène ou hétérogène. Mais il est souvent difficile de sonder les intentions profondes des gens du Moyen Âge. Monique-Cécile Garand, par exemple, a brillamment démontré que le recueil très compliqué du ms. nouv. acq. lat. 1455 de la Bibliothèque nationale de France, qui se compose de sept éléments, constitue en fait un «monument en mémoire de saint Odilon, édifié progressivement par les moines de Cluny pendant les trois quarts d'un siècle»², mais au premier regard on n'y aurait vu que du feu. Même à l'époque moderne, il arrive à des bibliothécaires de constituer des recueils bien organisés, comme la série Clm 29000, citée plus haut, qui, une fois reliée, présentera tous les fragments détachés de la Bayerische Staatsbibliothek par ordre d'auteur, d'œuvre et de date de copie, mais dans des volumes bien hétérogènes. Enfin, il y a les recueils factices, qui sont définis comme étant constitués «de pièces hétérogènes dont la réunion arbitraire sous une même reliure n'est justifiée que par les besoins de la conservation en bibliothèque»³. Ils sont certainement les plus fréquents dans les bibliothèques actuelles, bien que certains puissent espérer un jour sans doute être promus à la dignité de recueils organisés. Il est notable que bien des recueils médiévaux, par exemple une grande partie de ceux qui ont été formés par Bernard Itier, sont en fait factices puisqu'il n'y a pas de principe d'organisation apparent. Le recueil factice n'est donc nullement un phénomène moderne, mais le fait qu'il a été constitué au Moyen Âge lui confère quand même un intérêt particulier.

D'une manière générale, la plupart des définitions qui sont proposées pour les différentes sortes de recueils sont compliquées par le fait qu'il n'y a pas de distinction nette entre un recueil d'*éléments* et un recueil de *textes*; même le mot «pièce» est ambigu à cet égard.

1. *Ibid.* (431. 10).

2. M.-C. Garand, *Une collection personnelle de saint Odilon de Cluny et ses compléments*, dans *Scriptorium* 33 (1979), p. 163-180.

3. Muzerelle, *op. cit.*, p. 130 (431. 16).

La grande instabilité des recueils d'éléments ne facilite pas l'identification des mentions dans les inventaires avec des manuscrits conservés, et l'on est fréquemment amené à constater qu'un manuscrit qui provient d'une bibliothèque donnée, et qui a peut-être même été copié dans son *scriptorium*, ne correspond que partiellement à la description qui en est fournie dans un inventaire postérieur. Il faudrait donc tenir compte des changements qui ont pu intervenir après la rédaction de l'inventaire. Les possibilités de modifications apportées aux manuscrits et aux recueils à l'occasion de nouvelles reliures sont naturellement multiples, mais les plus simples consistent à réunir des éléments ou des recueils d'éléments, à faire éclater un recueil d'éléments, ou à intervertir l'ordre des éléments.

C'est certainement cette dernière opération qui montre le mieux le rôle de l'élément codicologique. Prenons comme premier exemple le *De inventione* de Cicéron et la *Rhetorica ad Herennium*, qui ont toujours été étudiés dans cet ordre au Moyen Âge. Les deux traités sont d'ailleurs souvent intitulés «*prima*» et «*secunda rethorica*» (plus rarement «*uetus*» et «*noua rethorica*»), et dans plusieurs manuscrits le premier livre de la *Rhetorica ad Herennium* porte même le titre «*liber III*»¹. Les manuscrits dans lesquels les deux traités sont copiés dans le même élément présentent invariablement cet ordre, qui est également celui des inventaires, à l'exception toutefois de celui de Lobbes au milieu du XII^e siècle, où on lit «*Marci Tullii Ciceronis ad Herennium lib. VI. Eiusdem rethoricorum lib. II. Vol. I*»². C'est aussi presque toujours le cas lorsque les deux traités occupent chacun un élément codicologique, mais dans quelques manuscrits on observe l'ordre inverse. Ainsi, dans le ms. B.P.L. 195 de la Bibliotheek der Rijksuniversiteit de Leyde, l'ordre des deux éléments parfaitement homogènes (ff. 1-43 et ff. 44-88), dont les derniers cahiers sont irréguliers, a été visiblement interverti à l'occasion d'une reliure postérieure. En effet, les ff. 43 v° et 44 r° sont très jaunis, tandis que les ff. 1 r° et 88 v° sont restés propres. C'est certainement la même chose qui s'est produite pour les mss 5348-5352 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, et *Acquisti e doni* 120 de la Biblioteca Laurenziana de Florence, qui présentent la même anomalie ; un bibliothécaire, à Lobbes, a sans doute aussi été amené à changer l'ordre des textes avant le milieu du XII^e siècle pour des raisons esthétiques.

L'identification des volumes décrits dans des inventaires avec des manuscrits conservés permet également de déceler souvent des

1. Par exemple : Copenhague, Det kgl. Bibliotek, Gl. kgl. S. 1998 4° (XII^e siècle) ; Florence, Biblioteca Laurenziana, Plut. 50. 43 (XII^e siècle) ; Saint-Pétersbourg, Publicnaia Biblioreka, Cl. lat. Q. v. N 4 (XII^e siècle) ; Londres, British Library, Addit. 16984 (XII^e siècle).

2. F. Dolbeau, *Un nouveau catalogue des manuscrits de Lobbes aux XI^e et XII^e siècles*, dans *Recherches Augustiniennes* 13 (1978), p. 33 (n° 277).

modifications dans l'ordre des éléments ; dans l'inventaire de Saint-Pierre de Salzbourg, du XII^e siècle, on lit : «Tullius de amicitia et de senectute et inuectiuarum in uno uolumine»¹. Or, il y a, à la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, un manuscrit (Clm 15964), qui a été copié à Saint-Pierre au début du XII^e siècle², mais il renferme les textes dans un ordre différent : *De senectute – De amicitia – Catilinaires*. Une analyse du manuscrit montre cependant que les trois textes se trouvent dans trois éléments distincts. On a donc simplement interverti l'ordre des deux premiers. De même, dans l'inventaire de Pontigny de la seconde moitié du XII^e siècle, on trouve, parmi les «Libri Senece philosophi», l'article «Volumine uno. Seneca de beneficiis libris sex. De clementia duobus. De remediis fortuitorum uno. De finibus bonorum et malorum. VI»³. Le manuscrit le plus ancien qui contienne ces textes est le lat. 6331 de la Bibliothèque nationale de France (seconde moitié du XII^e siècle), mais les traités de Cicéron s'y trouvent au début, et ceux de Sénèque à la fin. Cependant, il y a, ici aussi, deux éléments dont l'ordre a été interverti, et le volume primitif se retrouve dans la copie qui en a été faite à Pontigny même, à la fin du siècle, et qui est conservée, comme un recueil de textes, à l'Universiteitsbibliotheek d'Amsterdam (I.C.47/77)⁴.

En ce qui concerne la réunion d'éléments, tous les recueils actuels en témoignent évidemment, mais, comme nous l'avons vu, il est souvent difficile de la dater, et de savoir si des reliures antérieures ont été enlevées afin de permettre la constitution d'un nouveau recueil. Cependant, P.R. Robinson a réuni plusieurs exemples, surtout plus tardifs, pour lesquels nous possédons des renseignements plus détaillés⁵. En principe, il devrait être possible également de trouver des exemples lorsqu'on compare des inventaires successifs d'une même bibliothèque, mais le plus souvent ces inventaires sont plus ou moins partiels, et les descriptions qui y sont données peu précises, puisque les bibliothécaires se contentaient, dans bien des cas, de relever le titre du premier texte ou du texte le plus important d'un recueil. La bibliothèque de Saint-Martial de Limoges est connue par quatre inventaires médiévaux, qui s'échelonnent de la fin du XII^e siècle jusqu'au milieu du XIII^e, et qui pourraient refléter l'activité de Bernard Itier et

1. Salzburg, Stiftsbibliothek St. Peter, a IX 3, f. 104 v°, cf. *Mittelalterliche Bibliotheks kataloge Österreichs*, t. IV, Vienne, 1966, p. 72.

2. E. Klemm, *Die romanischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek*, Teil I. Die Bisütmer Regensburg, Passau und Salzburg, t. I, Wiesbaden, 1980, n° 267, p. 155.

3. Montpellier, Faculté de médecine, H. 12, f. 180 r°, cf. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements (in-4°)*, t. I, Paris, 1849, p. 714.

4. Cf. M.-C. Garand, dans *Scriptorium* 34 (1980), p. 95*.

5. Voir notamment *The 'Booklet'. A Self-Contained Unit in Composite Manuscripts*, dans *Codicologica*, 3, Leyde, 1980, p. 54-69.

de son successeur¹, mais les trois premiers en tout cas sont très partiels, et chaque article ne comporte en général qu'un titre ou deux. On y relève, cependant, quelques exemples possibles de réunions d'éléments :

“Origenes super Leuiticum” (I, n° 65) + “Origenes super genesim nouum” (I, n° 66) > “Origenes super Leuiticum et super Vetus Testamentum” (III, n° 45); “Omelie sancti Iohannis Constantinopolitani” (I, n° 72) + “Lucanus II” (III, n° 87) > “Omelie Iohannis Crisostomi, Iuuenalis, Lucanus et alia bona in uno” (IV, n° 82; Juvénal n'est pas relevé dans les inventaires précédents); “Gesta Francorum” (I, n° 106) + “Amalerius” (I, n° 114) > “Gesta Francorum et Amalerius in regula canonicorum” (IV, n° 147); “Actus apostolorum Luce V” (I, n° 38) + “Apocalipsis Iohannis V” (I, n° 37) + “Septem epistole canonice VI ...” (I, n° 39) + “Epistole Pauli VI” (I, n° 40) + “Quatuor euangelia Mathei, Marci, Luce, Iohannis VI” (I, n° 36) > “Actus apostolorum, apocalipsis, septem epistole canonice, epistole Pauli, quatuor euangelia in uno” (IV, n° 138).

D'après les deux inventaires de Prüfening, dressés par le bibliothécaire Wolfger vers le milieu du XII^e siècle et en 1165, il semble au moins sûr que deux traités de saint Grégoire, décrits séparément dans le premier («*Pastoralis cura*», n° 17, et «*Dialogus Gregorii*», n° 109), se trouvent réunis dans le second : «*Dialogus cum pastorali cura in uno uolumine*» (n° 5)².

L'éclatement des recueils d'éléments est surtout un phénomène post-médiéval, puisqu'il va à l'encontre de la tendance générale du Moyen Âge de constituer des volumes épais et d'économiser les reliures.

Des tables peuvent montrer que des recueils médiévaux ont perdu un ou plusieurs éléments qui n'ont pas été retrouvés. Ainsi, le ms. 257 de la Burgerbibliothek de Berne porte l'inscription du XI^e siècle «*Persius et Macrobius in unum colligati*», mais c'est seulement le premier texte qui est conservé ; et dans la table très détaillée, rédigée au XII^e siècle, du célèbre ms. Gg.5.35 de la University Library de Cambridge, dont le dernier des trois éléments actuels renferme les *Carmina Cantabrigiensia*, un titre a été gratté à la fin, se terminant par «*/// Ciceronis*», qui ne se retrouve plus dans le recueil. Mais il est difficile naturellement de dater un grattage ou un biffage dans une table.

Les éléments de nombreux recueils médiévaux éclatés ont reçu à l'époque moderne des cotes différentes, qui ne se suivent que rarement, dans une même bibliothèque, ou bien ont été dispersés entre deux ou plusieurs bibliothèques³. À ce propos, il serait utile de faire

1. I : Paris, Bibl. nat., lat. 5243, ff. 89 v°-90 r° (fin du XII^e siècle) ; II : lat. 5245, f. 163 r° (début du XIII^e siècle) ; III : lat. 1085, f. 104 v° (premier quart du XIII^e siècle : «*Hec est nostrorum descriptio facta librorum. Bernardus Iterii huius loci armarius ...*») ; IV : lat. 1139, ff. 229 r°-236 r° (second quart du XIII^e siècle) ; les inventaires ont été publiés par L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1874, p. 493-504.

2. H.-G. Schmitz, *Kloster Prüfening im 12. Jahrhundert*, Munich, 1975, p. 75.

3. Cf. É. Pellegrin, *Fragmenta et Membra Disiecta*, dans *Codicologica*, 3, Leyde, 1980, p. 70-95.

une distinction entre les *elementa disiecta*, qui ont été reliés à un moment donné sans que le recueil soit forcément primitif, et les *membra disiecta* (ou *fragmenta disiecta*), qui, réunis, peuvent constituer un élément plus ou moins complet. Dans les mss 101 F 23 et 101 F 22 de la Stads- of Athenaeumbibliotheek de Deventer, qui contiennent respectivement le *De inventione* et la *Rhetorica ad Herennium*, les six derniers feuillets du premier manuscrit et les deux premiers du second ont constitué jadis un quaternion régulier : on a donc simplement dépecé le manuscrit primitif pour obtenir deux volumes. En revanche, les mss M.p.misc. f. 1 et M.p.misc.f. 2 de l'Universitätsbibliothek de Wurtzbourg, qui contiennent les mêmes textes, constituent chacun un élément indépendant, même s'ils ont été probablement reliés au Moyen Âge.

Souvent, il est possible de retrouver les *elementa disiecta* d'un recueil médiéval, notamment grâce aux signatures des cahiers, aux tables du contenu ou aux mentions dans les inventaires. Une table de la fin du XII^e siècle («Cato. Tullius de senectute. Liber Tiffridi episcopi crassi de ciuitate nulla») a, par exemple, permis à Élisabeth Pellegrin¹ de rapprocher les deux éléments du ms. Reg. lat. 1414 de la Bibliothèque Vaticane, provenant de Fleury, du ms. lat. 8488 A de la Bibliothèque nationale de France, dont le Waltherius porte justement la souscription : «Explicit liber Tiffridi episcopi crassi de ciuitate nulla». Dans des cas privilégiés, on peut s'appuyer à la fois sur une table et sur une mention dans un inventaire : l'article n° 48 de l'inventaire de Corbie de la fin du XII^e siècle ou du début du XIII^e mentionne «Contra Iouinianum. Expositio symboli»². Le premier texte a été identifié avec le ms. lat. 13354 de la Bibliothèque nationale de France par Léopold Delisle, qui précise qu'on «a arraché, au XVIII^e siècle, les feuillets qui contenaient l'Exposition du symbole»³. Le ms. de Paris porte également au recto du premier feillet, d'une main du IX^e siècle, la table plus précise : «Codex Hieronimi contra Iouinianum libri .II. / Et expositio symboli a Rufino edita liber .I.». Le second élément, cependant, est le ms. Lat. Q.v.I N 19 de la Publichnaïa Biblioteka de Saint-Pétersbourg, qui a été copié à Corbie dans le premier quart du IX^e siècle, selon le colophon par l'ordre du moine Adalhard, et qui porte à la fin un *ex-libris* contemporain de l'inventaire⁴. Malgré

1. É. Pellegrin, *Membra disiecta Floriacensia*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes* 117 (1959), p. 25-32.

2. Vatican, Reg. lat. 520, f. 2 v° ; l'inventaire a été publié par L. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. II, Paris, 1874, p. 432-440.

3. Delisle, *op. cit.*, p. 434 ; cf. Ch. Samaran & R. Marichal, *Catalogue des manuscrits en écriture latine ...*, t. III, Paris, 1974, p. 327.

4. Cf. Chr. de Mérindol, *La production des livres peints à l'abbaye de Corbie au XII^e siècle*, t. II, Lille, 1976, p. 956-959, et O. Dobias-Rozdestvenskaïa, *Codices Corbeienses Leninopolitanus*, Saint-Pétersbourg [Leningrad], 1934, p. 153-154.

l'évidence de cette identification, il reste une petite difficulté, puisque la reliure du manuscrit de Paris, nettement antérieure à l'inventaire de Corbie, épouse fort exactement les cent deux feuillets du texte de Jérôme, et on voit mal comment les trente-quatre feuillets du manuscrit de Saint-Pétersbourg ont pu y être insérés à la fin.

Des signatures de cahiers contemporaines, qui se suivent parfaitement, s'observent, par exemple, dans les mss 437 et 215 de la Bibliothèque municipale de Troyes, qui contiennent les quatre parties du *Florilegium Duacense*, divisé en quatre éléments. Il est notable à ce propos que cette copie, qui est la plus ancienne de la version remaniée du florilège¹, soit divisée en éléments, alors que les copies plus récentes n'occupent généralement qu'un seul élément. C'est également grâce aux signatures contemporaines qu'il a été possible de reconstituer presque entièrement un vaste recueil transcrit probablement à Auxerre dans la seconde moitié du IX^e siècle et qui contient, entre autres, la copie la plus ancienne des *Excerpta vulgaria* de Pétrone². On en a retrouvé jusqu'à présent cent soixante-quatre feuillets dans cinq manuscrits différents, dont trois sont conservés à la Burgerbibliothek de Berne (347, 357, 330), un à la Bibliothèque nationale de France (lat. 7665) et un à la Bibliotheek der Rijksuniversiteit de Leyde (Voss. lat. Q. 30). Des vingt-trois cahiers du manuscrit primitif, il manque encore le cinquième ainsi que le premier, lequel était déjà porté manquant dans une table du XV^e siècle ; ces deux cahiers semblent avoir constitué des éléments indépendants. Les vingt et un cahiers restants se divisent en six éléments ; le plus souvent, les manuscrits contiennent de un à trois éléments complets, mais deux des manuscrits de Berne (347 et 357) ont en plus des feuillets ou des cahiers qui constituent avec les deux feuillets du manuscrit de Leyde le second élément. On a donc ici un mélange d'*elementa disiecta* et de *membra disiecta*.

Pour l'époque moderne au moins, il est possible parfois de suivre de plus près les pérégrinations d'un recueil médiéval. Dans le fonds Burney de la British Library, le ms. 357 porte à la fin (f. 24 v°) une table du contenu très détaillée presque contemporaine du manuscrit, qui a été copié à la fin du XII^e siècle : «Liber sancte Maria de Thama in quo continentur hec, scilicet Hugo de decem preceptis [I]. Anselmus de officiis ecclesiasticis [II]. Sedulius [III] et Prosper [IV] glosati. Versus Sigerii de sanctis [V]. Micho leuita de producendis et breuiandis dictionibus [VI]. De eruptione diluuii [VII]. De sententiis

1. Cf. B. Munk Olsen, *Les classiques latins dans les florilèges médiévaux antérieurs au XIII^e siècle (I)*, dans *Revue d'histoire des textes* 9 (1979), p. 84-89.

2. Cf. H. Usener, *Eine Handschrift Peter Daniels*, dans *Rheinisches Museum* N. F. 22 (1867), p. 413-421, et O. Homberger, *Die illustrierten Handschriften der Burgerbibliothek Bern*, Berne, 1962, p. 134-136.

diuine pagine [VIII]. Liber Iuliani Pomerii [IX]. Qui hunc fraude abstulerit uel deposuerit anathema sit». Le manuscrit provient donc de l'abbaye cistercienne de Thame dans le diocèse de Lincoln. Quatre des textes mentionnés dans la table (VI, V, VII, I) se retrouvent dans le ms. Burney 357, dont les vingt-quatre feuillets se répartissent en quatre éléments assez hétérogènes, et dans lequel l'ordre des éléments a été interverti, si bien que la table, copiée primitivement dans le premier élément, se trouve maintenant à la fin. Les autres éléments, qui comprennent de dix à vingt-neuf feuillets, ont été reliés à part, et forment actuellement les mss Burney 246 (III), 285 (II), 295 (VIII), 341 (IX) et 344 (IV). Charles Burney a donc réussi à augmenter sa collection en faisant des cent vingt-deux feuillets répartis en neuf éléments codicologiques six petits volumes joliment reliés, mais pour que ces volumes ne soient pas trop minces, il a dû y insérer une grande quantité de feuilles de papier blanc, dont certaines sont datées par leur filigrane, de 1808. Autrement, sa collection n'aurait eu que cinq cent neuf volumes au lieu de cinq cent quatorze (qui furent vendus avec ses livres, 13500 £, au British Museum en 1818).

L'éclatement d'un recueil en éléments est profitable non seulement aux collectionneurs ambitieux et avertis, mais aussi aux voleurs de manuscrits. Le fameux Guillaume Libri en a profité quelquefois, mais bien souvent il s'est contenté d'«arracher des feuillets», comme le dit Léopold Delisle¹, obtenant ainsi des fragments ou des éléments mutilés de moindre valeur.

Parfois, des modifications apportées aux recueils d'éléments lors des reliures successives sont plus complexes. Parmi les livres donnés par Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux, vers 1163 à l'abbaye du Bec, il y a un volume qui est ainsi décrit dans la liste de ses dons, conservée dans une copie exécutée peu de temps après pour le Mont Saint-Michel par les soins de son abbé Robert de Torigny (1154-1186) : «In alio Suetonius et Iulius Frontinus et Eutropius et Tullius Tusculane et Philippica eiusdem» (n° 79)². Ce sont là des textes rares, qu'il devrait être facile de retrouver (s'ils existent encore), mais aucun manuscrit connu ne contient exactement cette combinaison. Il y a cependant à la Bibliothèque nationale de France un manuscrit (lat. 5802) du milieu du XII^e siècle, copié probablement à Chartres, qui renferme dans trois éléments codicologiques : [I] Suétone, [II] Florus, [III] Frontin, Eutrope et Cicéron (*Philippiques et Tusculanes*). A-t-on oublié Florus dans l'inventaire pourtant si soigné de Robert de Torigny ? Certainement pas, car à un tout autre endroit on y trouve la

1. L. Delisle, *Catalogue des manuscrits des fonds Libri et Barrois*, Paris, 1888, p. XIII-XX.

2. Avranches, Bibliothèque municipale, 159, f. 1 v°; l'inventaire a été publié par H. Omont dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements*, t. II, Paris, 1888, p. 394-398.

mention : «In alio Anneus Florus» (n° 68). On a donc inséré l'*Epitoma* de Florus dans le recueil, mais pas à l'endroit où il se trouve actuellement, car à la fin du dernier élément, en bas du f. 189 v°, on trouve, d'une main contemporaine, le titre «Lucii Annei Flori epitoma de Tito Liuio», qui est très probablement celui du texte qui a commencé au début de l'élément suivant. On a donc au moins quatre étapes dans l'histoire de ce recueil :

1. I et II et III (indépendants au moment de la copie).
2. I + III (comme dans l'inventaire) et II (à part).
3. I + III + II (avec Florus à la fin).
4. I + II + III (dans le manuscrit actuel).

Il est également possible d'intervertir les étapes 2 et 3. Il reste pourtant une petite difficulté, puisque l'ordre des deux traités de Cicéron diffère à l'intérieur d'un élément sans qu'il soit possible de le changer. Mais c'est là probablement une inadvertance du rédacteur, qui a moins de poids en face de tous les indices qu'il a été possible d'accumuler.

Le legs de Philippe d'Harcourt n'est d'ailleurs pas sans poser de problèmes. À côté de la liste copiée pour le Mont Saint-Michel, nous avons, dans le même manuscrit, un inventaire très détaillé des livres de l'abbaye du Bec, qui fait état de cent soixante-six volumes¹. Patricia Stirnemann a démontré que cet inventaire est nettement postérieur, d'une trentaine d'années, à la liste des livres de Philippe, et elle estime qu'il pourrait donc bien décrire la bibliothèque du Bec après l'intégration du legs². La liste de Philippe énumère cent quinze volumes : les cent treize annoncés à la fin de la liste, et deux articles ajoutés

1. Ff. 2 r°-3 r°; cf. Omont, *op. cit.*, p. 385-394.

2. P. Stirnemann, *Les bibliothèques principales et privées aux XII^e et XIII^e siècles*, dans *Histoire des bibliothèques françaises*, t. I, *Les bibliothèques médiévales du VI^e siècle à 1530*, sous la direction d'A. Vernet, Paris, 1989, p. 174-176 [il semble également que ce soit l'opinion de R. H. et M. A. Rouse, «Potens in opere et sermone» : Philip, Bishop of Bayeux, and His Books, dans *The Classics in the Middle Ages. Papers of the Twentieth Annual Conference of the Center for Medieval and Early Renaissance Studies*, Binghamton (N.Y.), 1990, p. 323 : «The second list, headed 'Tituli librorum Beccensis almarii' ('Titles of the books in the Bec library'), is not as straightforward as it looks. It apparently represents an integration of Philip's books with other books at Bec, to judge from the frequent duplication of the last by the other»; la version de l'article publiée dans M.A. & R.H. Rouse, *Authentic Witnesses. Approaches to Medieval Texts and Manuscripts*, Notre Dame (Ind.), 1991, p. 46, porte «...It may represent...». Dans un article de 1993, Patricia Stirnemann a identifié le ms. Cambridge, University Libr., Gg. 2. 21 avec l'exemplaire de l'*Historia Anglorum* de Henry de Huntingdon mentionné dans la liste des livres de Philippe : «In alio historia Henrici de Anglia, et liber Bede minor de temporibus et de natura deorum» (n° 95). Comme le ms. Paris, Bibl. nat., lat. 6042 correspond probablement à l'exemplaire «In alio historia Henrici de gente Anglorum libri X» de l'inventaire du Bec (n° 132), prêté apparemment à l'abbé Robert de Torigny au Mont Saint-Michel après 1164, il semble que les deux listes soient distinctes et qu'il s'agisse vraiment de doubles, cf. P. Stirnemann, *Two Twelfth-Century Bibliophiles and Henry of Huntingdon's Historia Anglorum*, dans *Viator* 24 (1993), p. 121-142.

après coup dans les marges¹. La plupart des articles ne mentionnent qu'un seul ouvrage, réparti parfois en deux (n° 33-34 et 62-63) ou en trois volumes (n° 3-5), tandis qu'il y a une quarantaine de recueils renfermant deux ou plusieurs textes. En tout, le nombre de textes signalés s'élève à près de deux cent cinquante. Alors qu'une quinzaine d'ouvrages isolés de Philippe coïncident avec des volumes similaires du Bec, ce n'est le cas que pour deux ou trois des recueils :

«In alio de pastoribus et ouibus et contra Donatistas et de baptismo paruolorum et de unico baptismo et de spiritu et littera» (Phil. n° 12, Bec n° 6), «In alio Suetonius et Frontinus» (Phil. n° 78, Bec n° 149) et probablement «In alio Iosephus totus» (Phil. n° 42) à côté de «In alio antiquitatum libri VI et de iudaico bello eundem libri VII» (Bec n° 98).

Le premier recueil (ou celui du Bec s'ils ne coïncident pas) peut être identifié avec le ms. 12211 de la Bibliothèque nationale de France, qui est un recueil de *textes* et non d'*éléments*. Si l'on considère que les quelque quatre-vingt-cinq autres textes communs proviennent de la bibliothèque de Philippe, il faudrait admettre qu'on ait procédé au Bec à une vaste campagne de reliure, qui concerne au moins soixante-sept volumes. Le cas du Bec montrerait donc à merveille l'importance de l'élément codicologique, et fournirait des exemples de presque toutes les opérations possibles et imaginables :

- Réunion de textes isolés, par exemple : «In alio Palladius de agricultura» + «In alio Vigetius de re militari libri IIII» (n° 90-91) > «In alio Palladius de agricultura libri XIII. In eodem Vigetius de re militari libri IIII» (n° 146).
- Réunion d'un texte isolé et d'un autre qui ne se trouve apparemment pas chez Philippe, par exemple : «In alio Ambrosius de officiis» (n° 32) > «In alio de officiis ministrorum libri III. Exameron eiusdem in eodem» (n° 51).
- Insertion en bloc de textes isolés dans un recueil, par exemple : «In alio Psalterium glossatum. In alio glosse Psalterii. In alio epistole Pauli glossate» (n° 87-89) > «In alio XII prophete glosati. Psalterium glosatum. Glose Gisleberti Poraeae super Psalterium. Epistole Pauli. Sententie Petri Lombardi in uno uolumine» (n° 154 ; les autres textes ne se trouvent pas chez Philippe).
- Éclatement d'un volume, par exemple : «In alio Beda super Lucam et Marcum» (n° 56) > «In alio super Lucam libri VI» (n° 72) + «In uno uolumine super Marcum libri III» (n° 71).
- Éclatement d'un recueil et inversion de l'ordre, par exemple : «In alio Tullius de particione orationis et de amicicia et de senectute et inuective in Catelinam et inuective in Salustum et Salustius in Tullium et Seneca de causis et de remediis fortitorum et de naturalibus questionibus» (n° 107) > «In alio Seneca de causis. Hermes Trimegistus» (n° 157 ; «Hermes Trimegistus» a peut-être été omis dans la description pourtant si soignée de l'inventaire de Philippe) + «In alio Seneca de naturalibus questionibus. Seneca de remediis fortitorum» (n° 158 ; les autres textes du recueil de Philippe ne se retrouvent pas dans l'inventaire du Bec).

Les autres cas présentent des modifications semblables ou plus compliquées encore.

1. «Summa uoluminum CXIII, exceptis xxvii uoluminibus, quos dedit episcopus, sed nondum habuerunt». Les articles n°s 69 et 76 ont été ajoutés dans les marges.

Parfois, on peut déceler une certaine tendance à regrouper des ouvrages d'un même auteur, par exemple :

N° 15 («In alio Ambrosius de fide et Augustinus contra Iulianum») > n° 47 (Ambroise) et > n° 13 (Augustin, mais ce recueil contient également des textes de beaucoup d'autres auteurs) ; n° 16 («In alio Ieronimus contra Iouinianum et Augustinus de consensu euangelistarum et de uerbis euangelli 'Qui blasphemauerit in Spiritum Sanctum' et libri II de sermone Domini in monte») > n° 53 (Jérôme) et > n° 8 (Augustin) ; n° 22 («In alio Ieronimus super Danielem et Beda super canonicas epistolas et super Actus apostolorum») > n° 61 (Jérôme), le dernier texte de Bède correspond à un volume isolé (n° 73) dans la section «Libri Bede presbiteri», et le premier se trouve, dans la même section, au début d'un recueil qui renferme également des traités de Berengaudus Ferrariensis et de Lanfranc (n° 74).

Malheureusement, il est loin d'être sûr que les choses se soient passées ainsi. D'abord, il est étrange que plus de la moitié des textes de Philippe soient absents dans l'inventaire du Bec, d'autant plus que plusieurs manuscrits qui n'y sont pas relevés ont été signalés au Bec par des savants du XVII^e siècle¹. Patricia Stirnemann propose d'expliquer cette anomalie par des prêts extérieurs ou par un catalogage partiel des livres du Bec². Mais, malgré la tradition de générosité, défendue vigoureusement par saint Anselme³, il serait surprenant qu'une bonne centaine de textes se soient promenés en même temps dans d'autres *scriptoria* et bibliothèques, et l'inventaire du Bec porte bien le titre «Tituli librorum Beccensis almarii». De plus, les textes qui sont relevés uniquement chez Philippe ne se distinguent pas particulièrement des textes communs, encore que ce soient surtout les classiques, scolaires ou non, qui se signalent par leur absence au Bec. D'autre part, pour que toutes ces nouvelles combinaisons de textes aient été possibles, il aurait fallu qu'une grande partie des éléments codicologiques aient eu approximativement le même format, ce qui est peu probable puisque Philippe a certainement obtenu ses manuscrits de nombreuses sources. D'après Patricia Stirnemann⁴, certains des manuscrits de Philippe auraient pu être brochés et non reliés à leur arrivée. Mais on voit mal comment de gros recueils, constitués probablement le plus souvent d'éléments codicologiques, auraient pu tenir ensemble sans être au moins cousus. De plus, l'évêque de Bayeux, qui n'avait pas rogné sur les frais pour se créer une bibliothèque hors classe, a certainement tenu à avoir des volumes bien reliés.

1. Cf. G. Nortier, *Les bibliothèques médiévales des abbayes bénédictines de Normandie*, Paris, 1971, p. 43-44.

2. Stirnemann, *art. cit.* (1989), p. 176.

3. S. Anselmi Cantuariensis archiepiscopi opera omnia, rec. F. S. Schmitt, t. III, Edimbourg, 1946, p. 116 (n° 12, «Ad Rodulfum»).

4. *Art. cit.*, p. 176.

On ne peut donc pas exclure que l'inventaire du Bec, transcrit vers la fin du XII^e siècle, soit une copie – non mise à jour – d'une liste plus ancienne, de l'époque de Robert de Torigny, d'autant plus que saint Bernard, canonisé en 1174, y est toujours appelé «*Bernardus abbas*». La conformité entre les deux collections pourrait alors s'expliquer par le fait que Philippe a eu en partie les mêmes curiosités et a utilisé les mêmes sources d'approvisionnement que les moines du Bec, peut-être même des manuscrits de cette abbaye. De toute façon, les volumes communs contiennent souvent des textes assez répandus, et il serait étonnant que l'importante abbaye du Bec, fondée en 1035, ait dû attendre le legs de Philippe pour entrer en possession d'ouvrages tels que les *Confessions* (n° 9) et la *Cité de Dieu* (n° 21) d'Augustin, les *Étymologies* d'Isidore de Séville (n° 58), le *Décret* de Burchard de Worms (n° 49) ou des commentaires bibliques d'Augustin (n°s 1, 3-5), de Jérôme (n°s 18-19), d'Ambroise (n° 31), de Grégoire le Grand (n° 28) et de Raban Maur (n° 52-53).

Malgré l'incertitude qui continue à régner sur le sort de la bibliothèque de Philippe d'Harcourt, les exemples que nous avons donnés plus haut suffisent sans doute à montrer l'importance des éléments codicologiques comme des unités de base interchangeables, qui se sont souvent déplacés d'un volume à l'autre, ou d'une place à l'autre dans un volume, au gré des bibliothécaires. Cependant, son existence n'a guère été reconnue dans les catalogues et dans les instructions qui ont été élaborées pour les rédiger.

Les *Instructions pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits* de Léopold Delisle, écrites en 1873 mais publiées seulement en 1910¹, ainsi que les *Leges* de la Bibliothèque Vaticane de 1902², ne s'arrêtent pas, naturellement, à cet aspect codicologique. Dans les *Regole per la descrizione dei manoscritti* publiées par la «Commissione per la pubblicazione degli indici e cataloghi delle biblioteche italiane» en 1941³, on exige seulement qu'on note, s'il y a lieu, les différentes écritures qu'on rencontre dans un manuscrit, en les faisant précéder de l'indication des feuillets.

Les *Richtlinien Handschriftenkatalogisierung* de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, dont la dernière édition remonte à 1985⁴, sont plus attentives aux problèmes. Elles introduisent une distinction

1. L. Delisle, *Instructions pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits et pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France*, Paris, 1910.

2. *Leges quos curatores Bibliothecae Vaticanae in codicibus latinis recensendis sibi constituerunt*, dans M. Vattasso et P. Franchi De' Cavalieri, *Codices Vaticani latini*, t. I, Rome, 1902, p. X-XIV.

3. Le *Regole* ont été reproduites dans A. Petrucci, *La descrizione del manoscritto. Storia, problemi, modelli*, Rome, 1984, p. 167-176.

4. *Richtlinien Handschriftenkatalogisierung*. 4. erweiterte Auflage, Bonn et Bad Godesberg, 1985, p. 12.

subtile entre les «zusammengesetzte Handschriften (Sammelbände)» et les «Sammelhandschriften», tout en précisant que souvent il est impossible de déterminer la différence sans ambiguïté. Les premiers («zusammengesetzte Handschriften, Sammelbände») correspondent probablement aux recueils hétérogènes ou même factices, et les seconds («Sammelhandschriften») aux recueils homogènes, mais pas tout à fait puisqu'ils peuvent être «verschieden angelegt». Dans le premier cas, on décrit chaque partie («Teil») indépendamment, en mettant au début de la notice les informations qui sont communes à tout le volume. Dans le second cas, les parties doivent être décrites ensemble, mais avec indication, au moyen de chiffres romains, des particularités de chaque partie en ce qui concerne l'analyse des cahiers et la justification.

Dans leur *Guida a una descrizione uniforme dei manoscritti e al loro censimento* de 1990¹, Viviana Jemolo et Mirella Morelli ont fait un effort louable pour y voir plus clair, et pour arriver à «una chiarificazione anche dal punto di vista concettuale». La distinction fondamentale se fait entre un manuscrit homogène et un manuscrit composite. Le premier est défini comme une unité codicologique et doit être décrit comme un tout. Quant aux manuscrits composites, c'est-à-dire composés de «più manoscritti interi o frammentari messi insieme in una determinata epoca per motivi diversi», les auteurs distinguent entre un recueil factice et un recueil organisé, même si la différence n'est pas toujours «palesemente evidente». Les recueils factices doivent être traités comme les «zusammengesetzte Handschriften» des *Richtlinien*. En revanche, pour les recueils organisés, dans la mesure où l'on arrive à déterminer un principe quelconque d'organisation, les auteurs renoncent à donner des indications précises, et laissent aux rédacteurs des catalogues le soin de choisir dans chaque cas la méthode de description la plus adéquate, «tenendo conto della natura dei testi e della maggiore o minore evidenza dei singoli elementi».

Devant tous ces cas ambigus, il semble plus judicieux de prendre l'élément codicologique comme unité de base dans les descriptions des catalogues, puisqu'il peut être défini de la façon la plus objective, et qu'il est le seul à refléter fidèlement les intentions du copiste sans qu'elles soient obscurcies par les interventions plus ou moins arbitraires des bibliothécaires.

Lorsque la description comprend une analyse de l'agencement des cahiers, il faudrait donc indiquer clairement tous les cas où la fin d'un texte coïncide avec la fin d'un cahier. On peut le faire en mettant un signe conventionnel devant chaque groupe de cahiers

1. *Guida a una descrizione uniforme dei manoscritti e al loro censimento*, a cura di V. Jemolo e M. Morelli, Rome, 1990, p. 17-20.

correspondant à un élément¹. Avec les méthodes actuelles, il faudrait au mieux un certain effort, comme l'a démontré J.P. Gumbert, pour décomposer les formules utilisées². On a avantage également à répéter un tel signe devant l'indication des feuillets pour chaque texte qui commence un élément, ce qui est particulièrement important lorsque la description codicologique fait défaut, comme il arrive malheureusement encore souvent. Ces précautions prises, on peut décrire ensemble les éléments parfaitement homogènes, c'est-à-dire les éléments pour lesquels on ne relève aucune différence notable d'un point de vue codicologique et paléographique.

Il faudrait également attacher une grande importance à toutes les informations qui contribuent à dater la constitution d'un recueil, au moins en tant que *terminus ad quem* : les tables, les titres qui se chevauchent d'un élément à l'autre, les signatures de cahiers, etc. Surtout ces dernières peuvent poser de délicats problèmes de datation, mais à partir de la couleur de l'encre et de la forme de certaines lettres dans les chiffres romains, il est possible le plus souvent de les dater au moins approximativement.

Enfin, il serait utile aussi de numérotter les éléments codicologiques dont se compose un recueil, comme on le fait couramment maintenant pour les différentes parties des recueils factices³, surtout si elles ont constitué auparavant des manuscrits indépendants. Mais même en s'en tenant aux éléments, on n'est pas forcément à l'abri des difficultés, dues, par exemple, au statut à donner aux différentes sortes de compléments. Le plus simple serait sans doute de pousser à fond l'analyse et de numérotter tous les éléments, même fragmentaires, en incluant également les feuilles de garde écrites, surtout s'il s'agit de fragments remployés qui peuvent faire partie de *membra disiecta*, auxquels il serait utile de pouvoir renvoyer de manière précise.

Birger MUNK OLSEN

(Université de Copenhague)

1. Dans notre catalogue des manuscrits classiques, nous avons utilisé le signe √ devant les indications des feuillets.

2. J.P. Gumbert, *L'unité codicologique ou : à quoi bon les cahiers ?*, dans *Gazette du livre médiéval*, n° 14 (1989), p. 6-7.

3. Par exemple dans le *Catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, t. I-VII, Paris, 1939-1988. Dans les volumes successifs, on observe un net progrès, surtout à partir du t. III (1952) : «Les différentes parties des manuscrits composites ont été distinguées dans le corps de la notice et dans la description matérielle qui la termine, en employant le signe ¶ affecté d'un n° d'ordre», et à partir du t. VI (1975) : «Lorsque le volume traité est un recueil factice, la description matérielle de chacun des éléments qui le composent suit immédiatement la présentation du contenu ; les indications qui concernent l'ensemble du manuscrit sont rejetées à la fin de la notice». Mais on regrette l'absence de définitions plus précises des différentes notions employées, et une analyse codicologique plus poussée, notamment en ce qui concerne l'agencement des cahiers, fait toujours défaut.

Pour quelle raison trouve-t-on au Moyen Âge des quinions et des quaternions ?

Une tentative d'explication

Au Moyen Âge, les cahiers les plus couramment utilisés pour la composition des *codices* sont les quaternions et les quinions. Leur utilisation se répartit en zones géographiques relativement bien délimitées : pour les quinions, essentiellement le Moyen-Orient arabe avec l'Égypte et, semble-t-il, une exception : la Perse ; pour l'Europe, (en partie) l'Italie, l'Irlande et (en partie) l'Angleterre. Pour les quaternions, l'Europe occidentale, (en partie) la zone byzantine et l'Espagne (en partie).

Cela ne signifie pas qu'aucun manuscrit copié en Europe occidentale n'a été écrit sur quinions, ni que des manuscrits sur quaternions n'ont pas été écrits en Égypte.

Cependant, lorsqu'on parlait de cahier dans l'Empire musulman, on entendait par là un quinion.

Citons ici une lettre de la Gueniza du Caire, qui fut écrite entre 1048 et 1095 : «... Je tiens à vous informer, Monseigneur [que je me suis occupé de la copie du livre de R. Nissim b. Jacob, l'une des plus grandes autorités rabbiniques]. J'ai demandé à un ami à Susa [au nord d'al-Mahdiyya] d'acheter des folios de parchemin et de les faire livrer à un copiste. Malheureusement, il n'y a là-bas qu'un seul copiste, et il est aussi maître d'école, de sorte qu'il ne peut consacrer qu'une partie de son temps à la copie de livres. Il a déjà fait seize cahiers, qui ont été collationnés sur l'original»¹. Le terme employé est *daftār*, cahier, et la quantité des bifeuillets constituant les cahiers n'est pas spécifiée ; cela n'était pas nécessaire : les cahiers étaient des quinions.

De même, à la fin du XII^e siècle, Maïmonide écrit à son disciple, Joseph b. Simon : «Je t'ai déjà envoyé six cahiers du *Guide*, que j'ai pris

1. S.D. Goitein, *Letters of Medieval Jewish Traders*, traduites de l'arabe, avec introduction et notes, Princeton University Press, 1973, p. 164. Il s'agit de cahiers de parchemin.

à quelqu'un d'autre. C'est la fin du Livre II. Je ne sais plus si je t'ai déjà envoyé ou non l'introduction qui y est jointe. De sorte que je te l'envoie maintenant. Ces cahiers sont de la main du Juge Pieux et d'Abu-l-Muhasin [le beau-père de Maïmonide]»¹.

Ici aussi, il est clair que les deux correspondants savaient que les cahiers étaient, et ne pouvaient être, que des quinions.

De même, en Italie, au début du XIV^e siècle, un certain Benjamin écrit à son frère : «J'ai envoyé au scribe neuf cahiers...» (Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. hébr. 162)². Ici, la note est en hébreu et le terme utilisé est *quntras*. Il apparaît au début du Moyen Âge en Ashkenaze, et en Orient on le trouve sous la forme *qutras*³.

L'utilisation des quaternions comme des quinions dans les zones culturelles mentionnées ne se restreint pas aux livres juifs. Le livre en caractères hébreux ne fait que se conformer à la tradition de fabrication du livre en vogue dans la zone culturelle en question : livres arabes en zone musulmane, latins en Italie, en Ashkenaze ou en Espagne. Tout simplement, de même que l'on pesait le grain selon la coutume locale, on fabriquait les livres en quinions ou en quaternions quels que soient l'alphabet ou la langue.

Les traditions de fabrication du livre se transmettaient, et faisaient partie de l'influence culturelle. Ainsi, à notre avis, l'utilisation des quinions en Irlande et en Angleterre. Les moines anglo-saxons et irlandais ont reçu d'Orient les livres qui leur servirent de modèles⁴, ils en ont adopté les techniques et, parmi elles, la composition des cahiers.

Mais les traditions ont des sources, le plus souvent une cause technique leur a donné naissance. Pourquoi utiliser des cahiers de cinq bifeuillets, alors que la peau animale, comme plus tard le papier, est de forme rectangulaire ? Cette forme entraîne, par pliage, un nombre de bifeuillets égal à deux ou multiple de deux : on tire d'une peau deux, quatre ou huit bifeuillets ; un nombre impair de bifeuillets dans le cahier implique des calculs et des prévisions compliquées : deux

1. Cf. *La composition et l'édition des textes philosophiques juifs au Moyen Âge : quelques exemples*, dans *Bulletin de philosophie médiévale*, 30, 1988, p. 226.

2. M. Dukan, *Enquête sur la copie du livre hébreu. À propos du manuscrit de Paris, hébreu 162 de la Bibliothèque nationale*, dans *Revue des Études Juives*, CLII (3-4), 1993, p. 415-438.

3. Dans les pays de langue arabe, les juifs utilisent le vocabulaire arabe : en effet, l'adoption du *codex* est intervenue, chez les juifs, après la conquête arabe. L'histoire du mot hébreu *qutras*, *quntras* reste à faire. C'est un terme médiéval tardif – on ne le rencontre pas avant le X^e siècle et à ma connaissance il apparaît en Europe chrétienne. *Qutras* devrait transcrire *quaternus* et *quntras*. Les textes imprimés, cependant, donnent généralement *quntras*, et non *qutras*, que ces textes aient été écrits en Europe ou en Orient. M. Beit-Arié a fait remarquer que, lorsqu'il a vérifié le mot dans des manuscrits, il a trouvé *qutras* en Orient et *quntras* en Occident, ce qui est contraire à ce qu'on attendrait. Un relevé systématique pourra probablement résoudre ce problème.

4. L'histoire est fort bien racontée par Chr. De Hamel dans le chapitre *Books for Missionaries* de son *History of Illuminated Manuscripts*, Oxford, Phaidon, 1986, p. 11-37.

peaux et demie par cahier, si la peau est coupée en deux ; cinq peaux pour deux cahiers si la peau est coupée en quatre ; cinq peaux pour quatre cahiers si la peau est coupée en huit. Apparier des peaux différentes par la couleur et l'épaisseur n'est pas simple. Il n'est pas étonnant que, dans toute l'Europe, on ait choisi d'utiliser des quinions.

Pour que le quinion, de parchemin ou de papier, ait été utilisé si longtemps contrairement au sens commun, il faut que la raison et l'antiquité de son usage aient été profondément ressenties par les utilisateurs. Cette raison pourrait bien être liée à l'utilisation constante du papyrus durant quinze siècles.

Contrairement au parchemin et au papier, préparés et vendus en feuilles, le papyrus était vendu en rouleaux. Pline mentionne que les fabricants égyptiens mettaient au-dessus les plus belles feuilles et en dedans celles qui offraient quelques imperfections : c'est lorsqu'on arrivait à la fin du rouleau qu'on s'en apercevait¹. En effet, bien que la fabrication du papyrus comme matière à écrire ait inclus une étape au niveau de laquelle il se présentait en feuilles, c'est la forme du rouleau qui caractérisait le papyrus. Et il en fut ainsi tant qu'on fabriqua du papyrus, c'est-à-dire jusqu'au XI^e siècle, lorsque le papier (rectangulaire) remplaça définitivement le papyrus. Lorsqu'on ne vendait pas de rouleau entier, la plus petite unité vendue était un sixième de rouleau et, remarque A. Grohmann, le mot arabe a été emprunté au grec². On coupait dans le rouleau de papyrus sans tenir compte des joints, comme nous coupons du tissu. Couper des quinions dans un rouleau de papyrus était une opération parfaitement logique ; d'autant plus que les chiffres 5 et 10 sont des chiffres chargés de sens symbolique : le 5 est au centre du carré magique, et le 10 est la base du calcul décimal.

Or, la carte géographique d'utilisation du papyrus jusqu'aux IX-X^e siècles correspond parfaitement à celle de l'utilisation des quinions durant le Moyen Âge : l'Orient musulman et le sud de l'Italie (et, bien sûr, l'Irlande et l'Angleterre). Partout ailleurs, le papyrus arrivait plus difficilement et/ou le livre et sa fabrication n'étaient pas des éléments de la vie courante. Pour la Gaule, on se souvient de l'étude de H. Pirenne³ ; elle montre que le papyrus a pratiquement disparu d'Europe à partir de la fin du VII^e siècle, et s'est conservé quelque peu en Italie⁴. On peut aussi comparer le nombre

1. Cf. le livre toujours actuel de H. Géraud, *Essai sur les livres dans l'Antiquité et particulièrement chez les Romains*, Paris, Techerer, 1840, p. 30; et N. Lewis, *Papyrus in classical antiquity*, Oxford, Clarendon Press, 1974, p. 90-91.

2. Voir *From the World of Arabic papyri*, Le Caire, Al-Maaref Press, 1952, p. 43.

3. *Le commerce du papyrus dans la Gaule mérovingienne*, dans *CRAI*, 1928, p. 178-191, repris dans *Histoire économique de l'Occident médiéval*, Paris, Desclée de Brouwer, 1951, p. 90-100.

4. *Mahomet et Charlemagne*, nouvelle édition avec B. Lyon, A. Guillou, F. Gabricli, H. Steuer, Milan, Jaca Book, 1986, p. 73.

de fragments de *codices* qui ont été conservés. Parmi les fragments écrits en grec – et si l'on excepte les Bibles qui furent copiées sur parchemin pour des motifs essentiellement religieux –, moins d'un tiers des *codices* entre le I^{er} et le IX^e siècle sont sur parchemin. Le grec était lu et écrit en Orient et dans le sud de l'Italie.

Parmi les *codices* latins, en revanche, sur 1670 *codices*, moins de 40 sont de papyrus ; mais le latin était lu et écrit presque exclusivement en Europe chrétienne.

Peut-on renforcer l'hypothèse en s'appuyant sur l'examen de la composition des cahiers dans les *codices* grecs et latins conservés ? Cela n'est guère possible car les témoins conservés sont très peu nombreux. Ainsi pour les *codices* grecs. E.G. Turner donne une liste de 994 fragments de *codices*¹ : 58 sont des cahiers uniques, 5 sont des bifeuillets, 39 sont formés de binions, ternions, quaternions et senions. Parmi ceux-ci 15 sont de parchemin et 24 de papyrus : 8 *codices* de parchemin sont faits de quaternions, 3 sont faits de quinions. Onze *codices* de papyrus sont faits de quaternions, 1 est fait de quaternions et de ternions, 3 sont constitués de quaternions et de quinions, 3 sont faits exclusivement de quinions, et deux sont faits de quinions et de senions. Les autres sont de composition seulement probable.

Il y a donc plus de quaternions que de quinions, même parmi les *codices* de papyrus. Toutefois, les chiffres relevés ici ne sont pas représentatifs, si nous les comparons aux milliers de livres dont seul un fragment a été conservé, ou aux dizaines de milliers qui furent écrits et qui ont disparu.

Un bref relevé de la quantité des cahiers dans les *Codices Latini Antiquiores* vient confirmer la pauvreté de notre documentation. Les fragments décrits par E.A. Lowe dans les 11 volumes sont au nombre de 1670 ; un tiers d'entre eux sont palimpsestes ; on ne peut trouver de cahiers que dans 6 *codices* de papyrus : deux sont des quinions (n° 292 et 304), et trois d'entre eux (n° 573, 614, 1507) sont faits de quaternions (ou de cahiers de huit bifeuillets) renforcés à l'intérieur et à l'extérieur de lanières de parchemin. Un dernier (n° 1652) est fait de quaternions, et c'était probablement un livre d'école. À part les manuscrits irlandais et anglo-saxons, seuls 5 *codices* de parchemin sont faits de quinions, et leur origine est incertaine.

La seule chose que l'on puisse apprendre de ces relevés est la tendance des manuscrits de contenu classique, en Italie, à être copiés sur papyrus, et à être composés de quinions – bien que d'autres manuscrits italiens soient faits de quaternions. Ici encore, comme le remarque E.A. Lowe, dans son introduction au tome IV des *CLA*²

1. E.G. Turner, *The typology of the early codex*, University of Pennsylvania Press, 1977.

2. Publié à Oxford, Clarendon Press, 1947.

Pour quelle raison trouve-t-on au Moyen Âge des quinions et des quaternions ?

(p. XVIII : «Rome, le berceau et la demeure des lettres latines, a dû occuper, durant des siècles, la place la plus éminente dans la production et la préservation des livres. Et pourtant, curieusement, très peu de manuscrits [deux] nous sont parvenus dont nous puissions dire, avec quelque probabilité, qu'ils y furent écrits (n° 18 et 296). Naples, également, devait avoir ses anciens *scriptoria* et collections : seuls deux manuscrits ont été conservés (n° 22 et 374a)...».

Une chose est claire : on a employé en Orient comme en Occident des quaternions et des quinions, de papyrus et de parchemin. Ce que les *codices* conservés ne nous apprennent pas, c'est quelle était la coutume – la règle commune, l'habitude de faire – qui a fixé la tradition dans les deux grandes zones où dominèrent quinions d'une part, quaternions de l'autre.

Des indices peuvent toutefois appuyer la tentative d'explication que nous avançons :

- d'abord, le cas de la Perse : au Moyen Âge, on y voit des quaternions, contrairement au reste du Moyen-Orient. Or, c'est probablement aux Perses qu'Hérodote faisait allusion¹ lorsqu'il parlait des Barbares écrivant sur des rouleaux de cuir. Il semble donc qu'il y ait eu là une longue tradition d'utilisation de la peau animale ;
- J.M. Robinson a longuement décrit les *codices* de Nag-Hammadi : ce sont des cahiers uniques, et l'une des caractéristiques de ces cahiers est l'utilisation, au lieu d'un bifeuillet, de deux feuillets avec talon². Que ces feuillets plus petits soient dus à des imperfections dans le rouleau de papyrus, ou qu'ils correspondent à l'utilisation d'une fin de rouleau, l'explication du phénomène n'est pas sûre ; cependant, leur existence dans des *codices* de papyrus annonce la pratique constante de cette technique dans les quinions arabes³ et hébreux⁴. Or, la raison de cette pratique était jusqu'ici restée une énigme.

La tentative d'explication présentée ici est une hypothèse de travail : nous espérons qu'elle sera fructueuse et que nos collègues d'autres paléographies voudront bien la prendre en compte, pour la confirmer ou l'infirmer.

Colette SIRAT
(École pratique des Hautes Études,
Institut de recherche et d'histoire des textes)

1. *Histoires* V. 8.

2. *The future of papyrus codicology*, dans *The future of coptic studies*, éd. R. McL. Wilson, Leyde, Brill, 1978, p. 67.

3. Comme l'a expliqué notre collègue François Deroche (voir dans ce volume p. 188 sqq.).

4. Cf. M. Glatzer, *The Aleppo Codex : Codicological and Paleographical Aspects* (en hébreu), dans *Sefunot*, 19, 1989, p. 199.

Les procédés qui garantissent l'ordre des cahiers, des bifeuillets et des feuillets dans les *codices* hébreux*

Parmi les différents procédés employés par les copistes hébreux pour assurer l'ordre exact du *codex*, on peut distinguer deux groupes : les réclames, qui comprennent différentes formes de répétition de mots¹ du texte copié, et les signatures, qui englobent divers procédés de numérotation des cahiers ou des feuillets. Les deux procédés furent employés dans toutes les régions, souvent conjointement dans le même manuscrit. Cependant, en *Ashkenaz* (au nord de la France et en Allemagne), ainsi que dans le monde byzantin, les signatures ou d'autres formes de numérotation furent rares.

En général, les procédés employés dans les manuscrits de parchemin tendent à différer de ceux qui sont utilisés dans les manuscrits de papier, partout sauf en Orient. Si, dans les manuscrits de parchemin, on s'attache surtout à garantir l'ordre exact des cahiers, en revanche, dans les manuscrits de papier, qui sont plus fragiles, les scribes ont souvent recours à des procédés complémentaires pour assurer, en plus, l'ordre des bifeuillets ou des feuillets, et même, pour de rares manuscrits, celui des pages. Naturellement, ces derniers procédés de pagination furent inventés plus tard.

On sait en paléographie latine que les signatures des cahiers ont précédé les réclames, qui furent utilisées pour la première fois au

* Les informations fournies par cet article ont pour source les données enregistrées par le Comité de paléographie hébraïque, sous le parrainage de l'*Israel Academy of sciences* à Jérusalem et du CNRS, IRHT, à Paris, et en particulier le SFAR-DATA, banque de données codicologiques à Jérusalem, où sont rassemblées les caractéristiques codicologiques de la plupart des manuscrits hébreux datés.

1. On observe un procédé inhabituel qui consiste à répéter des signes graphiques, au lieu des réclames, dans un manuscrit non daté, copié dans une écriture *ashkenaze* du xv^e siècle (manuscrit de New York, JTS L 873). Des dessins de différentes formes figurent au bas de chaque verso et sont répétés en tête du recto suivant.

IX^e siècle¹. Le manque de *codices* hébreux datés d'avant la fin du IX^e siècle nous empêche de suivre le développement des procédés en usage pour garantir le bon ordre du *codex*, et de savoir si les signatures ont aussi précédé les réclames dans les manuscrits hébreux².

On ne trouve ni signatures ni réclames dans les plus anciens manuscrits hébreux datés copiés avant le XI^e siècle, mais il se peut qu'elles aient été coupées quand les livres furent restaurés. De fait, des restes de signatures apparaissent dans le plus ancien *codex* hébreu daté (les Prophètes, manuscrit du Caire, Synagogue Karaïte) copié à Tibériade, en Palestine, en 894/895, mais sa date, aussi bien que l'identité de son copiste, sont douteuses³. Cependant, le plus ancien manuscrit daté de façon sûre qui contienne encore des traces de procédés pour conserver l'ordre des cahiers est le manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP.-AP. I 4520. Ce manuscrit en papier copié au Caire en 1006, comporte des signatures et des réclames⁴. Aussi semble-t-il que les deux procédés, signatures et réclames, aient été introduits dans les *codices* hébreux au début du XI^e siècle. L'absence de tout procédé pour garantir l'ordre du *codex* caractérise une bonne partie des manuscrits de parchemin *sefarades* (Espagne, Provence, Afrique du Nord), mais on trouve déjà des traces de réclames dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP II B124, aux feuillets 64-94 et peut-être aux feuillets 1-23, copiés à Kairouan, en Tunisie, entre 941 et 1039⁵.

1. Réclames et mots répétés

La répétition de mots à la fin ou au début d'un cahier, d'un bifeuillet ou d'un feuillet, est le principal procédé employé dans les manuscrits hébreux, en toutes régions, très tôt en Europe, et à partir du XIII^e siècle en Orient.

1. Voir J. Vezin, *Observation sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, CXXV (1967), p. 5-33 ; et E.G. Turner, *The Typology of the Early Codex*, Philadelphia, 1977, p. 11-18.

2. J.T. Milik a noté des traces de numérotation des feuillets dans un rouleau fragmentaire de Qumrân. Lire *Numérotation des feuillets des rouleaux dans le scriptorium de Qumrân*, dans *Semitica*, XXVII (1977), p. 75-81, planches X-XI. Les premiers vers du *Livre d'Ezra* sont répétés à la fin du *Livre des Chroniques* : cela indique sûrement que les rouleaux bibliques contenaient des réclames de plusieurs lignes à leur début.

3. Voir l'article récent de M. Glatzer, *The Aleppo Codex : Codicological and Paleographical Aspects*, dans *Sefunot*, nouvelle série, IV [XIX] (1989), p. 250-259 (en hébreu).

4. Le *Pentateuque* non daté, conservé à la synagogue Karaïte du Caire, copié par le même copiste que celui du manuscrit de Saint-Pétersbourg, EBP I B19a, au Caire en 1009, comporte lui aussi des signatures sur chaque cahier et serait peut-être le plus ancien *codex* hébreu qui présente des procédés pour conserver la succession des cahiers. Dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, cependant, les signatures et les réclames ont été ajoutées par une main différente.

5. Voir M. Beit-Arié, *The Makings of the Medieval Hebrew Book*, Jérusalem 1993, p. 125.

L'emploi des réclames peut revêtir deux formes. La plus commune consiste à répéter le premier mot ou les premiers mots d'une unité du *codex* (cahier, bifeuillet, feuillet) au bas de la page précédente. La seconde façon consiste à répéter le dernier mot d'un cahier ou d'un bifeuillet au début de la page suivante. Dans la première technique, les réclames sont séparées du corps du texte, tandis que dans la seconde, les réclames sont insérées dans le texte copié. Nous distinguerons ces deux formes, en appliquant le terme de «réclame» à la première, tandis qu'à la seconde, nous donnerons le nom de «mots répétés».

A. Réclames

Les réclames sont toujours placées au bas de la page, en général horizontalement, de part et d'autre de la ligne de justification verticale gauche. En Orient, à partir de la fin du XIII^e siècle semble-t-il, elles sont souvent inscrites en diagonale vers le bas (voir les planches 1 et 8). En *Ashkenaz*, *Sefarad*, Italie, et dans le monde byzantin, les réclames sont parfois écrites horizontalement au milieu de la marge inférieure¹, ou verticalement le long de la ligne verticale de justification de gauche (voir la planche 2), surtout en *Ashkenaz* à partir de la fin du XIII^e siècle, rarement dans les autres régions, jamais en Espagne.

Les réclames étaient en général décorées, habituellement de façon très simple par des points. En *Ashkenaz*, surtout au XIV^e siècle, elles sont assez souvent illustrées à la plume. Les illustrations les plus en vogue sont des dessins d'animaux (voir la planche 3). Les réclames sont parfois illustrées dans les manuscrits tardifs d'Italie (voir la planche 4). Dans le monde byzantin, elles sont aussi illustrées parfois de manière fruste par des dessins d'oiseaux bizarres (voir la planche 5).

Quand on inscrivit plus tard des réclames sur chaque verso, ou sur chaque verso de la première moitié du cahier, les réclames en bas de la dernière page du cahier prirent parfois une forme différente : leur place, leur décoration, ou bien encore leur écriture pouvaient varier.

1. Réclames en fin de cahier

Le premier mot d'un cahier est répété au bas de la dernière page du cahier précédent. Ce procédé est le plus courant en Europe et en Afrique du Nord, en usage très tôt pour les manuscrits de parchemin, tandis que pour les manuscrits de papier, ou de parchemin et

1. L'attestation la plus ancienne d'une telle disposition se trouve dans un manuscrit de Florence, Biblioteca Nazionale Centrale, II-I-7, copié en 1177. C'est le plus ancien manuscrit *ashkenaze* daté qui nous soit parvenu.

Pl. 1. – Réclame écrite en diagonale, Bukhara, 1497.
 Ms. Jérusalem, Collection Mussaiof 130, fol. 119v/120 r.



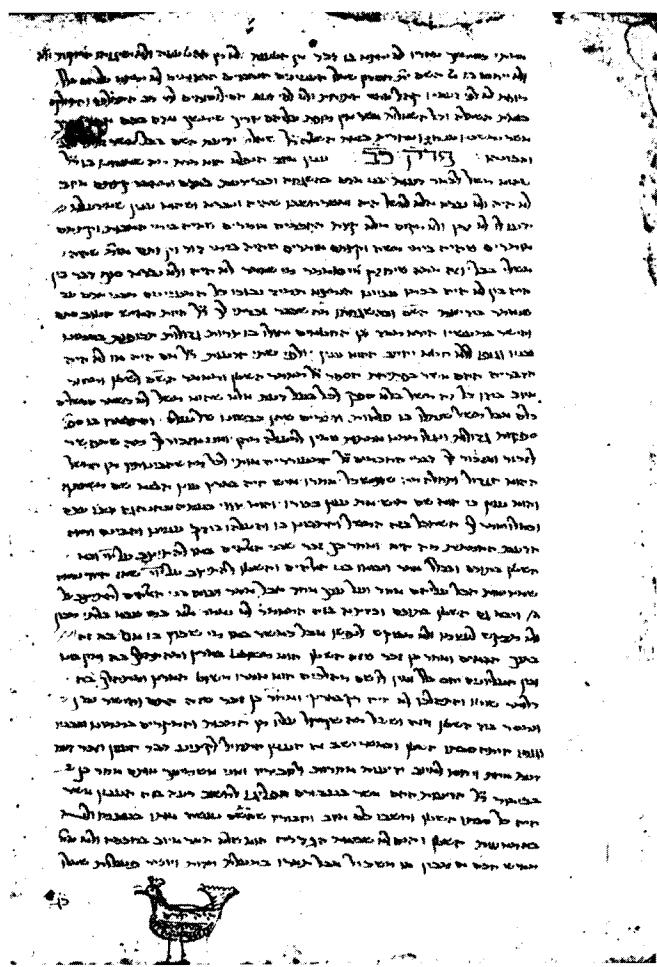
Pl. 2. – Réclame écrite verticalement.
Allemagne, 1309.
Ms. Oxford, Bodleian Library Opp. 342, fol. 48 v.

Pl. 4. – Réclame illustrée. Italie, 1477/8.
Ms. Jérusalem, JNUL Heb. 8° 1876, fol. 199 v.



Pl. 5. — Réclame illustrée d'un dessin d'oiseau. Salonique, 1329.

Ms. Leipzig, Universitätsbibliothek
B. H. 13, fol. 138 v.



papier, les réclames se trouvent sur chaque bifeuillet ou sur chaque feuillett.

En Orient, la plupart des manuscrits copiés avant le début du XIII^e siècle ne comportent pas de réclames : on se contente de numérotter les cahiers. Dans les manuscrits de parchemin *ashkenazes*, le bon ordre d'un *codex* est assuré la plupart du temps par ce seul procédé.

2. Réclames pour les bifeuilletts ou les feuillets

L'usage des réclames inscrites sur chaque bifeuillet ou sur chaque feuillett avait déjà été introduit en Orient, au XII^e siècle, en *Sefarad* et dans le monde byzantin au XIII^e siècle, mais ne devint une pratique courante que plus tard.

En Occident, le développement de ce procédé va de pair avec l'usage grandissant du papier. Aussi ce procédé fut-il d'abord adopté en *Sefarad*, où il se répandit largement dès le début du XIV^e siècle, puis, au XV^e siècle, en Italie. Il est attesté, mais rare, en *Ashkenaz* dans la seconde moitié du siècle.

En Orient, où le papier était le principal support d'écriture dès le XI^e siècle, ce procédé ne fut considérablement employé que dans la seconde moitié du XIV^e siècle, et principalement au XV^e siècle. Seul le monde byzantin fait un usage courant de ce procédé dès 1298, dans presque tous les manuscrits datés qui nous sont parvenus.

Le plus ancien manuscrit daté qui témoigne de l'emploi d'un tel procédé fut copié sur des cahiers de papier à Damiette (Égypte) en 1168¹. En *Sefarad*, ce procédé est attesté pour la première fois dans un manuscrit de parchemin et de papier daté de 1225, mais n'est utilisé que dans la première moitié du cahier (voir plus bas). Le plus ancien manuscrit *sefarade* qui comporte des réclames au bas de chaque feuillett du cahier fut copié à Tarascon, en Provence, en 1284². Le plus ancien manuscrit *ashkenaze* qui présente la même caractéristique est daté de 1382/1383³, mais, comme nous l'avons dit plus haut, ce procédé était peu courant en *Ashkenaz*.

En Italie, ce procédé ne se trouve guère utilisé avant la fin du XIV^e siècle, bien qu'un usage sporadique ait été constaté à la fin du XIII^e siècle déjà. Presque tous les manuscrits italiens où des réclames figurent sur chaque feuillett ont été copiés soit en Italie du Sud par des mains *sefarades* ou byzantines, soit en Italie du Nord par des copistes

1. Manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP.-AP. I 1404.

2. Manuscrit de Parme, Biblioteca Palatina 3239 (De-Rossi 256). Les réclames inscrites au bas de chaque verso sont plus petites que celles qui figurent à la fin de chaque cahier, qui seules sont décorées.

3. Manuscrit du Vatican, ebr. 283, copié sur papier.

sefarades ou *ashkenazes*. Aussi semble-t-il que ce procédé ait été en général dédaigné par les copistes de pure souche italienne. De même qu'en *Sefarad*, quand on commence à faire un usage systématique de ce procédé, il subit alors quelques modifications : dans un manuscrit de parchemin et de papier daté de 1371, copié au Sud de l'Italie ou en Sicile¹, qui présente une écriture de type *sefarade*, et où l'usage des réclames est attesté pour la première fois, les réclames figurent seulement sur le verso de chaque feuillet de la première moitié du cahier.

Assez souvent, les copistes inscrivent des réclames au bas de chaque verso des feuillets de la première moitié du cahier seulement. Naturellement, le dernier verso de chaque cahier comporte également une réclame. Tandis que les réclames inscrites sur chaque verso du cahier garantissent l'ordre de chaque feuillet indépendamment des autres, cette variante du procédé garantit l'ordre de chaque bifeuillet dans le cahier, et doit être considérée comme un procédé de réclames de bifeuillets. Les copistes qui l'adoptent ont tendance à exclure le dernier bifeuillet, aussi ne trouve-t-on pas de réclame sur le verso du feuillet au centre du cahier.

3. Réclames à la fin de chaque page

Ce procédé est très rarement employé, parfois occasionnellement en Orient, en Italie, en *Ashkenaz* et dans le monde byzantin à la fin du Moyen Âge. Le plus ancien manuscrit daté qui comporte des réclames régulières sur chaque page fut copié en Turquie en 1377 (manuscrit de New York, JTS Micr. 8225).

On observe parfois un procédé similaire dans les manuscrits *ashkenazes* du XIV^e siècle, qui comportent des commentaires et des gloses diverses entourant le texte de base. Les réclames sont placées au bas des colonnes pour permettre au lecteur de suivre le fil des différents textes, mais ce procédé n'est qu'accessoire, utilisé en complément de la répétition de mots.

B. Mots répétés

Ce procédé est une légère variante de celui des réclames. Au lieu de réécrire le premier mot d'un cahier ou d'un feuillet au bas de la page précédente, le dernier mot du cahier ou du feuillet est répété au début de la page suivante. Ce procédé permet lui aussi de garantir

1. Manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale de France, héb. 673 (C. Sirat - M. Beit-Arié, *Manuscrits médiévaux en caractères hébraïques portant des indications de date jusqu'à 1540*, I, Paris et Jérusalem, 1972, n° 47). Volume copié à Gerace en Italie du Sud, ou à Geraci en Sicile.

l'ordre correct du *codex* : les mots du texte copiés jouent le rôle de guide sans être cependant placés à l'extérieur de l'espace écrit.

Son emploi est moins fréquent que celui des réclames. Ses diverses formes sont les mêmes que pour l'inscription des réclames : au début de chaque cahier, ou de chaque feuillet, ou bien au début de chaque feuillet de la première moitié du cahier, ou, parfois, au début de chaque page ou de chaque colonne de gloses.

La distribution géographique de cette pratique est à peu près semblable à celle du procédé des réclames, mais son emploi n'est fréquent qu'en *Sefarad*. Les mots répétés apparaissent généralement au début de chaque feuillet, rarement au début de chaque cahier.

L'attestation la plus ancienne de ce procédé se trouve dans un manuscrit oriental copié en 1112¹, où les mots sont répétés au début de chaque cahier, en plus des signatures.. Dans un manuscrit copié par des copistes byzantins en 1212 à Alexandrie², il est en partie utilisé au début des rectos. En *Sefarad*, on le trouve employé pour la première fois dans la première moitié de chaque cahier d'un manuscrit de parchemin daté de 1214³, et en Italie, au début de chaque cahier copié par l'un des scribes d'un manuscrit de parchemin de Salerno, en 1266⁴. Dans le monde byzantin, il semble qu'il ait été en usage, au début de chaque recto, à partir de 1367, tandis qu'en *Ashkenaz*, on l'utilisait surtout lors de la copie des colonnes de gloses et de commentaires à partir du XIV^e siècle. (La plus ancienne attestation de mots répétés sur chaque feuillet dans un manuscrit est datée de 1322.)

En général, la répétition de mots est assez courante en *Sefarad*, dès la fin du XIII^e siècle, surtout au début de chaque feuillet, et va souvent de pair avec l'usage des réclames, sur des manuscrits de papier comme sur des manuscrits de parchemin. Cet usage est tout particulièrement pratiqué en Provence. En Italie, *Ashkenaz* et dans le monde byzantin, il apparaît moins fréquemment. Cependant, dans un nombre considérable de manuscrits à partir de la fin du XIV^e siècle, on trouve des mots répétés au début de chaque feuillet. En Italie, comme en *Sefarad*, et, dans une moindre mesure, aussi dans le monde byzantin et en *Ashkenaz*, on observe parfois des mots répétés seulement dans la première moitié du cahier, parfois en alternance avec les réclames. Cet usage est plutôt rare en Orient.

1. Manuscrit d'Oxford, Heb. f. 18 (Neubauer-Cowley 2791). Neubauer et Cowley se demandent si le colophon n'est pas de l'auteur, mais il semble qu'il soit du copiste, en particulier parce qu'il est en hébreu, tandis que le texte est en judéo-arabe.

2. Manuscrit de Francfort, Stadt-und Universitätsbibliothek, hebr. 402.

3. Manuscrit du Vatican, Urb. ebr. 54.

4. Manuscrit de Parme, Biblioteca Palatina 2750 (De-Rossi 422). Les quatre autres copistes qui ont participé à la copie du manuscrit font usage de réclames.

2. La numérotation des cahiers, des bifeuillets, des feuillets et des pages

Le second moyen d'assurer la succession correcte des éléments d'un *codex* est la numérotation, habituellement par des lettres en hébreu. Les signatures, procédé le plus commun de numérotation, permettent de numérotter les cahiers. Les autres procédés : numérotation des bifeuillets, foliation et pagination, sont rarement employés dans les manuscrits hébreux médiévaux, et seule la foliation apparaît dans un nombre de *codices* assez grand pour être significatif.

A. Signatures

On trouve des signatures dans les manuscrits de toutes régions, mais elles sont très rares en *Ashkenaz*¹ et dans le monde byzantin. Le plus souvent, elles sont en lettres hébraïques², mais en Orient, ce sont parfois des mots ou des nombres arabes – en général ajoutés à la numérotation hébraïque – probablement pour l'usage des relieurs qui n'étaient pas juifs³.

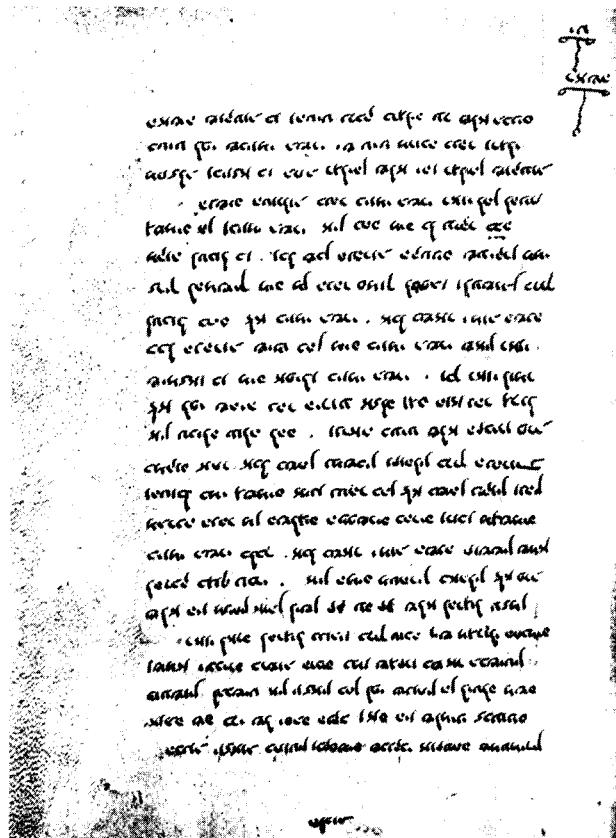
Les signatures figurent en général en complément des réclames (ou des mots répétés), mais dans certains manuscrits orientaux, *sefarades* et italiens, surtout aux périodes anciennes, elles constituent le seul procédé employé pour garantir l'ordre correct des cahiers (voir les planches 6-7).

En Orient, les signatures sont employées dans presque tous les manuscrits datés où l'on trouve des traces ou des restes de procédés

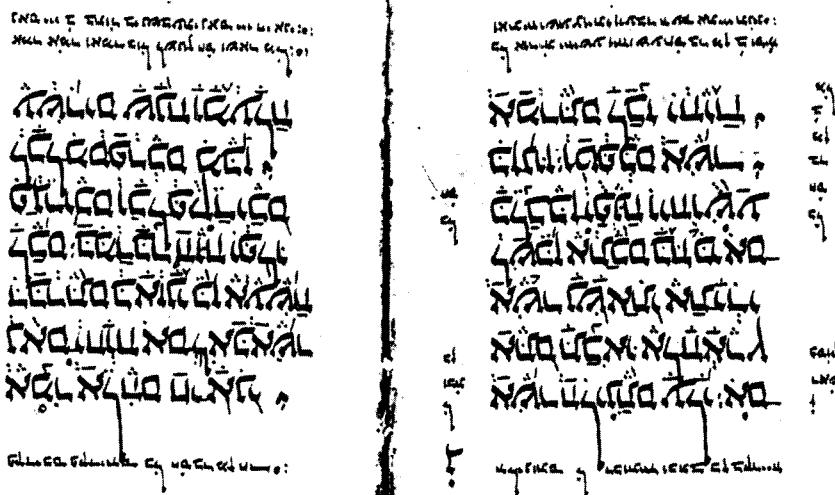
1. Les signatures dans les manuscrits *ashkenazes* datés sont très rares. On trouve des signatures au début de chaque cahier dans un manuscrit de Hambourg, Staats-und Universitätsbibliothek Cod. Levy 116, copié à Prague en 1395/6 par un copiste originaire de Varsovie. On observe aussi des signatures à la fin de chaque cahier dans un manuscrit de Paris, B.n.F., hébr. 374, copié par une main *ashkenaze* en 1342 (cf. C. Sirat - M. Beit-Arié, *Manuscrits médiévaux*, I, 39). Cependant, on a trouvé des signatures dans une douzaine de manuscrits *ashkenazes* non datés : citons le manuscrit de Leipzig, Universitätsbibliothek B.H.1, copié probablement en France dans la première moitié du XIII^e siècle, ainsi que les manuscrits de Venise, Biblioteca Marciana, Or. 212-213=4-5 de la fin du XIII^e siècle, et le manuscrit de Hambourg, Staats-und Universitätsbibliothek, hébr. 3, de la seconde moitié du XIII^e siècle, où les signatures à la fin des cahiers sont répétées en tête du cahier suivant (voir plus bas). Cf. aussi M. Beit-Arié, *The Makings of the Medieval Hebrew Book*, p. 139.

2. On trouve des signatures en lettres grecques dans un manuscrit de Jérusalem, JNUL Heb. 8° 3941, copié à Byzance au XIII^e siècle. Les cahiers du manuscrit d' Oxford, Poc. 344 (Neubauer 319), copié à Tripoli au Liban en 1380-1385, sont numérotés par des points dans l'angle supérieur gauche en tête de chaque cahier. Les nombres ne sont pas utilisés pour numérotter les cahiers. Dans un unique manuscrit tardif, des nombres européens figurent en plus des lettres hébraïques comme signatures : il s'agit du manuscrit de New York, JTS Mic. 2638, copié en Italie en 1506/1507.

3. L'attestation la plus ancienne de ce procédé figure dans un manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP.-AP. I 4562, copié en 1144 à Aden.



Pl. 6. — Signature placee au debut du cahier. Perse ? 1106/7. Ms. Jérusalem, JNUL Heb. 8° 2238, fol. 16v/17 r.



pour assurer l'ordre des cahiers, dès le plus ancien *codex*, daté de 1006¹.

En Espagne, des signatures figurent dans le plus ancien manuscrit non fragmentaire daté, copié à Gerone en 1184². Cependant, on n'en trouve plus ensuite avant 1275. La plupart des manuscrits copiés dans l'intervalle ne comportent aucun procédé pour assurer l'ordre du *codex*. Ensuite, les signatures sont employées assez fréquemment dans à peu près la moitié des manuscrits de parchemin qui nous sont parvenus. Dans les manuscrits de papier, les signatures sont employées assez rarement.

En Italie, on ne trouve pas de signatures dans les trois plus anciens manuscrits (datés de 1072/1073, 1090/1091, 1105/1106) qui comportent des réclames. Mais des signatures figurent dans le quatrième manuscrit le plus ancien, daté de 1246/1247, copié sans doute à Rome³. Ensuite, les signatures sont présentes dans la plupart des manuscrits jusqu'à la fin du XIV^e siècle, en même temps que les réclames (ou les mots répétés). Au XV^e siècle, l'usage des signatures décline peu à peu, bien que jusqu'en 1430 environ, plus de la moitié des manuscrits datés comportent des signatures.

Dans le monde byzantin, les signatures sont assez rares⁴.

LA PLACE DES SIGNATURES

Elles peuvent occuper trois places différentes. On peut les trouver dans l'angle droit de la marge supérieure⁵ sur la première page de chaque cahier – à l'exception du premier cahier – (voir la planche 6), ou dans l'angle gauche de la marge inférieure, sur la dernière page de chaque cahier – à l'exception du dernier cahier – (voir la planche 7), ou bien encore à la fois au début et à la fin de chaque

1. Manuscrit de Saint-Pétersbourg, EBP.-AP. I 4520.

2. Manuscrit de Hambourg, Staats-und Universitätsbibliothek, Cod. hebr. 19 (Steinschneider 165).

3. Manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale de France, hébr. 312.

4. L'attestation la plus ancienne de l'emploi des signatures dans les manuscrits byzantins datés se trouve dans le manuscrit de Leipzig, Universitätsbibliothek B.H. 13, copié à Salonique en 1329.

5. Dans un manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP. II B4, d'origine orientale, sans doute de la première moitié du XI^e siècle, les signatures sont écrites en lettres très larges au milieu de la marge supérieure, à la fois à la fin et au début des cahiers. Dans un manuscrit copié à Mardin, dans le Kurdistan turc, en 1292 (manuscrit d'Oxford, Bodleian Library, Hunt. 164 - Neubauer 1249), les signatures se trouvent en tête de chaque cahier dans l'angle gauche de la marge supérieure. Dans un manuscrit de San Francisco, Sutro Library WPA 106, copié au Yémen en 1299, les signatures occupent l'angle supérieur droit ou parfois le milieu de la marge supérieure, à la fois au début et à la fin de chaque cahier. Les signatures en mots (ou en nombres) arabes ajoutées sur les manuscrits orientaux sont en général situées en tête du cahier dans le coin supérieur gauche.

cahier. Signalons la place exceptionnelle des signatures de quelques manuscrits *ashkenazes* non datés, des XIII^e et XIV^e siècles : la signature à la fin du cahier est répétée au début du cahier suivant.

Ces trois usages pour la place des signatures sont attestés en Orient, en *Sefarad*, en Italie et dans le monde byzantin.

Dans les manuscrits orientaux anciens, les signatures étaient placées en tête du cahier (voir la planche 6). Cet usage demeura le principal moyen de numérotation jusqu'à la fin du Moyen Âge, mais on trouve également une unique signature placée à la fin d'un cahier dans un manuscrit copié en 1112¹, et, dès 1210², quelques manuscrits comportent des signatures uniquement à la fin de chaque cahier. La double numérotation, en tête et à la fin de chaque cahier, devient une pratique régulière dès 1222³, plus fréquente encore à partir du milieu du XIV^e siècle. En Orient, les signatures placées uniquement en fin de cahier sont très rares.

En *Sefarad*, les signatures durant le Moyen Âge figurent habituellement au début et à la fin de chaque cahier, dès le plus ancien manuscrit daté non fragmentaire de cette région (1184). Dans le dernier quart du XIII^e siècle, où l'on trouve de nouveau des signatures dans les manuscrits *sefarades*, les trois places sont attestées. À partir de la fin du XIII^e siècle, la technique la plus commune est la double numérotation, et l'on ne trouve que très rarement des signatures apposées uniquement en fin de cahier. Les signatures sont très fréquentes dans les manuscrits de parchemin, et dans ceux de parchemin et de papier, mais assez rares dans les manuscrits de papier. En général, le procédé des signatures est utilisé en complément des réclames.

En Italie, où les signatures sont employées en complément des réclames dès 1246/1247, pour la plupart dans les manuscrits de parchemin, elles se trouvent principalement au début et à la fin de chaque cahier. Cependant, durant toute la période, on n'utilise parfois qu'une seule numérotation, tout particulièrement en fin de cahier. Quelques manuscrits seulement présentent des signatures en début de cahier, principalement jusqu'à la moitié du XV^e siècle.

B. *La numérotation des bifeuillets, des feuillets et des pages*

En général, ces procédés de numérotation (en lettres hébraïques) sont très rarement employés au Moyen Âge. La numérotation des bifeuillets de chaque cahier, si commune dans les livres hébreux

1. Manuscrit d'Oxford, Heb. f. 18 (Neubauer-Cowley 2791).

2. Manuscrit d'Oxford, Poc. 99 (Neubauer 1452). Le dernier cahier est aussi numéroté sur la première page dans l'angle inférieur droit.

3. Manuscrit de Berlin, Staatsbibliothek, Or. Qu. 568 (Steinschneider 95), copié à Aden.

imprimés, est très rarement pratiquée par les copistes occidentaux. Dans toutes les régions, sauf en Orient, on n'a trouvé qu'un petit nombre de manuscrits du XV^e siècle qui comportent une telle numérotation. Signalons un emploi plus ancien et exceptionnel, dans un manuscrit de parchemin et de papier copié à Ubeda, en Espagne, en 1290¹, dont seuls les bifeuillets internes de papier sont numérotés dans chaque cahier. En revanche, en Orient, les manuscrits en arabe, caractères hébraïques, sont souvent munis de cette numérotation, au moins à partir de 1191 (manuscrit de Saint-Pétersbourg, EBP.-AP. I 671), probablement sous l'influence des copistes arabes.

La foliotation est elle aussi une pratique peu courante. On numérotait parfois chaque feuillett, en *Sefarad* tout particulièrement, et en Italie, mais pas en Orient. La zone *sefarade* est la seule région où l'on dispose d'un nombre significatif de manuscrits qui comportent une foliotation, dès 1272², et ces manuscrits sont pour la plupart en parchemin. Dans le monde byzantin, la foliotation figure dans quelques manuscrits de la fin du XIV^e siècle, tandis qu'en Italie, les feuillets ne sont numérotés qu'occasionnellement, au XV^e siècle. Un manuscrit daté de 1286³ comporte cependant une foliotation. Celle-ci est également présente dans quelques manuscrits *ashkenazes* et yéménites du XV^e siècle.

La pagination qui consiste à numérotter chaque page du *codex* fut pratiquée, très rarement, en Italie et en Espagne dans la seconde moitié du XV^e siècle.

C. *Signes graphiques sur la partie interne du bifeuillet central du cahier*

En Orient, tout particulièrement au Yémen, on observe un procédé intéressant qui consiste à marquer d'un signe la face interne du bifeuillet central du cahier. Cette pratique figure dans beaucoup de manuscrits dès la fin du XIII^e siècle, mais on peut aussi observer

1. Manuscrit de New York, JTS Rab. 15. La numérotation ne subsiste que dans deux cahiers. Deux parties des bifeuillets de papier sont numérotées : les versos dans la première moitié du cahier et les rectos correspondants dans la seconde moitié. Dans quelques manuscrits orientaux, les bifeuillets de chaque cahier sont marqués de points et de cercles, en plus des signatures des cahiers : par exemple, le manuscrit d'Oxford, Hunt. 573, copié en 1279, en Iraq probablement, et un second manuscrit d'Oxford, Hunt. 267, copié vers 1300 environ. Sur des marques similaires dans un manuscrit latin de 1317, voir l'article de Jean Vezin dans l'*Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études*, IV^e section, 109 (1976-1977), p. 497.

2. Manuscrit de Paris, Bibliothèque nationale de France, hébr. 26, copié à Tolède (C. Sirat-M. Beit-Arié, *Manuscrits médiévaux*, 1, 8).

3. Manuscrit du Vatican, Rossiano 554. Les douze premiers cahiers sont numérotés, tandis que dans les suivants, les signatures sont remplacées par une foliotation continue, inscrite sur les deux faces de chaque feuillett.

Pl. 8. – Ouverture centrale d'un cahier signé dans deux coins. Safed ? 1484.
Ms. Oxford, Bodleian Library Hunt 372, fol. 205v/206 r.

ce fait beaucoup plus tôt, vers 929 environ¹. Le plus ancien manuscrit daté qui atteste l'emploi d'un tel procédé fut copié au Caire en 1021/1022. Le signe, qui prend souvent à la base la forme d'un Z (voir la planche 8) est apposé dans les quatre coins du bifeuillet interne central, ou bien dans deux angles : l'angle supérieur droit et l'angle inférieur gauche. Ces signes ont peut-être été ajoutés par les relieurs, car dans plusieurs manuscrits ils sont inscrits dans une encre d'une couleur ou d'une nuance différente².

Ce procédé était sans doute connu également en Afrique du Nord³, et ressemble à un procédé utilisé dans les manuscrits latins, décrit en ces termes par N.R. Ker : il consiste à «marquer le recto du premier folio d'un bifolium au centre du cahier par une croix dans la marge inférieure. Dans les manuscrits anglais du XIV^e siècle, cette croix est souvent à cheval sur la pliure centrale, c'est-à-dire en partie sur le verso et en partie sur le recto, ou bien il peut arriver que ce ne soit pas une croix, mais un simple trait sur les deux pages en vis-à-vis, qui traverse la pliure centrale»⁴.

Ce procédé est bien sûr très utile pour les paléographes qui tentent de reconstruire la composition d'un manuscrit endommagé et l'ordre des cahiers.

Malachi BEIT-ARIÉ

(Université de Jérusalem)

Traduit de l'anglais par Christine Hunzinger

1. *Codex d'Alep* de la Bible (cf. Glatzer [voir *supra*, p. 138 n. 3], p. 198-201). On trouve cette pratique aussi dans plusieurs manuscrits datés ou datables du XII^e siècle.

2. Dans un traité arabe sur l'art de la reliure et de la dorure, l'auteur, Abu'l Abbas Ahmed ibn Muhammed al Sufyani, recommande au relieur de marquer le milieu des cahiers à l'aide d'un outil spécial. Voir la traduction anglaise de cet ouvrage par P. Richard, qui figure en appendice à l'article de M. Levey, *Arabic Bookmaking and its Relation to Early Chemistry and Pharmacology*, dans *Transactions of the American Philosophical Society*, New Series, L II, pt. 4, 1962, p. 52.

3. On le trouve dans le manuscrit de Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, EBP. II B124, écrit à Kairouan entre 941 et 1030, ainsi que dans un manuscrit de Paris, B.n.F., hébr. 349, copié en 1335, probablement en Afrique du Nord. Des signes semblables figurent dans quelques manuscrits orientaux et arabes d'Afrique du Nord, conservés dans la collection Yahuda de la Bibliothèque nationale et universitaire à Jérusalem.

4. Je cite une lettre qu'il m'a envoyée, datée du 8 novembre 1970.

Cahiers et signatures dans les manuscrits syriaques

Remarques sur les manuscrits
de la Bibliothèque nationale de France

La codicologie, comme la paléographie¹, des manuscrits syriaques est un secteur encore bien méconnu. Face aux difficultés qui se posent à qui veut décrire et situer un manuscrit, chaque catalographe ou éditeur de texte essaie de se forger ses propres outils de travail, en regardant avec envie ses collègues latinistes ou hellénistes, qui disposent d'études leur permettant de situer et de dater avec une relative précision des manuscrits en les insérant dans des séries bien connues.

Pourtant, le domaine des manuscrits syriaques nécessiterait particulièrement de tels outils, ne serait-ce que pour que l'on puisse proposer des datations avec une marge d'erreur réduite. Ce domaine se heurte en effet à des obstacles précis : d'une part, le relatif conservatisme des scribes, qui les poussés à produire à diverses époques des manuscrits copiés le plus exactement possible sur des modèles anciens ; et d'autre part, la perte fréquente des colophons. Si ce phénomène est malheureusement courant pour tous les manuscrits, dont les premières et dernières pages se perdent naturellement avant les autres, on doit tenir compte ici des difficultés particulières de la conservation des manuscrits chrétiens en Orient, dues aux vicissitudes politico-religieuses², au déplacement des collections jusqu'à une date encore

1. Le seul outil pour la paléographie syriaque est l'ouvrage de W.H.P. Hatch, *An Album of Dated Syriac Manuscripts*, Boston, 1946, dont les planches de manuscrits datés forment un instrument de référence précieux, mais qui ne propose pas de véritable étude ou analyse des écritures ou de leur mise en œuvre.

2. Voir ainsi le sort de la bibliothèque de l'archevêché de Siirt au Kurdistan, brûlée en 1915 lors des événements qui ont secoué l'Est de la Turquie, à l'exception de quelques manuscrits entrés précédemment à la Bibliothèque nationale (G. Troupeau, *Note sur les manuscrits de Sèert conservés à la Bibliothèque nationale de Paris*, dans *Cinquantenaire de l'École des Langues Orientales Anciennes*, Paris, 1964, p. 207-208). On rappellera également la destruction de tous les manuscrits syriaques anciens de l'Inde, suite aux décisions du synode de Diamper en 1599 (J.-B. Chabot, *L'autodafé des livres syriaques du Malabar*, dans *Florilegium Melchior de Vogüé*, Paris, 1909, p. 617-623).

récente (ainsi la bibliothèque du couvent de Deir ez-Zafaran, partie à Mardin), mais aussi aux controverses théologiques et aux oppositions entre les différentes communautés chrétiennes¹. Une étude attentive de tout ce qui pourrait aider à compenser de telles lacunes d'informations précises sur l'origine des manuscrits est donc éminemment souhaitable.

Mais l'intérêt d'une étude matérielle des manuscrits syriaques ne se limite pas à fournir des critères de datation aux catalogues et aux éditeurs de textes. De fait, la tradition syriaque occupe une place particulière, qui lui donne une grande importance pour l'étude de toute la tradition manuscrite au Proche-Orient. Il s'agit en effet d'une tradition ancienne puisque, pour les manuscrits littéraires², on a des exemplaires datés remontant au V^e siècle après J.-C.³. On peut donc saisir là des modèles de fabrication des manuscrits antérieurs à l'avènement de l'Islam et à la constitution d'une tradition manuscrite arabe.

L'étude que nous présentons aujourd'hui est fondée sur la collection des manuscrits syriaques de la Bibliothèque nationale de France, dont nous publions le supplément au catalogue⁴. C'est un fonds relativement modeste (435 numéros) par rapport à ceux de la British Library et de la Vaticane, mais qui présente l'intérêt d'une origine très variée, tant pour la date que pour la communauté d'origine ou la provenance géographique. Les conclusions que l'on en tirera pourront donc être généralisées sans trop de risques d'erreurs. De plus, lorsque cela était possible, nous avons tâché de glaner quelques renseignements complémentaires dans des catalogues d'autres collections. Malheureusement, la plupart de ces catalogues sont

1. Un exemple en est peut-être fourni par le ms. *Paris syr. 362* qui garde la trace, au f. 149 r°, d'un long colophon effacé intentionnellement et soigneusement entre deux textes eux-mêmes bien conservés. Comme le manuscrit contient les quatre évangiles selon la version héracléenne, qui ne fut en usage que dans l'Église syriaque occidentale, il a certainement été copié par un moine jacobite. Or, il est parvenu à Paris par l'intermédiaire de Mgr Addaï Scher, archevêque chaldéen de Siirt : il a donc passé dans les mains de syriaques orientaux. On peut émettre l'hypothèse que ce colophon contenait une profession de foi ou une affirmation devenue gênante quand ce manuscrit a changé de mains.

2. Pour des manuscrits de la pratique, plus anciens, on consultera J. Teixidor, *Deux documents syriaques du III^e siècle après J.-C. provenant du Moyen-Euphrate*, dans *CRAI* 1990, p. 144-166 et *Un document syriaque de fermage de 242 après J.-C.*, dans *Semitica* 41-42, 1991-92 [1993], p. 195-208.

3. *BM Add. 12150* (723 S = 411-12 J.C.), *BM Add. 14512* (459-60 J.C.) et *BM Add. 14425* (463-64 J.C.). Les manuscrits syriaques sont datés d'après l'ère séleucide (appelée dans les manuscrits «ère d'Alexandre» ou «ère des Grecs» : 1^{er} octobre 311 avant l'ère chrétienne), que nous indiquerons par la lettre S, les lettres J.C. indiquant l'ère chrétienne puisqu'il n'y a pas de manuscrit syriaque antérieur à cette ère.

4. F. Briquel-Chatonnet, *Manuscrits syriaques. Bibliothèque nationale de France (manuscrits entrés depuis 1911, n° 356-435)*. Aix-en-Provence, Bibliothèque Méjanes. Lyon, Bibliothèque municipale. Strasbourg, Bibliothèque nationale et universitaire. Catalogue, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997.

particulièrement laconiques en ce qui concerne l'étude matérielle des manuscrits.

Enfin, on tiendra compte du fait que la composition des cahiers en elle-même n'est pas toujours facile à étudier. La composition actuelle des cahiers, au moins pour les manuscrits anciens, n'est souvent plus d'origine, car beaucoup de manuscrits, en mauvais état et lacunaires lors de leur arrivée à la Bibliothèque nationale, ont été reliés à nouveau à ce moment-là. Les feuillets ont parfois été remontés sur onglets, et on dépend alors des signatures. Comme les diplômes extérieurs qui les portent sont ceux qui se perdent le plus facilement dans un cahier, il est difficile de dire, pour certains manuscrits, si le modèle observé pour une partie des cahiers est constant.

Dans une première partie, nous tâcherons d'étudier la composition des cahiers. Puis nous relèverons toutes les marques, signatures ou autres, qui en permettaient l'assemblage. Enfin, nous risquerons quelques remarques sur les reliures, tout en notant qu'à la Bibliothèque nationale de France, comme dans la plupart des collections occidentales, les reliures orientales sont assez peu nombreuses.

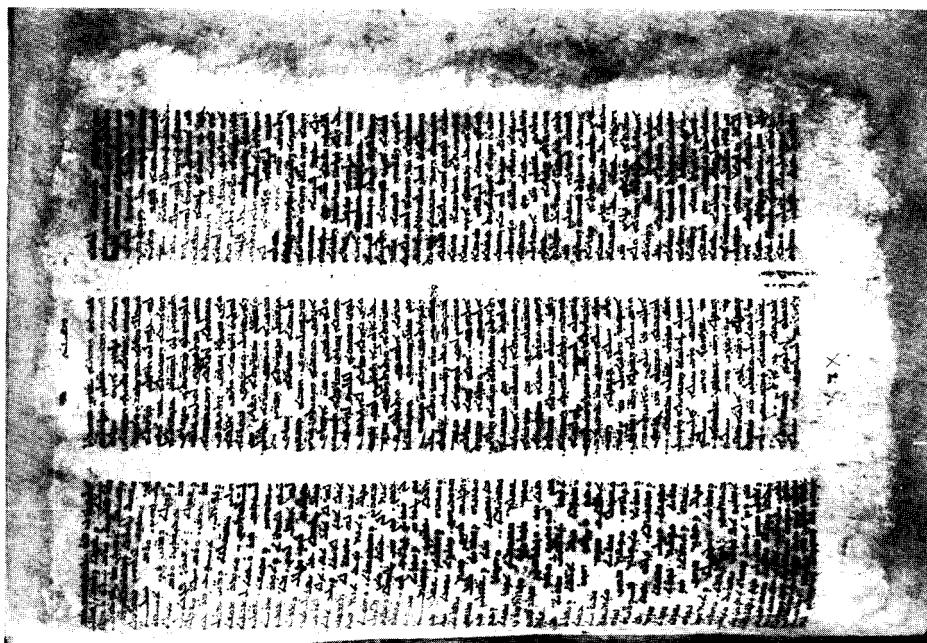
La composition des cahiers, ou comment écrire le manuscrit

Nous commencerons notre enquête par l'un des plus anciens manuscrits du fonds de la Bibliothèque nationale de France, et peut-être le plus prestigieux à cause de ses peintures, le *syr. 341*¹ (pl. I A, B). Il contient une Bible complète selon la version *Peshittā*. Incomplet du début et de la fin, il n'est pas daté, mais l'étude matérielle et paléographique permet de l'attribuer au VII^e ou au VIII^e siècles. C'est cette dernière hypothèse qui a été retenue par des éditeurs du *Peshitta Institute*². Il provient de la bibliothèque de l'archevêché de Siirt au Kurdistan. Certains folios ont été refaits sur papier oriental à l'identique au XIV^e siècle. La composition actuelle des cahiers est le résultat d'un remontage récent. Les feuillets de parchemin ont été remontés sur onglets de papier. Cependant, il reste des traces de la composition originelle des cahiers grâce à des signatures et à des titres courants, que nous étudierons en deuxième partie. Même si certaines de ces marques sont sans doute secondaires, elles reflètent la composition originelle. Le manuscrit est régulièrement composé de quinions, sans exceptions autres que celles qui découlent de lacunes : en particulier, il manque le diplôme extérieur du cahier 3, et il ne reste

1. Sauf indication contraire, toutes les cotes citées sont celles du fonds de la Bibliothèque nationale de France.

2. Voir notamment K.D. Jenner, *Some Introductory Remarks Concerning the Study of 8a1*, dans P.B. Dirksen et M.J. Mulder, éd., *The Peshitta : its Early Text and History*, Monographs of the Peshitta Institute, Leiden 4, Leyde, 1988, p. 200-224.

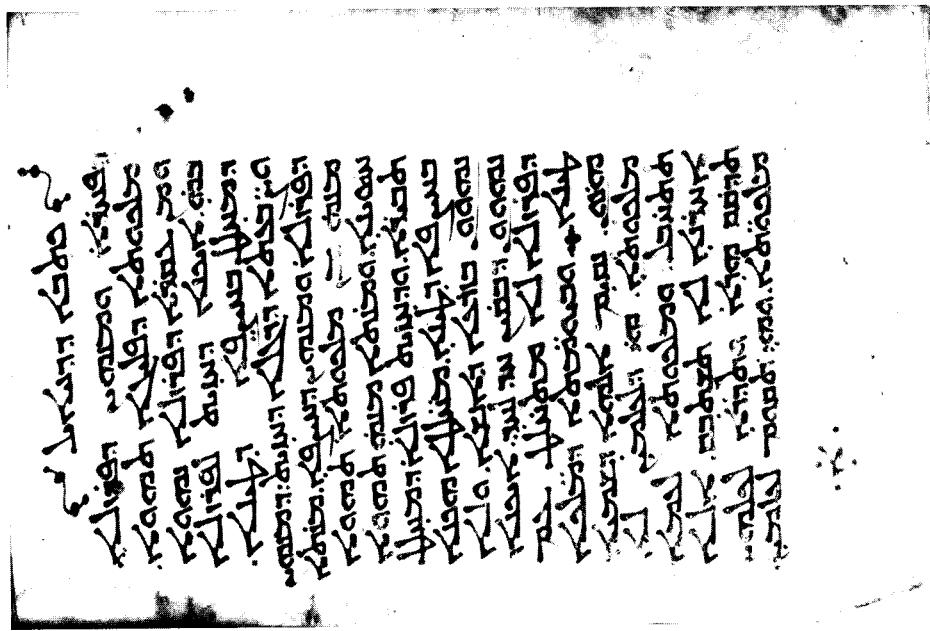
Planche I



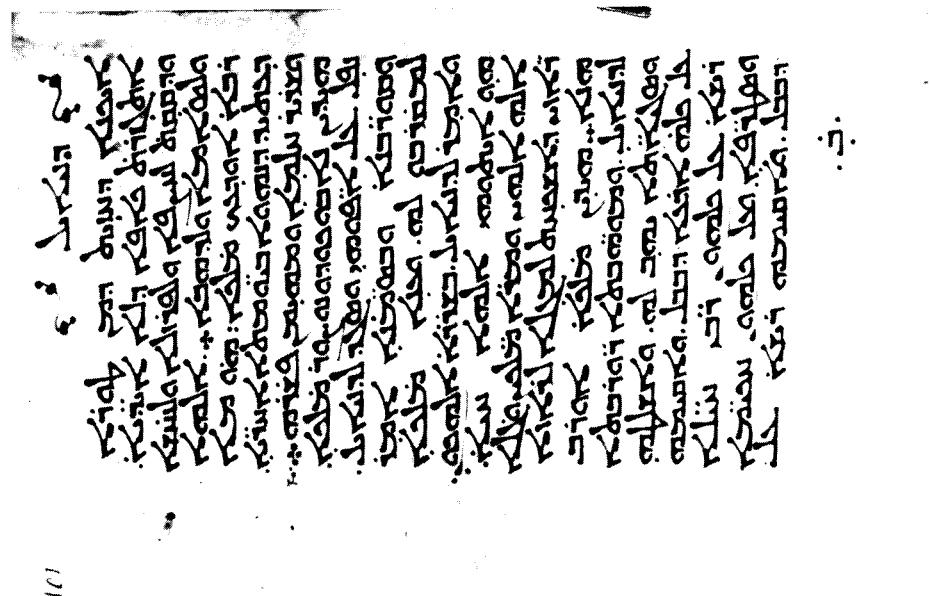
B



A



D



C

que dix feuillets pour l'ensemble des deux premiers cahiers, dont certains refaits. De même, il manque le dernier folio du cahier 18 (entre les ff. 167 et 168). Les lacunes sont nombreuses à partir du f. 238, qui porte la marque du début du cahier 26, et jusqu'au dernier feuillet (251), qui est le premier du cahier 32. Ce cahier était sans doute le dernier du manuscrit : il porte le début de la *Lettre aux Hébreux*, dernier livre de la version courante de la Bible syriaque, qui ne comportait pas l'*Apocalypse*. Les cahiers 4 à 25 étaient donc tous des quinions, et rien ne permet de supposer qu'il en allait autrement pour les autres, à part peut-être pour le dernier qui s'ajustait souvent à la longueur du texte restant. Tous les diplômes sont superposés côté fleur vers l'extérieur du cahier, côté chair vers l'intérieur, contrairement à la loi dite de Gregory qui ne semble pas avoir jamais été respectée par les scribes syriaques. Cela entraîne une différence dans l'aspect du parchemin entre la page de droite et celle de gauche, sauf au milieu du cahier (deux côtés chair) ou au changement (deux côtés fleur).

Un deuxième témoin ancien est le ms. *syr.* 27, un manuscrit de la tradition occidentale, puisqu'il contient le 4^e livre des *Rois* selon la version hexaplaire, et *Daniel* dans la version de Paul de Tella, versions bibliques dont l'usage ne s'est jamais répandu chez les Orientaux. La deuxième partie est précisément datée du mois de Kanun 1^{er} 1031 S (décembre 699 J.C.) (pl. I C, D), la première est de la même écriture. Il comporte des quinions, sauf les deux premiers cahiers qui sont des quaternions. Le parchemin est régulièrement placé côté fleur vers l'extérieur des cahiers.

Il nous a semblé utile de remonter, dans la mesure du possible, au-delà de la fin du VII^e siècle, mais aucune observation directe n'a été possible à partir des manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Nous avons tâché, dans ce but, de tirer quelques indications du catalogue de la British Library¹ qui heureusement, et contrairement à la plupart des autres, fournit quelques indications : le ms. *BM Add.* 12150, écrit à Édesse en 723 S (411-12 J.C.), le plus ancien manuscrit syriaque daté connu, comporte 255 folios répartis en 26 cahiers, et les signatures citées vont de 10 en 10 ; pour le ms. *BM Add.* 14425, dont la 1^{re} partie est datée de 775 S (463-64 J.C.), Wright signale des signatures aux ff. 61, 71, 100 (mais avec une lacune d'un feuillet après le f. 89), 110 etc. ; le ms. *BM Add.* 17102, qui date de 910 S (598-99 J.C.) comporte 60 feuillets et avait 7 cahiers dont le premier manque ; le ms. *BM Add.* 14431, antérieur à 856 S (544-45 J.C.) puisqu'il a été collationné à cette date, comporte 158 feuillets et une lacune de deux feuillets pour 16 cahiers. Même si un tel sondage n'autorise aucune conclusion ferme, il permet néanmoins

1. W. Wright, *Catalogue of Syriac Manuscripts in the British Museum acquired since the year 1838*, Londres, 1870.

de voir que la composition des cahiers en quinions remonte à la plus ancienne époque des manuscrits syriaques¹.

C'est le même modèle, tant pour la taille des cahiers que pour la disposition des côtés du parchemin, qui est resté de règle ensuite dans les *scriptoria* des couvents syriaques, aussi bien dans l'Église syrienne orientale, dite nestorienne, que dans l'Église syrienne occidentale, dite jacobite ou syro-orthodoxe². On pourra citer le ms. *syr.* 9, jacobite, qui remonte au XIII^e siècle³, et est aussi formé de quinions comme le ms. *syr.* 402, un Nouveau Testament de 1543 S (1231/32 J.C.) (pl. II A, B). Le ms. *syr.* 362, déjà cité⁴, qui peut dater des XII^e-XIII^e siècles, ne comprend plus que les cahiers 4 à 20, tous des quinions. De la même époque, le ms. *syr.* 359, qui a été achevé entre le 15 et le 30 septembre 1235 et appartient à la tradition nestorienne, comprend 20 cahiers, des quinions sauf les premiers, 12^e, 13^e et 14^e qui sont des senions. Dans tous les cahiers, les diplômes de parchemin sont superposés dans le même sens, côté fleur vers l'extérieur.

Le modèle s'est perpétué jusqu'aux époques les plus récentes et est passé sans problème du manuscrit sur parchemin à celui sur papier, qui est régulièrement formé de quinions : c'est le cas du *syr.* 255, un lexique de Bar Ali copié à Alep en 1668 J.C. Il en va de même pour les manuscrits en *garchouni*⁵, comme le ms. *syr.* 238, un recueil de pièces diverses (hagiographie, controverses etc.) écrit en 1785 S (1473/74 J.C.), ou le *syr.* 237, qui a été copié au Caire en 1553 J.C. Encore au XIX^e siècle, précisément au mois de Ab 2134 S (août 1823 J.C.), à Alqosh au Nord de l'Iraq, Thomas fils d'Israël a copié le *syr.* 431 en écriture nestorienne et l'a monté en quinions, et au milieu du siècle (2166 S = 1854/55 J.C.), un recueil d'homélies de la tradition occidentale (*syr.* 377) est de même formé de quinions.

Certes, toute règle se doit de souffrir des exceptions, et le schéma ne se retrouve pas avec une régularité mécanique. Souvent, un

1. Cela ne semble pas être le cas pour les manuscrits anciens sur parchemin en Égypte. Voir l'article de U. Zanetti dans le même volume. Le modèle utilisé dès les plus anciens exemplaires dans les manuscrits coraniques (voir F. Deroche, *À propos d'une série de manuscrits coraniques anciens*, dans *id.*, éd., *Les manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie*, Actes du colloque d'Istanbul 26-29 mai 1986, Istanbul/Paris, 1989, p. 101-111, surtout 107 sq.) pourrait donc avoir son origine dans les manuscrits syriaques et s'être répandu de là dans tout le monde arabe.

2. C'est un autre indice que le modèle est ancien et sans doute antérieur à la formation de deux traditions indépendantes, à partir du V^e siècle.

3. Il porte une invocation d'un possesseur datée de 1601 S (1289-90 J.C.) et contient des extraits de l'Ancien Testament.

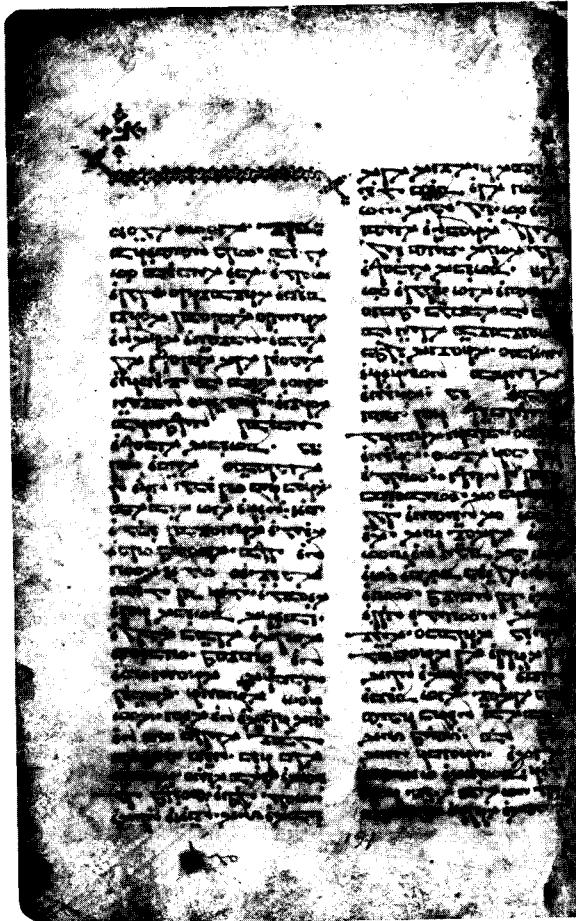
4. *Supra*, p. 154 n. 1.

5. Système consistant à transcrire un texte en langue arabe mais en caractères syriaques, et utilisé assez couramment par les chrétiens du Proche-Orient quand ils sont devenus arabophones.

8

V

Paris, B.M.F., Sg. 373, E. 1 v°
f. 39 v°



D

Paris, B.M.F., Sg. 373, E. 1 v°
f. 39 v°



C

ou deux cahiers du livre rompent le rythme, et on trouve ainsi des quaternions, des senions ou même quelques cahiers de 14 feuillets¹. Les exceptions sont particulièrement fréquentes en fin de *codex*. Le scribe a souvent adapté la taille du, ou éventuellement des derniers cahiers, à la quantité de texte qu'il lui restait à copier, par souci sans doute de ne pas gaspiller le support². Mais si l'on note ainsi une certaine irrégularité, celle-ci ne contredit pas le fait que la majorité des cahiers de ces manuscrits reste formée de quinions.

Inversement, les manuscrits formés régulièrement selon un autre schéma sont très rares. C'est le cas du *syr. 365*, un ms. sur papier copié dans le couvent de Rabban Hormizd près d'Alqosh en 1534 S/ 620 de l'Hégire, soit entre le 4 février et le 30 septembre 1223 J.C., qui est formé de 23 senions, du *syr. 367* II^e partie (1251-52 J.C.), composé en majorité de senions, et du *syr. 135*, également du XIII^e siècle, qui est formé en majorité de quaternions³. Mais ces manuscrits restent des exceptions, et on doit constater que la composition en quinions domine toute l'histoire du manuscrit syriaque.

On doit donc en tirer la conclusion qu'il n'existe pas pour les scribes syriaques de procédé d'imposition, et que l'élément de base du manuscrit était le diplôme, et non la peau ou la feuille de papier. Le copiste écrivait sur des diplômes déjà découpés, qu'il superposait tous dans le même sens.

Les marques des cahiers, ou comment monter le manuscrit

Les marques des folios

Paradoxalement, on doit remarquer qu'il n'y a en général aucune marque permettant de monter le cahier lui-même⁴. Les scribes n'ont pratiquement jamais noté la foliotation ou la pagination, si ce n'est dans quelques copies de la fin du XIX^e siècle, et sous influence occidentale sans doute. Le *syr. 431*, déjà évoqué, copié en 1823 J.C.,

1. Nous ne mentionnons pas ici les cahiers de 9 feuillets et un talon : ce sont des quinions dont un feuillet a été ôté parce qu'il était endommagé. Par mesure d'économie, l'autre a été utilisé quand même, mais la composition des cahiers ne déroge pas à la règle du quinion.

2. Les exemples sont nombreux : ainsi le *syr. 370*, du XIII^e siècle, qui est composé de 18 quinions et se termine par un quaternion, le *syr. 377* déjà cité dont le 27^e et dernier cahier est un senion. Mais des irrégularités se notent aussi ailleurs dans les manuscrits : le *syr. 27* commence par deux quaternions, avant de continuer en quinions.

3. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un manuscrit melkite. Peut-on y voir une influence grecque ?

4. On ne peut considérer comme tels les signes extrêmement courants qui se trouvent à côté du début de la première ligne d'écriture en haut à droite de chaque verso. Ils sont simples, en général quatre points noirs en losange.

comporte une foliotation en caractères syriaques¹ en haut à droite de la page au verso de chaque folio², mais qui semble avoir été secondaire pour le scribe : il est passé directement de 119 à 130 puis s'est arrêté à 137, alors que le manuscrit comporte 197 folios, comme s'il n'en sentait pas la nécessité. De même le *syr.* 394, copie exécutée par Mgr Addaï Scher³ au début de notre siècle, comporte une pagination en chiffres arabes et également, à partir du f. 7, en caractères syriaques. Le *syr.* 379 II (ff. 7-74), achevé le 18 janvier 1899⁴, est folioté en caractères syriaques dans la marge du verso de chaque folio.

L'utilisation de réclames a été rare et tardive⁵. La collection de Paris n'en porte que peu d'exemples. Parmi ceux-ci, on notera le *syr.* 373, un bréviaire jacobite d'août 1985 S (1674 J.C.), qui porte des réclames écrites verticalement au bas du verso de chaque folio (pl. II C). Le *syr.* 401, copié par un Oriental à Rome en 1730, en a aussi. Dans le *syr.* 398 I, qui date du printemps 2068 S (1757 J.C.) et qui est un recueil de textes en *garchouni*, les réclames sont tantôt en *garchouni*, tantôt directement en arabe. Les manuscrits *syr.* 431 (1823 J.C.) et *syr.* 375 – lequel date sans doute de 2190 S (1879 J.C.)⁶ – portent également des réclames.

De telles remarques ne sont pas sans poser problème : on peut se demander comment les scribes montaient leurs cahiers une fois le texte écrit. En tout cas, cela explique sans doute les nombreuses erreurs et inversions que l'on note dans le remontage des feuillets lors des restaurations.

1. Comme en hébreu, on a en général utilisé en syriaque l'alphabet pour noter les chiffres, de *olaph* à *teth* pour les unités, de *yudh* à *sodhé* pour les dizaines, puis soit de *qoph* à *taw* pour les quatre premières centaines, soit directement à nouveau les premières lettres mais avec un petit trait pour noter toutes les centaines (système appelé ici «caractères syriaques»). Un système de chiffres syriaques a parfois été utilisé aux époques les plus anciennes («chiffres arithmétiques syriaques»). On distinguera les chiffres utilisés par les Arabes (appelés «chiffres arabes») et notre système courant, nos chiffres arabes, appelés ici «chiffres occidentaux».

2. Rappelons que les manuscrits syriaques, comme les livres arabes ou hébreux, commencent par la droite et que le verso correspond à notre recto. Donc, dans ce manuscrit, la foliotation est à sa place normale pour un livre occidental, mais pas pour un livre syriaque. Doit-on y voir un signe d'influence européenne ?

3. Ce manuscrit a formé la base de son édition du *Livre de la Fondation des Écoles* dans la *Patrologia Orientalis*.

4. Il a été copié à Alep, et peut-être à l'initiative du consul de France dans cette ville, H. Pognon, à la collection duquel il a appartenu : ceci pourrait encore justifier une influence du système occidental.

5. Il faut les distinguer soigneusement de la pratique consistant parfois à noter un mot de plus à l'endroit de la réclame pour finir une phrase ou un membre de phrase. Ce mot n'est alors pas répété sur la page suivante, et cette fausse réclame ne revient qu'épisodiquement dans un manuscrit.

6. Voir notre article *Note sur l'histoire du monastère de Saint-Gabriel de Qartamin*, dans *Le Muséon* 98, 1985, p. 95-102.

Les signatures des cahiers

Si la composition des cahiers est remarquablement stable, la manière de les marquer l'est moins. Dans les plus anciens manuscrits, les cahiers n'étaient parfois pas signés : c'est le cas du ms. *BM Add.* 14431 (antérieur à 545 J.C.) qui ne portait à l'origine pas de signature. Le *syr.* 341 porte des signatures (pl. I A, B) mais dont l'encre correspond, semble-t-il, à la première restauration du manuscrit. Aucune signature antérieure n'a laissé de trace.

Les cahiers comportent cependant en général des signatures, qui sont toujours placées dans la marge inférieure de la première et de la dernière page de chaque cahier, donc au recto du 1^{er} folio et au verso du dernier. Ces signatures se font face à chaque changement de cahier. Elles comportent le numéro du cahier, en général en caractères syriaques, mais ce système n'a été adopté que progressivement. Les signatures, pour les plus anciens manuscrits, sont assez variées, comme cela ressort du catalogue de Wright : le *BM Add.* 14427, d'une écriture du VI^e siècle, porte des signatures en chiffres arithmétiques, ce qui était aussi le cas à l'origine du *BM Add.* 17102, de 509 J.C., qui a ensuite été resigné en caractères syriaques. Inversement, le *BM Add.* 12150, de 412 J.C., qui est sans doute le plus ancien manuscrit littéraire syriaque daté, porte des signatures originelles selon un système curieux. Les 22 lettres de l'alphabet ont été utilisées pour les 22 premiers cahiers, et on est revenu aux 4 premières lettres pour les 4 derniers cahiers. Ultérieurement, un correcteur a renuméroté les cahiers en caractères syriaques.

Ce dernier système s'est imposé à partir du IX^e siècle et a été utilisé jusqu'aux manuscrits les plus récents. Mais dans ces derniers, ou dans ceux qui ont été restaurés récemment, on a parfois ajouté aux caractères syriaques des chiffres arabes, ou même le mot *kurras*¹, suivi du nombre en arabe en toutes lettres. Le *syr.* 370 présente un phénomène remarquable, car il est signé en caractères syriaques et, à partir des ff. 50 v-51 r°, également en lettres arabes, mais selon l'ordre de l'alphabet syriaque.

Disposition et décor des signatures

Les signatures sont placées, en règle générale, au milieu de la marge inférieure et sont écrites horizontalement. L'ornementation se développe ainsi autour du numéro, et en largeur. L'existence d'une, de 2 ou de 3 colonnes dans le texte ne semble pas avoir changé quoi que ce soit à cette disposition.

1. «Cahier», en arabe.

Quelques manuscrits font cependant preuve d'une plus grande originalité. Dans le *syr.* 361 (VIII^e-IX^e siècles pour sa partie la plus ancienne), le chiffre est écrit dans la marge inférieure, mais verticalement, et à la limite de la page intérieure du manuscrit (près du dos). À une date ultérieure, un restaurateur a cherché à le réécrire à sa place courante, mais s'est souvent trompé dans le chiffre. De même, le *syr.* 366 (X^e siècle ?) porte des signatures de cahiers en caractères syriaques écrites verticalement de chaque côté de la marge inférieure (pl. II D). Le *syr.* 226, un *Nomocanon* de Grégoire Bar Hebraeus copié en 1799 S (1487-88 J.C.), ne porte que les caractères syriaques dans le coin inférieur interne de la page.

Le décor de ces signatures est en général assez pauvre et réalisé avec une relative économie de moyens. La lettre elle-même est souvent bien écrite, parfois même en *estrangela* assez bien calligraphié – même pour les manuscrits qui présentent une forme d'écriture plus récente (*serjō* ou nestorienne). Elle est souvent encadrée, au moins à droite et à gauche, parfois au-dessus et au-dessous, d'un décor de traits, points, croix, huits renversés, combinant encre noire et encre rouge. Ce décor peut évoquer celui qui orne également les chiffres des chapitres de l'œuvre, ou les péricopes bibliques (*syr.* 363). Le décor n'est pas toujours le même d'un bout à l'autre d'un manuscrit, mais le plus souvent les deux signatures qui se font face sont semblables.

Quelques signatures sont plus ornées. Dans le *syr.* 255 (1668 J.C.), ce sont de simples combinaisons de la forme de base de la lettre, surlignées à la pointe noire, qui forment l'ornementation. Le *syr.* 373 (1674 J.C.) porte de grands caractères *estrangela* colorés en ocre avec un décor de points rouges et verts. Le *syr.* 376 (IX^e siècle), lacunaire, n'a gardé qu'une seule signature (f. 14 r°), inscrite dans une rosace ornée (pl. III A). Le *syr.* 393, pour sa partie ancienne (XV^e siècle ?), porte des signatures inscrites dans des vignettes carrées formées d'entrelacs rouges et verts. Mais l'exemple le plus spectaculaire est formé par le *syr.* 356 : il ne reste que 4 feuillets et une seule signature (f. 3 v°) du manuscrit originel, à peintures¹. Le *olaph*, marque du premier cahier (pl. III B), est mis dans un cadre fait d'un entrelacs de rubans de couleurs diverses à la peinture, qui rappelle la miniature et le cadre en portique du titre : il a manifestement été fait par le même enlumineur.

En fait, quel que soit le décor de la signature, celui-ci est un élément de l'ornementation générale du manuscrit qui, en dehors de rares manuscrits à peintures, ne comprend guère qu'un titre sous cadre

1. J. Leroy, *Le manuscrit 356 de la Bibliothèque nationale de France, sa date et son lieu de composition*, dans *Syria* 24, 1944-45, p. 194-205, et *Les manuscrits syriaques à peintures conservés dans les Bibliothèques d'Europe et d'Orient*, Paris, 1964, t. 1, p. 409-411.

à portique (pl. II C), des sous-titres rubriqués et quelques points encadrant dans les marges les changements de chapitres (pl. II A, B), parfois marqués dans le texte par une frise (pl. II D). Les signatures sont généralement assorties à ces autres marques.

Les titres courants

Certains manuscrits portent une marque spéciale au changement de cahier : c'est une sorte de titre courant placé en bandeau dans la marge supérieure, et qui indique le titre du chapitre ou de l'œuvre en cours. Cette indication est en général rubriquée. La pratique semble ancienne. Dans le *syr.* 341 (VIII^e siècle), il reste la trace de ces titres qui indiquent le livre biblique en cours. Ils sont placés dans la marge supérieure de la dernière page du cahier, légèrement décalés à droite, et semblent avoir été écrits en rouge lors de la copie du manuscrit (pl. I B). Plus tard, lors de la première restauration, ils ont été repassés en noir, tandis que les signatures étaient ajoutées. Il n'est guère possible de dire si les petits points rouges qui encadrent ce titre datent de la première ou de la seconde étape. En tout cas, il semble que ces titres courants aient été la seule signature des cahiers dans la première forme du manuscrit. De même dans le *syr.* 27 (fin VII^e siècle)¹, la première partie comporte de tels titres courants dans la marge supérieure de la dernière page du cahier, alors que la signature est dans la marge inférieure de la première page du folio suivant. Inversement, dans la deuxième partie du manuscrit, le titre courant se trouve également sur la première page du cahier, comme la signature (pl. I C, D).

Sans être jamais devenue courante, l'habitude de noter ainsi le titre du livre en cours se retrouve occasionnellement dans des manuscrits de différentes époques. Ce titre s'étale en général sur les deux pages en vis-à-vis lors du changement de cahier, toujours dans la marge supérieure et toujours rubriqué. Le système coexiste avec la signature des cahiers. On le note ainsi dans le *syr.* 372 du IX^e siècle, et le *syr.* 364 du XII^e ou XIII^e siècle. Il ne nous est pas possible de dire si le fait que tous ces manuscrits portent le texte biblique correspond à un hasard.

Les reliures, ou comment utiliser le manuscrit

Nous avons déjà noté que les reliures d'origine sont relativement rares dans le fonds de la Bibliothèque nationale de France, car elles sont le plus souvent arrivées trop endommagées, et les manuscrits ont été reliés à neuf lors de leur entrée dans les collections françaises.

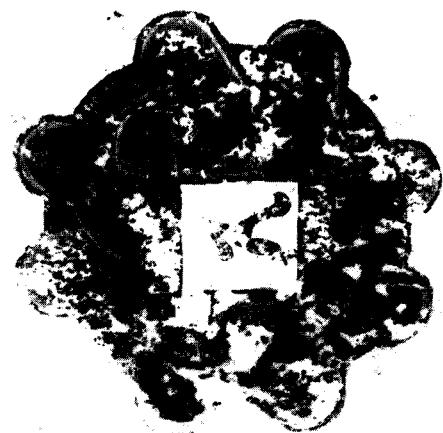
1. Voir *supra*, p. 158.

Planche III



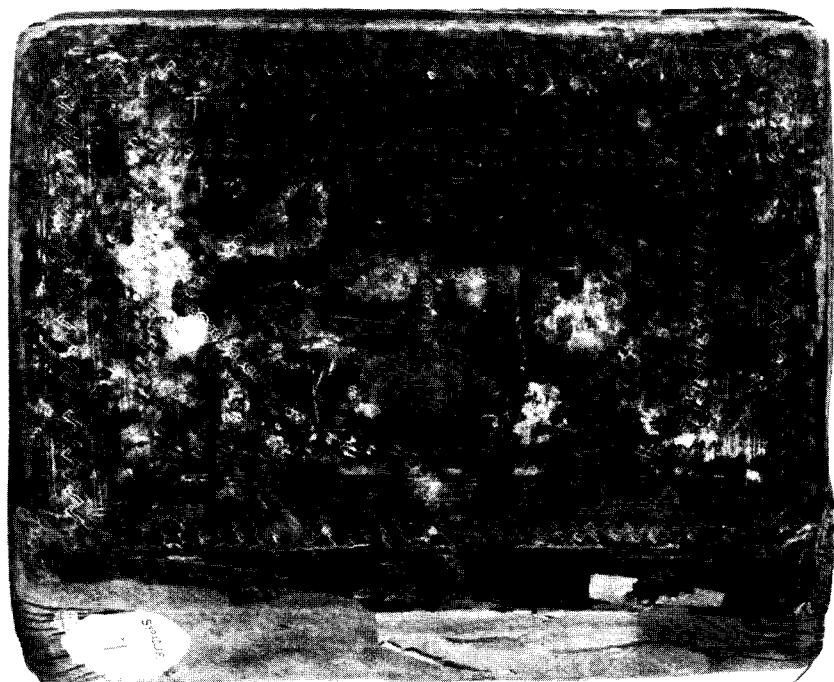
A

Paris, B.n.F., *Syr. 376*, f. 14 r°



B

Paris, B.n.F., *Syr. 356*, f. 3 v°



C

Paris, B.n.F., *Syr. 371*

Celles qui subsistent sont montées sur ais en bois, parfois en carton pour les reliures les plus récentes des petits manuscrits. Les tranchesfiles ressortent et les nerfs sont en relief. Les ais sont entièrement recouverts de peau, et on distingue généralement des traces de fermeoir. Le décor est toujours réalisé à froid, et il est généralement très sobre. Ce sont des combinaisons de filets, de points, d'entrelacs au compas (*syr.* 27). Les reliures les plus ornées comportent un cadre ornemental constitué de filets ou de fleurons sur les deux plats, à l'intérieur duquel un motif est centré. Pour le *syr.* 367, il s'agit seulement d'un petit fleuron.

Dans d'autres cas, le décor est plus complexe. Ainsi, le *syr.* 226 porte une rosace sur le premier plat et une étoile à six branches sur le second, tandis que huit pointes de flèches partent des angles et des côtés du cadre. Certaines reliures reprennent un motif ornemental fréquent dans les manuscrits, une croix en pleine page posée sur un socle à degrés (*syr.* 370 où la croix est dessinée en lignes de petits cercles). Sur le plat supérieur du *syr.* 371, seul élément conservé de la reliure ancienne, la croix potencée, tracée dans le sens de la largeur, repose sur un arc de cercle dans lequel se trouve l'inscription «le faible Adam» (pl. III C).

Ce décor est en général assez maladroitalement composé, les motifs étant parfois mal centrés, et empiétant souvent les uns sur les autres. Le *syr.* 370 présente même un cas particulier : le décor du plat inférieur est décentré du côté de la gouttière, comme si la reliure avait été fabriquée initialement pour un manuscrit plus épais.

La datation des reliures est particulièrement difficile. Elles ne portent pas de date, et correspondent parfois à une restauration du manuscrit¹. En général, elles ne semblent pas très anciennes, et on a en tout cas continué d'en réaliser sur ce modèle jusqu'à la fin du siècle dernier (*syr.* 375). Mais on connaît aussi des reliures couvertes de papier ou de tissu (*syr.* 377).

* * *

L'impression qui ressort d'une étude formelle de la présentation des manuscrits syriaques est celle d'une remarquable stabilité, d'une continuité, d'une certaine forme d'immobilisme même, qui exclut la véritable créativité. Le moule du quinion se note dès l'origine, et si les marques des cahiers ont quelque peu flotté au départ, le modèle semble à peu près stable à partir du IX^e siècle. Et, sauf exception, on ne trouve pas de composition particulièrement belle et ornée au-delà

1. Voir le ms. *syr.* 370, dans lequel on a relié ensemble des cahiers provenant de six manuscrits différents des XVI^e-XVII^e siècles.

du XIII^e siècle. Les modèles les plus récents ne sont que des reproductions de schémas mis en place dès l'origine.

Une telle constatation n'est pas sans intérêt : peut-être faut-il la mettre en rapport avec la situation des moines copistes syriaques, qui, dans un monde de plus en plus arabisé et islamisé, ont cherché à maintenir leurs traditions culturelles et religieuses. Dans ce contexte, la copie indéfinie de modèles anciens, l'attachement aux formes traditionnelles, était un moyen de sauvegarder leurs traditions, mais de manière de plus en plus dégradée.

Françoise BRIQUEL-CHATONNET

(CNRS, URA 1062 *Études sémitiques, Paris*)

Les manuscrits de Saint-Macaire : Observations codicologiques

En 1981-1982, nous avons eu le privilège de séjourner au monastère de Saint-Macaire, au désert de Scété (Wādī al-Natrūn, Égypte), ce qui nous a permis d'en cataloguer les manuscrits, dont une première description a été publiée, en attendant de disposer de loisirs suffisants pour mettre au point un catalogue raisonné¹.

Les données codicologiques dont il sera question ci-dessous ont été recueillies en 1990 à partir de nos fiches établies sur place en 1981-1982². Nous ne disposons pas de microfilms de ces manuscrits (sauf pour un certain nombre de passages dont le contenu nous intéressait pour d'autres raisons). Par ailleurs, nous devons attirer l'attention des codicologues sur le fait que, intéressé au premier chef par le contenu des manuscrits, nous n'avons considéré la codicologie que comme une «science auxiliaire» ; ne disposant sur place ni du temps ni du matériel nécessaires pour nous livrer à une enquête codicologique approfondie, nous n'avons relevé que les données qui nous ont alors paru pertinentes, essentiellement celles qui devaient nous permettre de dater, au moins de manière approximative, les manuscrits catalogués, de confirmer (ou d'inflimer) nos soupçons quant à une éventuelle identité de scribe, ou de reconnaître les cahiers qui, par suite d'une erreur de reliure, avaient échoué dans un *codex* différent du volume originel.

1. Précisons d'emblée que toutes les références aux manuscrits de Saint-Macaire seront faites d'après le numéro d'inventaire que l'on trouvera dans notre *Inventaire [Les manuscrits de Dair Abû Maqâr. Inventaire (= Cahiers d'Orientalisme, 11), Genève, éd. Patrick Cramer, 1986, 102 p.]*; donc «n° 302» désigne le manuscrit *Inv. 302 = Comm. 7 : op. cit.*, p. 43. Cette même manière de procéder a été suivie dans nos *Filigranes vénitiens [Filigranes vénitiens en Égypte, dans Studi albanologici, balcanici, bizantini e orientali in onore di Giuseppe Valentini S.J. (= Studi albanologici. Studi e Testi, 6), Florence, éd. Leo S. Olschki, 1986, p. 437-499]*.

2. Toutefois, après la Table Ronde, un bref passage en Égypte (avril 1991) nous a permis de résoudre certains cas douteux.

La collection du monastère de Saint-Macaire : une bibliothèque homogène

La bibliothèque du monastère de Saint-Macaire est typiquement «monastique», c'est-à-dire essentiellement composée de livres religieux (parmi lesquels plus de la moitié sont des ouvrages liturgiques), et pauvre en manuscrits de luxe ; en particulier, l'ornementation – quand il y en a – est simple, le plus souvent limitée à des croix en pleine page ou à des frontispices, et on n'y trouve qu'un tout petit nombre de manuscrits richement enluminés ; de même, les reliures sont utilitaires, et non pas luxueuses.

A. *Importance matérielle* : 490 «manuscrits», représentant en fait près de 550 *codices* différents, et totalisant un peu plus de 92 000 feuillets¹. Cela devrait équivaloir *grosso modo* à un peu plus de 5 % des manuscrits chrétiens conservés en Égypte dans les fonds dépendant de l'Église Copte Orthodoxe².

B. *Importance historique* : ce fonds est homogène, c'est-à-dire que, dans l'ensemble, il nous est parvenu tel qu'il était au moins pendant les cinq derniers siècles. Le nombre de volumes qui l'ont quitté, ou qui sont venus s'y ajouter de l'extérieur, est suffisamment réduit pour que l'on puisse, à partir de la bibliothèque d'aujourd'hui, se faire une idée de ce qu'elle a été depuis le XV^e siècle. L'âge des manuscrits actuellement conservés va du XIII^e au XX^e siècle (une douzaine du XIII^e siècle, dont 5 datés ; une soixantaine du XIV^e siècle, dont 21 datés ; une vingtaine du XV^e siècle, dont 3 datés ; une trentaine du XVI^e siècle, dont 16 datés ; les manuscrits du XIX^e siècle représentent près de 45 % du total avec plus de 220 unités, dont 125 manuscrits datés avec précision). On voit tout le parti qu'il est possible d'en tirer en matière d'archéologie du livre, d'autant plus que la majorité de ces *codices* ont été copiés à Saint-Macaire même ou dans d'autres ermitages scétiques. Dans la mesure où nos propres recherches nous ont amené à prendre en main nombre de manuscrits chrétiens d'Égypte d'autres provenances, nous avons aussi pu constater que les observations faites sur le *corpus macariote* n'étaient pas dénuées de validité.

C. *Intervention d'érudits ou de bibliophiles* : comme dans tout fonds ayant une certaine histoire, des personnalités des siècles antérieurs ont pu intervenir, et laisser la marque de leur passage. Outre quelques restaurations effectuées aux XVII^e et XVIII^e siècles, on relèvera le remarquable travail de regroupement et d'identification des manuscrits hagiographiques réalisé au début du XX^e siècle par l'higoumène

1. Il est à noter que seuls ont été pris en considération les manuscrits entiers : faute de temps, les fragments conservés dans des boîtes n'ont même pas été examinés.

2. Cf. le calcul fait dans notre *Inventaire* (cité *supra*, p. 171 n. 1), p. 7-9.

‘Abd al-Masīḥ Ṣalīb al-Mas‘ūdī al-Baramūsī, lequel a aussi utilisé et annoté les euchologes qu'il a collationnés pour son édition parue en 1902. En outre, diverses personnalités, et en particulier nombre de patriarches, ont laissé leur autographe dans ces manuscrits.

Synthèse des données codicologiques

Les données codicologiques du *corpus* macariote peuvent commodément être réparties en quatre sections : matière (papier), cahiers (quinions), signatures (le plus souvent originales), et foliation (également originale).

A. *Manuscrits en papier* : le seul témoin copte en parchemin est un demi-folio pris dans une reliure, daté du IX^e siècle ; il y a en outre quatre manuscrits éthiopiens en parchemin, copiés vers la fin du XIX^e siècle. Tout le reste est en papier. Ce papier est de diverses qualités, que l'on peut distinguer du premier coup d'œil, mais à propos desquelles nous aurions aimé être mieux informé alors¹ : un papier arabe, généralement épais et de bonne qualité, d'une couleur allant d'un brun plutôt foncé (qui rappelle celui du papier d'emballage du type «kraft») au blanc ivoire, dans les manuscrits antérieurs au XVI^e siècle ; un papier dans lequel on distinguait des lignes que nous avons interprétées comme des traces de vergeures et de pontuseaux (en lignes serrées et bien perpendiculaires), mais sur lequel nous n'avons pas aperçu de filigrane, dans un certain nombre de manuscrits postérieurs au XV^e siècle ; du papier occidental muni de filigrane à partir du XVI^e siècle ; et enfin, du papier moderne de luxe, sans filigrane, dans certaines copies du XIX^e ou du XX^e siècle.

Diverses remarques doivent être faites à ce propos :

a) faute d'expérience, le «papier arabe» n'a pas pu être caractérisé de manière plus précise. Pourtant, nous avons souvenir d'un certain nombre de détails qui, à l'époque, nous ont frappé, comme la présence d'un papier plus fin et moins solide, d'aspect quelque peu glacé, dans un manuscrit de grand format (38 × 26 cm), en deux volumes, copié en 1211 A.D. par un melkite d'Égypte (n° 302-303) ; ou

1. À la suite de la Table Ronde organisée par l'ENS, nous avons pu entrer en contact avec le groupe de chercheurs parisiens qui, sous la direction du Professeur Jean Irigoin, étudiait alors les papiers non filigranés [voir J. Irigoin, *Les papiers non filigranés. État présent des recherches et perspectives d'avenir*, dans M. Maniaci et P.F. Munafò, éd., *Ancient and Medieval Book Materials and Techniques*. Erice, 18-25 september 1992, I (= Studi e testi, 357), Cité du Vatican, 1993, p. 265-312 ; avec, aux p. 310-312, le «questionnaire de description du papier non filigrané», par M.-Th. Bavavéas et G. Humbert]. Lors de la séance de ce groupe qui s'est tenue le 14/02/1991, Madame Marie-Thérèse Bavavéas a présenté une communication sur les *Caractéristiques d'un groupe de manuscrits datés copiés en Égypte*, où elle proposait certains principes de clarification qui nous ont semblé pertinents. Pour permettre aux codicologues de tirer un meilleur parti de notre texte, nous avons aligné ici notre vocabulaire sur celui de Mme Bavavéas.

encore celle de feuillets de couleur rose dans un manuscrit en papier arabe que nous avions alors situé au XV^e siècle (n° 262)¹. De même, nous avions explicitement remarqué que le papier de certains manuscrits était brun (n° 2 ou n° 36 par exemple)², que dans d'autres manuscrits anciens les «vergeures étaient apparentes» (ainsi au n° 402, daté de 1313), et nous avions même noté «nombre de plaques plus claires entre les vergeures» pour le n° 406, un manuscrit que nous avions daté du XV^e siècle d'après les critères paléographiques, mais pour lequel il serait particulièrement intéressant de recevoir une confirmation par la codicologie.

En effet, ce n° 406 se compose de deux manuscrits différents probablement assemblés depuis longtemps : (a) fol. 1-95 : Vies de S. Amba Rū'wais († 1405) et autres textes ; (b) fol. 96-134 (autre manuscrit) : Vie de S. Morqos al-Anṭūnī († 1386). Les deux parties sont écrites sur un papier brun, mais qui n'est pas uniforme : celui de la seconde partie est plus foncé, mais aussi plus lisse que celui de la première ; à l'inverse, les vergeures (verticales) apparaissent nettement dans la première partie, beaucoup moins dans la seconde ; du point de vue paléographique, l'écriture de la seconde partie est plus élégante.

Ici, l'apport de la codicologie est indispensable car, en l'absence de colophon et de toute note utile, elle reste le seul moyen de dater ce manuscrit, qui semble avoir été écrit très peu de temps après la mort des saints dont il rapporte la Vie et les miracles. Lors d'un nouvel examen en avril 1991, la seconde partie, qui contient la Vie de S. Morqos al-Anṭūnī, nous a effectivement semblé antérieure à la première partie, et elle pourrait bien remonter à la fin du XIV^e siècle. La première partie, elle, doit nécessairement avoir été écrite après 1405, car le cinquième des miracles qu'elle rapporte se passe sur la tombe du saint, quelques années après sa mort (tous les autres miracles ont lieu de son vivant, et nous n'avons encore trouvé aucun indice qui permette de dater ce texte avec plus de précision).

b) Nous avons été particulièrement embarrassé par du papier dans lequel on distinguait nettement vergeures et pontuseaux, mais sans y remarquer le moindre filigrane : ainsi, les n°s 141 (22 × 16 cm, XVI^e-XVII^e siècle), 146 (15,5 × 11 cm, a. 1775), 169 (14,5 × 10,5 cm, XVI^e siècle), 231 (18,5 × 13 cm, XV^e siècle), 257 (22,5 × 16 cm, XIX^e siècle). S'agit-il de «papier oriental», de «papier occidental sans filigrane», ou faut-il croire que nous n'avons pas pu y voir un filigrane qui aurait dû s'y trouver ? Plusieurs de ces manuscrits sont de petit format, ce qui pourrait expliquer que le filigrane, relégué dans le coin supérieur du volume, ait disparu lors de la rognure, mais, d'ordinaire, on en remarque tout de même des traces.

1. Ayant pu revoir ce manuscrit en avril 1991, alors que nous avions pris connaissance de la communication de Mme Bavavéas citée à la note précédente, nous le ferions désormais remonter au XIV^e siècle, en le caractérisant de la manière suivante : papier «ivoire» dans lequel une (seule) feuille de papier rose saumon (sans doute de récupération) a été utilisée, comme troisième bifolio des quatrième et cinquième cahiers (à savoir pour les fol. 33 et 38 d'une part, 43 et 48 d'autre part).

2. C'est le papier que Mme Bavavéas compare pour la couleur au «papier d'emballage de type kraft». Ce papier est relativement fréquent dans les manuscrits anciens de Saint-Macaire ; ainsi, on le trouve dans les n°s 381 et 392 [1^{re} partie] – tous deux du XIV^e siècle –, alors que le n° 392 [2^e partie] est fait d'un beau papier «ivoire», (mais il s'agit de deux manuscrits différents qui ont simplement été reliés ensemble).

c) Pour les papiers filigranés, nous ne pouvons que renvoyer à notre article *Filigranes vénitiens en Égypte*¹, dont le titre dit explicitement que la très grande majorité des papiers filigranés sur lesquels ont été copiés les manuscrits de Saint-Macaire sont originaires de Vénétie-Lombardie. Certes, il ne s'agit là que d'une première approche ; en effet, nous ne disposions sur place d'absolument aucun instrument de travail, nous n'avions eu qu'une initiation toute théorique à la science du papier avant de commencer ce travail, et notre temps était sévèrement limité par la nécessité d'arriver à décrire la totalité du fonds en un petit nombre de mois ; cela explique, notamment, que nous n'ayons pas cherché à reconstituer le format de papier utilisé ! Étant mauvais dessinateur, et n'ayant pas le temps, ni la possibilité, de prendre des calques, nous nous sommes régulièrement borné à une description sommaire du filigrane observé – ou, le plus souvent, des parties visibles du filigrane –, avec un rapide croquis, et en ayant l'attention particulièrement attirée par les lettres et les contremarques. Cela nous a permis, par comparaison des manuscrits macariotes datés avec ceux qui étaient dépourvus de colophon, d'assigner à ces derniers une date approximative – ce qui était le premier but poursuivi –, et ensuite de mettre en valeur le rôle considérable joué par l'industrie papetière d'Italie du Nord (et accessoirement de la flotte commerciale vénitienne) dans le commerce du papier en Égypte, entre le XVI^e et le début du XX^e siècle. Mais il nous semble que beaucoup de travail reste à faire en ce domaine, sans doute sur place, en Italie du Nord, où il devrait être plus facile de trouver des papiers datés.

B. *Reliure par quinions* : contrairement à ce qui se passe avec les parchemins, où – en partie pour des raisons d'épaisseur, en partie pour permettre une succession harmonieuse des côtés chair-poil – le quaternion règne en maître, c'est le quinion qui domine, et de très loin, dans les manuscrits arabes chrétiens². Qu'on en juge à partir du fonds macariote (mais, sur ce point, notre expérience des manuscrits arabes chrétiens nous a convaincu qu'il s'agit bien d'une règle générale)³ : nous n'avons trouvé que deux manuscrits, les n°s 2 (XIII^e siècle) et 270 (XV^e siècle), qui soient entièrement composés de quaternions ; quelques manuscrits mêlagent des quinions et d'autres

1. Cité p. 171 n. 1.

2. Même constatation dans la communication de Mme Bavavéas citée *supra* (p. 173 n. 1). Dans les parchemins, en copte comme en grec, c'est le quaternion qui est de règle, mais on trouve bien sûr des exceptions – lire, par comparaison, les observations proposées par Jacques Grand'Henry dans ce volume, aux p. 199-200.

3. Pour être exact, nous devons préciser que, dans un certain nombre de cas où la reliure avait manifestement été refaite sans tenir compte de la construction primitive du manuscrit, nous avons dû nous contenter d'écrire «désrangé» sur nos fiches, sans perdre davantage de temps à essayer de reconnaître la structure originale.

types de cahiers, notamment des senions : ainsi les n°s 34 (XIV^e siècle), 433 (XIV^e-XV^e siècle), 438 (XIV^e siècle), 470 (XV^e siècle), 414 (a. 1525 : 20 quinions et 5 quaternions mélangés), 231 (XVI^e siècle : 1 quinion et 10 senions). Assez souvent, en revanche, le dernier cahier d'un manuscrit est adapté au nombre de feuillets nécessaires pourachever le texte, de sorte que l'on pourra trouver un ternion, un quaternion ou un senion concluant un manuscrit par ailleurs entièrement composé de quinions. Cette règle est tellement ferme qu'elle a parfois entraîné ce que l'on pourrait appeler la «psychologie du quinion», à savoir que tout cahier est compté, lors du foliotage, comme valant dix folios, quel que soit son contenu réel ; ainsi au n° 113 (a. 1335), où un quinion réduit à 9 folios dès l'origine – puisque rien ne manque – a été compté pour dix¹. Cela est surtout vrai dans les manuscrits plus tardifs ; ainsi, le n° 16 (un codex bilingue copto-arabe contenant les douze «petits prophètes», ainsi que Job et Daniel), copié en 1804 A.D. et abondamment (mais pas très artistiquement) illustré, porte de dix en dix folios des «signatures coptes» de cahiers qui ne correspondent absolument pas à la réalité – ce qui peut être dû à une imitation servile de son modèle².

C. *Les signatures des cahiers sont généralement de la main du scribe*, et en arabe ou en copte selon la langue du manuscrit. Si le manuscrit est unilingue arabe, il reçoit normalement la signature, en arabe et en toutes lettres, dans le coin supérieur gauche de la première page (dans le sens arabe, c'est-à-dire celle qui serait la dernière pour nous) ; en revanche, les manuscrits coptes ou bilingues copto-arabes ont conservé la manière traditionnelle de signer les cahiers que l'on trouve dans les anciens manuscrits (par exemple les Pierpont-Morgan), et que, pour faire court, nous appelons «signatures coptes»³ : en allant dans le sens de l'écriture copte, c'est-à-dire de gauche à droite, on trouvera successivement, écrits en copte (et donc avec usage des

1. À moins que l'on n'ait copié deux fois le même feuillet du modèle, puis arraché la page superflue, mais cela ne nous paraît pas très probable, vu qu'il n'en reste nulle trace dans le manuscrit. En revanche, on ne pourrait pas exclure que le scribe ait procédé au foliotage *avant* d'entamer la copie, auquel cas il aurait pu arracher un folio en cours de travail. Le numéro des feuillets et les signatures de cahiers de la main du scribe ont été souvent emportés par le couteau du relieur, et une nouvelle foliotation a pris le pas sur l'ancienne (mais nous faisons ici référence à la foliotation originale).

2. D'après le colophon, celui-ci était un manuscrit du monastère de Saint-Antoine «vieux de 430 ans». Nous n'avons pas relevé le détail des cahiers, mais seulement noté la présence de quaternions, quinions et senions mêlés, et nous avons aussi observé que les «signatures coptes» ne correspondaient absolument pas à la réalité des cahiers.

3. Ce type de signature a déjà été signalé (au moins !) par É. Lanne, *La prière de Jésus dans la tradition égyptienne*, dans *Irénikon* 50 (1977), p. 163-203 (§ III/2, p. 200), et R.-G. Coquin, *Le synaxaire des Coptes. Un nouveau témoin de la recension de Haute Égypte*, dans *Analecta Bollandiana* 96 (1978), p. 351-365 (voir p. 358-359, avec renvoi à des spécimens reproduits dans J. Leroy, *Les manuscrits coptes et coptes-arabes illustrés* [= *Bibl. Arch. et Hist.*, 96], Paris-Beyrouth, 1974, pl. 3-6).

chiffres coptes majuscules)¹, le numéro de la dernière page d'un cahier, la première partie d'une invocation, autour d'une croix, et le numéro du cahier finissant, et, en face, symétriquement, le numéro du nouveau cahier, la suite de l'invocation autour d'une croix, et le numéro de la première page du nouveau cahier, par exemple (n° 16, a. 1804, copiant un modèle ancien) :

$\overline{\lambda}$ $\overline{ic} + \overline{xc}$ \overline{r} || $\overline{\Delta}$ $\overline{yc} + \overline{ec}$ $\overline{\lambda\lambda}$

ce qui équivaut à :

«[fol.] 30 Jésus † Christ [cah.] 3 || [cah.] 4 Fils † (de) Dieu [fol.] 31»

Bien entendu, on peut trouver des exceptions :

(a) le n° 270, un manuscrit melkite d'origine syrienne, porte des signatures en chiffres grecs majuscules ;

(b) le n° 36, un praxapostolos arabe copié en 1246 au monastère de Saint-Jean le Nain au désert de Scété, a ses cahiers signés en *chiffres coptes cursifs* au coin supérieur *droit* ; la signature apparaissait donc au centre du bi-feuillet ouvert (côté extérieur du cahier vers le haut, bien entendu) ;

(c) le n° 87, un lectionnaire copte du XIII^e-XIV^e siècle, n'a reçu de signatures qu'au *verso* du dernier folio de chaque cahier (ce qui correspondrait à la première page du cahier s'il était écrit en arabe) : visiblement, le relieur travaillait comme si le manuscrit était arabe ;

(d) le n° 6, un manuscrit biblique arabe (contenant les livres historiques de l'Ancien Testament) que nous situons au XV^e siècle, voit ses signatures de cahiers *tripplées* : en toutes lettres arabes à gauche, en chiffres coptes cursifs au centre, et en chiffres coptes majuscules à droite de la première page de chaque cahier !

(e) le n° 291 (1^{re} partie), une copie (que nous situerions également au XV^e siècle) du *Livre de l'Exposition* (*Kitāb al-Idāh*) de Sévère ibn al-Muqaffa', ne porte, en fait de signatures, qu'une petite croix au

1. Disons une fois pour toutes que nous appelons «chiffres coptes majuscules» ceux qui sont écrits en lettres-chiffres coptes, correspondant au système connu en grec (le Ψ ayant remplacé le «coppa» grec pour «90») ; les «chiffres coptes cursifs» sont une évolution cursive du tracé de ces chiffres majuscules, qui est employée dans les manuscrits arabes d'Égypte, ainsi qu'au Sinaï. Normalement, les «chiffres coptes majuscules» sont employés dans les textes coptes (et, dans les manuscrits arabes – de manière quelque peu comparable à l'usage des chiffres romains en français –, pour disposer d'une numération d'un autre type, parfois dans les marges des manuscrits canoniques pour faire référence aux canons servant de sources) ; en revanche, les «chiffres coptes cursifs» furent longtemps employés dans les manuscrits chrétiens d'Égypte écrits en langue arabe, non seulement pour la foliotation, mais aussi pour des calculs (comme en témoignent les feuillets de garde de certains manuscrits de Saint-Macaire). Sauf quelques exceptions (cf. *infra* : D. (a) [p. 178]), nous croyons pouvoir affirmer que l'usage de la numération décimale en chiffres arabes n'apparaît guère dans les manuscrits chrétiens d'Égypte avant le XVIII^e ou (surtout) le XIX^e, et même le XX^e siècle ; aujourd'hui, elle n'est plus connue que par les lecteurs habituels de manuscrits (ce qui est le cas d'un certain nombre de moines).

début de chaque cahier mais, comme la foliotation est de la main du scribe, le relieur pouvait aisément accomplir sa tâche sans commettre d'erreur, s'il savait compter ;

(f) on trouve parfois un «appel» formé d'une petite croix faite de quatre points ou de quatre traits au dernier folio du cahier, comme dans les n°s 300 et 317, ainsi que dans le «*lectionnaire de Samuel*» (dont il sera question *infra*, spéc. p. 179 et n. 1, et p. 181), qui sont tous des manuscrits du XIV^e siècle.

D. *La foliotation est le plus souvent de la main du scribe, et placée au recto arabe (= notre verso)* : si le manuscrit est arabe, la foliotation ira de droite à gauche, sera écrite en chiffres coptes cursifs et, placée au coin supérieur gauche du recto arabe, elle se trouvera à sa place naturelle ; en revanche, dans les manuscrits coptes ou bilingues copto-arabes, cette même foliotation ira de gauche à droite, tout en étant placée au même endroit que dans les manuscrits unilingues arabes, et, notée en chiffres coptes majuscules, elle se trouvera donc au verso du feuillet d'après le sens de l'écriture copte. Cette position s'explique, bien entendu, par la nécessité de faciliter la tâche du relieur. Les principes généraux énoncés ci-dessus valent pour la majorité des manuscrits ; nous avons relevé que les trois quarts au moins des manuscrits antérieurs au XVI^e siècle semblent avoir reçu foliotation et/ou signature des cahiers de la main du scribe – mais n'oublions pas qu'il s'agit essentiellement de manuscrits monastiques.

Toutefois, les exceptions et les *notabilia* sont en plus grand nombre que pour les caractéristiques énoncées plus haut :

(a) deux manuscrits anciens emploient une numérotation des feuillets en chiffres arabes, et non en chiffres coptes cursifs : le n° 10 (Bible, XIII^e-XIV^e siècle), et le n° 317 (Commentaire de l'Apocalypse, XIV^e siècle, un produit d'atelier sur lequel nous reviendrons) ;

(b) le n° 53, un *lectionnaire copte* du XIV^e siècle, est paginé, comme l'étaient les manuscrits coptes anciens, mais il ne l'est qu'aux seules pages paires¹, qui correspondent au verso en copte : cette «*pagination*» ne se distingue donc d'une foliotation que par le nombre qui y est inscrit, qui correspond chaque fois au double de ce qu'il aurait été si l'on avait simplement folioté ce manuscrit (on compte donc par «2 n» au lieu de compter par «n») ;

(c) nombre de manuscrits emploient la numérotation par bifeuilles, c'est-à-dire que seuls les cinq premiers folios de chaque cahier portent un numéro. C'est le cas des n°s 2, 4 et 10 (XIII^e siècle), 17, 84, 100, 109, 246, 317, 327, 392, ainsi que des volumes du

1. Ainsi qu'à la première page de chaque cahier, où la foliotation est appelée par les «*signatures coptes*».

«lectionnaire de Samuel» (XIV^e siècle), et du n° 308 (XVI^e siècle)¹. Le n° 58, un lectionnaire copte copié en 1588, doit dépendre d'un modèle qui était numéroté par bifeuillets, comme on le voit au détail suivant, assez curieux : ce manuscrit est signé au moyen de chiffres coptes majuscules, puisqu'il est copte, mais, alors que les cinq derniers folios de chaque cahier (et tous les folios après le fol. 80) portent des nombres normaux, ceux des cinq premiers folios des huit premiers cahiers sont écrits à l'envers : BI, RI, AK..., comme si l'on prononçait l'unité avant la dizaine («2 et 10», «4 et 20»)²; or la langue arabe, dans laquelle l'unité est *toujours* prononcée avant la dizaine, ne justifie pas cette disparité entre les cinq premiers folios d'un cahier et les suivants. Comment expliquer cela ? À notre avis, le scribe s'est trouvé devant un manuscrit qui utilisait la numérotation par bifeuillets et qui l'écrivait à l'envers, d'après la prononciation arabe³; pendant un certain temps, il a fidèlement transcrit les nombres de son modèle quand il y en avait, en écrivant le nombre correct ailleurs ; ensuite, il s'est lassé de transcrire ces fautes, et il a tout écrit de la manière habituelle ;

(d) deux manuscrits attribuent une foliotation propre à certaines parties du texte : le n° 10 (XIII^e-XIV^e siècle), qui contient les livres bibliques de Jérémie et d'Ézéchiel, recommence le compte avec le second texte ; le n° 381, un manuscrit du XIV^e siècle contenant des *hagiographica* sur Notre-Dame, numérote de manière séparée les *Miracles de la Vierge* qui le concluent. Dans les deux cas, la cause en est sans doute qu'on a relié ensemble deux manuscrits différents du même copiste.

C'est du moins le cas dans le manuscrit n° 381. La foliotation, de la main du scribe, va jusqu'au fol. 181 et, après quatre feuillets restaurés à époque ancienne (fol. 182-185), viennent les *Miracles de la Vierge* : ceux-ci (qui commencent au fol. 181) portent une foliotation propre placée au milieu de la marge supérieure ou dans le coin supérieur gauche ; une main, autre que celle du copiste, a remplacé cette dernière foliotation par une foliotation continue (que nous utilisons).

(e) Il arrive qu'un manuscrit bilingue copto-arabe soit folioté dans l'ordre arabe, de droite à gauche : n° 237 (XVI^e siècle).

1. Il est à noter que les volumes du «lectionnaire de Samuel», qui est en copte, sont signés au verso des cinq premiers feuillets de chaque cahier, comme pour un manuscrit arabe. Cette disposition présentait l'avantage de faire apparaître le numéro du folio sur la face visible du bifeuillet lors de l'imposition (le cahier étant placé «la tête en bas»).

2. Remarquons, par parenthèse, que c'est bien ainsi que les manuscrits slavons (et les livres qui les imitent) écrivent les nombres de 11 à 19 (au moins pour la foliotation, parfois aussi dans le corps du texte) ; dans ces nombres, en effet, l'unité se prononce avant la dizaine.

3. Cela se rencontre, en effet, dans certains manuscrits coptes du second millénaire : le scribe, pour qui le copte était une langue apprise, décomposait mentalement le nombre en ses éléments, et écrivait les chiffres dans l'ordre où il les prononçait en arabe.

Notabilia

Il va de soi qu'un travail de description comme celui qui a été accompli est susceptible de livrer une abondante moisson de remarques plus ou moins anecdotiques, des exemples qui viendraient illustrer magnifiquement un cours ou amuser un public savant. Nous nous bornons ci-dessous aux remarques dont le caractère nous a paru suffisamment général pour être susceptible d'intéresser les participants à cette Table Ronde. En particulier, on signalera que les colophons, dont nous ne ferons pas état ici, donnent des informations fort intéressantes sur certains scribes, restaurateurs ou commanditaires de manuscrits.

(a) On reconnaît les traces d'un *travail d'atelier* dans le n° 317 : signatures du correcteur au coin supérieur droit du dernier folio de chaque cahier, double numérotation de chacun des cinq premiers feuillets de chaque cahier, par exemple : 2B, 3B, 4B... pour les fol. 12, 13 et 14, qui sont les 2^e, 3^e et 4^e du second cahier¹; en outre, on y trouve les signatures de cahiers en arabe et en toutes lettres, mais aussi un titre et – fait plus rare à Saint-Macaire – une souscription à la fin du manuscrit. En effet, pour autant que nous ayons pu le constater, les manuscrits monastiques n'ont pas coutume de porter de souscription (= répétition du titre du livre), mais seulement un colophon : la souscription serait-elle une marque du travail d'atelier ?

(b) Deux manuscrits au moins portent des signes au sixième folio de chaque cahier, trace visiblement due à la technique d'imposition suivie par le relieur : nos 268 et 316. Aux nos 132 et 231, le fait que la numérotation des feuillets et les signatures des cahiers, qui sont visiblement contemporaines du manuscrit, ne sont pas dues à la main du scribe, suggère également l'existence d'un travail d'atelier.

(c) Deux manuscrits au moins portent des notes signalant qu'une collation du texte a été faite par le vérificateur : nos 112 et 317.

(d) Le n° 263 est fort curieux. On y trouve une collection canonique de la main d'un moine Georges du monastère d'Amba Bishoï à Scété, qui déclare être «franc de race mais de foi jacobite» (جُرْ جِنْ الْأَفْرَنْجْ جَنْسًا، الْيَعْقُوبِيُّ اعْتَقَادًا), et qui a copié son manuscrit aux mois de Bābah et de Hator 1257 A.M. (= octobre-novembre 1540 A.D.)²; en fait, le manuscrit est parsemé de colophons partiels, localisés dans différents monastères scétiates, dont le plus curieux est

1. Le numéro du folio est en chiffres arabes, celui du cahier en chiffres coptes majuscules.

2. Remarquons tout de suite que l'écriture de ce manuscrit ne paraît nullement être celle d'un étranger ; peut-être ce Georges – qui était sans doute «catholique latin», puisque c'est cela que le mot «Franc» signifiait au Proche-Orient – appartenait-il à une famille de convertis, et il serait retourné à l'Église de ses ancêtres. En tout cas, le *ductus* nous a paru égyptien, tout comme l'utilisation des chiffres coptes cursifs.

qu'ils ne sont pas dans l'ordre chronologique (mais ils sont justes)¹. La meilleure explication nous semblerait être que Georges a circulé dans divers monastères pour rechercher les textes qui l'intéressaient, les a copiés en mettant chaque fois la date et le lieu, et a ensuite relié le tout².

(e) Nombre de manuscrits de Saint-Macaire – qui était le plus important des monastères coptes et où, pendant des siècles, avait obligatoirement lieu la préparation du Myron (l'équivalent du Saint-Chrême) – portent des signatures de patriarches ou d'évêques, accompagnées d'une devise épiscopale en monocondyle, bien difficile à déchiffrer. Il serait important de pouvoir en tirer parti, mais encore faudrait-il en savoir davantage à ce propos. Pour ne prendre qu'un exemple, le n° 315, que nous situons, avec quelque hésitation, au XVI^e siècle d'après ses caractéristiques paléographiques, porte une *waqfiyya* (legs) à Saint-Macaire, datée du 15 Bašans (Pachôn) 1239 A.M. (= mai 1523 A.D.), avec une devise en deux lignes, dont nous n'avons pu lire que la seconde, à savoir *الخلاص للرب بالله الخلاص* – donc, si nous avons bien lu, «Le salut [appartient] au Seigneur, par Dieu [advent] le salut», avec une signature de la main de Jean : il devrait s'agir de Jean XIII, le 94^e patriarche d'Alexandrie, qui occupa le trône patriarchal de 1484 à 1524.

(f) Nous avons parlé à plusieurs reprises du témoin que nous avons appelé le «lectionnaire de Samuel» : il s'agit d'un lectionnaire en plusieurs tomes, soigné et de très bel aspect, mais non enluminé, car il est destiné à une église monastique, et fut copié en 1341-1342 par le moine Samuel de l'ermitage de Biġiġ à Scété (n°s 48, 59, 65, 66, 69 et 72) ; il mesure 33 × 25 cm, avec une surface écrite de 26,5 × 18 cm, et 23 lignes par page ; le 2^e tome a malheureusement disparu (le 3^e et le 5^e sont à présent divisés en deux volumes, alors que le 1^{er} et le 4^e sont restés intacts). Grâce aux colophons que ce scribe a laissés, il est possible de calculer sa vitesse de copie, information dont les codicologues sont toujours, à bon droit, friands. Voici les données et le calcul (toutes les dates sont celles du calendrier copte) :

- le n° 48, 285 fol., a été achevé le 12 Abīb (Épêp en copte) 1057 A.M. ;
- le second tome a malheureusement disparu ;
- le troisième tome (n°s 59 et 65) compte 314 fol., et a été achevé le 20 Hator 1058 A.M. ;

1. Tous sauf un, car celui du fol. 159 : «vendredi 8 Hator 1257» aurait dû porter soit «jeudi 8 Hator 1257», soit «vendredi 9 Hator 1257».

2. Ici non plus, nous n'avons pas pu relever les détails de construction des cahiers, notant seulement «cahiers dérangés et irréguliers (quaternions, senions, etc.)».

Ugo Zanetti

- le quatrième tome (n° 66), 209 fol., fut terminé le 28 Barmoudah (Paremhotep en copte) 1058 A.M. ;
- enfin, le cinquième tome (n°s 69 et 72), qui comprend 298 fol., vit la conclusion de l'ouvrage le 20 Baūnah (Paôné en copte) 1058 A.M.

La seule vitesse d'exécution que nous puissions calculer avec précision concerne le dernier tome car, entre la conclusion du quatrième et celle du cinquième, il n'y a que 52 jours, ce qui ne laissait au scribe vraiment pas le temps de faire autre chose, puisqu'il est donc parvenu à copier, avec soin, 298 folios, soit 6854 lignes, en 52 jours, à la moyenne – nécessairement artificielle – de 131,8 lignes par jour, donc un petit peu moins de 6 folios par jour. Nous ne pouvons pas tirer parti du colophon du troisième tome car, entre l'achèvement de ce troisième volume et la fin du quatrième, il s'est passé un délai de 128 jours, ce qui paraît vraiment beaucoup pour 209 fol. : le scribe a dû faire autre chose dans l'intervalle. On doit aussi remarquer que, entre le moment où notre copiste «Samuel» a achevé le premier tome et celui où il est venu à bout du troisième, 133 jours ont passé, pendant lesquels il a copié le second tome (disparu, mais qui devait aussi avoisiner les 300 fol., vu les mois du lectionnaire concernés) et le troisième, qui totalise 314 fol. ; il aurait donc transcrit un peu plus de 600 folios en 133 jours, ce qui nous donne une moyenne plus basse, qui semble plus conforme aux normes habituelles : un peu plus de 4,5 folios par jour. Mais, bien entendu, rien ne nous dit qu'il a réservé tout son temps de travail à cette transcription !

Ugo ZANETTI

(*Société des Bollandistes, Bruxelles,
Institut Orientaliste, UCL, Louvain-la-Neuve*)

Du parchemin au papier : Remarques sur quelques manuscrits du Proche-Orient

Avant de définir le domaine de nos observations, et de traiter de certaines habitudes que l'on a pu remarquer dans la façon de composer les cahiers, il semble nécessaire d'attirer l'attention sur quelques particularités des manuscrits du Proche-Orient. On pourrait en effet parler de manuscrits arabes, ou turcs, ou persans, bref délimiter le champ de nos investigations en fonction de la *langue* employée pour la copie des textes. C'est d'ailleurs sur cette base que les deux études de cas qui suivent ont été conçues : en effet, pour des raisons qui apparaîtront ultérieurement, il s'avère actuellement plus pratique d'analyser de manière détaillée – et directe – des séries constituées de cette façon. Mais il doit rester clair que cette démarche, pour nécessaire qu'elle puisse être dans l'état présent des recherches, comporte l'inconvénient d'introduire un cloisonnement factice, dans la mesure où, dans l'aire géographique correspondant à la diffusion de l'Islam, un même scribe pouvait être amené à copier des textes dans des langues diverses : ainsi, le Coran, commun dénominateur des musulmans, qu'ils parlent l'urdu, le swahili ou le bosniaque, est-il toujours en arabe. Si l'on s'en tenait trop rigidement à la répartition linguistique, on courrait donc le risque de fractionner la production d'un copiste ou d'un atelier en plusieurs ensembles, alors que, du point de vue de la paléographie et de la codicologie, elle forme un tout cohérent.

On pourrait, il est vrai, envisager de travailler sur des aires géo-linguistiques, ou encore sur des périodes chronologiquement bien définies. Pour séduisante que puisse paraître cette approche, sur le plan théorique, elle suppose que soient résolus les problèmes auxquels nous nous heurtons le plus souvent, et qui sont relatifs à la datation et à la localisation des manuscrits. Et elle conduit, par ailleurs, à sous-estimer un facteur important : la mobilité des copistes ;

on sait en effet que ces derniers n'hésitaient pas à se déplacer d'une région à une autre au cours de leur carrière. Cette pratique, assez commune, contribue sans doute à rendre plus incertains les contours des «provinces codicologiques» telles que l'on serait tenté de les reconstruire.

Une seconde difficulté tient à la surabondance du matériel : conséquence de l'introduction tardive de l'imprimerie, on a copié les textes jusqu'au XIX^e siècle et même au début du XX^e, et le volume des manuscrits – en nombre – reflète cet état de choses : les seuls manuscrits en langue arabe seraient au nombre de trois millions¹ ; ceux en persan, et, dans une moindre mesure, ceux en turc, doivent également se compter par centaines de milliers. Le chiffre est impressionnant, mais les problèmes le sont encore plus : le chercheur est en effet confronté à une dispersion géographique extrême, et à une grande diversité. Par ailleurs, comme le manuscrit s'est maintenu en vie plus longtemps, qu'il a été durablement utilisé et, par voie de conséquence, usé et abîmé, les restaurations *orientales* – parfois successives – ont souvent perturbé son économie initiale, et rendu la tâche du codicologue un peu plus délicate. Le rognage, en particulier, a souvent fait disparaître une plus ou moins grande partie des marges au cours d'opérations répétées de reliure.

Conséquence partielle de cette richesse presque excessive en manuscrits, la qualité des informations dont nous disposons à travers les catalogues est trop souvent médiocre : quand ces catalogues existent – car un nombre important de collections, tant publiques que privées, n'en ont pas² –, ils s'avèrent fréquemment insuffisants, et n'intègrent que trop rarement à la notice des données relatives à la codicologie³.

Les deux dernières difficultés expliquent également que l'on ait cherché dans les sources orientales elles-mêmes une réponse à ces diverses questions. En effet, comme la pratique manuscrite est restée longtemps vivante, et qu'elle a bénéficié par surcroît du prestige incomparable dont jouissaient l'écriture et ceux qui en étaient les praticiens, la littérature relative aux copistes, ou encore les références littéraires qui touchent au domaine du livre manuscrit, sont relativement abondantes et ont fourni à ceux qui s'intéressaient à ces

1. J.J. Witkam, *Aims and methods of cataloguing manuscripts of the Middle East*, dans F. Deroche, éd., *Les manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie* [Varia Turcica, VIII], Istanbul/Paris, 1989, p. 1.

2. J.J. Witkam, *op. cit.* [voit n. 1 *supra*], p. 2-4.

3. Beaucoup de catalogues ne sont en fait que des listes qui se limitent à indiquer le titre des œuvres ; les spécialistes des manuscrits du Moyen-Orient n'ont souvent pas d'autre ressource que d'aller sur place examiner les manuscrits.

questions des éléments de réponse¹. En arabe, les deux mots qui le plus fréquemment désignent les cahiers sont *daftar* et *kurrâs*. Le sens qui nous intéresse n'est, il est vrai, que l'une des significations de ces deux mots, qui peuvent désigner également : «un registre ; un livre de comptes ; un livre», pour le premier, et «une brochure ; une feuille d'un livre», pour le second². Dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, on trouve sous le premier de ces termes un article qui fait l'historique du *daftar* dans notre domaine³. À sa lecture apparaît rapidement le problème majeur rencontré dès que l'on tente ce genre de recherche fondée sur l'analyse des textes : comme l'a souligné N. Abbott⁴, le sens des mots varie parfois considérablement d'un auteur à un autre, si bien qu'il est parfois fort difficile de cerner précisément la signification d'un vocable, et d'éviter de mêler des questions bien différentes. Bien plus, les scrupules philologiques et le sens historique ne vont pas toujours de pair avec une connaissance claire des problèmes spécifiques de la codicologie. En lisant l'article mentionné, on apprend tout d'abord que «les papyrus montrent que des registres de terre, population et impôts étaient tenus en Égypte», et que «les documents qui survivent comprennent des cahiers» ; douze lignes plus loin, l'auteur affirme que «[le papyrus] ne se prêtait pas à la composition de cahiers»⁵.

On chercherait en vain – dans les références réunies par ceux qui ont tenté d'esquisser une histoire de l'emploi des cahiers dans la tradition manuscrite islamique – des indications précises relatives à la technique. On retiendra essentiellement que, se développant dans un univers où le *codex* était devenu la norme⁶, les musulmans ont

1. On peut observer une tendance similaire dans le domaine de la paléographie (cf. F. Deroche, *Les écritures coraniques anciennes : bilan et perspectives*, dans *Revue des études islamiques*, XLVIII, 1980, p. 207-224 ; un exemple de cette approche dans N. Abbott, *Arabic paleography (sic)*, dans *Ars Islamica* VIII, 1941, p. 65-104).

2. E. Lane, *An Arabic-English lexicon*, t. I/3, p. 889-890, s.v. «daftar» ; *Wörterbuch der klassischen arabischen Sprache*, I, p. 127, s.v. «kurrâs». Comme nous le rappelle G. Troupeau, les deux termes sont empruntés le premier au grec (par l'intermédiaire du persan), le second au syriaque.

3. B. Lewis, *EI*², III, p. 78-93, s.v. «daftar».

4. N. Abbott, *Studies in Arabic literary papyri*, II, *Qur'anic commentary and tradition*, The University of Chicago, Oriental Institute publications, LXXVI, Chicago, 1967, p. 57.

5. *Op. cit.* [voir n. 3 *supra*], p. 79 ; comparer avec A. Grohmann, *Arabische Paläographie*, I. Teil [Österreichische Akademie der Wissenschaften, Phil.-historische Klasse, Denkschriften, 94/1], Wien, 1967, p. 75.

6. Des sources arabes signalent l'introduction du *daftar-codex* dans l'usage administratif sous le règne d'al-Saffâh ; peut-être faut-il restreindre la portée de cette indication car, en Égypte, le *codex* était employé par l'administration locale – fidèle en cela à la pratique antérieure (cf. J. Gascou, *Les codices documentaires égyptiens*, dans A. Blanchard, éd., *Les débuts du codex* [Biblioglia 9], Turnhout, 1989, p. 71-101). Par ailleurs, cela ne signifie nullement que le *codex* n'ait pas été connu et employé antérieurement dans le domaine littéraire.

très tôt repris cette forme pour le Coran et pour leurs autres livres ; le rouleau, où les lignes sont perpendiculaires à la longueur, était également connu, mais son utilisation semble avoir été circonscrite aux lettres, aux notes à caractère personnel ou aux documents légaux¹.

Les cahiers des manuscrits de parchemin aux III^e-IV^e siècles de l'Hégire

Les observations qui suivent résultent de l'étude des manuscrits anciens du Coran des collections de Paris² et d'Istanbul³ : dans les deux cas, il s'agit pour l'essentiel de manuscrits de format oblong, mais également vertical, provenant de «geniza» situées, dans le premier cas, dans la mosquée de 'Amr à Fustât, dans le second, dans la mosquée des Omeyyades à Damas –, à quoi s'ajoutent des manuscrits dispersés. Il serait toutefois erroné de parler de manuscrits égyptiens ou damascains, puisque, comme nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, plusieurs textes qui accompagnent des Corans nous révèlent leurs tribulations⁴. Leur situation dans le temps ne fait, elle, aucun doute : la paléographie aussi bien que l'emploi du parchemin fournissent des limites chronologiques très sûres. Pour la période que nous avons définie, le parchemin est de très loin le support le plus fréquemment employé pour les manuscrits qui sont parvenus jusqu'à nous. Non que le papyrus n'ait été utilisé : plusieurs *codices* de papyrus, entiers ou fragmentaires⁵, subsistent et nous démontrent que

1. Pour l'emploi de rouleaux, voir N. Abbott, *op. cit. supra*, (p. 185 n. 4), p. 57-58 : *sahîfa* ; A. Grohmann, *op. cit. supra*, (p. 185 n. 5), p. 108 : *dawâwîn* ; également S. Ory, *Un nouveau type de mushaf. Inventaire des Corans en rouleaux de provenance damascaine, conservés à Istanbul*, dans *Revue des études islamiques* XXXIII, 1966, p. 87-149.

2. F. Déroche, *Les manuscrits du Coran. Aux origines de la calligraphie coranique* [Bibliothèque nationale, Catalogue des manuscrits arabes, 2^e partie, I/2], Paris, 1983.

3. Pour l'historique de la collection de fragments damascains (Şam evraki) conservés au Musée des Arts Turc et Islamique à Istanbul, voir J. Sourdel-Thomine et D. Sourdel, *Nouveaux documents sur l'histoire religieuse et sociale de Damas au Moyen Âge*, dans *Revue des études islamiques* XXXII, 1964, p. 1-25, et *À propos des documents de la Grande Mosquée de Damas conservés à Istanbul. Résultats de la seconde enquête*, dans *Revue des études islamiques* XXXIII, 1965, p. 73-85 ; cette collection est actuellement étudiée par l'auteur de ces lignes. À ces fragments s'ajoutent les fonds des bibliothèques du Musée des Arts Turc et Islamique (sans catalogue) et de Topkapi Sarayi (F.E. Karatay, *Topkapi Sarayi müzesi kütüphanesi, Arapça yazmalar katalogu*, I, Istanbul, 1962).

4. Les exemples de manuscrits qui ont «voyagé» ne manquent pas : on peut évoquer le Coran d'Amâgûr, constitué *waqf* à Tyr, et dont les *membra disiecta* semblent avoir abouti à Damas et au Caire. Un autre Coran est passé de Tarse en Égypte (Paris, B.n.F., Arabe 358 b), comme ce manuscrit damascain conservé au Caire (Dâr al-kutub, *masâhib* 188), qu'A. Grohmann, en dépit des indications sans équivoque de la note de *waqf*, veut absolument tenir pour un manuscrit égyptien (Th. Arnold et A. Grohmann, *The Islamic book*, Florence, 1929, p. 46 ; manuscrit reproduit dans B. Moritz, *Arabic palaeography*, Le Caire, 1905, pl. 42 b).

5. Voir en particulier les manuscrits Caire, Dâr al-Kutub, Hadît 2123 (J. David-Weill, *Le Djâmi' d'Ibn Wahb* [Publications de l'IFAO, III], Le Caire, 1939-1941), ou Heidelberg,

l'on employait également ce matériau, mais sa plus grande fragilité est sans doute cause de la rareté des vestiges. Le papier, produit dans le monde islamique en principe dès le milieu du II^e/VIII^e siècle¹, n'apparaît de manière significative dans notre échantillon qu'au cours du IV^e/X^e siècle, et seulement sporadiquement dans la seconde moitié du III^e/IX^e siècle.

De manière absolument écrasante, les cahiers de nos manuscrits sont des quinions, c'est-à-dire qu'ils comportent dix feuillets². La situation est également d'une très grande cohérence en ce qui concerne la disposition de ces feuillets dans le cahier : à l'extérieur – le recto du premier feuillet et le verso du dernier – se trouve le côté fleur du parchemin, contrairement à ce que dit A. Grohmann, qui ne semble à vrai dire envisager l'emploi du parchemin qu'à travers son expérience des documents légaux ou des lettres³. La disposition du bifeuillet extérieur, le côté fleur constituant l'extérieur du cahier, se retrouve pour *tous* les feuillets : dans leur majorité, les cahiers de notre échantillon ne connaissent donc pas l'alternance énoncée dans la «règle de Gregory»⁴. Selon cette règle, on rencontre la séquence suivante (nous indiquons la disposition des deux faces de chaque feuillet, en séparant recto et verso par un trait oblique : «fleur/chair» signifie que le recto est le côté fleur, et le verso le côté chair) :

– 1 = fleur/chair, 2 = chair/fleur, 3 = fleur / chair, etc.

Dans le cas de nos manuscrits, on trouve la séquence (fig. 1) :

– 1 = fleur/chair, 2 = fleur/chair, 3 = fleur / chair, etc.

On n'observe donc de situation similaire à celle qui a été décrite à propos des manuscrits occidentaux qu'en deux points : à l'extérieur

P. Schott-Reinhardt Arab. 23 (R.G. Khoury, *Wabb al-Munabbib* [Codices arabici antiqui I], Wiesbaden, 1972).

1. On trouvera des indications bibliographiques sur le papier dans le domaine islamique chez A. Grohmann, *op. cit. supra*, (p. 185 n. 5), p. 98-105.

2. Ce fait est déjà signalé par R. Sellheim, *El*², V, s.v. «kitâb», p. 205 ; on trouve une indication similaire dans M. Beit-Arié (*Hebrew codicology*, Paris, 1976, p. 44), et fugitivement dans G. Endress (*Handschriftenkunde*, dans W. Fischer, éd., *Grundriß der arabischen Philologie*, I, Wiesbaden, 1983, p. 280).

3. A. Grohmann, *op. cit. supra*, (p. 185 n. 5), p. 111. On se souviendra que, chez les arabisants, on regroupe sous l'étiquette «papyrus» des documents sur des supports aussi divers que le papyrus, le parchemin, le papier, le cuir ou les textiles.

4. C.R. Gregory a le premier signalé que, dans les cahiers des manuscrits grecs, la séquence des feuillets de parchemin amenait systématiquement le côté chair d'un feuillet en face du côté chair du feuillet suivant – et inversement pour les côtés fleur (C.R. Gregory, *Les cahiers des manuscrits grecs*, dans *CRAI*, 1885, p. 261-268). Cette situation est la conséquence de la fabrication des cahiers par pliage des peaux (voir, sur cette question, L. Gilissen, *Prolégomènes à la codicologie. Recherches sur la construction des cahiers et la mise en page des manuscrits médiévaux* [Les publications de Scriptorium, 7], Gand, 1977). – Voir aussi *supra*, J. Irigoin, aux p. 1-19.

des cahiers – à ce moment, les côtés fleur des deux cahiers contigus se font face –, et en leur milieu, quand, par la force des choses, les deux moitiés chair du bifeuillet central s'opposent.

Cet usage ne paraît pas limité aux seuls manuscrits arabes musulmans : des manuscrits syriaques des V^e et VI^e siècles A.D. sont déjà constitués de quinions¹. Une rapide enquête parmi les manuscrits du fonds syriaque de la Bibliothèque nationale de France permet également de constater que les quinions reviennent fréquemment, et que la disposition des feuillets est conforme à ce que nous venons de décrire. Les exemplaires les plus anciens, provenant de Siirt et datables du VIII^e et du IX^e siècles A.D., en fournissent un exemple : le *codex* B.n.F. Syriaque 341, qui présente des ternions issus d'une restauration énergique du milieu de ce siècle, était originellement composé de quinions, comme les manuscrits B.n.F. Syr. 360 ou 361. Dans tous les cas, le côté fleur est le recto des cinq premiers feuillets des cahiers.

Cette façon de faire n'est pas la seule originalité de nos manuscrits. On note en effet que les cahiers ne sont pas toujours composés de bifeuillets : fréquemment, parmi les bifeuillets, on trouve des feuillets pourvus d'un talon qui, passant dans l'autre moitié du cahier, permettait d'intégrer le feuillet isolé à l'ensemble. Ces feuillets, que nous appellerons par commodité «feuillets isolés», sont le plus souvent moins nombreux que les bifeuillets ; il arrive cependant qu'ils constituent l'essentiel d'un cahier. Il ne s'agit jamais des séquelles d'une correction. Dans une série de manuscrits paléographiquement et chronologiquement bien définie², nous avons pu constater que le quart seulement des cahiers étaient composés de cinq bifeuillets (fig. 1). Dans les autres cas, ces feuillets isolés étaient disposés de manière symétrique, de façon à «reconstituer» le bifeuillet remplacé, et à retrouver le total de dix feuillets par cahier. Dans notre échantillon, la formule la plus commune, puisque sa fréquence est pratiquement identique à celle des quinions exclusivement composés de bifeuillets, voit l'insertion de deux de ces feuillets isolés au milieu même du cahier dont ils sont les ff. 3 et 8 (fig. 3). Au total, 40 % des cahiers de ce groupe de manuscrits intègrent, au milieu des bifeuillets, deux feuillets isolés en des positions symétriques variables : il est vraisemblable que ces types de cahiers semblaient offrir des garanties suffisantes de solidité, pour qu'on les employât aussi souvent. Parmi

1. Nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité d'examiner les manuscrits syriaques de Londres, British Library Add. 12150 (copié à Édesse en 411) et Add. 14425 (copié à Amîd/Diyarbakir en 464). – Sur la constitution des manuscrits syriaques, lire l'étude de F. Briquel-Chatonnet, dans ce même volume, aux p. 153-169.

2. Il s'agit de Corans du III^e/IX^e siècle, copiés dans une écriture de type B II (cf. F. Deroche, *À propos d'une série de manuscrits coraniques anciens*, dans F. Deroche, éd., *Les manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie* [Varia Turcica VIII], Istanbul/Paris, 1989, p. 101-111).

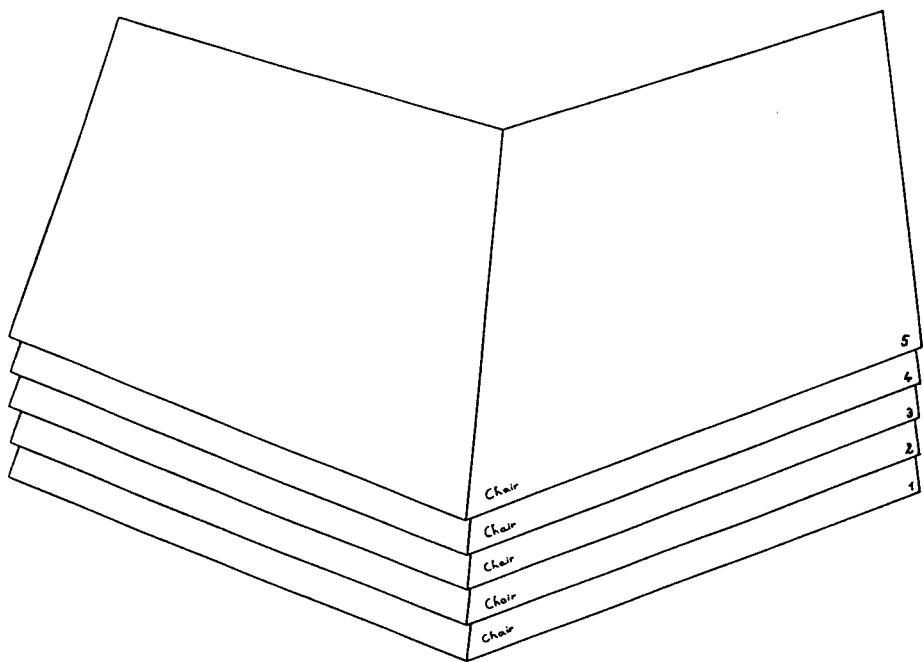


Fig. 1

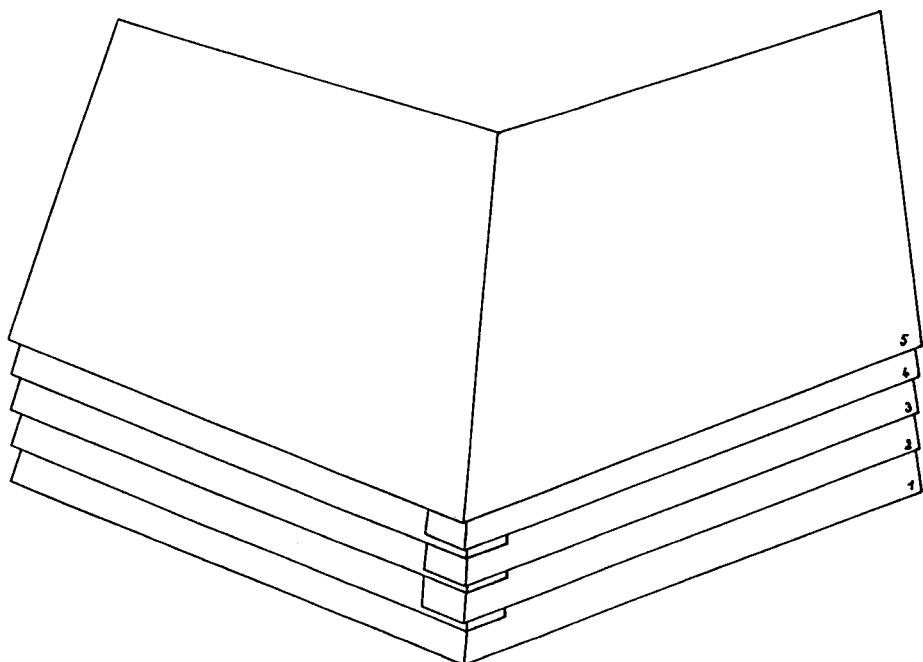


Fig. 2

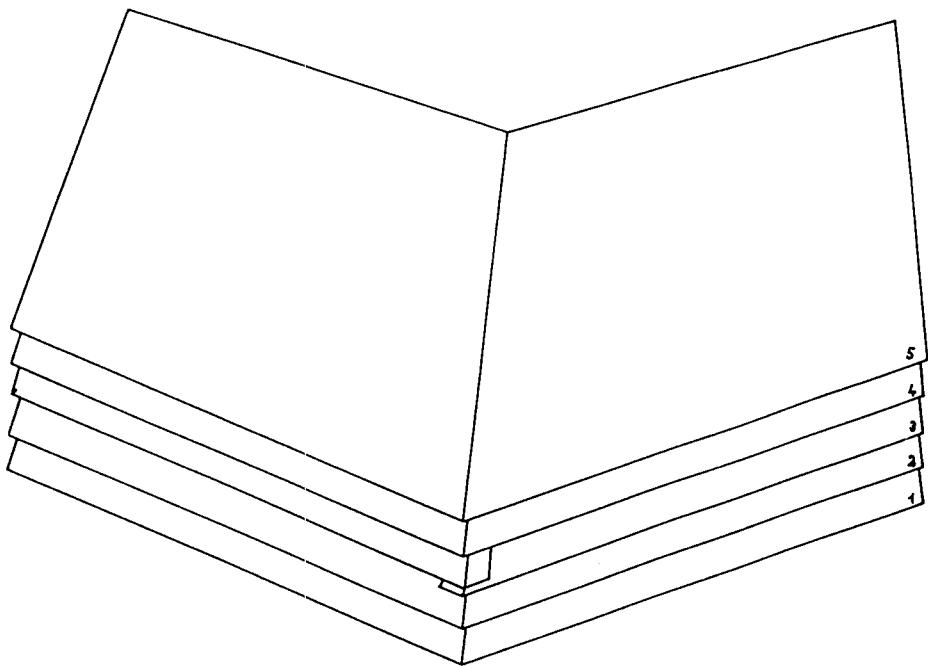


Fig. 3

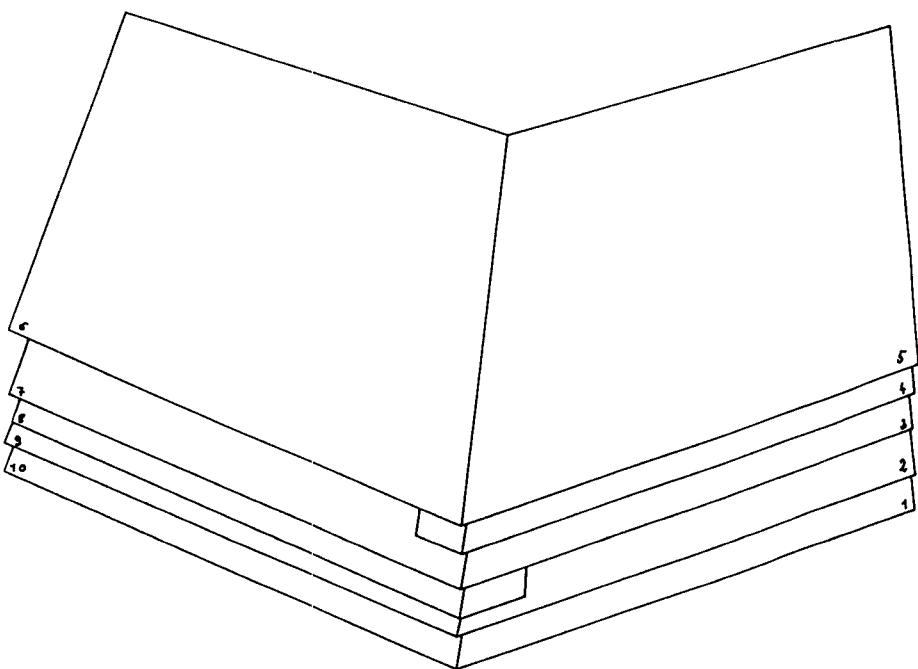


Fig. 4

les diverses possibilités qu'offre cette technique de constitution des cahiers, la seule autre séquence qui apparaisse dans plus de 10 % des cas ne comporte que deux bifeuillets entre lesquels six feuillets isolés (3×2) sont «pris en sandwich» (fig. 2). Il arrive que la symétrie ne soit pas respectée : pour reprendre notre premier exemple, au lieu des positions mentionnées (ff. 3 et 8), les feuillets isolés seront les ff. 4 et 8 (fig. 4) ; on doit toutefois constater que le total des feuillets reste le plus souvent de dix, et que la position des côtés fleur et chair est conforme à la séquence définie précédemment. Ces observations s'appliquent aussi bien aux manuscrits de format oblong qu'à ceux de format vertical.

Les deux règles qui prévalent pour la composition des cahiers – le nombre des feuillets, dix, et leur séquence – ont naturellement leurs exceptions. Nous en avons relevé ça et là quelques exemples, en excluant les cas où il s'agit seulement d'une inversion de la disposition des feuillets dans le cahier et où, par conséquent, le recto des feuillets de la première moitié du cahier est le côté chair¹. On négligera également, dans le cadre de cette étude, les manuscrits maghrébins plus tardifs qui sont formés de ternions². En revanche, dans le manuscrit de Paris, B.n.F., Arabe 324 c, que R. Blachère tenait pour un «lectionnaire»³, tous les feuillets ont pour recto leur côté chair, une observation qui peut être étendue à d'autres «lectionnaires» du même type, comme le manuscrit d'Istanbul, TIEM 51 et 52 : l'explication tient sans doute à la taille monumentale de ces manuscrits, et à l'utilisation d'une peau par feillet (format *in plano*). Dans ce cas, le *codex* cesse d'être formé par un assemblage de cahiers. On retrouve curieusement cette même disposition des feuillets dans un manuscrit de plus petite taille, daté de 243 H./858 : Paris, B.n.F., Arabe 6726 ; mais nous avons de bonnes raisons de suspecter l'authenticité de cette copie du *Ta'rib mulûk al-‘Arab al-awwalîn* d'al-Asma⁴.

Les quaternions que nous avons rencontrés appartiennent souvent à des manuscrits de format vertical, mais également à des manuscrits oblongs : ils se conforment dans l'ensemble à l'habituelle disposition des côtés chair et fleur⁵. Il existe cependant des cas où

1. Cette pratique est intéressante dans la mesure où elle pourrait correspondre à une habitude régionalement ou chronologiquement définie. Pourtant, en substance, elle ne diffère pas de la pratique majoritaire.

2. Voir F. Deroche, *Les manuscrits du Coran, du Maghreb à l'Insulinde* [Bibliothèque nationale, Catalogue des manuscrits arabes, 2^e partie, I/2], Paris, 1985, p. 14 et 32-35.

3. R. Blachère, *Introduction au Coran*, 2^e éd., Paris, 1959, p. 96.

4. G. Vajda, *Album de paléographie arabe*, Paris, 1958, pl. 3 ; F. Deroche, «À propos du manuscrit "Arabe 6726", Bibliothèque nationale, Paris (al-Asma⁴î, *Ta'rib mulûk al-‘Arab al-awwalîn*)», dans *Revue des études islamiques* LVIII, 1990, p. 209-212.

5. C'est le cas du Coran de ‘Abd al-Mun‘im, constitué *waqf* au profit de la Grande Mosquée de Damas en dû al-qâ‘da 298/juillet 911 : voir les manuscrits et fragments d'Istanbul, Topkapi

la règle de Gregory est vérifiée : dans des manuscrits arabes chrétiens¹, mais peut-être aussi (si la restauration du XIX^e siècle n'a pas trop bouleversé ce manuscrit) dans un Coran de format vertical, datable du début du II^e / VIII^e siècle, Paris, B.n.F., Arabe 328 a. Faut-il déceler dans ce dernier exemple la preuve que le pliage était un mode de composition des cahiers connu anciennement dans le monde islamique ? R. Sellheim se référail à des situations identiques en affirmant que, primitivement, «les feuilles de parchemin..., pliées en quatre et placées l'une dans l'autre, constituaient des mains (*kurrâs*, pl. *karâris*)»² ? La rareté des manuscrits de cet âge interdit pour le moment de généraliser cette observation, qui n'est pourtant pas isolée³. Certaines formules sont déconcertantes : le manuscrit d'Istanbul, TIEM 552 et 553 (III^e/IX^e siècle) est formé de quaternions dont les bifeuillets 1, 2 et 4 sont placés de la même manière (recto des ff. 1, 2 et 4 : côté fleur), tandis que le troisième bifeuillet est disposé à l'inverse (recto du f. 3 : côté chair). Un autre manuscrit stambouliote fragmentaire, TIEM SE 148 (II^e/VIII^e siècle), est davantage atypique : la seule constante est l'emploi des quinions ; ceux-ci ont pour recto de leur premier feuillet tantôt le côté chair, tantôt le côté fleur et, s'ils tendent à respecter la règle de Gregory, ils comportent un «incident» qui affecte fréquemment les bifeuillets n° 2 et/ou 4.

Cahiers et emploi du papier dans les manuscrits persans

Les quelques remarques que nous voudrions présenter ici ont un caractère très fragmentaire, et sont le résultat d'une enquête menée de façon empirique à l'occasion de la rédaction du catalogue des manuscrits persans de la Bibliothèque nationale⁴. Nous sommes en effet malheureusement tout à fait mal renseignés sur la façon de préparer et d'utiliser le papier dans le monde iranien. Il semble pourtant que l'usage du papier soit fort ancien en Iran, et qu'il ait été très tôt importé de Chine. Néanmoins, il existe très peu de textes anciens qui

Sarayi, EH 16 ; TIEM, 556 et SE 47 ; de Dublin, Chester Beatty 1421, etc. (cf. F. Déroche, *Collections de manuscrits anciens du Coran à Istanbul: rapport préliminaire*, dans J. Sourdel-Thomine, éd., *Études médiévales et patrimoine turc* [Cultures et civilisations médiévales, II], Paris, 1983, p. 147-149).

1. Plusieurs manuscrits arabes chrétiens sont formés de quaternions. C'est le cas de : Vatican, Cod. Arab. 71 ; Mont Sinaï, Arab. 151 ; Londres, BL Or. 4950. Nous n'avons pu examiner que ce dernier, où les cahiers sont conformes à la règle de Gregory. – Sur la composition des manuscrits arabes chrétiens, voir, dans ce même volume, J. Grand'Henry, p. 199-204.

2. R. Sellheim, *op. cit. supra*, (p. 187 n. 2), p. 204, col. 2.

3. On peut ainsi mentionner le manuscrit d'Istanbul, TIEM SE 2490 où se retrouve, à une autre époque, la même façon de procéder.

4. F. Richard, *Catalogue des manuscrits persans. I. Ancien fonds*, Paris, B.N., 1989.

traitent de la question, et leur interprétation reste fort délicate¹. Pour tous ces motifs, l'observation des manuscrits eux-mêmes présente un intérêt tout particulier.

Dans le tome premier de notre catalogue, nous avons décrit 389 volumes écrits sur papier, constituant un ensemble de manuscrits dont la date de copie va du XIII^e siècle (1265) à 1731, dont le point commun est d'être en langue persane, mais dont les lieux de copie sont fort divers : Iran, Asie Mineure et Empire ottoman, Asie centrale, Inde, et, pour certains, Europe.

Pour compléter le tableau, nous citerons un certain nombre de manuscrits du fonds du *Supplément* (= Suppl.) persan, qui seront décrits dans les volumes ultérieurs de notre catalogue. Pour ces derniers, nous indiquerons les cotes des manuscrits.

Nos premières conclusions montrent que, parmi la quinzaine de manuscrits de la seconde moitié du XIII^e siècle que compte l'Ancien fonds, on rencontre aussi bien des quaternions que des quinions, sans que les dimensions des volumes paraissent avoir de rapport avec cette différence quant au type de cahiers. À ces quinze manuscrits, nous ajouterons trois volumes (Suppl. persan 415, 1108 et 1771), de même époque.

Neuf manuscrits non localisés sont constitués de quaternions². Pour le dixième constitué de quaternions, on sait le lieu de copie, Konya (Asie Mineure). L'usage du quaternion paraît donc solidement établi pour la copie de textes en persan dans la seconde moitié du XIII^e siècle. On en a deux exemples antérieurs : le manuscrit Suppl. persan 1610, copié en Azerbaïdjan au début du XIII^e siècle, est constitué de quaternions, à l'instar d'un manuscrit datable du XII^e siècle, Suppl. persan 1740, qui n'est pas localisé.

Trois manuscrits non localisés sont constitués de quinions ; un quatrième a été copié à Bagdad, un cinquième semble avoir été écrit en Azerbaïdjan.

Un manuscrit copié à la fin du XIII^e siècle en Asie Mineure (Aksaray et Kayseri), bien que très restauré, paraît avoir été, lui, entièrement constitué de ternions.

Tous ces manuscrits du XIII^e siècle ne comportent en général pas de réclames³. S'ils en ont, elles paraissent ajoutées ultérieurement, en général à l'occasion de la restauration ou de la réfection de

1. Yves Porter, *Peinture et Art du livre : essai sur la littérature technique indo-persane*, Paris-Téhéran, Institut français de recherche en Iran, 1992.

2. À ceux recensés dans le catalogue, on a ajouté Suppl. persan 415, 1108 et 1771.

3. Dans le manuscrit Persan 136, fait de quaternions, les derniers mots du texte, tant au recto qu'au verso de chaque feuillet, sont disposés à la manière de réclames, mais ils ne constituent en aucune façon de véritables réclames.

leur reliure. En revanche, au moins trois manuscrits (parmi eux Suppl. persan 415) possèdent en tête de chaque cahier, en haut à gauche de son premier feuillet, une numérotation de cahier mise par le copiste lui-même à l'intention du relieur. On en retrouve sur des manuscrits du siècle suivant (tels Persan 63, 166, etc.). L'importance du massicotage lors de la reliure de nos manuscrits étant très grande, celui-ci a pu faire disparaître ces marques de la plupart des manuscrits anciens. L'usage de marquer le début des cahiers (*guzv'*) et de les numérotter de cette façon a subsisté dans les manuscrits persans d'Inde jusqu'au XVIII^e, et même au XIX^e siècle, parallèlement à l'inscription des réclames en bas à gauche des *versos* des feuillets.

L'utilisation de la réclame semble se généraliser au cours du XVI^e siècle¹. Elle simplifie la tâche du copiste et du relieur. Elle devient un élément de l'aspect classique du manuscrit. Son origine n'apparaît pas de façon claire.

Pour ce qui est du XIV^e siècle, nous avons décrit 26 manuscrits de cette période dans notre tome I, et nous pouvons y ajouter 6 autres manuscrits du Supplément persan (cotés 69, 120, 1120, 1433, 1564 et 1794). Sur cet ensemble, il est toutefois un manuscrit où il est impossible de restituer les cahiers d'origine, et un autre (Persan 166) où les cahiers sont très irréguliers. Mais les manuscrits constitués de quaternions forment la majorité, soit 22 manuscrits, parmi lesquels un a été copié à Shîrâz (Persan 377), un à Andakân près de Ferghâna (Suppl. persan 69), un à Samarcande (Persan 126), un très vraisemblablement en Inde (Persan 36)², un à Konya (Suppl. persan 1794), et un en Crimée (Persan 3).

Sur les huit manuscrits constitués de quinions (ou de cahiers dont la majorité sont des quinions), l'un (Persan 173) est copié à Hamadân, un autre (Persan 286) à Damas, un autre à Kermân et un dernier à Kamâkh (Persan 147). Cette répartition ne permet guère de suggérer une géographie du quaternion et du quinion, ni même, faute d'un nombre suffisant de volumes observés, d'entrevoir quelle était la tradition de tel ou tel atelier. Comme on l'a déjà signalé, il faudra aussi tenir compte de la mobilité des artisans dans le monde musulman, liée à l'apprentissage, à l'accomplissement du pèlerinage

1. Ainsi le manuscrit Suppl. persan 332 copié à Bagdad à la fin du XIV^e siècle, en *nasta'lîq*, possède déjà des réclames de la main du copiste.

2. Le *Shâh-nâme* de grand format, dit «*Shâh-nâme Demotte*», copié au XIV^e siècle à Tabriz, était lui aussi constitué de quaternions (cf. S. Blair, «On the track of the 'Demotte' *Shâh-nâma* manuscript», dans *Les manuscrits du Moyen-Orient. Essais de codicologie et de paléographie*, [cité supra p. 184 n. 1], p. 131). Un autre manuscrit de la même époque que nous pensons copié et orné en Inde, Suppl. persan 1332, est aussi constitué de quaternions. En revanche, le manuscrit Suppl. persan 63, du XV^e ou du début du XVI^e siècle, avec des citations arabes en *bihârfî*, est constitué de quinions.

et à la multiplicité des *scriptoria* princiers. Notre enquête indique cependant que coexistent deux types principaux de cahiers dans le monde musulman d'expression persane.

Pour les manuscrits du XV^e siècle, nous avons pu étudier la situation dans un ensemble de 80 manuscrits, dont 58 décrits dans notre catalogue¹. Dans 46 d'entre eux, les quaternions prédominent. Parmi ceux-ci un petit nombre porte une indication sur son lieu d'origine : l'un est copié à Hérât (Persan 357)², un autre à Shîrâz (Suppl. persan 1833), un probablement à Ispahan (Suppl. persan 519), deux à Tabriz (Persan 310 et Suppl. persan 68), un à Derbend (Persan 41), un à Alep (Persan 280), trois en Asie Mineure ou dans l'Empire ottoman (Persan 50 et 220-I et Suppl. persan 1394), un dernier à Istanbul pour Mehmet II (Suppl. persan 1380).

Sur les 21 manuscrits où les quinions prédominent, deux sont de Bursa (Persan 266 et Suppl. persan 335), un d'Abarqûh (Persan 71), un de Konya (Persan 138), huit d'Asie mineure (Persan 47, 86, 156, 191, 260 ; Suppl. persan 124, 1395 ou 1470).

Dans certains manuscrits alternent quinions et quaternions : c'est le cas de Persan 13, 256 et 349, ou de Persan 145 qui a été copié à Shamâkha.

On observe en outre quelques manuscrits (Persan 259 et 162, sans indication de lieu de copie ; Persan 271, copié à Shîrâz, et Suppl. persan 1776, copié à Hérât) qui sont constitués de ternions, et deux manuscrits constitués de senions (Persan 139 ; Suppl. persan 1793).

Au XVI^e siècle, le nombre des manuscrits que nous avons pu observer dépasse très largement la centaine. On remarque quelques constantes. En Iran proprement dit, le type de cahier utilisé est très généralement le quaternion, parfois le ternion dans un petit nombre de manuscrits à peintures (comme Suppl. persan 1328 ou 1513). En revanche, l'Empire ottoman voit coexister quaternion et quinion, le premier étant apparemment préféré dans des manuscrits s'inspirant de modèles iraniens.

Aux siècles suivants (XVII^e siècle sq.), le quaternion règne presque sans partage dans le monde iranien. En Inde, il est utilisé partout, à quelques rarissimes exceptions près. En revanche, le quinion est, sauf en quelques points orientaux de l'Empire, le type de cahier

1. Les autres étant Suppl. persan 68, 124, 335, 519, 582, 663, 727, 742, 1102, 1115, 1380, 1393, 1394, 1395, 1407, 1448, 1470, 1776, 1793, 1811, 1825 et 1833.

2. Le manuscrit Suppl. persan 1425, de Hérât selon toute probabilité, qui est de la fin du XV^e siècle, était formé également à l'origine de quaternions. Un autre manuscrit de Hérât de ce même siècle, Persan 176, a une reliure trop serrée pour permettre l'observation de ses cahiers.

utilisé dans l'Empire ottoman. L'influence des grands centres de copie (Shîrâz au XVI^e siècle, ou Istanbul entre 1550 et 1650, avec dans un cas l'emploi généralisé du quaternion, dans l'autre celui du quinion) pourrait avoir été déterminant. Ces modèles s'avèrent indépendants du type de papier utilisé.

Ce bref tableau ne peut être qu'une ébauche, et appellera de multiples retouches. Il permet cependant de proposer plusieurs remarques :

- les irrégularités sont fréquentes. On a très souvent au début, mais surtout à la fin des manuscrits, des binions, des ternions ou des bifeuillets. L'habitude paraît ancienne, comme celle d'ajouter un feuillet à un cahier, déjà mentionnée à propos du parchemin. Parfois, tel ou tel bifeuillet est constitué de deux feuillets ainsi rassemblés. On rencontre de temps à autre, à l'intérieur d'un manuscrit constitué de quaternions, un quinion – ou inversement ;
- l'observation de la constitution des cahiers montre comment la feuille était utilisée. Les bifeuillets étaient préparés à l'avance à la dimension requise pour le manuscrit que l'on voulait copier. Les chutes de papier, une fois la feuille originelle entière découpée, formaient de petites bandes utilisées traditionnellement pour noter des comptes ou des recettes pharmaceutiques. Il n'y a pas vraiment de perte lors de l'utilisation d'une feuille. Les formats oblongs utilisent également les bandes de papier.

Dès le XIII^e siècle, nous avons pu observer la présence de quelques feuillets teintés dans des manuscrits ; ainsi, dans un quinion, la présence d'un bifeuillet teinté en rose. Cette façon de procéder a permis de réaliser aux XV^e et XVI^e siècles nombre de manuscrits où alternent des feuillets blancs, des feuillets teintés de différentes couleurs, ou des feuillets ornés, marbrés, etc. La manière dont se présente le papier dans le manuscrit (observation du sens des vergeures) confirme généralement l'utilisation de bifeuillets préparés à l'avance et réunis en cahiers selon telle ou telle formule. Le papier européen, utilisé dès la fin du XV^e siècle dans l'Empire ottoman, est utilisé rigoureusement de la même manière : on constitue des bifeuillets ou des feuillets isolés, munis d'un talon qui permet la couture.

Il est dès lors difficile de comprendre pourquoi certains centres semblent avoir préféré le quinion, d'autres le senion, le ternion ou le quaternion. Probablement est-ce la continuation de traditions anciennes. Le choix de cahiers de dix ou de huit feuillets obéit-il à des motifs pratiques¹ ?

1. Voir, sur cette question, les éléments de réflexion proposés par Mme Colette Sirat dans ce même volume, aux p. 131-135.

Quoi qu'il en soit, le copiste fait soigneusement lisser chaque bifeuillet avant de l'utiliser¹. Une fois que les cahiers destinés à constituer un volume ont été mis en pages et copiés, intervient la couture des cahiers – ternions, quaternions ou quinions –, et elle se présente, depuis une période ancienne, de la même manière².

La faiblesse des dos des reliures des manuscrits persans, arabes ou turcs, est due à la manière traditionnelle d'ouvrir le livre, à l'instar du Qur'an, à 120° sur un pupitre en forme de chevalet, élément, notamment, du mobilier traditionnel des mosquées. Un livre qui est fréquemment utilisé pour l'étude devra sans cesse voir le dos de sa reliure restauré. Aucune solution technique vraiment satisfaisante n'a jamais été trouvée.

François DÉROCHE
(*École pratique des Hautes Écoles*)

Francis RICHARD
(*Bibliothèque nationale de France*)

1. Une recherche certainement féconde pourrait être faite, en utilisant les images que livrent les manuscrits persans, iraniens, ottomans et indiens à peintures, au XVI^e siècle surtout, qui montrerait comment on représente les différentes étapes de la fabrication du livre, et les attitudes d'un papetier, d'un relieur, d'un ouvrier teignant ou lissant le papier, d'un copiste ou d'un calligraphe.

2. *Les tranchesfiles brodées, étude historique et technique*, Paris, B.N., 1989, p. 86-89, où l'exemple est tiré du manuscrit Arabe 4818 de la Bibliothèque nationale de France. Il faudrait s'interroger sur la fonction originelle de la reliure à rabat. Ne s'agit-il pas, à l'origine, d'une sorte d'enveloppe contenant un ensemble de cahiers cousus entre eux ?

Les signatures dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï : un premier sondage

Méthode de recherche mise en œuvre

On a examiné successivement sur microfilms deux groupes de manuscrits arabes chrétiens du Sinaï (monastère Sainte-Catherine), le premier n'étant composé que de manuscrits datés de manière précise grâce à un colophon, et le second, qu'on appellera «groupe de contrôle», étant composé essentiellement de manuscrits datés approximativement, notamment d'après des critères paléographiques – ceci de manière à constituer deux ensembles cohérents allant de la période la plus ancienne à la période la plus récente.

Manuscrits examinés

Les deux ensembles dont il est question ci-dessus s'organisent selon les ordres chronologiques suivants¹ :

8^e - 9^e siècle (SA 154), 867 (SA 151), 897 (SA 72), 977 (SA 30), 1010 (SA 252), 1053 (SA 285), 1054 (SA 144), 1056 (SA 106), 1117 (SA 138), 1233-1234 (SA 10), 1259 (SA 25), 1282 (SA 34), 1350 (SA 18), 1358 (SA 3), 1479 (SA 80), 1561 (SA 696), 1612 (SA 343), 1791 (SA 573).

ca. 9^e siècle (SA 1), *ca.* 10^e siècle (SA 54), *ca.* 11^e siècle (SA 311), *ca.* 12^e siècle (SA 316), *ca.* 13^e siècle (SA 319), a. 1313 (SA 369), a. 1415 (SA 426), *ca.* 16^e siècle (SA 625), *ca.* 17^e siècle (SA 683).

Caractéristiques des cahiers et des signatures

Cahiers

L'examen des signatures des cahiers permet de constater que tous les cahiers dans les deux groupes (à une exception près) sont

1. Nous utilisons la désignation : SA = Sinaï arabe.

soit des quaternions, soit des quinions, avec une majorité de quaternions. On observe des quaternions dans treize manuscrits et des quinions dans sept manuscrits. Certains manuscrits examinés n'ayant pas de signatures numérotant les cahiers, il n'a pas été possible de caractériser le type de cahiers d'après le seul microfilm. Un seul manuscrit (SA 426, papier, hagiographie, a. 1415) présente une structure tout à fait inhabituelle pour les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï : il commence par trois cahiers de vingt feuillets, et se poursuit avec des cahiers de six feuillets. Les manuscrits en parchemin (1^{er} groupe : SA 154, *ca.* 8^e - 9^e siècle; SA 151, a. 867 ; SA 72, a. 897 ; 2^e groupe : SA 1, *ca.* 9^e siècle; SA 311, *ca.* 11^e siècle) ne comportent que des quaternions.

Signatures

Types de signatures

Un seul manuscrit, le plus ancien examiné, n'offre de signatures qu'en chiffres coptes encadrés, en bas et au milieu du feillet, par des traits doubles. Il s'agit du manuscrit SA 154 (*ca.* 8^e - 9^e siècle parchemin, Actes des Apôtres et Épîtres). La plupart des signatures sont doubles, en lettres arabes (numéral ordinal) et en chiffres coptes.

Un seul manuscrit aussi (SA 151, a. 867, parchemin, Actes des Apôtres et Épîtres) présente des signatures qui peuvent être interprétées soit comme des lettres grecques majuscules, soit comme des chiffres coptes onciaux (mais alors sans le petit trait horizontal qui les surmonte). À partir du troisième cahier jusqu'à la fin, on ne relève que des signatures en lettres arabes.

Une variante de ce système mixte de signatures se trouve dans le manuscrit SA 34 (papier, a. 1282, psaumes et odes) qui porte des signatures en chiffres coptes *et* en lettres arabes jusqu'au septième cahier inclus, et des signatures en lettres arabes seulement, du huitième cahier jusqu'à la fin.

La plupart des autres manuscrits examinés ont des signatures en lettres arabes *et* en chiffres coptes de façon continue dans la totalité du volume.

Dans un manuscrit ancien (SA 1, parchemin, *ca.* 9^e siècle, Ancien Testament), la signature consiste en une sorte de fraction où la partie supérieure comporte une signature, non pas en lettres comme d'habitude, mais en chiffres arabes, tandis que la partie inférieure présente des chiffres coptes. Ce système peut être rapproché de celui qui consiste à signaler les têtes de chapitres par une numérotation double (en lettres arabes sous leur forme isolée suivie d'un chiffre en copte oncial) : on peut en trouver un exemple dans le manuscrit SA 316 (papier, *ca.* 12^e siècle, droit canonique et prières).

Les signatures de cahiers en lettres arabes seulement sont exceptionnelles dans les manuscrits anciens : on en trouvera un exemple dans le manuscrit SA 311 (parchemin, *ca.* 11^e siècle, homélies de saint Éphrem). Dans les manuscrits plus récents, en revanche, à partir déjà du 13^e siècle, on trouve des signatures en lettres arabes seulement : par exemple dans les manuscrits SA 18 (a. 1350, papier, Prophétologion), SA 319 (*ca.* 13^e siècle, papier, œuvres de saint Jean Damascène), SA 369 (a. 1313, papier, homélies et textes divers), SA 426 (a. 1415, papier, hagiographie), SA 625 (*ca.* 16^e siècle, papier, débat religieux).

Localisation des signatures

(1) Par rapport au cahier

La plupart des manuscrits ont leurs signatures situées au début des cahiers seulement (SA 151, 285, 106, 138, 25, 34, 18, 3, 80, 573, 1, 311, 316, 319, 369, 426). Il n'est pas rare, cependant, d'observer également une signature en fin de cahier, et ce de façon continue (SA 154, 252, 10, 343). Plus rarement, on trouve une signature à la fin du premier cahier seulement (SA 316 et 426), et, dans un cas, de façon irrégulière, à la fin de certains cahiers seulement (SA 625).

(2) Par rapport au feuillet

Dans une majorité significative de manuscrits, la signature de début du cahier figure en haut à gauche du recto du feuillet initial du cahier, et la signature de fin de cahier figure en bas à gauche du verso du feuillet terminal.

On note quelques exceptions seulement : SA 154 (*ca.* 8^e - 9^e siècle) offre toutes les signatures en bas au milieu du feuillet ; SA 80 (a. 1479) porte ses signatures en bas à droite du recto du feuillet initial ; SA 319 (*ca.* 13^e siècle) présente ses signatures en bas à gauche du recto du feuillet initial du cahier. On voit rarement apparaître l'indication «fin de cahier» en toutes lettres arabes : un exemple est donné par le manuscrit SA 10 (a. 1233 - 1234).

Réclame

La réclame n'apparaît pas avant le milieu du 14^e siècle. Elle figure habituellement en bas à gauche de chaque verso de feuillet. La plupart des réclames sont brèves (un ou deux mots de la première ligne du recto du feuillet suivant) : par exemple dans SA 3 (a. 1358), 696 (a. 1561), 343 (a. 1612), 573 (a. 1791), 625 (*ca.* 16^e siècle).

On observe des réclames longues dans le manuscrit SA 80 (a. 1479), et celles-ci ne figurent qu'à la fin des *cabiers*, et non des feuillets.

Indications adventices figurant à la fin des cahiers

À partir du milieu du 13^e siècle, on voit apparaître sporadiquement en fin de cahier la mention *qâbila* ou *qâbilnâ*, qui peut signifier, d'après le *Supplément aux dictionnaires arabes* de R. Dozy, II, 304, soit «on a (ou : nous avons) collationné la copie *sur* ou *à* l'original», soit «on a (ou : nous avons) corrigé le texte ou l'orthographe».

On a relevé cette mention dans les manuscrits SA 25 (a. 1259), 319 (*ca.* 13^e siècle) et SA 369 (a. 1313).

Conclusions

Nous pouvons résumer les résultats de notre enquête en quelques propositions, et tracer quelques perspectives.

L'examen des signatures dans les manuscrits arabes chrétiens du Sinaï se fonde sur un matériel de travail dont la chronologie est étendue, et qui se rapporte à un milieu homogène. On peut espérer par conséquent que les résultats de notre enquête sont significatifs, et qu'ils permettent de déceler d'ores et déjà quelques tendances propres à ce groupe de manuscrits.

Une enquête plus approfondie et plus large, portant sur la totalité des manuscrits arabes chrétiens du Sinaï, mériterait probablement d'être menée, et elle pourrait confirmer les premiers résultats que nous avons présentés sur la base de l'examen particulier des signatures dans deux groupes témoins se rapportant à une période étendue.

Rappelons brièvement l'essentiel de ces résultats :

- la majorité des cahiers sont des quaternions, mais les quinions sont bien représentés aussi ;
- la majorité des signatures des cahiers sont doubles : en lettres arabes et en chiffres coptes ;
- les signatures en chiffres coptes seulement n'apparaissent que dans les manuscrits les plus anciens ;
- les signatures en lettres arabes seulement n'apparaissent que dans les manuscrits les plus récents (mais on en trouve à partir du 13^e siècle) ;
- les signatures de début de cahier apparaissent de façon régulière, mais certains manuscrits n'ont pas de signature du tout ;
- les signatures de fin de cahier apparaissent de façon irrégulière, parfois à la fin du premier cahier seulement ;
- la position de la signature sur le feuillet est constante. On n'observe que quelques exceptions ;

- la réclame n'apparaît pas avant le milieu du 14^e siècle. Les réclames sont de deux types (réclames brèves ou réclames longues) ;
- des indications adventices de collation ou de correction apparaissent à partir du milieu du 13^e siècle ;
- enfin, à travers les doubles signatures, coptes et arabes, qui se retrouvent du 8^e au 15^e siècle, on s'aperçoit de l'importance des manuscrits et probablement aussi des copistes d'origine copte au Sinaï pendant cette période.

On a montré ailleurs¹, en analysant le phénomène de la circulation des manuscrits arabes chrétiens au Proche-Orient durant la période médiévale, que ce phénomène peut s'expliquer notamment par la relation privilégiée qui s'est établie très tôt (dans les monastères, centres de copie des deux rives de la Mer Rouge, en particulier dans le cas de la version arabe de Grégoire de Nazianze) entre, d'une part, Sainte-Catherine du Sinaï et, d'autre part, les monastères Saint-Paul et Saint-Antoine de la Araba, sur l'autre rive de la Mer Rouge.

On peut présumer que le monastère Sainte-Catherine du Sinaï a souvent représenté un abri relativement sûr pour les écrits les plus précieux des Coptes. On sait que le monastère possède une copie de la lettre (apocryphe) de protection qu'aurait écrite le quatrième Calife Ali sous la dictée même du Prophète de l'Islam. B. Moritz² a montré que cet écrit est un faux, probablement copte, qui remonte à l'époque du Calife al-Hâkim (996-1020), connu pour ses persécutions contre les chrétiens.

D'autres persécutions ultérieures contre les Coptes sont bien attestées, par exemple sous le Sultan Baibars au Caire en 663 H. (1264-1265 Chr.), sous le Sultan Malik al-Nâṣir en 721 H. (1321 Chr.), et, dans ce dernier cas en particulier, des destructions de monuments anciens de l'art chrétien et de la littérature des Coptes sont signalées³.

Le monastère Sainte-Catherine du Sinaï devait son caractère de citadelle inviolable à son isolement dans la péninsule, mais aussi à la politique d'extrême prudence de ses moines, attachés à maintenir une coexistence pacifique avec les musulmans du voisinage. On en veut pour preuve le fait que les moines du Sinaï, quand Baudouin I^{er} de Jérusalem voulut leur rendre visite avec ses Croisés en 1116, pressentirent les conséquences néfastes qui en résulteraient pour leurs

1. J. Grand'Henry, *La version arabe du discours 24 de Grégoire de Nazianze* (édition critique, commentaires et traduction), dans *Corpus Christianorum*, series graeca, 20, *Corpus Nazianzenum*, 1, *Versiones orientales, repertorium ibericum et studia ad editiones curandas*, Turnhout, 1988, p. 226.

2. B. Moritz, *Beiträge zur Geschichte des Sinaiklosters im Mittelalter nach arabischen Quellen*, dans *Abhandlungen der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Jahrgang 1918, 4, Phil.-Hist. Klasse, Berlin, 1918, p. 16.

3. B. Moritz, *op. cit. supra* [n. 2], p. 24.

Jacques Grand'Henry

relations avec les musulmans, et réussirent à convaincre Baudouin de renoncer à son projet.

En terminant cet exposé, qui a fait entrevoir quelques particularités des manuscrits arabes chrétiens du Sinaï à travers les signatures de leurs cahiers, on exprimera l'espoir que des études ultérieures viennent affiner cette première analyse, de manière à permettre (peut-être dans un proche avenir) que l'étude des signatures devienne un véritable outil de travail qui puisse contribuer à une datation moins approximative des manuscrits dépourvus de colophons – datation qui n'a été fondée jusqu'ici, pour l'essentiel, que sur les seuls critères paléographiques.

Jacques GRAND'HENRY

(*Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve*)

La couture des reliures byzantines

De tous les aspects techniques présentés par les reliures byzantines¹, la couture est assurément, avec le façonnage des tranchefiles², l'un des plus difficiles à comprendre. Des recherches lui ont déjà été consacrées par Berthe van Regemorter³ et Jean Irigoin⁴, dans le cadre

1. Pour une introduction à la reliure byzantine (sous ses aspects *technique* mais aussi *décoratif*) et sur les tendances de la recherche, on pourra lire, en plus des exposés fondamentaux de Berthe van Regemorter et de Jean Irigoin, cités *infra* (notes 3 et 4) : – les deux contributions de Guy Petherbridge (*Sewing structures and materials : a study in the examination and documentation of byzantine and post-byzantine bookbinding*) et de Dominique Grosdidier de Matons (*Nouvelles perspectives de recherche sur la reliure byzantine*), dans *Paleografia e codicologia greca*. Atti del II Colloquio internazionale (Berlino-Wolfsbüttel, 17-21 ottobre 1983), a cura di Dieter Hartlinger e Giancarlo Prato (coll. «Biblioteca di Scrittura e civiltà», 3), Alessandria, 1991, respectivement t. I, p. 363-408 (et t. II, p. 199-209, 17 fig.) et t. I, p. 409-430 (deux approches différentes de la question, et éléments bibliographiques) ; – le catalogue de Carlo Federici et Konstantinos Houlis, *Legature Bizantine Vaticane*, Rome (Istituto Centrale per la Patologia del Libro), 1988 (qui donnent de nombreuses planches, des schémas, des frotis de petits fers, mais dont nous ne partageons pas toutes les analyses technologiques) ; – ou encore (pour une brève présentation générale) Philippe Hoffmann, *L'art de la reliure à Byzance sous les Paléologues*, dans le catalogue de l'exposition *Byzance. L'art byzantin dans les collections publiques françaises*, Paris, Musée du Louvre (Réunion des Musées Nationaux), 1992, p. 467-471, notices n° 360-363, où l'on trouvera une bibliographie de base (développée à la fin du catalogue) et la description de quatre reliures provenant d'aires géographiques distinctes (*Parisini* gr. 88 [Chypre], 2461 [Constantinople], 2707 [Crète] et 1192 [Grèce du Nord : monastère de Sainte-Anastasie Pharmakolytria, la Désensorceuse, en Chalcidique]). Autres exemples chez Joseph A.M. Sonderkamp, *Zu einigen Einbänden in der Bibliothek des Katharinenklosters*, dans *Paleografia e codicologia greca*, cit., t. I, p. 431-439, et t. II, p. 211-220 (8 tav.).

2. Pour lequel on pourra consulter : aa.vv., *Les tranchefiles brodées. Étude historique et technique* (avec une Préface de Marie-Pierre Laffitte), Paris, Bibliothèque nationale, Service de la Conservation et de la Restauration, 1989 (voir le compte rendu donné dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1990, n° 2, p. 431-440). Cette publication présente quelques tranchefiles de manuscrits grecs, mais elle appelle des réserves et des corrections sur de nombreux points. – Voir aussi *infra*, p. 221 n. 2 (exemples de tranchefiles chypriotes). Pour un bref aperçu comparatif avec les tranchefiles occidentales, on se reportera également aux photographies données dans l'article collectif *Le recensement des reliures anciennes conservées dans les collections publiques de France...* (cité *infra*, p. 206 n. 3), fig. 1-16.

3. Berthe van Regemorter, *La reliure des manuscrits grecs*, dans *Scriptorium*, 8, 1954, p. 3-23 (et planches 10-13) ; *La reliure byzantine* (Avant-Propos par Jean Irigoin), dans *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 36, 1967 (Bruxelles 1969), p. 99-142 (et 20 planches).

4. Jean Irigoin, *La reliure byzantine*, dans : Élisabeth Baras, Jean Irigoin, Jean Vezin, *La reliure médiévale. Trois conférences d'initiation*, Paris (Presses de l'École normale supérieure), 1978, 2^e édition 1981, p. 23-35 (fig. 6-16) ; voir la bibliographie sélective en fin de volume.

de descriptions générales des reliures grecques d'un point de vue technologique¹. Aidés et inspirés par ces travaux de pionniers, nous avons nous-mêmes décidé de poursuivre l'enquête. Les premiers résultats en furent présentés à l'École normale dès le printemps de l'année 1988 et, rejoints à cette occasion par Mgr Paul Canart, nous avons risqué, au Colloque international de Paléographie grecque d'Erice, en septembre de la même année, une communication intitulée : *L'analyse technique des reliures byzantines et le problème de la détermination de leur origine géographique (Constantinople, Crète, Chypre, Grèce)*².

Ce travail préliminaire, que nous voudrions ici reprendre et approfondir du point de vue – théorique – de la méthode d'analyse³, soulignait l'importance des procédés de couture dans la physionomie technique d'une reliure, et proposait un mode d'expérimentation sur maquettes. Le principe d'une telle démarche est celui d'une archéologie

1. Nous laisserons de côté ici l'étude du décor de la reliure (plans, fers), réalisé par la technique de l'estampage à froid, et qui permet par exemple, grâce à l'étude minutieuse des fers classés par types iconographiques, d'effectuer des rapprochements, de constituer des séries et d'obtenir de fructueuses conclusions quant à la localisation des reliures (par exemple des reliures constantinopolitaines, crétoises ou chypriotes). Pour être rigoureuse, une démonstration codicologique doit évidemment chercher à conjointre l'étude de la technique et l'étude du décor.

2. Paul Canart – Dominique Grosdidier de Matons – Philippe Hoffmann, *L'analyse technique des reliures byzantines et la détermination de leur origine géographique (Constantinople, Crète, Chypre, Grèce)*, dans *Scrittura, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*. Atti del seminario di Erice (18-25 settembre 1988), a cura di Guglielmo Cavallo – Giuseppe De Gregorio – Marilena Maniaci (Biblioteca del «Centro per il collegamento degli studi medievali e umanistici nell'Università di Perugia», 5), Spolète, 1991, vol. II, p. 751-768 et planches I-VII (que nous redonnons, à plus grande échelle et plus lisibles, dans le présent article ; en revanche, pour quelques exemples de reliures – notamment chypriotes – envisagées sous l'angle technique, et pour des renvois bibliographiques plus fins, on se reporterà à cette étude de 1988).

3. En proposant (*infra*, p. 219-254, et récapitulation p. 256-258) un «protocole» qui pourra servir de canevas pour la description technique de toute reliure byzantine – ce que nous n'avions pas fait dans la communication présentée en 1988. Un schéma descriptif général avait été donné par D. Grosdidier de Matons, *Nouvelles perspectives de recherche sur la reliure byzantine* (cité *supra*, p. 205 n. 1), et des descriptions méthodiques – mais encore incomplètes du point de vue technique – ont déjà été tentées dans deux études : *Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athonite de Kastamonitou* (cité *infra*, p. 207 n. 3) et *Reliures chypriotes à la Bibliothèque nationale de Paris* (cité *infra*, p. 221 n. 2). – On pourra comparer ces propositions méthodologiques à un autre type de protocole descriptif élaboré spécifiquement pour les reliures occidentales par D. Grosdidier de Matons, Ph. Hoffmann et Jean Vezin, *Le recensement des reliures anciennes conservées dans les collections publiques de France. Réflexions sur une méthode de travail*, dans Marilena Maniaci et Paola F. Munafò, éd., *Ancient and Medieval Book Materials and Techniques* (coll. «Studi e testi», 357-358), Cité du Vatican, 1993, t. II, p. 157-179 (avec fig. 1-16, consacrées aux oreilles et aux tranchesfilles d'un choix de manuscrits de la Bibliothèque Municipale de Troyes). Et l'on confrontera nos analyses aux résultats présentés par Konstantinos Houlis, *A research on structural elements of byzantine bookbindings*, dans le même volume (*Ancient and Medieval Book Materials...*, t. II), aux p. 239-268 (étude consacrée essentiellement à la couture). Une perspective comparatiste est esquissée (avec des éléments de bibliographie) par Janos A. Szirmai, *The evolution of the medieval codex : some mechanical considerations*, dans *La Legatura dei Libri Antichi...* (Actes cités *infra*, p. 207 n. 3), aux p. 307-326, et *The archaeology of bookbinding and book restoration*, dans *Quaerendo*, 26, 2, 1996, p. 144-164 (spéc. p. 146-148 et note 5).

expérimentale dont la maxime pourrait être : «faire pour comprendre». Selon une méthode hypothético-déductive forgée à partir de l'observation des reliures particulières, on essaie de reconstituer, en se situant du point de vue supposé de l'artisan byzantin, l'ensemble des opérations de menuiserie et de couture qui peuvent expliquer la configuration technique de la reliure telle qu'elle se donne à voir au codicologue (début, cheminement et fin des passages des fils de préparation et des fils de couture, emplacement des canaux et éventuellement des zigzags, des noeuds, etc.)¹. L'examen des cas singuliers suggère donc une hypothèse explicative soumise à la vérification du travail sur maquette², et l'expérience concrète de ce travail conduit à la compréhension de la technique médiévale à laquelle se conformatait le relieur.

Dans notre communication de 1988, nous essayions en outre de suggérer qu'une telle investigation archéologique, attentive aux variations des procédés artisanaux, rendait possible la constitution de séries, et permettait, à condition d'être coordonnée à l'étude de tous les autres aspects du livre³, de découvrir des indices de *localisation*⁴, qu'il s'agisse de lieu d'«origine» au sens strict, dans le cas – souvent difficile à déterminer – où le volume porte encore sa première reliure⁵, ou,

1. Dans une telle perspective, nous appellerons «note de repérage» la description de détails techniques *visibles* dont la présence s'explique comme la conséquence nécessaire de procédures de fabrication reconstituées par cette méthode hypothético-déductive, et vérifiées par l'expérimentation sur maquettes. Pour le codicologue qui décrit une reliure, le repérage des détails techniquement significatifs devrait permettre – au moins dans des cas favorables et non équivoques – de reconnaître la procédure de fabrication, et notamment le type de couture.

2. Les analyses présentées *infra* (p. 219-254) sont des comptes rendus rédigés au fur et à mesure que l'aiguille de couture cheminait à travers cahiers et planchettes. La méthode expérimentale proposée ici implique une totale vérificabilité de ces analyses, et devrait permettre – par une reproduction de l'acte de fabrication – de corriger d'éventuelles inexactitudes, ou de porter remède à quelques obscurités.

3. Aspects codicologiques, paléographiques, philologiques et historiques : tous doivent être pris en compte, et le livre doit être étudié comme une totalité. – Nous avons essayé d'illustrer, dans notre description du *Paris. gr. 376* (relié à l'Athos), l'intérêt d'une étude globale du manuscrit : lire D. Grosdidier de Matons et Ph. Hoffmann, *Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athonite de Kastamonitou*, dans *Bollettino dell'Istituto Centrale per la Patologia del Libro*, Anni XLIV-XLV, 1990-1991 [paru à Rome en 1994] (Actes du Colloque international de Parme, 16-18 novembre 1989 : *La Legatura dei Libri Antichi tra Conoscenza, Valorizzazione e Tutela*), p. 327-402 (avec 26 planches ; traduction en italien p. 371-402), aux p. 327-347 (spéc. p. 347). L'ensemble de ce recueil a pour objet principal l'étude de la reliure médiévale occidentale, et offre des matériaux à l'étude comparatiste (ainsi que des points de départ bibliographiques).

4. Il est à peine besoin d'ajouter qu'un tel détour par la codicologie pour localiser un manuscrit à telle ou telle étape de son histoire peut être un secours précieux pour le philologue qui étudie la tradition manuscrite d'un texte, et qui, dans la constitution du *stemma*, cherchera à établir non seulement la *chronologie* relative – et les liens généalogiques – entre les exemplaires de ce texte, mais aussi la *géographie* de sa transmission et de sa réception.

5. Notion délicate, qui signifie en toute rigueur que le manuscrit a été, en un même lieu, relié immédiatement après l'achèvement de la copie. Mais il faut se souvenir aussi que des

plus souvent, d'un simple lieu de «passage» ou de «provenance» : en effet, les manuscrits peuvent avoir reçu plusieurs reliures successives au cours de leur histoire, ce qui explique que nous ne connaissons guère – du moins dans l'état actuel de la recherche – de reliures byzantines très anciennes qui soient antérieures au XIV^e siècle¹, et que nous ayons affaire le plus fréquemment à des reliures des XV^e et XVI^e siècles (souvent postérieures, donc, à 1453 !)².

Il faut préciser en outre que – comme cela se produit aussi en histoire de l'art, lorsque l'on étudie la peinture et la décoration des manuscrits³ – l'on doit penser parfois ces phénomènes en termes d'*aires géographiques* plutôt que d'*ateliers*⁴.

inventaires anciens signalent des livres non reliés, sous forme de cahiers, τετράδια [voir la liste publiée et commentée par André Jacob, *Une bibliothèque médiévale de Terre d'Otrante* (*Parisinus Gr. 549*), dans *Rivista di studi bizantini e neoveneti*, n.s. 22-23 (XXXII-XXXIII), 1985-1986, p. 296-313]. On ne devrait donc pas exclure, logiquement, qu'une reliure puisse – au moins en droit – être première, sans pourtant être nécessairement contemporaine de la copie. Il apparaît en outre que dans l'Italie méridionale – du moins en Terre d'Otrante – on a eu recours, probablement pour des raisons économiques, à des succédanés de reliures – couvrures souples de parchemin obtenues par le pliage d'une feuille (voir le *Paris. gr.* 323 ou l'*Ambrosianus C 7 sup.*, signalés par A. Jacob [références dans *Un groupe de reliures... de Kastamonitou*, p. 355, et fig. 20 p. 368]).

1. Voir J. Irigoin, *Un groupe de reliures byzantines au monogramme des Paléologues*, dans *Revue Française d'Histoire du Livre*, N.S. 36, 1982, p. 273-285 (3 fig.) : cet ensemble de reliures constantinopolitaines est l'un des plus anciens que l'on connaisse (seconde moitié ou dernier tiers du XIV^e siècle), avec la reliure (portant elle aussi le monogramme impérial, mais dont seul le cuir des plats est conservé) du *codex* aristotélicien de Milan, *Ambrosianus M 46 sup.* (voir *Scriptorium*, 39, 1985, p. 274-281, fig. 1 et planche 28).

2. Les reliures des différents ateliers crétois sont, pour les plus anciennes, datables du troisième quart du XV^e siècle (produits de l'atelier de Michel Apostolis, étudié par J. Irigoin, cité *infra*, n. 4), mais à sa suite l'activité d'autres ateliers crétois continue au XVI^e siècle (voir D. Grosdidier de Matons, *Nouvelles perspectives de recherche...*, p. 411 et 426-427). La plupart des reliures athonites ou chypriotes (examinées dans les articles cités *supra*, p. 207 n. 3, ou *infra*, p. 221 n. 2) sont du XVI^e siècle, tandis que la production de l'atelier du monastère de Sainte-Anastasie Pharmakolytria peut être étudiée pendant plusieurs décennies aux XVI^e et XVII^e siècles (voir *infra*, p. 208-209 n. 4), ce qui permet de déceler une chronologie relative entre différents sous-groupes de reliures de Sainte-Anastasie.

3. Un exemple très instructif, dans ce domaine, est offert par le «style décoratif» de l'aire palestino-chypriote (rencontré dans le *Paris. gr.* 88 mentionné *supra*, p. 205 n. 1), qui a été mis en lumière dans un nombre considérable de manuscrits par Annemarie Weyl Carr, *A Group of Provincial Manuscripts from the Twelfth Century*, dans *Dumbarton Oaks Papers*, 36, 1982, p. 39-81 ; *Byzantine Illumination, 1150-1250 : The Study of a Provincial Tradition* (Studies in Medieval Manuscript Illumination), Chicago-Londres, 1987 ; *Cyprus and the «decorative style»*, dans *Ἐπετηρίς τοῦ Κέντρου Ἐπιστημονικῶν ἐρευνῶν* (Κύπρου), XVII, 1987-1988 (Nicosie 1989), p. 123-167 (dont 14 planches) ; *Thoughts on the Production of Provincial Illuminated Books in the Twelfth and Thirteenth Centuries*, dans *Scrittura, libri e testi nelle aree provinciali di Bisanzio*, cité *supra* (p. 206 n. 2), vol. II, p. 661-688 et 6 fig.

4. Mais l'on ne doit pas renoncer pour autant à identifier des ateliers. Par exemple : l'atelier fonctionnant en liaison avec le *scriptorium* de Michel Apostolis, en Crète, dans la seconde moitié du XV^e siècle (étudié par J. Irigoin, *Un groupe de reliures crétoises (XV^e siècle)*, dans *Kρητικὰ Χρονικά*, 15-16 (Actes du premier Congrès international d'études crétoises), 1961-1962 (Heraklion 1963), p. 102-112 et pl. 3-6) ; les ateliers monastiques de l'Athos (Kastamonitou) ou de Chypre (Kykkos, Makhairas) [voir les articles cités *supra*, p. 207 n. 3, et *infra*, p. 221 n. 2] ; l'atelier de Grèce du Nord étudié par D. Grosdidier de Matons, *Recherche sur les reliures*

Enfin, un dernier enjeu d'une tentative d'analyse technique des reliures byzantines relève de la perspective comparatiste. Dans son exposé de 1978, Jean Irigoin en a formulé le principe :

«...il faut étudier l'influence du type de reliure byzantine, caractérisé par le dos lisse, l'absence totale de chasses et les tranchesfiles hautes, sur les reliures orientales, syriaque, arménienne, géorgienne, slave, et la survie de la reliure copte, qui a gardé une grande stabilité à travers la période arabe et a exercé son influence sur la reliure éthiopienne jusqu'à nos jours»¹.

La réalisation de ce programme ne peut être que le fruit du travail et du dialogue des spécialistes des manuscrits des différents domaines mentionnés (grec, syriaque, copte, caucasien, slave...). Quelques photographies publiées de tranchesfiles de manuscrits reliés dans l'Orient chrétien stimulent la curiosité du chercheur, tant elles imposent le sentiment d'une parenté certaine avec la tranchefile byzantine². Mais il ne s'agit encore que de suggestions. Décrire avec le plus de précision possible la structure d'ensemble des reliures byzantines – pour donner aux spécialistes des autres domaines un point de référence et une base de comparaison³ – est donc un préalable indispensable à l'ouverture du vaste «chantier» codicologique qui, un jour, nous l'espérons, permettra de comprendre les différents phénomènes (persistances traditionnelles, innovations, adoption de solutions «mixtes»⁴, etc.) jalonnant l'histoire de la reliure byzantine et de sa postérité dans les diverses aires culturelles du christianisme oriental – jusqu'à l'époque moderne, si l'on songe à l'Éthiopie !

On ajoutera que la perspective comparatiste comprend non seulement un aspect «généalogique», qui demandera sans doute à être nuancé – la représentation d'une «matrice byzantine» coiffant

byzantines. I. L'atelier du monastère de Sainte-Anastasie *Pharmacolytria* en Chalcidique, Diplôme de l'École pratique des Hautes Études (IV^e Section) [dactylographié], Paris, 1984, 357 pages ; ou celui du monastère de Saint-Jean Prodrome à Serrès (Macédoine), dont l'étude serait à reprendre sur la base de l'article de Linos Politis, *Das Skriptorium und die Bibliothek des Prodromos-Klosters bei Serres*, dans *Wandlungen. Studien zur antiken und neueren Kunst* (Festschrift Ernst Hornemann-Wedekind), Waldsassen-Bayern, 1975, p. 278-295 et pl. 54-59.

1. J. Irigoin, *La reliure byzantine*, cité *supra* (p. 205 n. 4), p. 32-34.

2. Voit l'ouvrage cité *supra* (p. 205 n. 2), *Les tranchesfiles brodées*, p. 73-85 (cf. le *Bulletin du Bibliophile*, 1990, n° 2, p. 439-440).

3. Faut-il préciser que le protocole de description ici présenté (p. 219-252 et 255-257) ne prétend nullement être parfait, et ne demande qu'à être complété et amendé par les codicologues qui s'intéressent à la reliure ? Il ne peut s'agir que d'un point de départ – non dogmatique – pour une recherche commune.

4. Un exemple remarquable d'une rencontre de la tradition grecque et d'une tradition slave (celle des reliures serbes) est offert – dans le domaine, il est vrai, du décor – par les reliures athonites «à bande horizontale supplémentaire» étudiées dans l'article déjà cité (*supra*, p. 207 n. 3), *Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athonite de Kastamonitou*, spéc. p. 340 et fig. 12-16 bis. On peut songer aussi à la reliure chypriote couvrant le *Paris. gr.* 88, et qui marie – dans la Chypre «latine» des XIV^e-XV^e siècles – éléments byzantins et «gothiques» : voir le catalogue d'exposition *Byzance...*, Paris (RMN), 1992 (cité *supra*, p. 205 n. 1), n° 360, p. 468-469.

génériquement diverses espèces géographiquement déterminées est peut-être trop simple¹ –, mais aussi un aspect «différentiel» : la comparaison avec les spécificités de la tradition occidentale², dès la haute époque carolingienne, est pleine d'enseignement, et permet par exemple de repérer (ou de formuler des hypothèses sur) d'éventuelles «influences» de la technique «latine» sur la technique byzantine³.

Enfin, pour éviter des comparaisons hasardeuses, il faudra tenir le plus grand compte, dans toute tentative de confrontation entre les reliures byzantines et d'autres types de reliures provenant d'Occident ou de telle ou telle zone de la chrétienté orientale, des différences («géographiques») qui auront été mises au jour à l'intérieur même du domaine byzantin⁴, ainsi que du caractère *récent* – le plus souvent – des reliures byzantines conservées⁵.

* * *

NOTIONS GÉNÉRALES

Parmi tous les aspects techniques d'une reliure byzantine (voir notre planche I), nous n'étudierons donc ici que le plus complexe : l'opération de couture, au cours de laquelle l'artisan relieur, après avoir constitué le bloc des cahiers, les attache ensemble en même temps qu'il les coud aux ais.

Il faut tout d'abord dire que le terme de «couture» recouvre trois étapes, ou trois aspects, distincts mais connexes, de l'opération de reliure :

– 1°) la PRÉPARATION DES AIS, avec passage complexe, dans l'ais de bois, d'un «fil de préparation» auquel s'accroche (ou qui donne naissance à) un «fil de couture» ;

– 2°) la COUTURE DU BLOC DES CAHIERS (couture *en un bloc* ou *en deux blocs* : distinction essentielle expliquée plus bas, p. 212-216) ;

– 3°) l'ATTACHE DU BLOC DES CAHIERS AUX AIS DE BOIS.

1. Comme le suggèrent déjà les exemples de «métissage» évoqués à la note précédente.

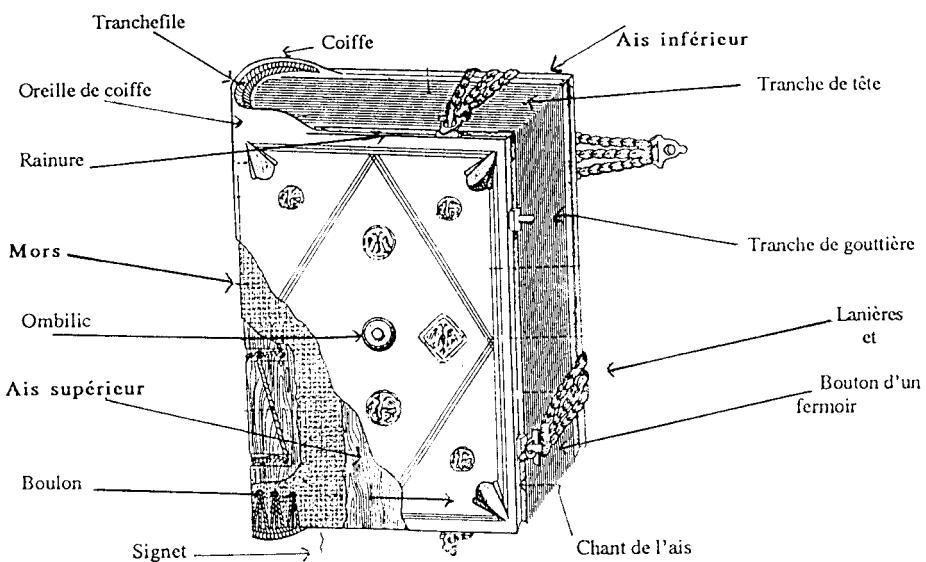
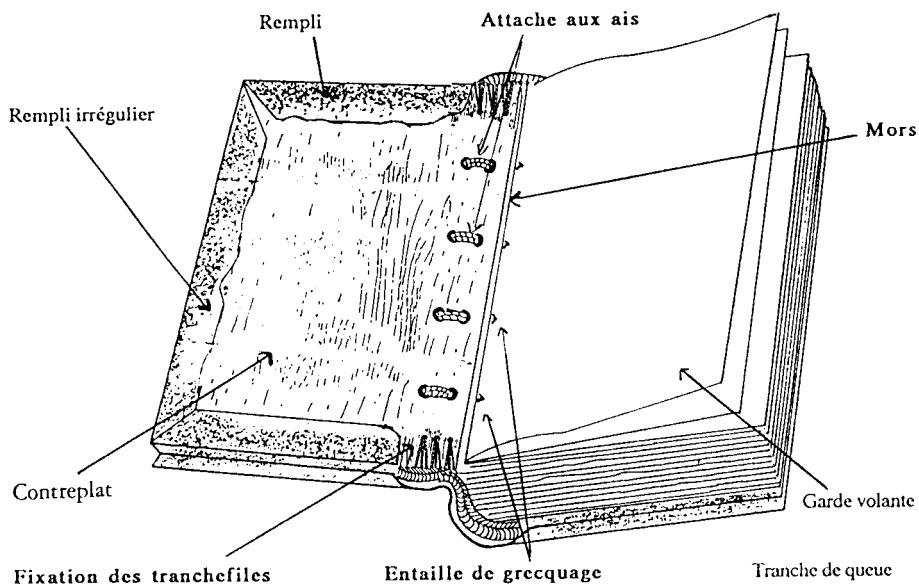
2. Voir le protocole de description mis au point pour les reliures «latines» dans *Le recensement des reliures anciennes conservées dans les collections publiques de France*, cité *supra* (p. 206 n. 3).

3. Voir *infra*, p. 230-232 et 245, les questions formulées à propos du procédé d'attache «en V», ou de quelques cas de coutures sur nerfs de ficelle. – Dans l'ordre heuristique, c'est d'ailleurs le problème posé par la compréhension de la couture «en V», ressemblant étrangement à la couture carolingienne, qui nous a conduits à supposer que l'artisan prenait nécessairement l'ais supérieur (ou inférieur) comme base de la couture, et nous a ainsi amenés à reconsiderer le mode de fixation du bloc des cahiers aux ais, dans le cas également des systèmes «classiques» à zigzags.

4. Selon la perspective ouverte dans l'article mentionné *supra*, p. 206 n. 2. Nous devrons donc mener à bien l'analyse technique de tous les groupes de reliures grecques alors mentionnés.

5. Voir *supra*, p. 208, et notes 1 et 2.

Parties constitutives d'une reliure byzantine¹



1. Schémas réalisés d'après les fig. 2 et 3 p. 17 et 18, dans C. Federici et K. Houlis, *Legature Bizantine Vaticane*, Rome, 1988.

Corrélativement, trois notions de base doivent être définies¹.

Premièrement : il est impossible techniquement de réaliser la couture des cahiers dite «couture tout du long», de loin la plus utilisée, sans prendre pour base l'un des ais de bois, c'est-à-dire que le relieur ne peut commencer à parcourir les cahiers qu'à l'aide d'un fil attaché d'une manière ou d'une autre à un ais. Nous proposons d'appeler cela «couture sur la base d'un ais». Cette pratique est de loin la plus fréquente, car c'est elle qui assure la plus grande solidité du bloc de cahiers.

Il faut distinguer nettement entre la couture «tout du long» et la couture «à deux cahiers». Dans le premier type de couture, le fil court dans la pliure du *bifolium* médian, entre et sort par chacune des grecques afin d'attacher ce cahier à l'ais de base, et ce n'est qu'après avoir effectué ce trajet qu'il entre dans le cahier suivant. Dans le second type de couture («à deux cahiers»), le fil court alternativement dans la pliure de chacun des *bifolia* médians des deux cahiers initiaux, en utilisant à tour de rôle les grecques de ces deux cahiers, qui peuvent être cousus l'un à l'autre indépendamment du support d'un ais. — La notion de «couture sur la base d'un ais» ne concerne donc que la couture «tout du long». Pour effectuer une couture indépendante de l'ais, il suffit de coudre les deux premiers fascicules «à deux cahiers», les suivants étant le plus généralement cousus «tout du long» afin d'obtenir une plus grande solidité.

Notre planche II permet d'observer, dans le cas d'une couture à l'aide d'un fil distinct du fil de préparation des ais, le nœud de jonction des deux fils, qui est réalisé antérieurement au départ de la couture. Il est en effet peu probable que le segment de départ de la couture soit laissé «libre», car cette circonstance empêcherait de réaliser l'attache spécifique du premier cahier cousu à l'ais «de base».

Deuxièmement. Dans le maniement, ou le traitement, des cahiers, le relieur byzantin avait le choix entre deux possibilités, et deux seulement² :

- ou bien prendre l'ensemble des cahiers comme une unité, et coudre ce bloc unique sur la base d'un ais qui est généralement l'ais inférieur,

1. Nous reprenons ici les définitions préliminaires données dans *L'analyse technique des reliures byzantines et la détermination de leur origine géographique*, cité *supra* (p. 206 n. 2), p. 753-755.

2. Cette distinction fondamentale entre «couture en un bloc» et «couture en deux blocs» a été introduite dans *Nouvelles perspectives de recherche sur la reliure byzantine*, cit., p. 416, et *L'analyse technique des reliures byzantines et la détermination de leur origine géographique*, cit., p. 754-755, et elle a été utilisée dans *Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athonite de Kastamonitou*, cit., p. 342. — Sur le lien avec la question de l'emplacement des signatures dans les cahiers, voir Brigitte Mondrain, *Les signatures des cahiers dans les manuscrits grecs*, dans ce même volume, p. 23.

Couture à l'aide d'un fil distinct du fil de préparation

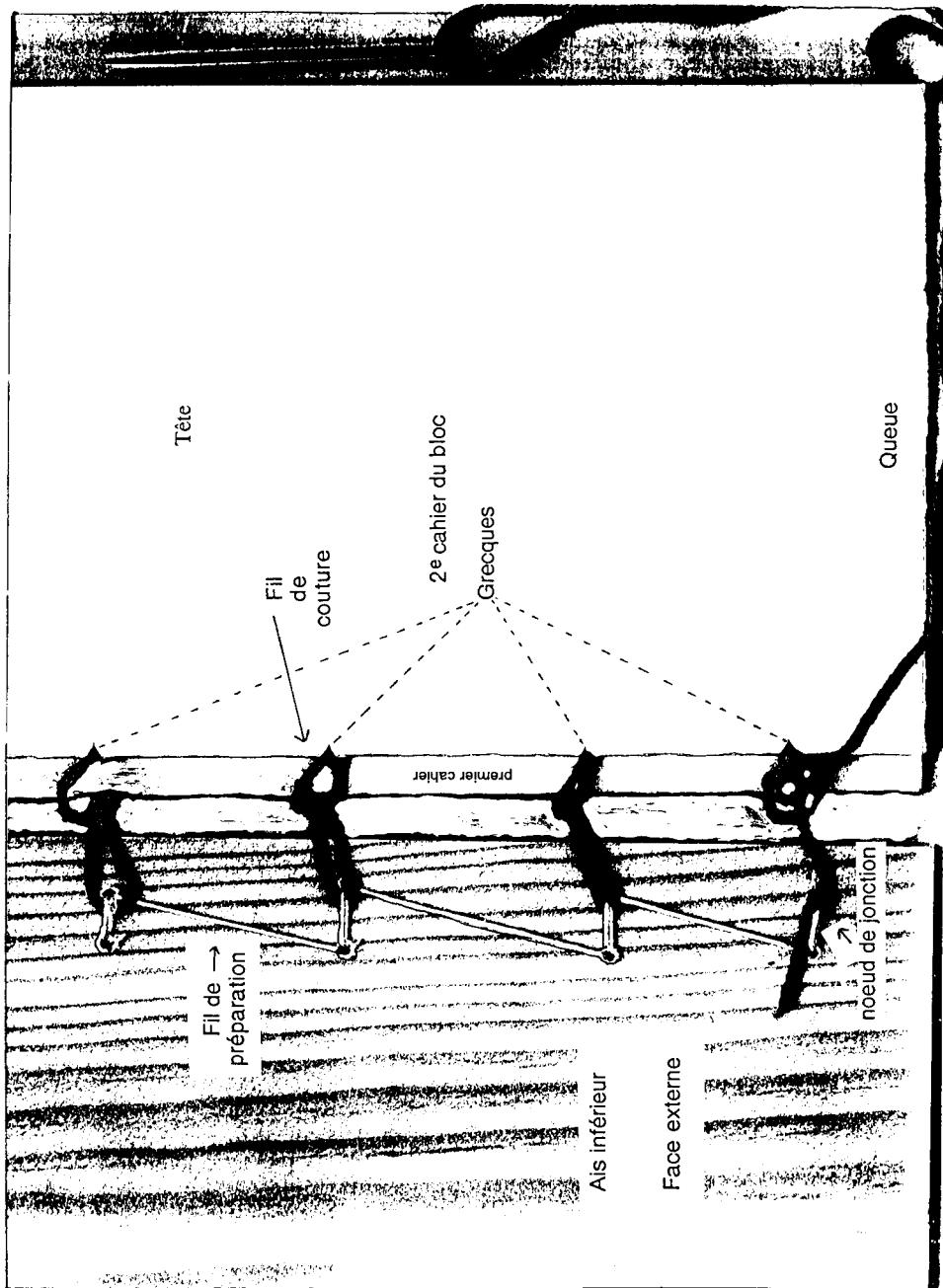
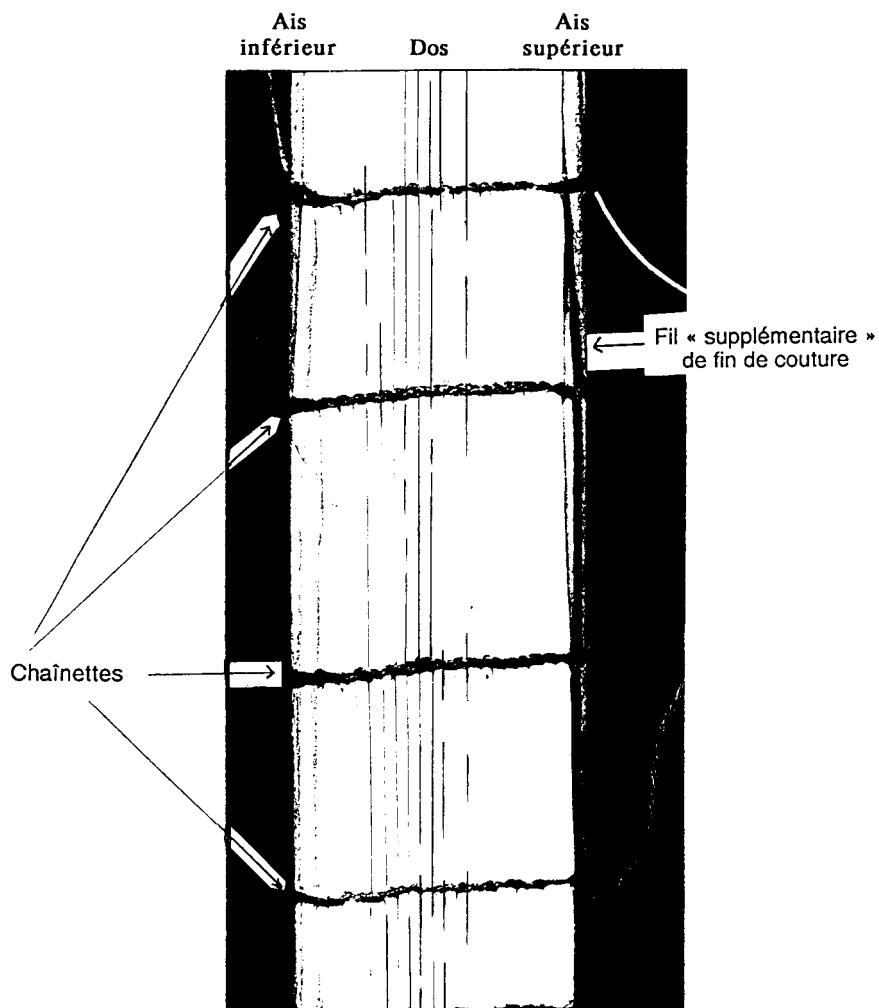
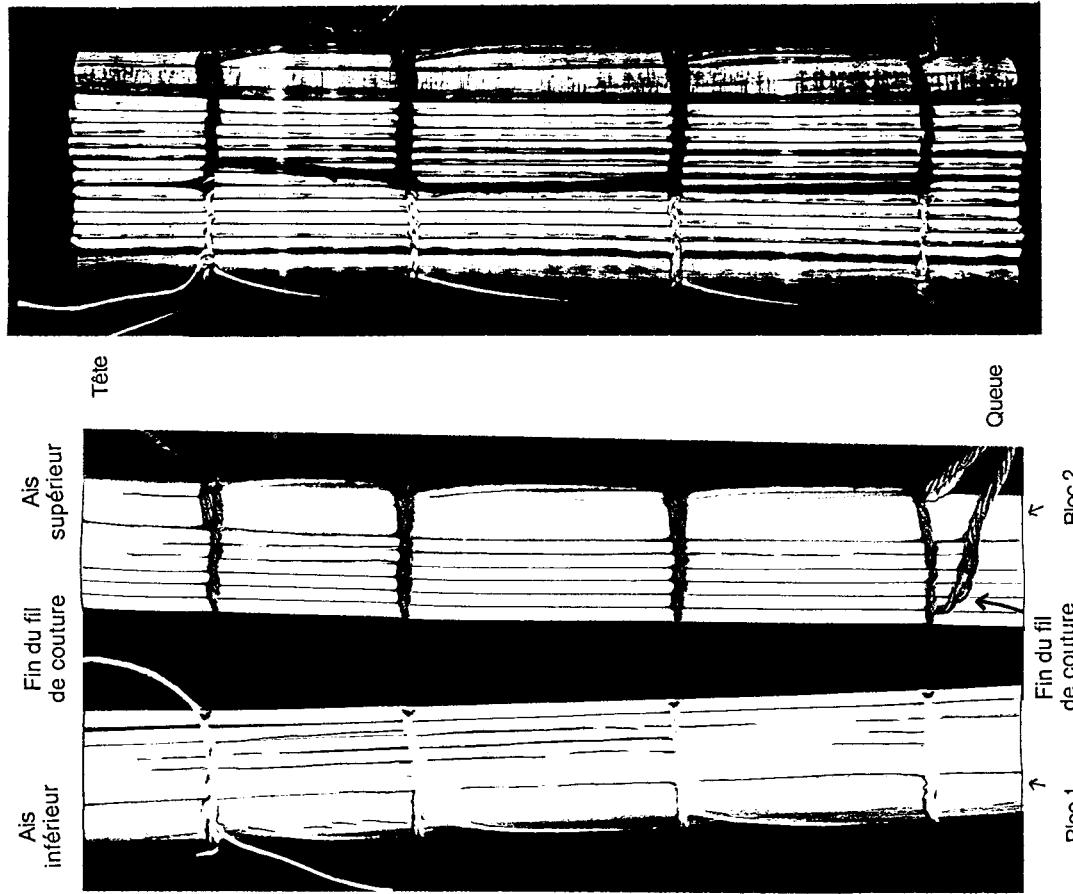


Planche III

Couture en un bloc



Couture en deux blocs



la couture étant réalisée en partant du dernier cahier du *codex*, pour aboutir au premier ; l'attache du bloc de cahiers à l'ais inférieur est plus serrée que l'attache finale à l'ais supérieur (qui est plus ou moins lâche), et de ce fait l'ouverture du livre, en tête, est facile¹ ; c'est la première possibilité, que nous nommons «couture en un bloc», et qu'illustre notre planche III : elle montre, vu de dos, le bloc unique des cahiers, dans lesquels s'incrustent, au niveau de chaque grecque², les chaînettes (décrivées *infra*, p. 240-245, § 1.4.1.) ;

• ou bien (seconde possibilité) le relieur sépare l'ensemble des cahiers en deux blocs, égaux ou inégaux, qu'il coud séparément, sur la base de chacun des deux ais; chaque moitié du volume est donc unie par un fil distinct (que le fil de couture soit spécifique, ou qu'il soit en son origine le fil de préparation de l'ais de base) ; ainsi que notre planche IV le montre, les deux blocs étant vus de dos, le bloc n° 2 est cousu sur la base de l'ais supérieur et correspond à la première moitié du volume, tandis que le bloc n° 1 est cousu sur la base de l'ais inférieur et correspond à la seconde moitié du volume ; lors de l'opération elle-même, l'ais supérieur est matériellement traité comme s'il était un ais inférieur, et la première moitié du volume (bloc n° 2) est, de ce fait, cousue «tête en bas» ; cette «couture en deux blocs»³ est en principe reconnaissable à la présence, vers le milieu du volume, d'un fil de raccordement vertical, plus ou moins visible (planche V). On peut également noter au dos du volume des petites bosses théoriquement perceptibles sous le cuir de la couvrure, et qui correspondent aux noeuds de raccordement des deux fils de couture. Cette couture en deux blocs assure au début et à la fin du volume une attache aux ais très solide, mais ce que la reliure gagne en solidité, le lecteur le perd, si l'on peut dire, «en confort», puisqu'en principe le livre est un peu plus difficile à ouvrir.

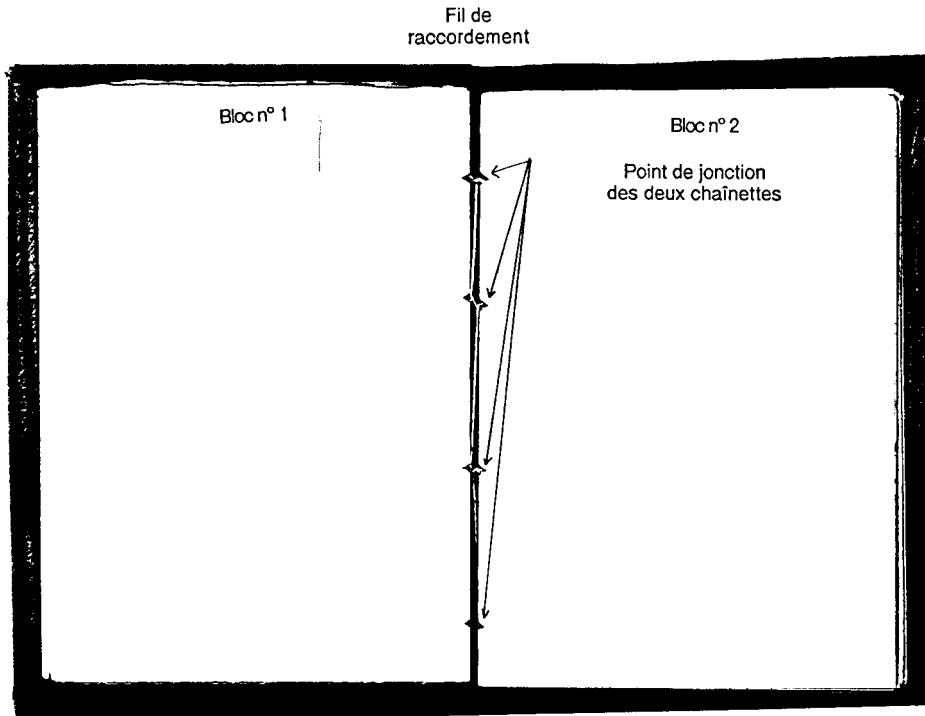
Troisièmement : la couture se réalise non à l'aide d'un seul fil continu, même lorsqu'elle se fait en un bloc, mais à l'aide d'un fil qui se constitue en quelque sorte au fur et à mesure que progresse l'opération, c'est-à-dire à l'aide d'un fil résultant de la jonction de plusieurs unités de fil, ou «aiguillées», qui sont liées les unes aux autres par des noeuds ; chaque aiguillée sert à coudre plusieurs cahiers, et l'une des tâches du codicologue sera de repérer à l'intérieur des

1. On notera que pour les fermoirs byzantins c'est aussi l'ais inférieur qui sert de base, puisqu'ils sont fixés à lui, et qu'ils viennent s'accrocher à l'ais supérieur (voir la planche I). Exemples de couture «en un bloc» : *Paris. gr. 125* et *Paris. Suppl. gr. 661*.

2. Les grecques sont les entailles en V découpées au dos des cahiers.

3. Observée par exemple sur le *Paris. gr. 376* et d'autres manuscrits athonites (cf. *Un groupe de reliures... de Kastamonitou*, p. 342 et 351). Autres illustrations : *Paris. gr. 2807*, *2884* et *Paris. Suppl. gr. 1128*.

Couture en deux blocs



cahiers les nœuds par où se relient les aiguillées, mais qui sont parfois – rarement il est vrai – masqués au dos des cahiers.

* * *

Comme nous voudrions surtout, dans ces pages, attirer l'attention sur des pratiques peu ou pas encore décrites, il est utile, pour la clarté de l'exposé, d'en souligner d'emblée quelques points saillants. Après quoi nous brosserons un panorama général de la technique de la reliure byzantine, en concentrant notre attention sur la couture.

– 1°) Considérant que les systèmes de préparation des ais en zigzag ($Z^1 Z^2 Z^3$) [planches IX-XI] sont, dans leur principe, bien connus¹, nous proposerons – outre un nécessaire rappel – une hypothèse permettant d'expliquer l'évolution d'une recherche technique accordant une *préférence aux canaux obliques*, et destinée à assurer l'intégrité du bois de l'ais – menacé d'éclatement sous les diverses tractions qui s'exercent sur lui –, et à remédier aux inconvenients d'un frottement du mors sur les fils d'attache du bloc des cahiers à l'ais.

– 2°) Nous soulignerons plus particulièrement l'existence de systèmes moins connus, et qui n'ont pas été décrits dans les premiers travaux consacrés à la reliure byzantine :

– un système que nous appelons Z^4 , à un seul canal oblique partant du mors (planche XII) ;

– un système que nous appelons Z^5 (planche XIII), dont la reconnaissance nous a été suggérée par l'observation de manuscrits de Paris, et qui reprend certaines solutions des systèmes Z^1 (ou Z^2) et Z^4 .

– 3°) Une distinction importante doit être introduite, dans les systèmes de préparation, selon que le zigzag comporte, ou ne comporte pas, un passage de fil à cheval sur le mors (voit *infra*, p. 237-240, § 1.2.2., et p. 252-254, § 1.5.2.).

– 4°) Nous attirerons brièvement l'attention sur un domaine qui exigera encore des recherches : celui des systèmes avec passages de fils en ligne droite (*infra*, p. 240, § 1.2.3., et planche XVII), et nous signalerons le procédé d'attache «en V» qui offre une parenté avec la couture carolingienne, et pour lequel la couture des cahiers et le passage du fil de préparation de l'ais sont une seule et même opération (*infra*, p. 230-232, § 1.1.4.3.2. ; p. 240, § 1.2.4., et planche XIV).

– 5°) Nous reviendrons sur la couture à point de chaînette afin d'expliquer ce qui avait tant intrigué Berthe van Regemorter² :

1. Voir par exemple l'exposé de J. Irigoin, *La reliure byzantine*, cité *supra* (p. 205 n. 4).

2. *La reliure byzantine*, art. cité *supra* (p. 205 n. 3), p. 118.

l'apparente inversion de la chaînette au dos d'un grand nombre de manuscrits. La raison, nous le verrons (*infra*, p. 249, § 1.4.3.3.1.), en est la pratique, majoritaire, de la couture des cahiers «en deux blocs», dont la définition vient d'être donnée (*supra*, p. 216, et planches IV-V).

— Enfin (6°), un petit nombre de reliures grecques «récentes» (XVI^e siècle) font exception à la règle générale de la couture à chaînette, puisque, sans doute sous l'influence occidentale, elles présentent des coutures sur nerfs de ficelle (*infra*, p. 244-246, § 1.4.1.3., et planche XX).

LA RÉALISATION DE LA RELIURE

Les notions de base étant posées, et les points importants – et les plus neufs – d'emblée soulignés, abandonnons un instant le point de vue du *lecteur* (médiéval ou moderne), dont le livre s'ouvre plus ou moins facilement, et celui du *codicologue*, qui a devant les yeux le travail achevé, pour adopter le point de vue technique de l'*artisan relieur* qui prend en mains l'ensemble des cahiers copiés et munis de leurs *signatures*¹, et entreprend de fabriquer la reliure. Essayons, maquettes en mains, de suivre concrètement l'ordre des opérations.

Pour la clarté de la méthode, nous redonnons en annexe le plan-résumé de ce protocole de description technique qui procède par divisions et subdivisions numérotées, ainsi qu'un bref glossaire récapitulatif (*infra*, p. 255-258).

1.1. AIS

1.1.1. Matière

1.1.2. État de conservation

1.1.3. Dimensions (hauteur, largeur, épaisseur)

1.1.4. Préparation des ais. Travail de menuiserie

1.1.4.1. *Préparation des mors*

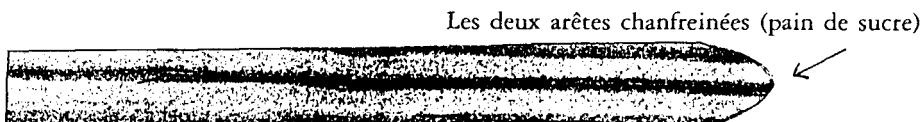
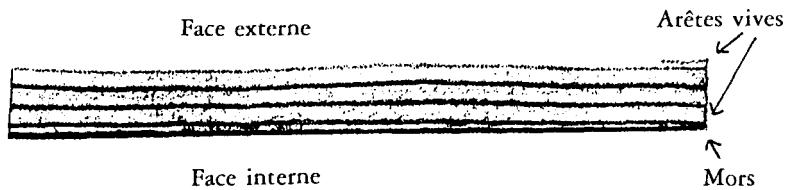
La préparation des mors est en principe l'aspect le plus facile à observer, mais elle ne correspondait pas nécessairement à la première opération de façonnage effectuée par le relieur. On observe cinq possibilités (planche VI) :

1.1.4.1.1. *La planche de l'ais reste intacte, et le mors présente deux arêtes vives de 90°.*

1. Sur les différentes fonctions des signatures, «notées initialement pour permettre au relieur de réunir suivant un ordre déterminé les parties qui constitueront le manuscrit», lire B. Mondrain, *Les signatures des cahiers dans les manuscrits grecs*, dans ce même volume, aux p. 21-48.

Planche VI

Préparation des mors



1.1.4.1.2. *L'arête extérieure du mors est chanfreinée.* (C'est le cas le plus courant.)

1.1.4.1.3. *L'arête intérieure du mors est chanfreinée.*

1.1.4.1.4. *Les deux arêtes sont chanfreinées. Le mors affecte la forme d'un pain de sucre.*

1.1.4.1.5. *Le mors est taillé en arrondi.*

Lorsque l'on devait forer des canaux obliques débouchant sur le mors, ou très près de sa limite, celui-ci n'était sans doute façonné qu'après le percement des canaux, afin d'éviter l'éclatement du bois.

Le mode de préparation des mors (le type de chanfrein) contribue, en même temps que le mode d'attache du bloc des cahiers aux ais, à déterminer la forme, plate ou arrondie, du dos (planches VII et VIII).

1.1.4.2. *Préparation de la rainure* (lorsqu'elle existe).

La rainure, pratiquée sur les trois chants autres que celui qui forme le mors, peut être continue, ou bien s'interrompre avant les coins¹.

1.1.4.3. *Forage des canaux*

On fore des canaux à travers chaque planchette pour faire passer, d'une part, les fils qui vont s'enrouler autour des ficelles de base des tranchefiles et en assurer la fixation², et, d'autre part, ceux qui constituent les systèmes d'attache.

1.1.4.3.1. *Systèmes d'attache dits en «zigzag» (Z simple)*

Voir la planche IX.

On fore plusieurs groupes de deux trous : leur nombre correspond à celui des grecques et varie de trois à neuf (au maximum), mais dépasse rarement cinq. L'écartement des trous groupés deux par deux est variable, et l'on a distingué principalement, jusqu'ici, trois systèmes :

Z¹ : les canaux sont forés deux par deux perpendiculairement au plan de l'ais, la distance entre les deux trous étant variable³ (planche X).

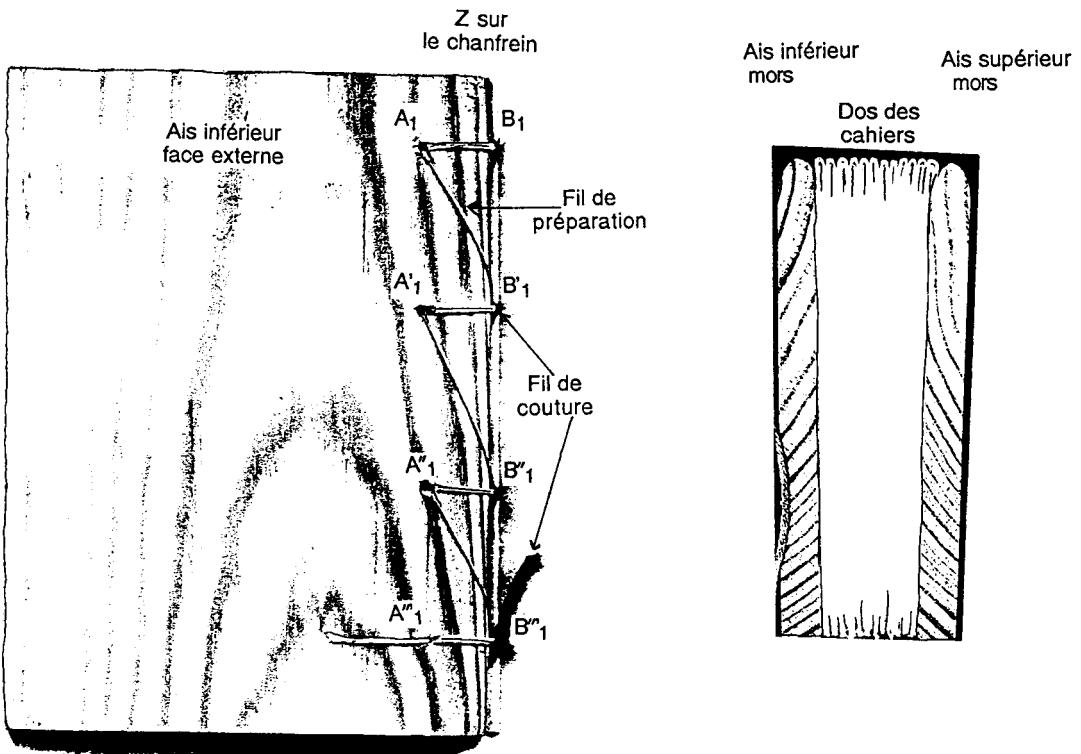
1. Voir D. Grosdidier de Matons, *Nouvelles perspectives de recherche...*, p. 414.

2. La question des tranchefiles, distincte techniquement de celle qui nous occupe dans cette étude, a été abordée par B. van Regemorter, *La reliure des manuscrits grecs* (cité *supra*, p. 205 n. 3), p. 9-10 (fig. 4), et *La reliure byzantine* (cité *ibidem*), p. 126-128 (fig. 10, pl. IV-V); J. Irigoin, *La reliure byzantine* (cité *supra*, p. 205 n. 4), p. 28 et fig. 12 ; et D. Grosdidier de Matons, *Nouvelles perspectives de recherche...*, p. 417-418. Voir aussi *supra*, p. 205 n. 2. Nous consacrerons un travail ultérieur à cet aspect de la fabrication du manuscrit. Rappelons simplement pour mémoire que la réalisation des tranchefiles constitue une étape *postérieure* à celle de la couture. Quelques exemples d'étude de tranchefiles (avec croquis) sont donnés dans D. Grosdidier de Matons et Ph. Hoffmann, *Reliures chypriotes à la Bibliothèque nationale de Paris*, dans *'Επετηρίς τοῦ Κέντρου ἐπιστημονικῶν ἐρευνῶν (Κύπρου)*, XVII, 1987-1988 (Nicosie 1989), p. 209-259 (avec planches I-XVI, A-D), par exemple p. 244-247.

3. Exemples de Z¹: *Paris. gr.* 438 (avec zigzag à l'intérieur des ais), *Paris. gr.* 555, *Paris. Suppl. gr.* 661 (avec en outre passage du fil sur le chant de l'ais) et *Suppl. gr.* 1226.

Planche VII

Dos plat



Dos arrondi

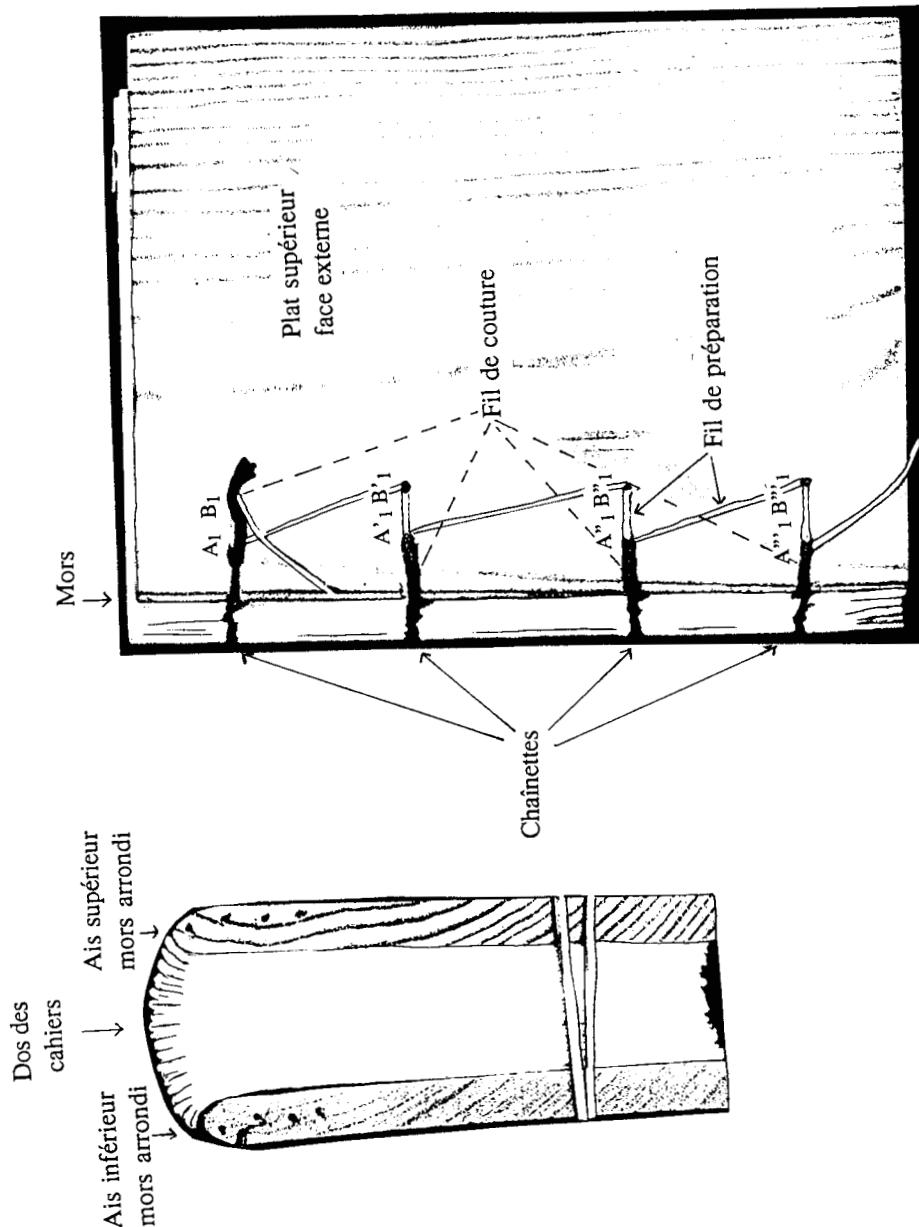
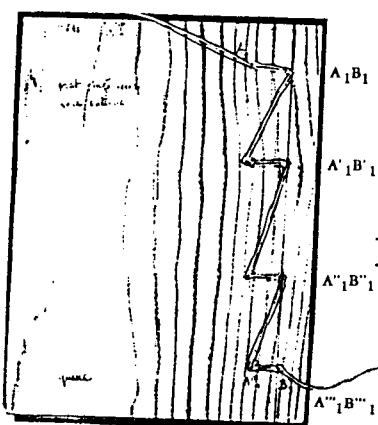


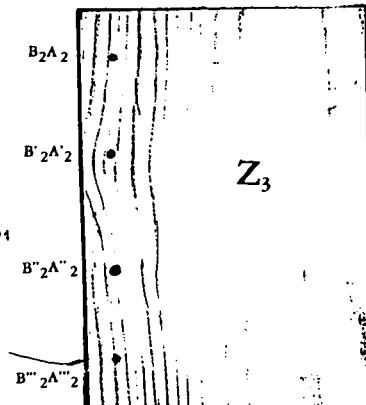
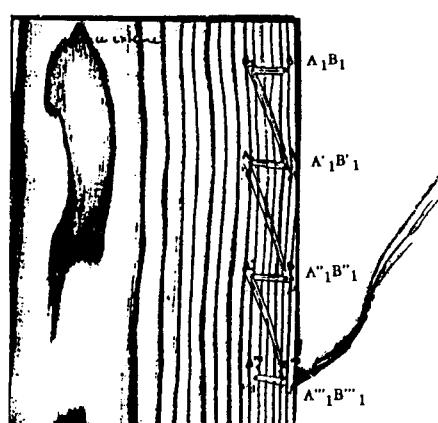
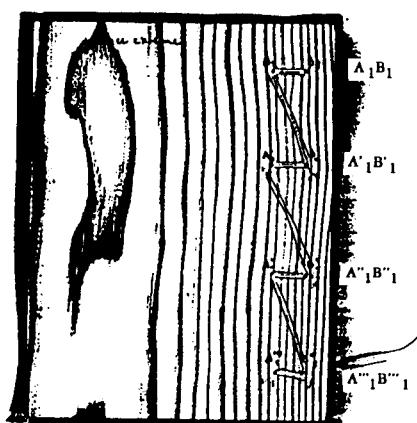
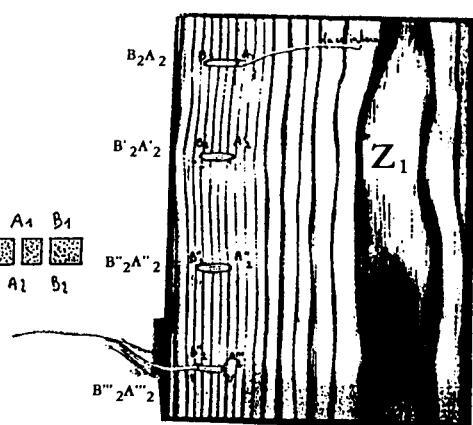
Planche IX

$Z_1 - Z_2 - Z_3$

Face externe



Face interne



Z₁ (avec fil de préparation servant pour la couture)

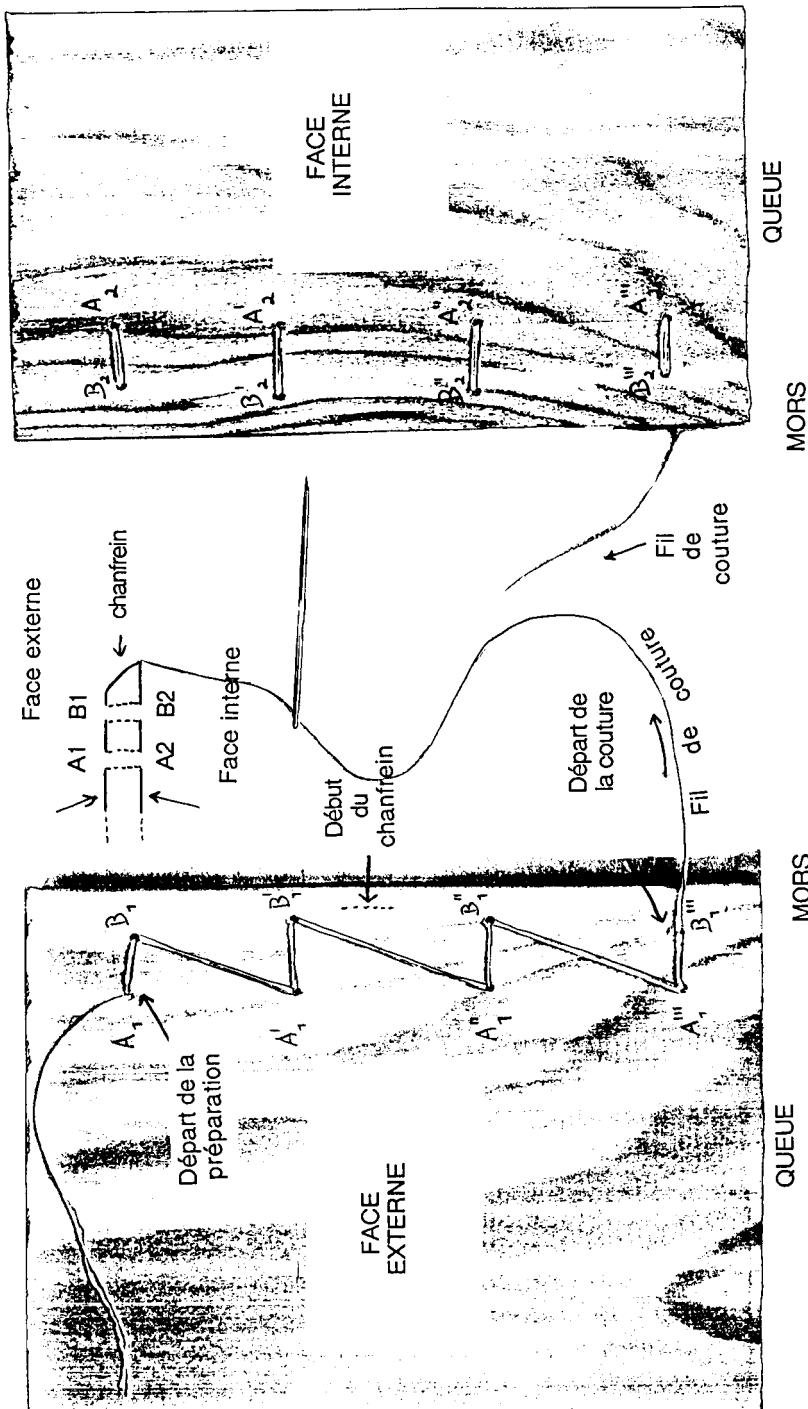


Planche XI

Z_2

FACE INTERNE

Tête

Canaux

Mors \longrightarrow

Canaux

FACE EXTERNE Tête

A₁ B₁
A' B'₁
A'' B''₁
A''' B'''₁

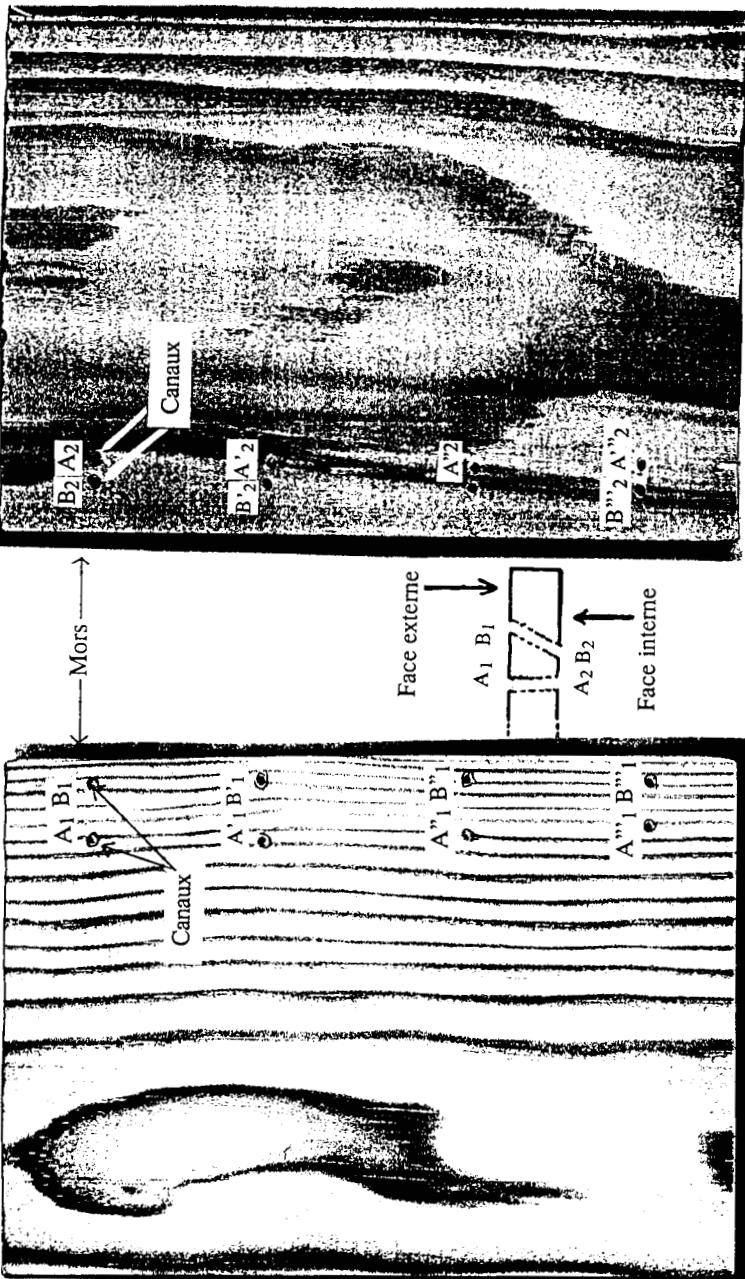
Face externe

A₁ B₁
A₂ B₂

Face interne

Queue

Queue



Z^2 : les deux canaux sont forés l'un perpendiculairement, et l'autre en oblique (ou les deux en oblique) par rapport au plan de l'ais, de telle sorte que, sur la face qui ne présentera pas le zigzag, les deux trous soient plus proches l'un de l'autre qu'ils ne le sont sur l'autre face¹ (planche XI). Le canal foré en oblique est en principe celui qui est situé le plus près du mors (B) : par ce procédé on cherchait à protéger cet endroit particulièrement fragile contre les risques d'éclatement auxquels le soumettaient les tractions exercées par les fils – c'est au niveau du mors, en effet, que s'effectue l'accrochage du bloc des cahiers, les fils de couture venant s'accrocher aux fils de préparation.

Z^3 : les deux canaux, l'un perpendiculaire, l'autre oblique par rapport au plan de l'ais (ou tous les deux obliques), aboutissent en un même point, et forment un seul trou sur la face qui ne présentera pas le zigzag².

Dans le cas d'un Z^2 , et surtout d'un Z^3 , on ne peut exclure, nous l'avons dit, que les deux canaux soient obliques, avec éventuellement des angles d'inclinaison différents³.

Signalons à présent l'existence de deux autres systèmes, non encore décrits, qui présentent eux aussi un zigzag dans la réalisation de l'attache (planches XII et XIII) :

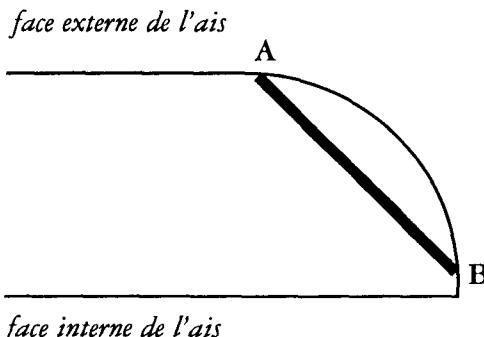


Figure A (système d'attache Z^4)

face interne de l'ais

Z^4 : ce système (figure A et planche XII) ne se rencontre que lorsque le mors apparaît largement chanfreiné à l'extérieur. Avant de réaliser le

1. Exemples de Z^2 : *Paris. gr.* 243 (plat supérieur) et *Paris. gr.* 1294 (tous deux avec le zigzag à l'extérieur des ais) ; *Paris. gr.* 982 (zigzag à l'intérieur de l'ais, avec passage du fil sur le chant de l'ais; on notera la finesse des canaux obliques). – Signalons au passage que le *Paris. gr.* 243 (un *Lectionnaire* avec notation musicale ? copié par Théodule en 1133), porte, au verso, de la seconde garde (numérotée I), la marque d'appartenance au monastère de Kastamonitou, avec la mention du hiéromoine Néophyte, et la note τοῦ ἡγίου πρὸτομαρτυρος (*sic*) στεφάνου. Il convient donc d'ajouter ce volume à la liste donnée dans *Un groupe de reliures byzantines provenant du monastère athénien de Kastamonitou* (cité *supra*, p. 207 n. 3), aux p. 332-339.

2. Exemples de Z^3 : *Paris. gr.* 243 (plat inférieur), 348 et 1263; *Paris. Suppl. gr.* 701 et 1229.

3. Dans les cas privilégiés où l'observation serait possible, on devrait pouvoir – théoriquement – s'en assurer en comparant la distance, par rapport au mors, des extrémités de chacun des canaux sur les faces externe et interne de l'ais.

Planche XII

Système Z₄

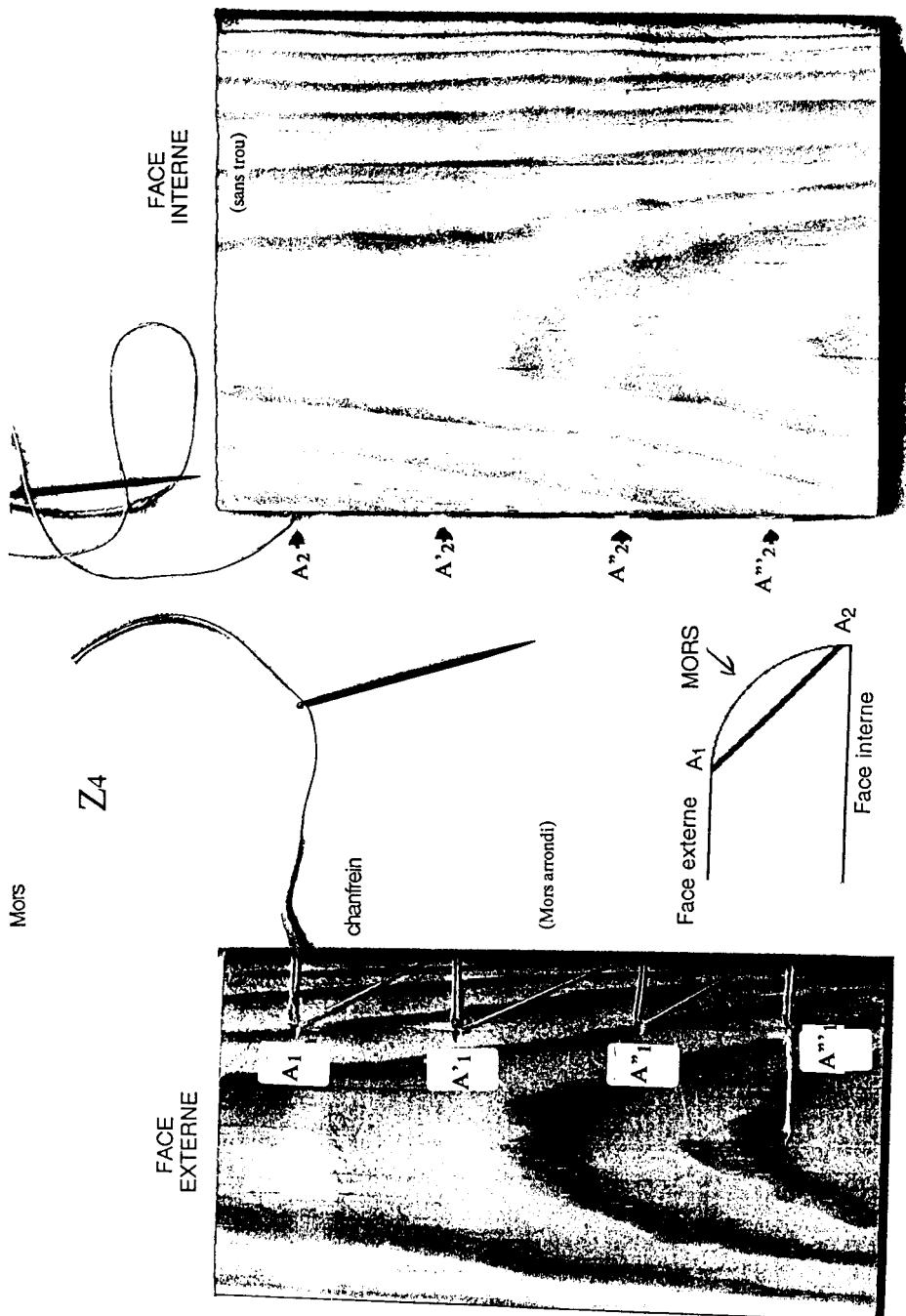
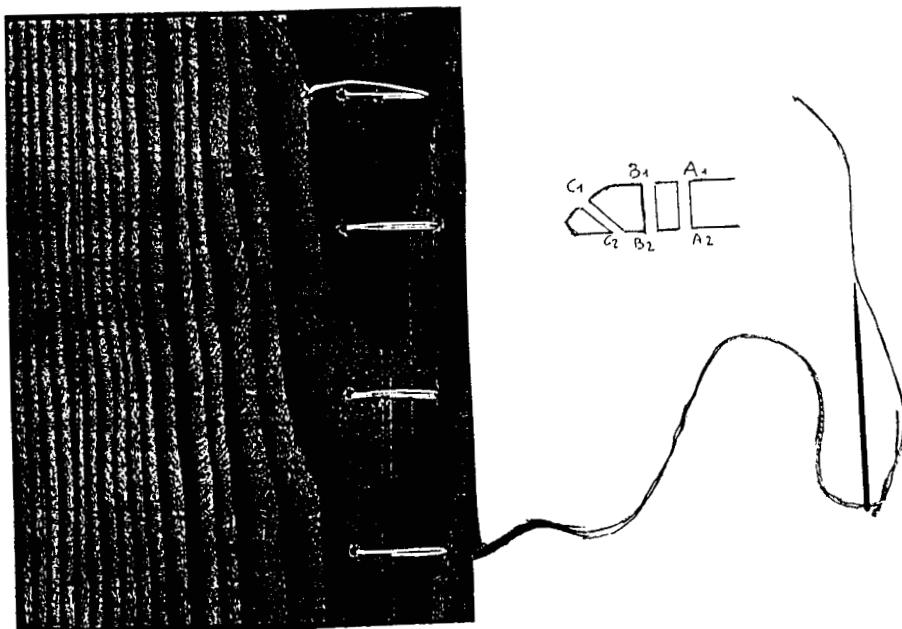
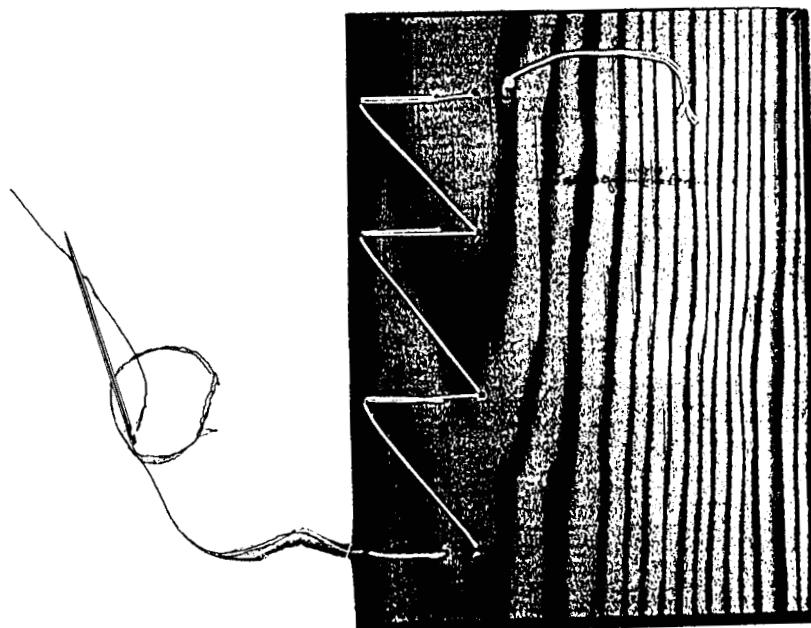


Planche XIII

Système Z₅



chanfrein, on fore un seul canal, en oblique, qui part d'un point proche de l'arête aiguë du mors ($B = A_2$) pour aboutir, sur la face externe de l'ais, en un point ($A = A_1$) proche de ce qui deviendra l'extrémité de la partie chanfreinée, une fois effectuée cette seconde opération. En ce cas, la face interne de l'ais ne présente aucun trou et reste lisse, le système de zigzag se constituant uniquement du côté extérieur, sur le chanfrein¹.

Les systèmes Z^2 , Z^3 , Z^4 permettent d'obtenir une attache aux ais serrée et solide (voir *infra*, p. 252, § 1.5.1.3). La supériorité des canaux obliques pour assurer l'intégrité du bois de l'ais et la solidité de l'attache est prouvée *a contrario* par l'exemple malheureux du *Paris. gr.* 2461 (reliure au monogramme des Paléologues, seconde moitié ou dernier tiers du XIV^e siècle)² : bien que les canaux soient forés à une grande distance l'un de l'autre, ils le sont perpendiculairement au plan de l'ais inférieur, lequel s'est fendu sur toute sa longueur au niveau de la série des canaux les plus éloignés du mors.

Z^5 : ce système (planche XIII) apparaît comme une variante des systèmes Z^1 (ou Z^2) et Z^4 . Aux canaux déjà décrits s'ajoute, au niveau de chaque groupe, un canal oblique analogue (en sens inverse) à celui du Z^4 , partant du mors pour atteindre l'intérieur de l'ais en constituant, au plus près du mors, un troisième orifice. L'existence d'orifices «supplémentaires» sur le mors (extrémités des canaux obliques) permet aux fils de couture de venir s'accrocher aux Z sans faire de saillies sous le cuir de la couvrure, et ce type d'accrochage évite au maximum les frottements qui altèrent la solidité des fils. L'attache ainsi obtenue est serrée (cf. les cas évoqués *infra*, § 1.5.1.3.) mais, en même temps, l'ouverture du livre est facile.

Des exemples d'un tel système d'attache à canal supplémentaire sont présentés par le *Paris. Suppl. gr.* 154 ou (avec des différences sur lesquelles il faudra revenir) le *Paris. gr.* 505.

Nous avons relevé une solution d'un type peut-être comparable – avec canal supplémentaire terminal à l'extrémité du système de préparation de l'ais – sur un groupe de reliures athonites³.

1.1.4.3.2. Système d'attache «en V» (planche XIV)

Ce système complexe⁴, à la différence des autres, ne comporte pas une préparation autonome de l'ais, qui serait antérieure à la couture

1. Exemples très clairs de Z^4 : *Paris. gr.* 693, 695, 745 A, 969 et 2985 ; *Paris. Suppl. gr.* 620, 1260 et 1275.

2. Sur ce manuscrit, et le groupe auquel il appartient, lire J. Irigoin, *Un groupe de reliures byzantines au monogramme des Paléologues* (cité *supra*, p. 208 n. 1) ; et Ph. Hoffmann, *L'art de la reliure à Byzance sous les Paléologues* (cité *supra*, p. 205 n. 1), p. 469-470, n° 361.

3. Voir *Un groupe de reliures... de Kastamonitou*, p. 339-341 et 349-351.

4. Exemples : *Paris. gr.* 235 (reliure de Sainte-Anastasie Pharmakolytria), 487 et 1629 ; *Paris. Suppl. gr.* 467 et 1116 (cousu en deux blocs).

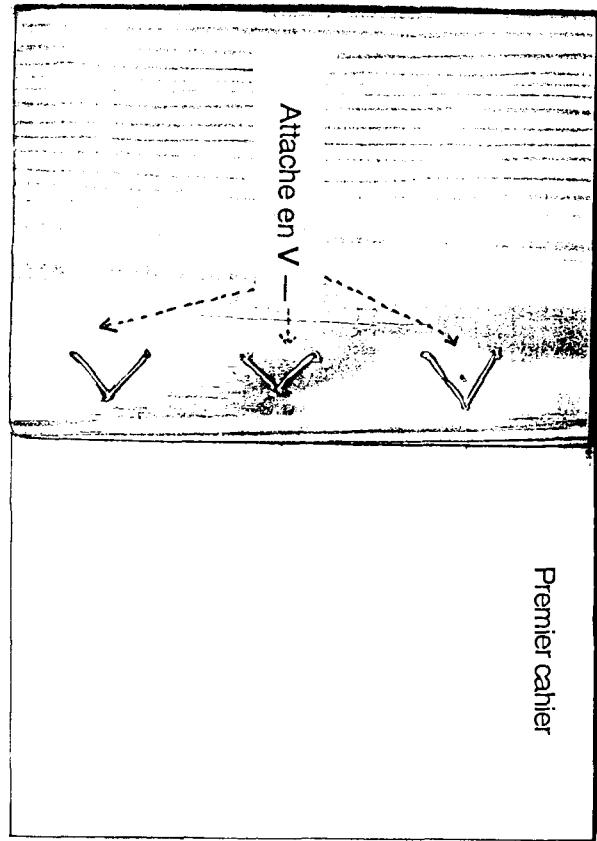
Couture en V

Ais supérieur

Tête
Face interne

mors

Premier cahier



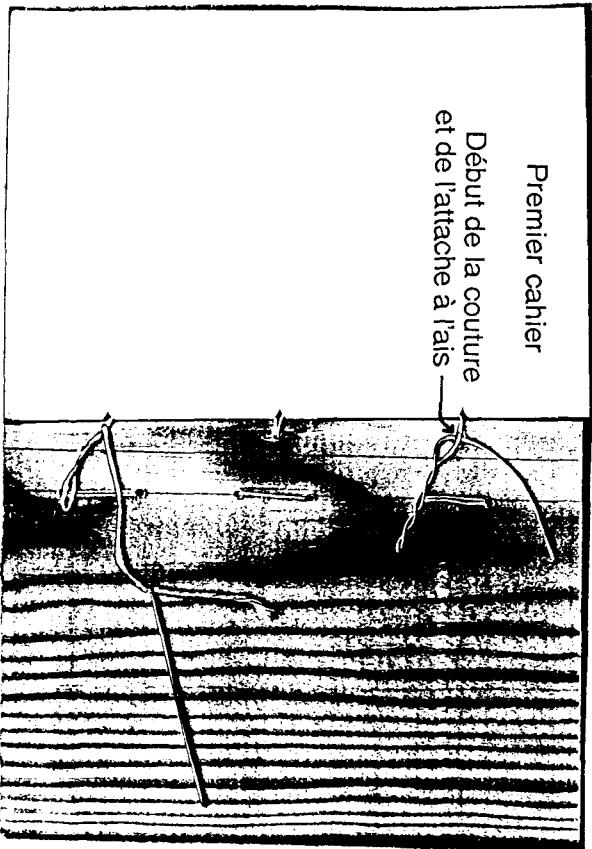
Tête

Mors

Face externe

Premier cahier

Début de la couture
et de l'attache à l'ais



Queue

et à l'attache du bloc de cahiers aux ais : les deux opérations sont conjointes. Plusieurs groupes de trois canaux (de trois à cinq groupes) sont forés perpendiculairement au plan de l'ais. Dans chaque groupe les trois trous forment les sommets d'un triangle sensiblement équilatéral. Cette préparation – des canaux disposés en triangle – offre une curieuse similitude formelle, sinon technique, avec celle que l'on rencontre sur les ais des manuscrits carolingiens¹.

1.1.4.4. *Encoches, stries et sillons*

Afin de réduire les saillies des fils de préparation et de couture, on creuse parfois dans le bois :

- des *encoches* au niveau des mors, à la hauteur de chaque grecque ;
- des *stries* entre les trous constituant la tête des Z ;
- des *sillons* obliques entre chaque groupe de deux trous.

1.2. PASSAGE DU FIL DE PRÉPARATION DES AIS DÉTERMINANT LE SYSTÈME D'ATTACHE

Le travail de menuiserie terminé, on fait courir un fil entre les canaux ainsi préparés : le fil de couture du manuscrit pourra venir s'accrocher à ce fil de préparation. Voici les différentes possibilités que l'on rencontre le plus souvent :

1.2.1. Préparation du zigzag simple

Voir les planches X et XI déjà mentionnées.

1.2.1.1. *Constitution des Z*

Le fil pénètre par l'un des canaux du premier ou du dernier groupe de deux canaux ménagés dans l'ais (par exemple : A, B) et, après avoir effectué un, deux ou trois passages d'un canal à l'autre de ce groupe en s'enroulant autour de l'ais, il passe au groupe de deux trous suivants (A', B'), formant par ce passage l'oblique du Z (AB' ou BA'), puis il refait le même trajet que précédemment, et ainsi de suite jusqu'au dernier groupe de deux canaux (rappelons qu'il peut y en avoir quatre ou cinq, et même neuf exceptionnellement).

1. Voir : J. Vezin, *La reliure occidentale au Moyen Âge*, dans aa.vv., *La reliure médiévale...*, cité supra (p. 205 n. 4), p. 37-50 (voir page 39) ; Léon Gilissen, *La reliure occidentale antérieure à 1400, d'après les manuscrits de la Bibliothèque Royale Albert Ier à Bruxelles* (coll. «Bibliologia», 1. Elementa ad librorum studia pertinencia), Turnhout, 1983, p. 31-32 et fig. 9 ; et J.A. Szirmai, *The archaeology of bookbinding and book restoration*, dans *Quaerendo*, 26, 2, 1996, p. 150-151 (fig. 5 A). – Une question vient à l'esprit : s'agit-il d'une adaptation byzantine d'un élément technique occidental ? Notons toutefois que, dans les reliures byzantines qui nous occupent ici, il n'y avait pas lieu de percer le canal supplémentaire allant en oblique du chant de l'ais au premier sommet du triangle, et destiné, dans la technique occidentale, à assurer le passage du nerf.

1.2.1.2. Localisation des extrémités du fil de préparation

Les extrémités du fil de préparation de l'ais ressortent, et sont parfois perceptibles, en tête et en queue, au niveau de l'un des deux canaux constituant la tête du premier Z et la base du dernier. Ces extrémités peuvent ressortir toutes deux sur la face où sont constitués les zigzags, ou bien sur la face opposée, mais elles peuvent également ressortir l'une sur une face, l'autre sur l'autre face.

Considérons les trois possibilités qui peuvent se présenter, le zigzag étant à l'extérieur¹ :

1.2.1.2.1. Les deux extrémités du fil ressortent sur la même face que le zigzag (elles seront donc, ultérieurement, masquées par la double couvrure de toile et de cuir).

Notre schéma (planche XV), qui correspond – pour la clarté de l'exposé² – à un Z¹, représente la face externe et la face interne du plat inférieur, lequel servira de base à la couture (cas le plus fréquent pour une couture en un bloc).

Appelons, pour chaque groupe de deux canaux (en allant de la tête vers la queue : AB, A'B', A''B'', A'''B''') : A₁ l'extrémité du canal A sur la face externe, et A₂ l'extrémité de ce même canal sur la face interne, et ainsi de suite pour B₁ B₂, A'₁ A'₂ etc.

Le fil de préparation, dont l'extrémité initiale apparaît sur cette face externe (A₁), effectue le trajet [A₁ A₂ B₂ B₁ A₁] à *deux* reprises, puis [A₁ A₂ B₂ B₁ A'₁] : le premier Z se constitue alors, le fil effectuant à nouveau un trajet analogue [A'₁ A'₂ B'₂ B'₁ A'₁] × 2, puis [A'₁ A'₂ B'₂ B'₁ A'₁], et ainsi de suite jusqu'au moment où il finit par ressortir en B'''₁. Ce point de sortie (situé près du mors, sur la face externe) rend facile l'utilisation de la portion restante du fil de préparation comme «première aiguillée» du fil de couture, lequel peut alors s'engager dans la grecque de queue du dernier cahier, et entamer le trajet qui constituera la couture du bloc de cahiers.

Note de repérage³

Dans le trajet que nous venons de décrire, au niveau de chacun des couples de canaux (AB, A'B', A''B'', A'''B'''), sur la face externe, on remarquera à chaque fois un nombre *égal* d'épaisseurs de fil (deux passages dans l'exemple que nous proposons). Corrélativement – et c'est la seule donnée que l'on puisse observer si la couvrure est conservée –, on compte sur la face interne, au niveau de chacun des

1. Comme c'est le cas, en principe, des reliures les plus soignées.

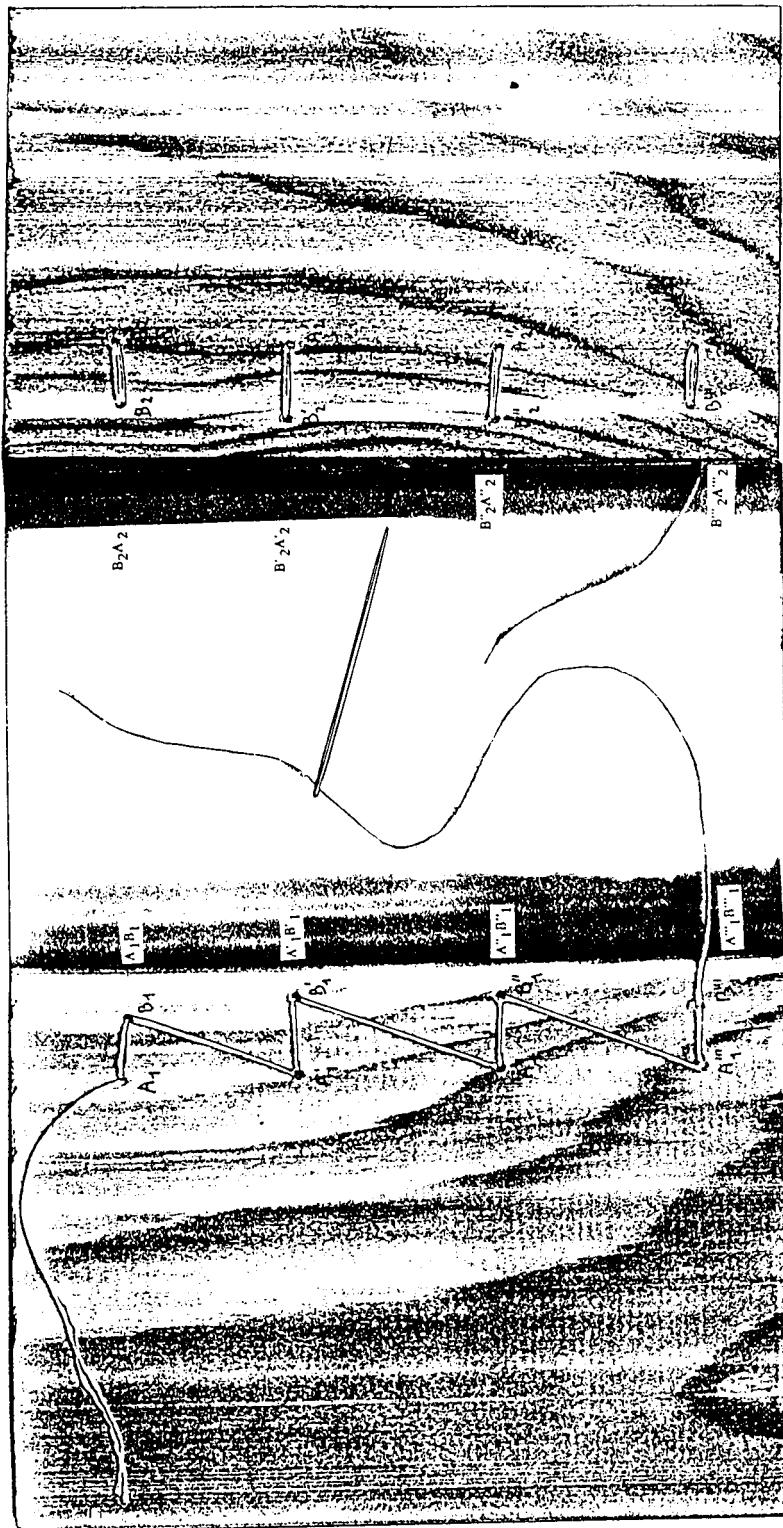
2. On en déduira sans difficulté les passages du fil de préparation dans le cas d'un Z².

3. Sur la notion de «note de repérage», voir *supra*, p. 207 n. 1.

Planche XV

Préparation 1.2.1.2.1.

Face interne



Face externe

groupes de trous, un nombre égal d'épaisseurs de fil, supérieur d'une unité à celui que l'on devrait relever sur l'autre côté de l'ais si l'on pouvait faire l'observation. Ainsi donc, on peut conclure de l'égalité du nombre d'épaisseurs de fil à la présence réelle du type de préparation ici décrit.

1.2.1.2.2. *Les deux extrémités du fil ressortent sur la face opposée au zigzag.*

Représentons-nous la face interne de l'ais inférieur qui servira de base à la couture, et conservons pour les canaux et leurs orifices les mêmes appellations (points signalés sur la même planche XV). Le fil de préparation effectue le trajet $[A_2\ A_1\ B_1\ B_2\ A_2]$ à deux reprises, puis $[A_2\ A_1\ B'_1]$; le trajet analogue mais inverse $[B'_1\ B'_2\ A'_2\ A'_1\ B'_1] \times 2$, puis $[B'_1\ B'_2\ A'_2\ A'_1\ B'_1]$, le deuxième Z se constituant alors; au niveau du troisième couple de canaux, l'ordre de passage du fil est identique $[B''_1\ B''_2\ A''_2\ A''_1\ B''_1] \times 2$, puis $[B''_1\ B''_2\ A''_2\ A''_1\ B''_1]$; au niveau du dernier couple de canaux, on a enfin : $[B''''_1\ B''''_2\ A''''_2\ A''''_1\ B''''_1] \times 2$, le fil ressortant en B''''_2 (il ne serait alors apte à servir de fil de couture que dans le cas où l'on inverserait l'ais, pour faire figurer le Z à l'intérieur). Ce trajet donne deux épaisseurs de fil du côté du zigzag et, sauf en tête et en queue (où l'on observe également deux épaisseurs), trois épaisseurs de fil sur la face interne au niveau des grecques intermédiaires.

1.2.1.2.3. *Les deux extrémités du fil ressortent chacune sur une face.*

Représentons-nous (toujours à l'aide des points marqués sur la planche XV) la face externe de l'ais inférieur, et la face interne du même ais.

Nous envisageons deux cas :

1.2.1.2.3.1. Le fil de préparation entame son trajet par l'intérieur de l'ais.

Il effectue le trajet $[B_2\ B_1\ A_1\ A_2\ B_2]$ à deux reprises, puis $[B_2\ B_1\ A'_1]$: le premier Z se constitue sur la face externe, et le fil effectue alors un trajet analogue, mais inverse : $[A'_1\ A'_2\ B'_2\ B'_1\ A'_1] \times 2$, puis $[A'_1\ A'_2\ B'_2\ B'_1\ A'_1]$. Au niveau du troisième couple de canaux, on suit $[A''_1\ A''_2\ B''_2\ B''_1\ A''_1] \times 2$, puis $[A''_1\ A''_2\ B''_2\ B''_1\ A''_1]$, avant d'achever par un trajet $[A''''_1\ A''''_2\ B''''_2\ B''''_1\ A''''_1] \times 2$, suivi de $[A''''_1\ A''''_2\ B''''_2\ B''''_1]$. Le fil de préparation ressort donc sur la face externe de l'ais inférieur, en queue, au niveau de celui des deux canaux qui est le plus proche du mors, ce qui constitue une situation propice au départ de la couture des cahiers. On notera que, dans ce cas, si l'on regarde le plat inférieur sur la face externe, à partir de la tête, l'oblique des Z ($B_1A'_1$, $B'_1A''_1$, $B''_1A''''_1$) joint le canal situé près du mors au canal éloigné du mors – ce qui dessine la forme d'un véritable Z. Si le trajet du fil de préparation commence, non en B_2 , mais en A_2 , le fil ressort en A''''_1 (sur l'autre face), ce qui n'est pas la position la plus favorable pour le départ d'une couture.

Note de repérage

Ce trajet donne, sur la face interne de l'ais, deux épaisseurs de fil en tête (point de départ du trajet) et, ailleurs, trois épaisseurs ; sur la face externe (côté du Z), le nombre de passages du fil est toujours égal (toujours pair dans l'exemple envisagé).

1.2.1.2.3.2. Le fil de préparation entame son trajet par l'extérieur de l'ais.

Il effectue le trajet $[B_1 B_2 A_2 A_1 B_1]$ à deux reprises, puis $[B_1 B_2 A_2 A_1 B'_1]$, le Z se constituant sur la face externe, et le fil effectue alors un trajet analogue : $[B'_1 B'_2 A'_2 A'_1 B'_1] \times 2$, puis $[B'_1 B'_2 A'_2 A'_1 B''_1]$. Au niveau du troisième couple de canaux, on suit $[B''_1 B''_2 A''_2 A''_1 B''_1] \times 2$, puis $[B''_1 B''_2 A''_2 A''_1 B'''_1]$, avant d'achever par un trajet $[B'''_1 B'''_2 A'''_2 A'''_1 B'''_1] \times 2$, suivi de $[B'''_1 B'''_2]$. Le fil de préparation ressort donc sur la face interne de l'ais inférieur, en queue, par celui des deux canaux qui est le plus proche du mors. Dans cette position, le fil ne peut en aucun cas servir de départ pour la couture. On notera que le dessin du Z est inversé.

Note de repérage

Ce trajet donne, sur la face interne de l'ais, deux épaisseurs de fil en queue (point d'arrivée du trajet), et ailleurs trois épaisseurs ; sur la face externe (côté du Z), le nombre de passages du fil est toujours égal (toujours pair dans l'exemple envisagé). Si le trajet du fil commence, non en B_1 , mais en A_1 , le fil ressort en A'''_2 (sur l'autre face), ce qui n'est pas non plus une position permettant le départ d'une couture. On notera que dans ce cas la forme du zigzag est celle d'un Z véritable.

1.2.1.3. Particularités dues au forage des canaux

1.2.1.3.1. *Emplacement des Z*

Comme on vient de le voir à propos du système Z¹, les zigzags peuvent être indifféremment sur l'une ou l'autre des deux faces de l'ais : seul un souci esthétique a pu conduire les relieurs à faire figurer le zigzag sur la face externe – ce qui s'observe, répétons-le, dans les reliures les plus soignées.

En revanche, les systèmes Z² et (de manière absolument nécessaire) Z³ présentent les zigzags sur la face *externe* de l'ais, le fil de couture (qu'il soit ou non distinct du fil de préparation) ne pouvant venir s'accrocher aux plats qu'au niveau des passages AB, A'B', A''B''..., du côté où les extrémités des canaux (A et B, A' et B'...) sont distinctes et suffisamment distantes pour que les passages du fil de préparation servent de base pour une boucle. D'un point de vue esthétique, le choix des systèmes Z² et Z³ permet de rendre discrètes les épaisseurs du fil de

préparation sur le plat interne. Dans le cas du Z⁴, le plat interne est même entièrement vierge.

Les systèmes Z², Z³ et Z⁴ présentent en outre l'avantage de permettre une attache aux ais serrée et solide (voir *infra*, p. 252, § 1.5.1.3.).

Note de repérage

Même lorsque les gardes ont été collées sur les contreplats, on peut, par le simple toucher, repérer si les zigzags apparaissent sur la face interne du plat. Lorsqu'on ne décèle que des passages de fil A₂ B₂, A'₂ B'₂, A''₂ B''₂..., sans remarquer d'obliques, c'est que le zigzag est constitué sur la face externe (et il est parfois possible de le percevoir au toucher, à travers la double épaisseur – toile et cuir – de la couvrure).

1.2.1.3.2. *Cas du Z⁴*

Le fil pénètre par l'une des extrémités du canal (A₁ = A ou A₂ = B) au niveau du premier ou du dernier canal ménagé dans l'ais. (Rappelons qu'il s'agit d'un système comportant n fois *un seul* canal oblique : voir *supra*, p. 227-230, figure A, et planche XII.) Le fil suit un trajet tout à fait analogue à ceux que nous venons de décrire, pour constituer des zigzags : la seule différence est que ces derniers, souvent imperceptibles sous la couvrure, courrent sur la partie chanfreinée, à l'extérieur du mors, et que rien n'apparaît sur la face interne de l'ais. Sans doute est-ce la raison pour laquelle Berthe van Regemorter songe à une technique consistant à coller deux planchettes pour masquer le zigzag¹, hypothèse que nos observations n'ont pas confirmée pour les manuscrits médiévaux : dans les cas envisagés, il doit s'agir bien plutôt – au moins pour les reliures constantinopolitaines – d'un système Z⁴.

1.2.2. Préparation du zigzag avec passages sur le chant de l'ais

1.2.2.1. *Passages à partir de B*

(Cas illustré par la planche XVI).

Le fil, comme dans la préparation des zigzags simples, effectue un, deux ou trois passages d'un canal à l'autre (par exemple A – B), puis, avant de passer au groupe de canaux suivant, en partant de B, il s'enroule deux ou trois fois autour du chant de l'ais (côté mors).

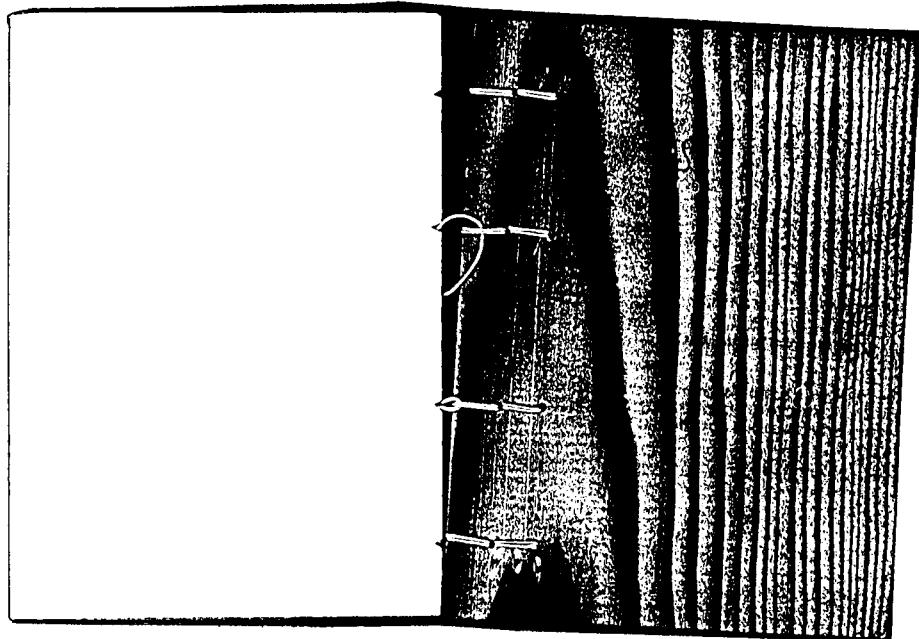
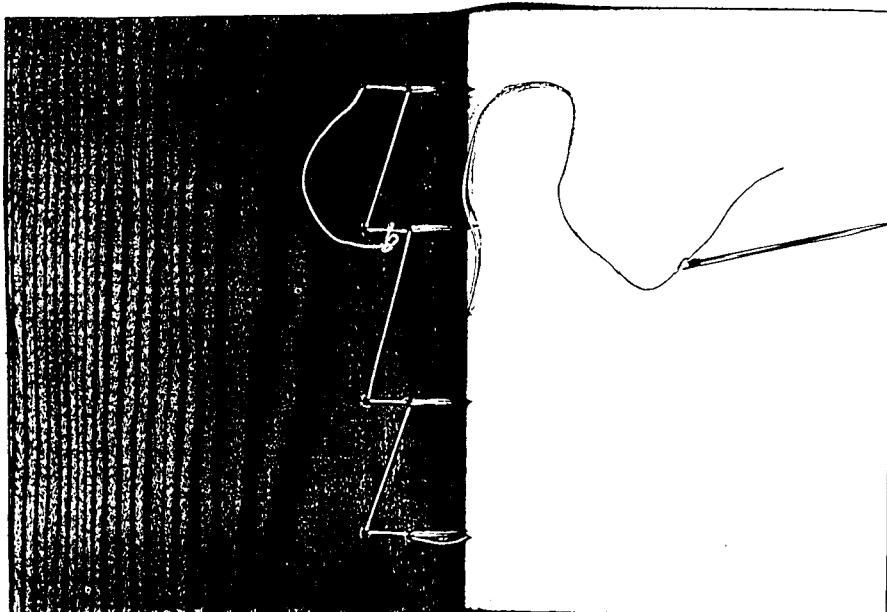
1.2.2.2. *Passages à partir de A*

Le trajet est analogue. Le fil effectue un, deux ou trois passages d'un canal à l'autre, puis, en partant de A, il s'enroule deux ou trois fois

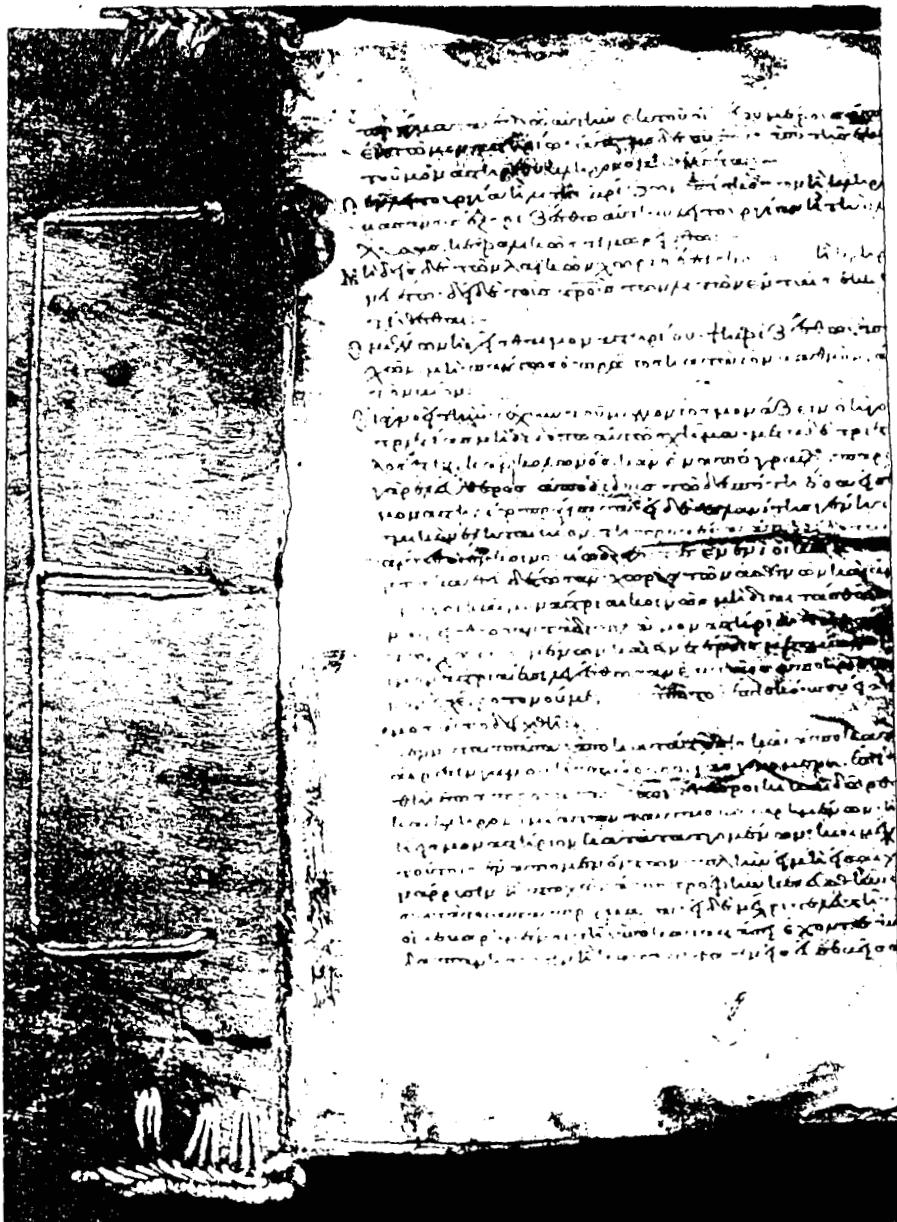
1. B. van Regemorter, *La reliure byzantine* (cité *supra*, p. 205 n. 3), p.121.

Planche XVI

Fil de préparation avec passages sur le mors



Préparation avec passage du fil en ligne droite



autour du chant de l'ais (côté mors) avant de passer au groupe de deux canaux suivant.

À ce type de préparation correspondront deux solutions possibles pour l'attache du fil de couture (voir *infra*, p. 252-254, § 1.5.2., et planche XXII).

1.2.3. Préparation avec passage en ligne droite d'un groupe de canaux à l'autre

Dans le cas, le plus fréquent, qui est illustré par notre planche XVII¹, le fil sort du trou A pour rejoindre le trou A' (on rencontre plus rarement un trajet BB')². Les artisans byzantins semblent avoir évité de recourir à cette solution du passage en ligne droite, car elle risquait de causer l'éclatement du bois, la traction exercée par le système de couture se répartissant sur une seule ligne, et pouvant de ce fait occasionner une fente longitudinale.

1.2.4. Attache «en V»

Dans ce cas, le passage du fil de préparation dans les canaux relève de la même opération que la couture (voir *supra*, p. 230-232 § 1.1.4.3.2., et planche XIV).

1.3. MORS, DIMENSIONS DES CAHIERS ET DOS³

La forme du dos semble être fonction de trois variables :

- 1) le type de chanfrein (voir *supra*, p. 219-221, § 1.1.4.1., et planches VI-VIII) ;
- 2) le système d'attache aux ais (voir *infra*, p. 250-251, § 1.5.) ;
- 3) l'éloignement, par rapport aux mors, des canaux B B' B"...

1.4. COUTURE DES CAHIERS

Les ais ayant été préparés selon l'une des façons que nous venons de décrire, la couture du manuscrit est effectuée en prenant pour support l'un ou l'autre des deux ais, si la couture se fait d'un seul

1. Reliure du *Sinaiticus gr. 754* (d'après D. Harlfinger – D.R. Reinsch – J.A.M. Sonderkamp – G. Prato, *Specimina Sinaitica. Die datierten Griechischen Handschriften des Katharinen-Klosters auf dem Berge Sinai, 9.-12. Jahrhundert*, Berlin, 1983, n° 31, pl. 142). Cf. *Scriptorium*, 38, 1984, p. 353.

2. Un tel trajet BB' s'observe (dans le cadre d'un système de préparation des ais complexe, avec canal supplémentaire) sur le *Parisinus gr. 376* : voir *Un groupe de reliures... de Kastamonitou*, p. 339-341 et p. 362, fig. 7 et 8.

3. Nous renvoyons sur ce point à *Nouvelles perspectives de recherche...*, p. 415-416, et à *L'analyse technique des reliures byzantines...*, p. 762-765. On trouvera des exemples de descriptions de dos dans *Reliures chypriotes...*, spéc. p. 242-243 (les reliures chypriotes ont tendance à présenter un dos plat).

tenant, ou chacun des deux ais pour une moitié du manuscrit, si la couture se fait en deux blocs. Les deux blocs ainsi obtenus étaient ensuite attachés l'un à l'autre.

1.4.1. Éléments communs à tous les systèmes de couture

Le fil de couture peut être, ou non, distinct du fil de préparation. Lorsqu'ils sont distincts, le fil de couture est préalablement noué au fil de préparation. Le fil de couture, donc, entre et sort dans les grecques de chacun des cahiers en passant à chaque fois sous le fil du cahier précédent, et en formant alors une boucle : c'est ce qu'on appelle la couture «au point de chaînette» (planches XVIII et XIX).

1.4.1.1. Cas général : couture avec boucles croisées

Dans le cas le plus fréquent, le fil pénètre dans la grecque de queue (C''_1) du dernier cahier, court dans le sillon interne de ce cahier (pliure du *bifolium* n° 4 dans un quaternion), puis ressort par la grecque suivante (C'_1) pour aller s'enrouler autour du fil de préparation, et rentrer dans la même grecque selon le trajet suivant : l'aiguille passe sous le fil de préparation en allant de la tête vers la queue, et forme une boucle croisée, ce qui donne une plus grande fermeté à la couture.

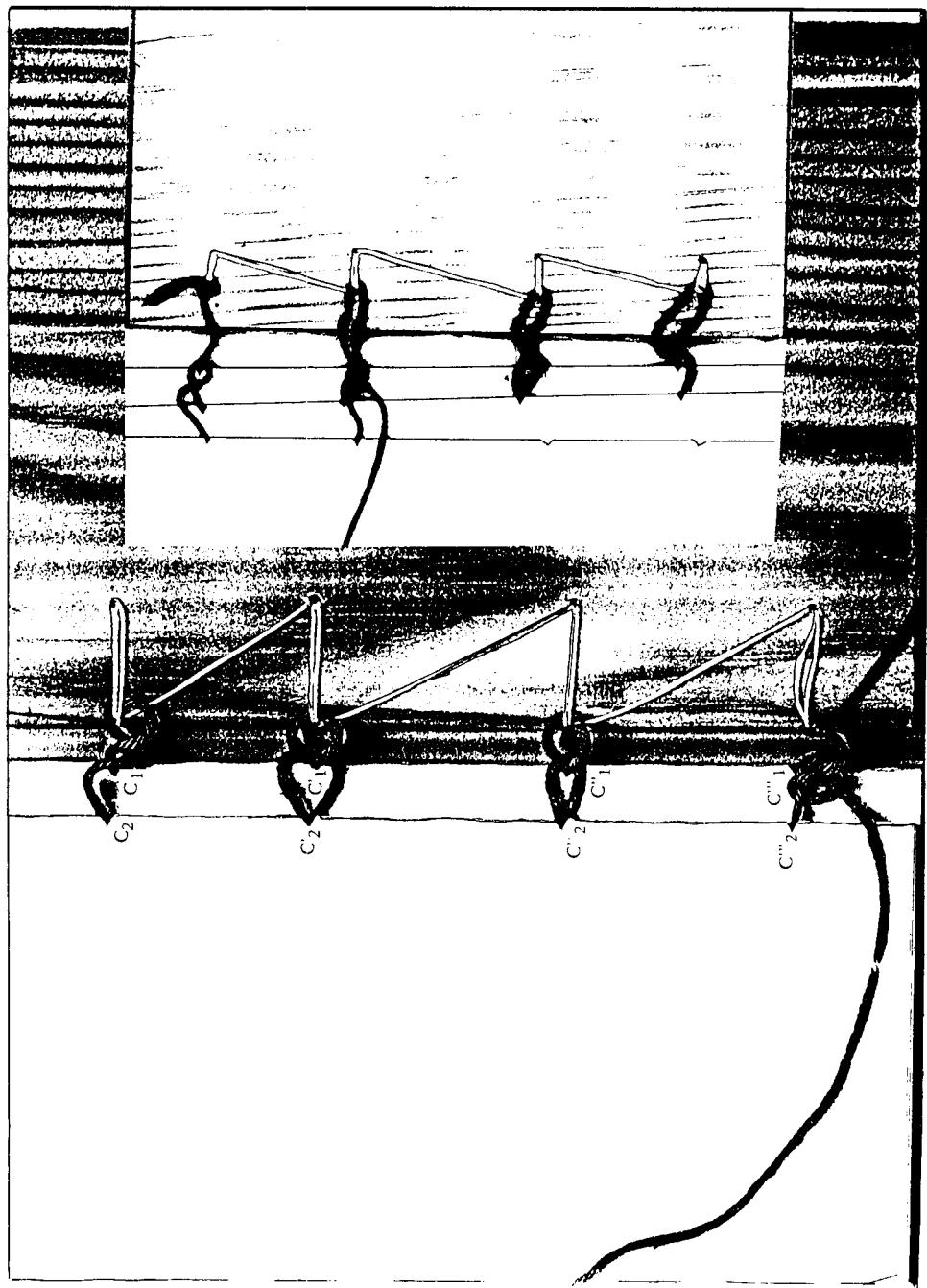
Une fois entré de nouveau dans la grecque C'_1 , le fil parcourt un trajet analogue jusqu'à la grecque C'_1 , ressort pour former une nouvelle boucle, rentre et continue ainsi jusqu'à la grecque de tête (C_1). Lorsque le fil sort de la dernière grecque, il passe sous le fil de préparation (en allant de haut en bas, c'est-à-dire de la tête vers la queue), puis remonte en sens inverse, entre le mors et le cahier, en s'engageant dans la boucle formée par la portion du même fil qui vient de sortir de la grecque pour atteindre le fil de préparation en B_2 . Une fois la boucle serrée, le fil de couture entre dans la grecque de tête du cahier suivant (l'avant-dernier du manuscrit), et repart en sens inverse (de C_2 à C''_2). Il sort de la grecque C'_2 , s'enroule autour de la boucle déjà formée au niveau du cahier précédent, en allant de la queue vers la tête, pour former une nouvelle boucle croisée, et rentre dans la grecque (C'_2). Il poursuit son trajet en formant des boucles jusqu'à la dernière grecque du cahier, sort de celle-ci, et deux solutions se présentent alors :

– 1°) le fil passe (soit de haut en bas, soit de bas en haut) sous la portion du fil de couture qui, au niveau de la grecque C''_1 du dernier cahier, était venue s'accrocher au fil de préparation, et forme ainsi un anneau dans lequel il repasse en sens contraire pour constituer la boucle de la chaînette ;

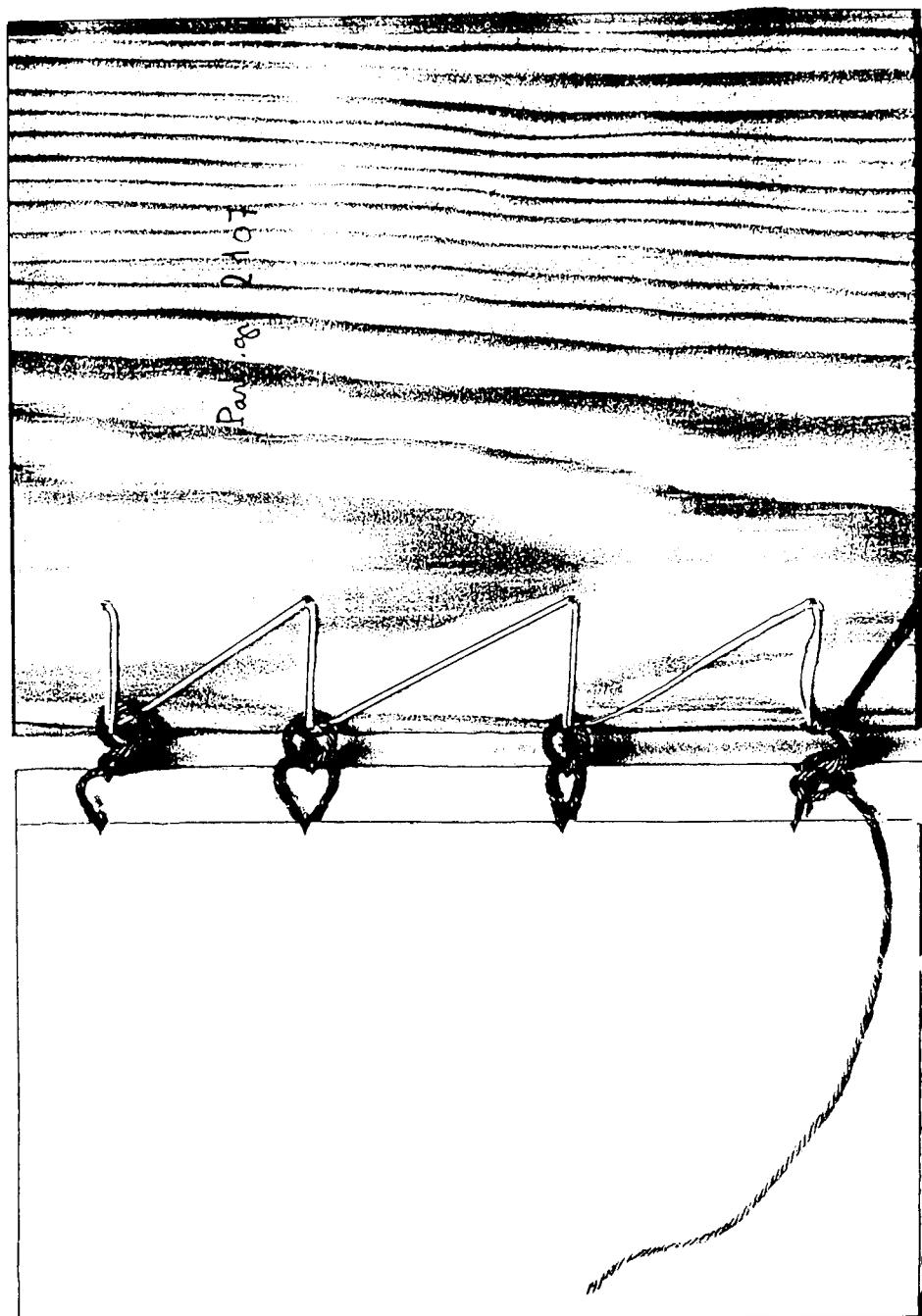
– 2°) le fil revient s'accrocher au fil de préparation lui-même, en constituant – quel que soit le sens de passage de l'aiguille – un

Planche XVIII

Couture à chaînette



Couture à chaînette



anneau qu'il transforme en une boucle serrée. Dans les deux cas, le fil s'engage ensuite dans la grecque de queue du cahier suivant. Il poursuit alors son trajet jusqu'à ce qu'il sorte de la dernière grecque du dernier cahier en formant une boucle sous l'élément de chaînette du cahier précédent. Après quoi commence l'accrochage au second ais (voir *infra*, p. 251, § 1.5.1.1.2.).

Note de repérage

Dans la première solution, au niveau de la grecque C''_1 par laquelle commence le trajet du fil de couture, entre le chant de l'ais et le cahier, on observe un fil unique, alors qu'au niveau des autres grecques on observe un double fil correspondant à chacune des boucles appartenant à la chaînette. Dans la seconde solution, en revanche, on observe une triple épaisseur de fil.

1.4.1.2. Couture avec boucles non croisées

Dans des cas plus rares, après s'être accrochée au fil de préparation, la première aiguillée du fil de couture commence également par entrer dans la grecque de queue (C''_1), pour courir dans le sillon médian du cahier et ressortir de la grecque suivante (C''_1): l'aiguille passe alors sous le fil de préparation en suivant un trajet *inverse* de celui qui vient d'être décrit, c'est-à-dire en allant de la queue vers la tête – ce qui forme une boucle *non croisée*.

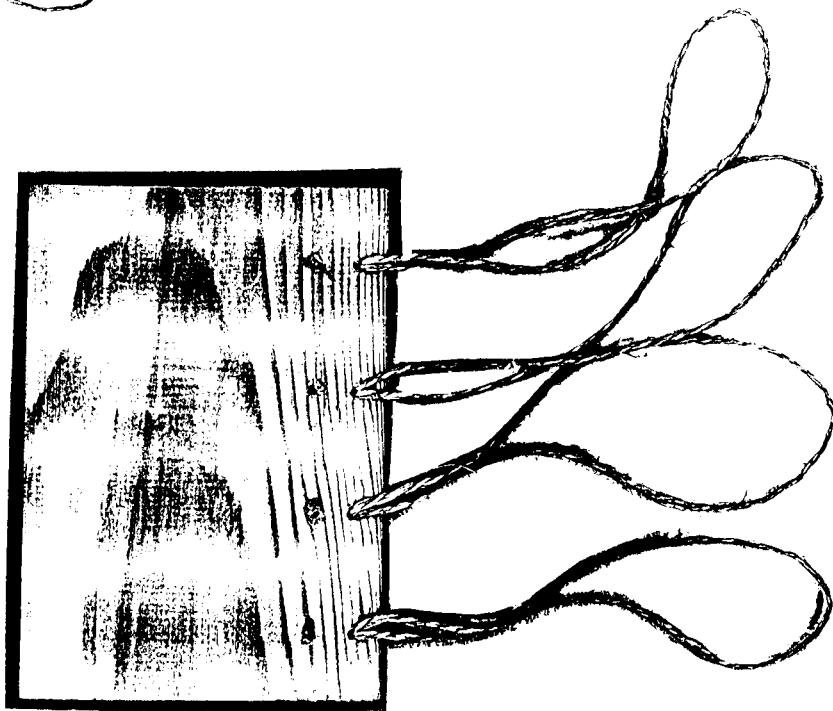
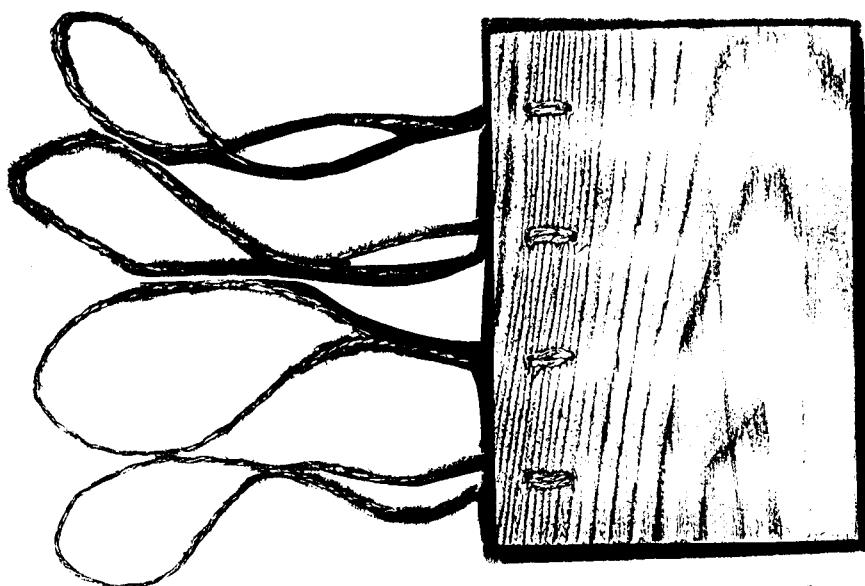
De manière analogue, lorsque le fil parcourt le cahier suivant (c'est-à-dire l'avant-dernier cahier du manuscrit), il descend de la tête vers la queue en formant, au niveau de chaque grecque, des boucles *non croisées*: l'aiguille passe à chaque fois sous le fil de préparation en allant de la tête vers la queue.

1.4.1.3. Exceptions : quelques reliures cousues sur des nerfs de ficelle¹ (planche XX).

On fore perpendiculairement à l'ais plusieurs groupes de deux canaux, dans lesquels on introduit une double ficelle (analogie du nerf double des reliures occidentales). La ficelle double pénètre dans l'ais sur la face extérieure en $A_1, A'_1\dots$. Elle suit le trajet $A_1 A_2 B_2 B_1$. Sur la face intérieure de l'ais, en $A_2 A'_2 A''_2 A'''_2$, la ficelle double est bloquée par une simple cheville de bois. Les ficelles qui sortent ainsi de l'ais en $B_1 B'_1\dots$ seront probablement suspendues à une potence pour servir de base à la couture des cahiers. On remarquera que sur la face interne les passages des ficelles ($A_2 B_2, A'_2 B'_2\dots$) offrent un aspect identique à celui que l'on observerait dans le cas d'un système avec zigzag sur la face externe. Mais les ficelles sont, dans le cas qui nous

1. Exemple : le *Paris. gr.* 2481.

Couture sur nerfs



occupe, nettement plus épaisses que les fils de préparation d'un zigzag «classique».

1.4.2. Fil de couture

La couture des cahiers est réalisée :

1.4.2.1. Soit à l'aide d'un fil unique indépendant des fils de préparation (planche II)

Dans le cas d'une couture en un bloc, ce fil est composé d'un nombre d'aiguillées qui varie selon le nombre de cahiers du manuscrit, et il est indépendant des fils qui ont été utilisés pour la préparation des ais.

1.4.2.2. Soit à l'aide de deux fils indépendants des deux fils de préparation (dans le cas d'une couture en deux blocs)

1.4.2.3. Soit à l'aide du fil de préparation de l'un des deux ais

Il s'agit généralement du fil de préparation de l'ais inférieur (dans le cas d'une couture en un bloc).

1.4.2.4. Soit à l'aide des deux fils de préparation

noués au milieu du volume (dans le cas d'une couture en deux blocs).

Notes de repérage

(1) Lorsque l'on utilise comme première aiguillée du fil de couture le prolongement du fil de préparation, on n'observe pas de nœud au niveau de la grecque par où commence la couture du cahier. Dans *tous* les cas (que le fil de couture soit, ou non, indépendant du fil de préparation), ce fil unique au niveau de la grecque initiale présentait pour l'attache le risque d'une moindre solidité. Dans certains manuscrits, on a pallié ce risque en venant accrocher, au niveau même de la grecque, le fil de couture du deuxième cahier au fil de préparation de l'ais. On observe toujours au niveau de cette grecque un nombre *impair* de fils.

(2) Lorsque le début de la couture s'effectue à l'aide du fil de préparation, le nœud de raccordement à l'aiguillée suivante ne se rencontre guère au-delà du deuxième ou du troisième cahier, alors qu'une aiguillée complète parcourt normalement un plus grand nombre de cahiers¹. On essaiera de repérer soigneusement les nœuds de raccordement des aiguillées suivantes constitutives du fil de couture ; les cas où le relieur a pu les faire coïncider avec le dos des cahiers sont peu fréquents.

1. Le nombre de cahiers parcourus par une même aiguillée est variable, évidemment, selon les dimensions du manuscrit.

1.4.3. Couture en un bloc ou en deux blocs

1.4.3.1. *Couture en un bloc à l'aide d'un fil indépendant*

L'on utilise pour coudre l'ensemble des cahiers du volume un fil indépendant des fils de préparation des ais, qui s'attache à ceux-ci, selon diverses modalités (voir *infra*, p. 250-254, § 1.5.), au début et à la fin de son trajet.

1.4.3.2. *Couture en un bloc à l'aide de l'un des fils de préparation sur la base de l'un des deux ais*

Le fil de préparation de l'un des deux ais (le plus souvent l'ais inférieur) sert à coudre l'ensemble du volume, avant de venir se nouer au fil utilisé pour préparer l'autre ais.

Notes de repérage

- 1) Lorsque le fil de couture parcourt le dernier cahier selon l'ordre de cette opération (c'est-à-dire le premier cahier du manuscrit), et ressort au niveau des grecques (la grecque de queue ou la grecque de tête, selon que le nombre de cahiers est pair ou impair), il peut à la fois former la boucle constitutive du point de chaînette, et venir s'enrouler autour des fils de préparation : cela n'est impossible qu'au niveau de la grecque par laquelle le fil de couture amorce cet ultime trajet. La seule solution, techniquement possible, mais jamais attestée dans une couture «tout du long» (à fil unique), serait d'effectuer dans le même cahier un second trajet, inverse. Pour assurer, donc, la fixation continue du bloc de cahiers à l'ais (l'ais supérieur dans l'hypothèse envisagée), on fait courir la dernière longueur de fil entre le dernier cahier et le bord du chant de l'ais, en l'enroulant, au niveau de chacune des grecques, autour des fils de préparation de l'ais demeuré indépendant (voir *infra*, p. 251, § 1.5.1.1.2.).¹ Ajoutons qu'il faut essayer de distinguer (sur d'autres éléments codicologiques) ce fil de fin de couture (planche XXI) – qui apparaît exclusivement dans le cas d'une couture en un bloc² – et un fil qui aurait servi à coudre un cahier aujourd'hui disparu³.
- 2) Dans le cas d'une couture en un bloc, le dos est, en principe, absolument lisse (on ne perçoit pas les noeuds de raccord des deux blocs sous le cuir du dos).⁴

1. Exemple : *Parisinus Suppl. gr. 661*.

2. Donc, si le manuscrit est cousu en deux blocs, un tel fil ne peut correspondre qu'au fil de couture d'un cahier disparu.

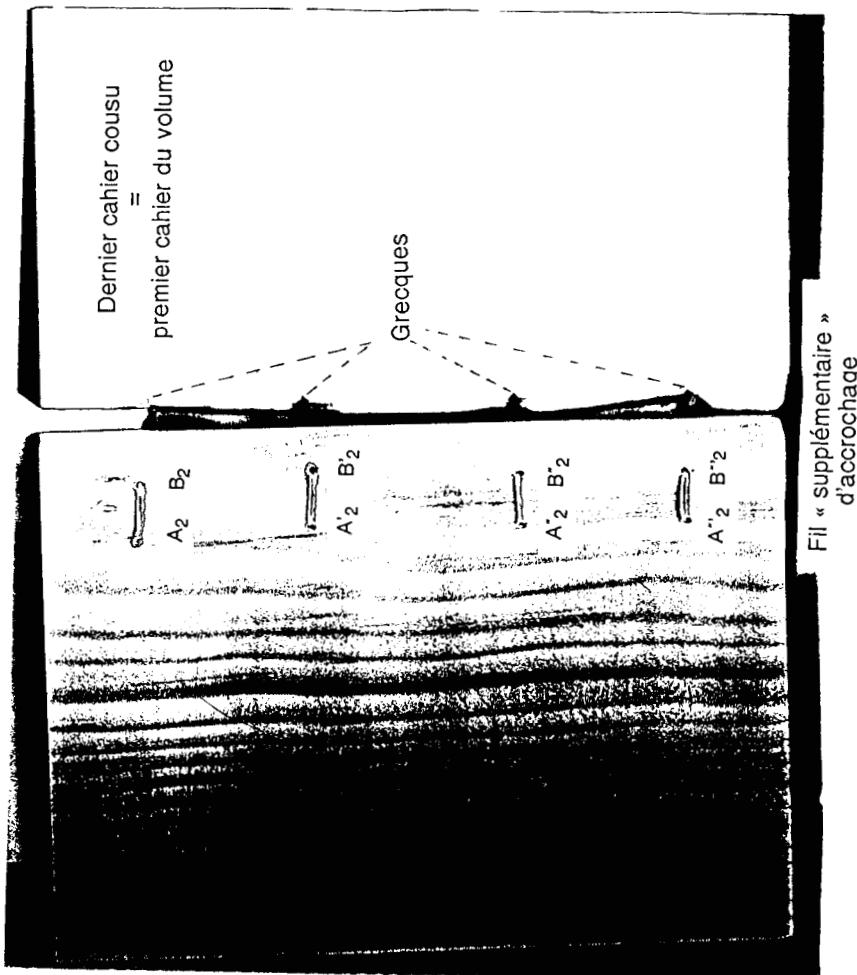
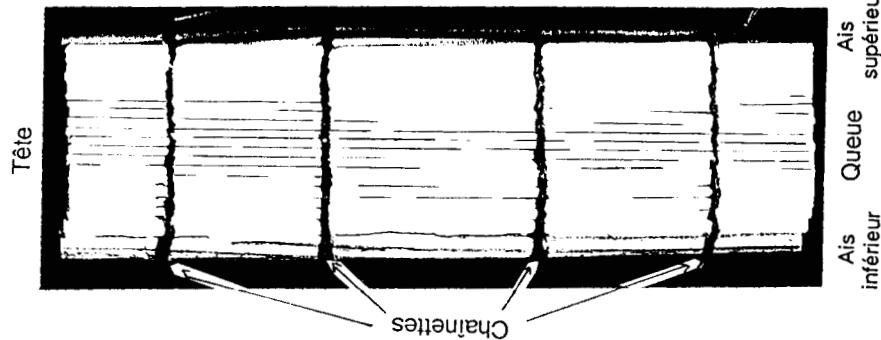
3. Dans des cas favorables, l'examen du contenu ou des signatures peut apporter une preuve.

4. Exemple : *Paris. gr. 125*.

Planche XXI

Accrochage final du bloc au second ais

fil « supplémentaire » d'accrochage (de fin de couture)



1.4.3.3. *Couture en deux blocs*

Sur la base de chacun des deux ais, on réalise une couture indépendante pour chacune des deux moitiés du manuscrit, avec raccordement au milieu du dos.

Deux variantes peuvent se présenter :

1.4.3.3.1. *Couture en deux blocs à l'aide des deux fils de préparation* (voir *supra*, p. 246, § 1.4.2.4.).

Pour chaque moitié du volume, c'est le fil de préparation de l'ais correspondant qui sert à coudre les cahiers. À la jonction des deux blocs (au niveau du milieu du volume), une aiguillée courant d'une grecque à l'autre permet de lier les deux moitiés à l'aide de petits nœuds réunissant deux à deux les deux ensembles de chaînettes ; les deux chaînettes donnent ainsi l'impression de changer de sens.

1.4.3.3.2. *Couture en deux blocs à l'aide de deux fils indépendants des deux fils de préparation* (voir *supra*, p. 246, § 1.4.2.2.).

Chacun de ces deux fils se noue, au début du parcours de la couture, au fil utilisé pour la préparation de chacun des deux ais (on devrait donc remarquer un nœud au niveau du premier ou du dernier zigzag de chacun des plats). Il peut se produire que les extrémités du fil ayant servi à la préparation des ais se trouvent prises sous le cuir de la couvrure, et dans ce cas elles sont évidemment invisibles, ainsi que les nœuds. (Cette observation est aussi valable lorsque la couture se fait en un bloc avec un fil indépendant.)

Éléments de repérage

- 1) On n'observe aucun fil de fin de couture (voir *supra*, p. 247, § 1.4.3.2., la note de repérage n° 1) entre mors et cahiers.
- 2) Au niveau de chaque grecque, au centre du dos, des petites bosses sont en principe perceptibles sous le cuir de la couvrure, qui correspondent aux nœuds de raccord entre les deux fils de couture.
- 3) On peut parfois déceler, entre les deux cahiers qui sont au milieu du manuscrit, l'un des deux fils de couture, qui assure la liaison des deux blocs de cahiers. (Les planches IV-V montrent comment se présente un tel fil de raccordement.) Dans la plupart des cas le manuscrit est cousu en deux blocs sensiblement égaux, mais il faut noter cependant que dans certains manuscrits la coupure s'est faite de manière plus inégale¹.
- 4) La couture en deux blocs assure une fixation très serrée en tête et en queue, n'offrant de ce fait aucun jeu, ni aucune facilité particulière pour l'ouverture du manuscrit.

1. Par exemple, dans le *Paris. gr. 1107* la césure s'opère après le douzième cahier – correspondant à la fin d'une œuvre –, et le deuxième bloc ne comporte que huit cahiers.